TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 724 — 22 PAGES — MARDI 24 JUILLET 1979

Malgré le relèvement du taux d'escompte américain

FAIBLESSE PERSISTANTE DU DOLLAR

LIRE PAGE 22

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 160 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le sort des réfugiés indochinois

Le Haut-Commissariat de l'ONU fait des réserves sur le projet de moratoire des départs

Équivoques

Rappelant aux délégués qu'il y a quarante et un ans une autre conférence internationale, au bord du lac Léman, consacrée celle-là au sort des juifs persécutés par le régime nazi, n'avait pas été à la hauteur de sa mission, M. Mondale a terminé son discours en les avertissant que « l'histoire ne les oublierait pas s'ils échouaient ». Le vice-président des Etats-Unis — seul orateur qui ait vraiment élevé le débat, même s'il a passé sous silence les responsabilités américaines — a dit que « le monde civilisé » ne pourrait plus avoir « le respect de lui-même » s'il ne mettait pas un terme au drame des réfugiés.

On n'a pas le sentiment à l'issue de la conférence que cet appel ait été totalement entendu. De l'argent et des places pour l'accueil définitif des Indochinois ont été promis, dans des proportions qui ne sont toujours pas à la mesure des seuls besoins actuels. Cette « collecte » était un des buts de la conférence, mais celle-ci, du fait de la participation du Vietnam, visait aussi à trouver un compromis avec le « pays de départ » de certains des réfugiés. Ce qu'a proposé Hanoï, avec l'accord de M. Waldheim, est loin d'être approuvé par l'ensemble des délégués.

Après s'être engagé à faciliter les départs légaux dans le cadre des accords conclus avec le haut commissariat des Nations unies (H.C.R.) pour les réfugiés, le Vietnam a déclaré qu'il prendrait des mesures pour lutter contre ceux qui s'en vont clandestinement. Le H.C.R. et de nombreuses délégations estiment que cet arrangement est mauvais dans la mesure où il donne une caution au Vietnam pour sévir contre ceux de ses ressortissants dont il n'entend pas faciliter la sortie. L'accord conclu avec le H.C.R. sera appliqué dans le cas des Sino-Vietnamiens, mais qu'adviendra-t-il des Vietnamiens qui veulent partir pour des raisons politiques ? L'annonce de l'envoi de la marine américaine dans la région risque de susciter de nombreux départs de « boat people » contre lesquels l'armée vietnamienne pourra intervenir puisqu'il s'agira d'« émigrants illégaux ».

C'est également pour des raisons de principe que des délégués s'inquiètent de l'installation au Vietnam d'un camp de départ demeurant sous la souveraineté de Hanoï, mais dans lequel des représentants du H.C.R. pourraient travailler. Ces délégués se demandent si ce n'est pas créer un précédent dangereux, car d'autres pays désireux d'expulser une minorité ethnique pourraient l'invoquer.

Outre que ces deux mesures *prêtent à de graves équivoques*, ceux qui ne partagent pas la satisfaction de M. Waldheim soulignent que la conférence n'a abouti à aucune décision pour améliorer le sort des Cambodgiens, souvent pire que celui des Vietnamiens et des Laotiens. L'ONU demeure paralysée par le fait qu'elle continue de reconnaître le régime des Khmers rouges.

Sévèrement critiqué, M. Waldheim a néanmoins marqué un point en empêchant que la conférence ne dégénérât en polémique entre la Chine et l'U.R.S.S. Le représentant de Moscou a été fort narquois à l'égard de Pékin en lui rappelant qu'il y avait dans le monde une autre catégorie de réfugiés : les *Chinois* qui fuient à Hongkong. Mais il n'est pas allé plus loin dans ses critiques.

M. Waldheim entend poursuivre son action pour le règlement du problème des réfugiés et fera à ce sujet un rapport devant la prochaine Assemblée générale des Nations unies. Mais un autre débat ne risque-t-il pas d'être demandé au sein du Conseil de sécurité par les pays mécontents des résultats de la conférence de Genève ?

Après la conclusion de la conférence de Genève, achevée le samedi 21 juillet, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) fait des réserves sur les résultats des débats annoncés par M. Waldheim. Le H.C.R. estime en particulier que la proposition d'un moratoire, visant à interdire les départs illégaux du Vietnam, est incompatible avec les principes de sa mission.

Cependant, les offres d'accueil définitif de réfugiés actuellement en Asie du Sud-Est sont passées de cent vingt-cinq mille à deux cent soixante mille.

M. Hartling a indiqué qu'il allait poursuivre l'examen des offres et propositions faites pendant la conférence et en discuter avec les membres du comité exécutif du H.C.R. De son côté, M. Waldheim fera un rapport sur la question devant la prochaine assemblée générale des Nations unies.

(Lire page 4 l'article de notre envoyé spécial à Genève JEAN DE LA GUERIVIERE.)

UN DÉBAT A LHASSA SUR LE SORT DU DALAÏ-LAMA

(Lire page 3 l'article de notre envoyé spécial au Tibet, Alain Jacob.)

La lutte contre les menées autonomistes en Iran

• Au Kurdistan, l'armée intervient en force près de la Turquie
• Au Khouzistan, la situation est explosive, mais le gouverneur affirme qu'il poursuivra sa « tâche de pacification »

Pour la première fois depuis le début de la révolution, l'armée iranienne est intervenue en force dimanche 22 juillet dans le Kurdistan pour prendre le contrôle d'une route et d'un col reliant l'Iran à la Turquie. Après plusieurs heures de combat, dont le bilan n'a pas été publié, les soldats ont dégagé l'importante voie de communication reliant les localités d'Ouroumieh, dans l'Azerbaïdjan occidental, à Sero, petite bourgade située à la frontière des deux pays.

D'autre part, selon les milieux kurdes de Téhéran, les habitants de Marivan, localité de quelques milliers d'habitants au nord-ouest de l'Iran, proche de la frontière irakienne, ont quitté la ville en masse après l'annonce de l'arrivée de « gardiens de la révolution » et de l'armée dépêchés pour y maintenir l'ordre. Les habitants se sont réfugiés dans la montagne, à une vingtaine de kilomètres de Marivan, et, selon les milieux kurdes de Téhéran, ne réintégreront leurs domiciles que si les forces de l'ordre quittent la ville. Seul est resté à Marivan un détachement de pechmergas (combattants kurdes) chargé de protéger les maisons.

A Ahwaz, la capitale de la province pétrolière de Khouzistan — province où la situation est explosive, — qui a été récemment le théâtre de graves troubles entre autonomistes arabophones et militaires iraniens, le gouverneur de la province, l'amiral Madani, a déclaré à notre envoyé spécial qu'il poursuivra sa « tâche de pacification quoi qu'il arrive ».

De notre envoyé spécial

Ahwaz. — *« Mort à Madani ! »* Les graffiti en langue arabe dénonçant le gouverneur général du Khouzistan prolifèrent dans la capitale de la province. L'amiral Ahmed Madani, un *« pur Persan »*, comme il se qualifie lui-même, n'est pas populaire parmi les Arabes. Il l'admet tristement et ajoute : *« Ils peuvent à tout moment me tuer, mais je ne les crains pas »*. En effet, le bâtiment du gouvernorat est protégé par une poignée de nonchalants Pasdars (les gardiens de la révolution), et le bureau du gouverneur, situé au premier étage, donne sur une rue grouillante d'où *« il serait aisé*, explique-t-il, *de lancer une grenade »*.

La situation est explosive — l'amiral le confirme encore — dans cette province de 65 000 kilomètres carrés, imbibée de pétrole, et où le radicalisme du mouvement ouvrier se mêle, sans se confondre, à la virulence des dissidents arabes, menaçant *« jusqu'aux bases de la révolution islamique »*. Manifestations, grèves, désobéissance civile, attentats et assassinats se sont multipliés depuis la désignation de l'amiral Madani à son poste, il y a trois mois et demi. Les Arabes, qui constituent plus de la moitié de la population du Khousistan, revendiquent, selon le cas, l'autonomie, la sécession, tandis que des activistes entendent atteindre leur objectif par la force des armes.

La répression a été d'une rare brutalité. Toutes les organisations arabes, y compris les centres culturels, ont été interdites et certaines de leurs permanences saccagées ou incendiées par des foules déchaînées. Quelque trois cents arrestations — selon l'amiral Madani — ont été opérées. Très honnêtement, le gouverneur général affirme que quatorze *« meneurs »* ont été exécutés, et non pas cinq comme il a été officiellement annoncé. *« Quelques autres condamnations à mort seront prononcées, dans les prochains jours, par les tribunaux révolutionnaires »*, indique-t-il avant d'ajouter candidement *« nombre d'Iraniens de souche persane ont payé de leur vie leurs menées contre-révolutionnaires ; nous n'allons pas exercer, à l'égard des Arabes, une quelconque discrimination dans ce domaine... »*

L'amiral Madani symbolise, en quelque sorte, l'ambiguïté fondamentale de la révolution iranienne. Ses deux mentors sont l'imam Khomeiny et le docteur Mossadegh, dont les portraits de dimension égale sont suspendus côte à côte derrière son bureau de style empire. L'islam et le nationalisme constituent pour lui des constantes de l'unité et de la souveraineté de la République. Il parle avec enthousiasme de l'imam Khomeiny, mais se déclare résolument anticlérical. *« Je pense que les ulémas ont eu tort d'entrer au gouvernement. Ils risquent de perdre le respect et la confiance que leur témoigne aujourd'hui le peuple »*, affirme-t-il. Il milite en faveur de la libération de la femme et *« non seulement du tchador qui n'a qu'une valeur superficielle »*. Il a prénommé sa fille, âgée d'un mois, Azadeh (la libérée).

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 4.)

La crise de l'énergie

Les pays de l'Est sont sévèrement frappés

Les pays de l'Est sont frappés de plus en plus sévèrement par la crise de l'énergie. D'un côté, ils doivent acheter plus cher le pétrole soviétique, dont ils dépendent pour plus de 80 % de leurs approvisionnements, et dont le prix est indexé, avec retard, sur les cours mondiaux. De l'autre, étant donné leurs relations commerciales avec les nations occidentales, ces pays subissent les effets de l'inflation mondiale, qu'ils sont obligés de répercuter à l'intérieur de leurs économies.

● LA HONGRIE vient de procéder à des hausses de prix allant de 30 à 50 %, qui concernent non seulement les combustibles, mais aussi les produits alimentaires. Ces majorations, les plus importantes enregistrées depuis trente ans, ont été précédées d'une intense campagne de préparation psychologique, afin d'éviter des événements « à la polonaise ».

● LA YOUGOSLAVIE a notamment décidé d'interdire la circulation des voitures un jour par semaine et un week-end par mois, tout en accélérant l'exploitation des ressources nationales en charbon et en hydro-électricité.

(Lire nos informations page 5.)

LA CULTURE ET L'ÉTAT

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, avait indiqué, à l'automne dernier, à l'occasion de la discussion parlementaire sur le budget de 1979, qu'il se donnait un an de réflexion avant de définir les grandes lignes de son action. L'échéance approchant et les ultimes arbitrages pour 1980 prenant fin, les principaux traits de cette politique commencent à se dessiner. Une récentel déclaration du ministre considérant « la décentralisation culturelle », axe de l'action menée depuis vingt ans, comme « une idée dépassée » (« le Monde » du 29 juin), a confirmé l'inquiétude de ceux qui redoutent un désengagement de l'Etat, de plus en plus enclin, constatent-ils, à s'en remettre aux « industries culturelles » d'une part, aux collectivités locales de l'autre.

Ces thèmes sont au centre des débats qui ont lieu comme chaque année, en ce mois de juillet, à Avignon, sur l'initiative du P.C. A travers eux se joue pour une large part l'avenir des activités culturelles en France, qu'il s'agisse de leurs manifestations permanentes ou, comme l'a montré la crise des Rencontres de la Rochelle (« le Monde » du 10 juillet), de ces manifestations saisonnières que sont les festivals. Car si l'État réduit sa participation à l'action culturelle, ni les municipalités ni les firmes privées, intéressées les unes et les autres par la rentabilité à court terme de leurs investissements, ne seront probablement disposées à contribuer à des expériences dont le succès populaire ne serait pas immédiatement garanti.

I. — M. Lecat n'est pas méchant

par THOMAS FERENCZI

Des trois grands « mécènes » qui assurent en France le financement des activités culturelles, à savoir l'État, les collectivités locales et le secteur privé, les deux premiers ont toujours eu pour fonction de corriger les effets du troisième, de soustraire aux lois du marché une (faible) part de la production artistique.

L'effort de l'Etat ne date pas de la V° République. Pourtant l'action d'André Malraux et la naissance des maisons de la culture en sont un peu le symbole. Or, ces institutions sont, depuis plusieurs années, victimes d'asphyxie financière. D'une saison à l'autre, leurs charges augmentent plus vite que leurs ressources. Dans un texte signé par la majorité des directeurs de maisons de la culture et de centres d'action culturelle (qui sont des maisons de la culture en modèle réduit), ceux-ci affirmaient il y a quelques semaines, exemples à l'appui : *« L'existence même de ces outils de développement culturel, uniques en leur genre, est gravement menacée »*.

Le gouvernement n'est pas prêt à assumer ce lourd héritage du gaullisme. Ce n'est pas le fait du hasard, mais bien le signe d'un changement de politique, qui affecte à la l'État, les municipalités et les « industries culturelles ».

Pour le VI° plan, une commission des affaires culturelles fut mise en place. Elle fit beaucoup parler d'elle. Pour le VII° on se contenta d'un groupe de travail. Dans le rapport sur les options du VIII° plan, le mot même de culture n'apparaît qu'au détour d'une phrase, au chapitre du « cadre de vie », à propos de « l'innovation sociale et culturelle », sans autre développement. On sait que le président de la République, dans *Démocratie française*, ne s'intéresse pas au sujet. Querelle de mots ? Procès d'intention ? A tout le moins indices troublants. Croit-on encore au « développement culturel », qui fut jadis le terme-clé ?

(Lire la suite page 13.)

AU JOUR LE JOUR

Les champions

Ils étaient tous deux, roue dans roue, sur les Champs-Elysées, à l'arrivée du Tour de France, souriants, détendus et pourtant vigilants, car ils savent que la victoire est une longue patience et que ce n'est pas sur une étape qu'on juge d'une carrière.

Chacun avec son style, l'un un peu crispé, l'autre vif sous une apparente placidité, prenaient leur part de la clameur populaire. Mais, visiblement, sous l'œil des caméras, ils songeaient à leurs équipiers, à leurs supporters et à la longue série des critériums et des courses d'endurance qui jalonnent la route de la gloire.

Jaune ou vert, peu importe la couleur quand une âme bien née aspire au maillot tricolore du pouvoir. Aujourd'hui, M. Chirac et M. Soisson se disputaient le sprint sur la ligne d'arrivée. Demain, n'en doutons pas, ils seront sur la ligne de départ.

ROBERT ESCARPIT.

DEUX NOUVEAUX SPECTACLES A AIX

La beauté mystérieuse de Werther

Deux productions originales ont marqué le week-end au Festival d'Aix-en-Provence : une nouvelle lecture de « Werther », de Massenet, et la résurrection d'un monde enfoui, celui des castrats napolitains, avec « Porporino », d'après le roman de Dominique Fernandez.

La déception causée au Festival d'Aix-en-Provence par la mise en scène de Lavelli pour « les Noces de Figaro » est compensée par la bonne surprise de « Werther », malgré l'absence de Teresa Berganza, d'ailleurs excellemment remplacée, presque au pied levé, par Nadine Denize. Tant sur le plan musical, grâce à Jean-Claude Casadesus et à une distribution de haute qualité, que sur le plan scénique, dans la mise en scène d'un débutant au théâtre lyrique, Jean-Claude Fall, cette représentation est d'une beauté intérieure, digne, mystérieuse, que l'on ne soupçonnait pas dans l'œuvre de Massenet.

Vigoureusement contestée cependant par une partie du public, qui attendait une réalisation traditionnelle, l'interprétation de ce metteur en scène de trente-deux ans donne un arrière-plan fantasmatique, dans une ligne parfaitement goethéenne, à l'œuvre, sans pour autant empêcher de l'entendre telle que Massenet l'a écrite.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 13.)

Le Monde

idées

EXISTER

VUES ET REVUES
par YVES FLORENNE

Veilleurs de mémoire

UN *Arc* pas comme les autres : c'est *l'Arc* lui-même qui croit devoir nous en avertir. En tout cas, un « sujet » — un modèle — pas comme d'autres : *Vladimir Jankélévitch*.

Jankélévitch est, sauf erreur, le seul mandarin qui ait épousé mai 68 dans un élan de ferveur ingénue, émerveillée, donc silencieuse et modeste. Aussi constate-*t-il*, avec une *sérénité* à peine mélancolique, que, dans les histoires de cette révolution des roses et du muguet, il est « *aussi introuvable que dans les manuels de philosophie* ».

On n'aurait pas trop de peine à en distinguer les raisons, surtout sur le second point : l'une étant que ce musicien est nécessairement un homme de silence ; l'autre, qu'il n'a pas songé à fonder un système « nouveau », pas daigné en ravauder un vieux, ou tout bonnement courir le déclarer à l'état civil. Le philosophe a semé à tout vent du jankélévisme sans aucune obsession de paternité. D'où la grâce de ne pas traîner à sa suite des portées de jankélévitchiens. Mais, d'autant plus il fut introuvable, d'autant mieux il a été trouvé, depuis des dizaines d'années, par les esprits les plus libres en même temps que les plus fidèles, le système commun au maître et aux disciples étant l'amitié.

Un système assez rare pour que *ce soit lui, justement, qui donne* à ce témoignage concertant une chaleur, une qualité particulière, que Catherine Clément annonce du premier mot. (Si un autre *Arc*, pourtant, ressemble à celui-ci, c'est le cahier consacré à Winnicott, et déjà elle n'y était pas étrangère.) Elle est la première aussi à rendre sensible l'inflexion tendre de cette amitié. Pour elle, celui qui a écrit *la Musique et l'Ineffable* est quelque chose comme un François d'Assise de la philosophie. Même s'il n'y pensait pas, il est aussi quelque chose comme un vivant contrepoint — un inséparable enlacement — de la philosophie et de la musique. « *Il renoue,* dit encore Catherine Clément, *avec une dimension romantique de la philosophie dont le monde a besoin, et qu'il demande avec insistance.* » C'est probablement cette demande, cette recherche, qui a fait trouver enfin l' « *introuvable* », au point qu'il est « *entré dans le domaine public* », note Robert Maggiori, saisi soudain, lui qui doit n'aimer que la lumière et l'ombre naturelles, par « *les spots de l'actualité philosophique* ». Il faut des projecteurs à ceux qui ne voient pas le soleil en plein midi.

Dans «son» *Arc* (1), Jankélévitch, bien entendu, écrit : c'est-à-dire qu'il donne un fragment de son prochain livre. Mais aussi, il *parle : parce qu'on* l'interroge. *On* est un « complice » de 68. « *Faut-il qu'une révolution réussisse pour être vraie ?* » Celles qui n'ont fait que fleurir ont pour symétriques les révolutions réussies dont la réussite montre qu'elles *sont fausses. Une seule* des questions posées trahit une étrange méconnaissance (*Méconnaissance et malentendu* est justement le titre du livre à paraître). Certes, l'étonnement *peut être légitime, sur ce que le* philosophe ne se serait « *jamais préoccupé de la science* » : « *Y aurait-il quelque brouille entre vous et le savoir ?* » Comme si la philosophie, toute pensée, ou la *musique,* ou *la* poésie *n'étaient* pas un *savoir*. Et même beaucoup moins sujet à l' erreur, en particulier à l'erreur autoritaire.

Au moment où il exprime son regret, et le seul (lui, fils d'un médecin dont le philosophe était Bergson), de ne rien savoir dans le domaine de la médecine et de la vie (il entend : la biologie), il *sait* pourtant qu'il y a « *ce quelque chose dans la vie qui recule* (avance ?) *à l'infini* » ; et que « *l'exercice même de la vie, cela n'a pas de sens de dire qu'il ressortit à des lois physico-chimiques* ». Enfin, reprochera-t-on à ce musicien d'aimer la cohérence et le silence, qui font le discours comme ils font la musique, et de ne pas se plaire aux disques rayés : « *Le radotage à la Samuel Beckett* ». Quant à la *musique* même, qui enchante, « ensorcèle » le temps : « *Je ne comprends pas qu'on sépare, comme le fait Boulez, la musique du plaisir. La musique ne saurait être coupable d'hédonisme : ce mot de prédicateur ratiocinant vient de l'ascétique chrétienne. Si la musique est complètement séparée du plaisir, "autant jouer aux boules ou au loto.* » Et même, mieux vaut y jouer : dans le loto et les boules, il y a au moins du plaisir. Mais pourquoi Boulez ne découvrirait-il pas un jour le plaisir de la musique, comme Barthes le plaisir de la lecture ? L'émerveillement est d'autant plus grand qu'il est tardif. Cette horreur masochiste du plaisir dans l'écriture et dans tout art est surprenante (et explique presque tout de la rupture avec le public) dans le temps même où l'on professe que tout est plaisir et désir ; où Jean Duvignaud vient de nous révéler que ni le quotidien ni l'idéologie qui semblent envahir notre vie, ni la morale ni le péché, et pas même la linguistique, ne se retrouvent jamais dans les rêves du rêveur français d'aujourd'hui, mais rien qu'un « *hédonisme sans anxiété ni culpabilité* » (2).

Ce qui, en Jankélévitch, a effrayé et tracé autour de lui un cercle de solitude, ne serait-ce pas ce qu'il appelle « *le côté passionnel de* (son) *existence* » ? *Cette répudiation,* qu'on juge irréaliste et quelque peu romantique, voire raciste, qui sait ? — ce rejet organique de la culture allemande. A cause de ce qui s'est passé « d'innommable ». C'est une attitude interrable pour presque tout le monde. *Pour vivre,* il faut beaucoup oublier. Il est vrai que Jankélévitch a bien « oublié » quelque chose : la langue allemande. Non, il n'est pas mauvais qu'il y ait toujours, *en toute chose, quelques* intransigeants, quelques irréductibles, quelques irréconciliables.

⁂

Si le peuple d'Israël était tout le monde, ou bien s'il se pouvait que le peuple d'Israël ne fût pas au monde, il n'y aurait pas de problème juif : ainsi parlerait M. de La Palice après avoir lu *Esprit*. C'est un peu sur ce constat incontestable que se fonde le numéro qui considère *les Juifs dans la modernité* (3). La question juive ne tient pas tant à la particularité du peuple d'Israël particulier comme tous les peuples qu'aux réactions très particulières des autres à son égard, et aux interactions en chaîne qui affectent — infectent — particulièrement l'Occident. Mais la *vraie question* — le mystère effrayant (il n'en manque pas dans l'homme) — tient à la nature de cette réaction des *autres*. A sa persistance ; à cette résurgence, après que, par deux fois, on eut pu la croire définitivement tarie : en 1789 et en 1945. C'est la question même à laquelle Hitler avait répondu et qu'*Esprit* reprend dans sa brutalité tragique : « *Y a-t-il une place pour les Juifs en Occident ?* » Et sinon où ? — Puisque — étant admis que la Russie (avec ses réactions encore plus particulières) s'étend jusqu'au détroit de Behring — l'Occident fait le tour du monde : en passant par Israël.

Quant à la question de la « modernité », elle est visée sous divers angles : à travers Kafka élucidé par Marthe Robert ; Horkheimer et la « fraternité » de la *judéité et de la germanité* (Abel et Caïn ?) ; d'autres encore. Mais c'est Shmuel Trigano qui, dans un beau texte, l'embrasse pleinement, avec la judéité même. La modernité — née des *Lumières et de la Révolution* — *dans* laquelle ont été *pris* les juifs n'était en rien une modernité judaïque. Les Juifs ne se trouveront donc, s'ils se retrouvent, que *hors* celle-là, dans une *modernité autre*.

Et puis trois pages seulement, les plus émouvantes : « *Je suis juive* ». Qui se déclare ainsi ? « *Une femme de gauche, incroyante et déjudaïsée* », née à la veille de la guerre, de parents qui ne se voulaient que français. Et soudain, tard déjà, elle a su qu' « *être juif, c'est autre chose que de ne l'être pas* » (nous touchons ici du doigt qu'une apparente lapalissade ce peut être une vérité pathétique). Saisie tout entière et pour jamais par « *la mémoire de l'oppression et du meurtre* ». « *Je suis juive signifie qu'une fois pour toutes j'ai pris le souvenir en charge, qu'une fois pour toutes, je suis sur le qui-vive.* »

En définitive, la voilà bien la question — de vie ou de mort, presque *toujours de mort*, faute du mot de passe — l'interpellation qu'Israël entend dans sa mémoire la plus ancienne et la plus fraîche, criée par la sentinelle ennemie : « *Qui vive ?* »

(1) Numéro 75, chemin de Repentance, Aix-en-Provence. Paris : 78, boulevard Saint-Michel, Paris-6ᵉ. Le numéro 20 francs.

(2) *La Banque des rêves*, Payot, 264 pages.

(3) Numéro 5-1979, 19, rue Jacob, Paris-6ᵉ. Le numéro 25 francs.

Plaidoyer pour l'homme

par CHRISTIAN MEGRELIS (*)

L'HOMME agressé, l'homme bafoué, l'homme torturé. L'homme exalté, l'homme déifié. Qui pourrait dire quel est celui que nous sommes ? Qui dira lequel nous serons demain ?

Le centième anniversaire de la naissance d'Albert Einstein est célébré dans le même temps qu'en Iran les forces des ténèbres s'unissent à *celles de l'arbitraire pour ramener* l'homme vingt siècles en arrière. Jamais la contradiction entre ce que nous sommes et ce que nous voudrions être n'a été plus éclatante.

A l'humilité géniale répond, comme un écho, la prétention prophétique. Il semble que l'ironie du savoir, le superbe « *rire inextinguible de Dieu* », se retourne contre l'homme qui, livré à ses propres forces, n'est rien, et qui, *lorsqu'il se confie à Dieu, en fait sa plus mauvaise image.*

Pourquoi faut-il donc que l'invocation divine la plus éclatante de ce siècle, celle de l'islam, soit symbole et prétexte à refus des victoires de l'homme sur la nature, et sur lui-même ? Serait-ce que ceux dont la foi est la plus profonde sont ceux qui en parlent le moins ? Ou alors que le pharisianisme soit seul propre à enthousiasmer la foule ? L'homme est-il vraiment réductible à l'élément d'un ensemble ?

Auguste Comte, le décrié, le rétrograde, l'analphabète, parlait d'un âge théologique, prédécesseur obligé d'un âge *positif*. On a discuté le concept même du positivisme : le scientisme n'a proposé qu'une vision tronquée de l'homme. On *discutera moins* aujourd'hui, devant l'invocation permanente des préceptes du prophète inspiré Mahomet, que l'âge théologique ne soit une réalité vivante et dont *il faille tenir compte.*

De la Guyana à Qom la sainte et à Jérusalem *la sanctifiée*, retentit le même concert : « *Dieu est avec nous* », « *Gott mit uns.* » Mais ce Dieu est trop défini, bâti, déclamé à l'image de ce que nous avons de plus *égoïste, pour que l'on ne s'en méfie point.*

L'apôtre Paul écrivait : « *Si Christ n'est pas ressuscité des morts, nous sommes des menteurs et des hypocrites.* » Il faut répéter aujourd'hui que si Dieu existe, il ne peut être que le Dieu de toute l'espèce humaine. Mais si Dieu n'existe pas, alors, comme écrivait Dostoïevski, « tout est permis », et ceux qui s'en font les chantres sont bel et bien des menteurs et des hypocrites.

Dans un cas comme dans l'autre, ceux qui, aujourd'hui, l'invoquent comme allié sont de *mauvaise foi* car, ce qu'ils cherchent, *c'est une* alliance partisane, qui leur permettrait de détenir, eux et eux seuls, une vérité *usurpée*.

Dieu est universel ou il n'est rien. Et nous *n'en saurons jamais* rien. Alors, qu'est-ce que l'homme peut être ?

La seule *grandeur* visible de l'homme, c'est sa dignité, sa conscience, *sa soif d'absolu*, et, par-dessus tout, son individualité propre. L'homme est *irréductible*. Il est le symbole de la discontinuité absolue et définitive.

Au siècle des foules, des propagandes et de l'uniformisation, l'homme résiste. Il résiste dans le métro, dans l'usine, dans les camps, dans les rues de Téhéran et dans *celles de Kampala*.

Protagoras disait que l'homme est la mesure de toute chose, des visibles et des invisibles. Christ annonçait que c'est dans l'amour des uns pour les autres que l'on pouvait rencontrer le royaume de Dieu. Pétrarque, alpiniste spirituel, escaladant le mont Ventoux, redécouvrait, au sortir de l'« âge des ténèbres », que le salut de l'homme est en chacun de nous. Albert Einstein, citoyen du monde et nouveau Galilée, après avoir « dit à Dieu ce qu'il avait à faire », selon l'exclamation célèbre de Niels Bohr, n'avait d'autre souci, à la fin de sa vie et au sommet de sa gloire, que de plaider la cause de l'homme, saint et martyr, face à l'oppression croissante des systèmes et des idées.

Filiation artificielle ? Œillères spirituelles ? Aliénation mentale ? Tant pis, j'ose : il n'y a pas, il n'y a jamais eu de concept structuré, argumenté, efficace, inspiré, de la personne humaine, de l'individu irréductible et fondamentalement discontinu en dehors de la grande tradition philosophico-religieuse qui a fait notre Occident.

(*) Chef d'entreprise.

FEUILLETON

N° 18

ATAR-GULL

LIVRE CINQUIÈME

CHAPITRE PREMIER

FÊTE

L'esclave Atar-Gull voue une haine terrible à Bruiart, le pirate qui l'a vendu, et à M. Wil, le colon qui l'a acheté et a fait pendre son père en l'accusant faussement de vol. Pour réaliser sa vengeance, il décide d'obtenir les faveurs de M. Wil. Il sera notamment chargé des préparatifs du mariage de la fille de M. Wil, Jenny, avec Théodrick.

HEUREUX Théodrick ! Heureuse Jenny !... voici donc enfin ce jour de fiançailles si impatiemment désiré !... Ne baisse pas tes beaux yeux, Jenny... laisses-y briller tout le bonheur que tu éprouves ; cette expression rayonnante le rend si heureux, ton amant... qui, retiré dans un coin obscur des immenses salons du bonhomme Will, ne te quitte pas du regard.

Mais un troisième regard, se bifurquant, pour ainsi dire, se partageait entre les deux fiancés.

C'était celui d'Atar-Gull.

« *Oh !*, pensait-il en lui-même, *que les voilà satisfaits, riches, beaux et jeunes... et leur père... lui aussi est heureux de leur bonheur... un père ! un père... c'est pour ce Blanc un ami tendre, un homme qui lui donne de l'or et une belle jeune fille... une riche habitation et beaucoup d'esclaves.*

» *Pour moi, un père, c'est un cadavre pendu à un gibet !*

» *Pour eux, la vie, ce sont des instants qui fuient, rapides, car ils comptent le temps, non par heures, mais par plaisirs...*

» *Pour moi, la vie, c'est l'esclavage, le travail et les coups...*

» *Oh ! mais aussi j'ai un bonheur, moi : c'est de tenir ces brillantes et joyeuses destinées dans une main d'esclave, au bout de mon couteau ; c'est de pouvoir me dire : « A l'instant, si je veux, je » fais un cercueil de ce lit nuptial, une orpheline » de cette fille, un veuf de ce jeune homme, des » larmes de ces rires.* »

« Allons donc, allons donc, paresseux, dit le bonhomme Wil en prenant doucement le nègre par l'oreille, le service languit par là... On voit bien que tu n'y es pas. »

Atar-Gull, saluant, disparut vite et obéit avec une admirable activité.

Tous les colons de la Jamaïque semblaient s'être donné rendez-vous dans la maison vaste et commode du père de Jenny, et c'est à peine si la belle habitation pouvait contenir cette foule de visiteurs.

Et le bonhomme Wil et sa femme allaient et venaient, recevant les félicitations de chacun avec franchise et cordialité... ivres qu'ils étaient du bonheur de leur enfant.

« Votre fête est charmante, mon cher Wil, lui dit le colon Beufry (l'homme qui faisait pendre ses nègres pour quinze cents francs) ; mais permettez-moi de vous présenter M. Pleyston, lieutenant en pied de la frégate *le Cambrian*, qui *vient de mouiller dans notre rade ; M. Peel, médecin* du même navire, et M. Delly, commissaire du bord. »

C'était une partie de l'état-major de la frégate que Bruiart avait tenté de faire sauter au moyen de la pauvre *Catherine*, qu'il avait installée en brûlot, comme on sait.

Après quelques civilités, le colon s'adressa au commissaire, dont la petite voix et l'air féminin lui inspiraient plus de confiance :

« Pardon, monsieur, de l'indiscrétion ; mais mon correspondant de Portsmouth m'avait annoncé qu'un des officiers les plus distingués de notre marine, Sir Edwards Burnett, commandait *le Cambrian*, et j'aurais même quelques commissions pour lui... Ne le verrons-nous donc pas aujourd'hui ?

— Hélas ! monsieur, dit le petit jeune homme en pâlissant, je vous en supplie... par pitié... parlons d'autre chose... tenez... voyez comme je suis agité... seulement que de penser à cet horrible événement. »

Et, au fait, le pauvre commissaire tremblait de tous ses membres...

« *Diable*, se dit Wil, *cela m'inquiète... Voyons, il faut en interroger un autre qui soit moins nerveux* — et justement il avisa la figure pleine et vermeille du docteur Peel, qui causait avec Beufry, tenant d'une main un verre de punch, et de l'autre une tranche de chou palmiste.

« Ah ! monsieur, répondit l'Esculape, après avoir entendu la question du colon, ah ! monsieur ! — et il vida son verre avec un long et bruyant soupir, essuya sa bouche, et prit Wil par le bras... — c'est une bien affreuse histoire : écoutez-la donc, vous frémirez...

» Sachez que nous rencontrâmes, il y a environ cinq mois, à 50 lieues de la Jamaïque, un matelot attaché sur deux cadavres de négresses, et abandonné en pleine mer sur une cage à poules...

— C'est affreux, dit Wil.

— Ne m'interrompez pas, s'il vous plaît ! Nous recueillons ce misérable, et il nous apprend qu'un infâme pirate, à bord duquel il était d'ailleurs engagé, que l'infâme pirate, dis-je, pour le punir d'une légère infraction à ses ordres, l'a fait jeter à la mer, ainsi que vous savez, et que le forban a le cap sur la Jamaïque... Notre pauvre commandant, un digne et brave jeune homme, fait tenir la même route... Or, la nuit même, sur les 4 heures... on signale deux voiles à bâbord... et bientôt on les reconnaît pour le brick et la goélette montés par cet infâme scélérat et par un de ses acolytes...

» Nous faisons force de voiles, et au point du jour nous n'en étions qu'à deux portées de canon.

» Alors... que voyons-nous ? la goélette, mâtée d'une inconcevable hauteur, filer vent arrière... mais d'une vitesse... d'une vitesse dont on n'a pas d'idée... laissant le brick en panne. Il n'y avait pas à balancer, il fallait choisir entre l'une ou l'autre, comme vous pensez...

» Le commandant fit donc tenir le travers, afin de mettre garnison à bord du brick pour pouvoir continuer de donner la chasse à la goélette.

» Nous nous approchons à portée de fusil, et l'on envoie quarante hommes bien armés dans la chaloupe, sous la conduite d'un lieutenant, pour s'emparer du brick, qui ne bougeait pas plus qu'un poisson mort...

» Mon Dieu, je les vois comme si j'y étais ; ils accostent et montent tous sur le pont de l'infernal bâtiment, quatre hommes seulement restent dans la chaloupe.

» Un jeune aspirant s'écria : « Lieutenant, le » grand panneau est à moitié ouvert !

» — Eh bien ! ouvre-le tout à fait » dit l'officier : le pauvre enfant se baisse, attire la lourde planche... Ah ! monsieur !... dit le docteur en pâlissant.

— Eh bien !... eh bien ! fit l'honnête Wil.

— Eh bien ! monsieur, une effroyable détonation se fait entendre, nous sommes à l'instant couverts de débris, de flammes et de feu ; le pont de la frégate est jonché de cadavres, d'éclats de mâts et de vergues ; notre beaupré et notre guibre sont fracassés, et notre brave et jeune commandant écrasé sous une énorme poutre lancée en l'air par l'explosion du brick.

— Dieu du ciel !... c'était donc un brûlot ?

— Hélas ! oui, que cet infâme négrier avait laissé là, espérant qu'à l'aide de cette horrible, infernale invention, il aurait le temps de disparaître. Le monstre ne se trompait malheureusement pas : nous eûmes cinquante blessés, trente-cinq morts, sans compter notre jeune commandant... un officier d'une si haute et si brillante espérance...

» Enfin, le misérable nous échappa, comme bien vous pouvez penser ; nous fûmes relâcher à Porto-Rico, dont nous étions heureusement près, pour nous radouber, et nous venons ici faire de l'eau et repartir pour l'Angleterre. »

« *D'après tout ce que je vois,* se dit le colon, *ce gredin-là n'était autre que Brulart ; c'est un de ses tours... Mais aussi pourquoi s'avisent-ils d'empêcher la traite ?... C'est le bon Dieu qui les punit.* »

Peu à peu les invités de M. Wil se séparèrent, et avant minuit il restait seul avec sa femme, Théodrick et Jenny.

Suivant son antique et respectable coutume, il baisa sa fille au front et la bénit après la prière du soir, qu'ils firent ensemble.

Bientôt toute cette honnête famille dormait profondément, bercée par l'espérance du lendemain, car le lendemain était la veille du jour de noces, du beau jour de noces de Théodrick et de Jenny.

« Atar-Gull, avait dit le bon Wil, avant de s'endormir, comme tu t'es surpassé aujourd'hui, voici pour toi. »

Et il lui *donna une fort belle chaîne* de montre...

Le nègre se jeta aux pieds de son maître, qu'il baisa en sanglotant.

« Allons, va, reprit le colon, va dormir, mon garçon, car tu dois avoir besoin de repos. »

Atar-Gull se retira...

Et, sortant de l'habitation avec mystère, il se dirigea vers le bois du Morne-aux-Loups ; car c'est là que les empoisonneurs tenaient leurs séances cette nuit même.

Il arriva bientôt au pied d'un ravin et des rochers qui servent de base à cette montagne.

EUGÈNE SUE.

(A suivre.)

Le Monde
CHINE
Le dalaï-lam
Reconnaissance
Des li
Gwenc'hlan Le S
Braspa

Le Monde

étranger

CHINE

Le dalaï-lama, sujet de toutes les conversations à Lhassa, capitale du Tibet...

Vivant depuis 1959 parmi la communauté d'exilés tibétains, à *Dharmsala*, au nord-ouest de l'Inde, le dalaï-lama a assisté, en juin, à la conférence des bouddhistes d'Asie pour la paix, à Oulan-Bator, en Mongolie. Le chef spirituel et ancien souverain du Tibet séjourne depuis quelques *semaines* an Suisse, où il a notamment rendu visite à la plus importante colonie (environ mille deux cents personnes) de réfugiés tibétains en Occident. En réponse aux avances de Pékin, il a à plusieurs reprises, *ces* derniers temps, déclaré qu'il ne comptait pas retourner au Tibet avant que la Chine n'y garantisse « les droits humains élémentaires », mais que « le socialisme et le bouddhisme pouvaient aller la main dans la main ».

Notre envoyé spécial à Lhassa rend compte des discussions qui ont eu lieu au Tibet au sujet du dalaï-lama.

De notre envoyé *spécial*

Lhassa. — Si le Dalaï Lama n'est pas à Lhassa, il n'y est question que de lui et si vous-même tardez un peu trop à évoquer ce sujet, vos hôtes chinois n'hésitent pas à le faire. Il y a donc un « message » que le visiteur ne peut qu'enregistrer, quitte à s'étonner d'y découvrir, d'une conversation à l'autre, des décalages, sinon des contradictions, qui incitent à s'interroger sur l'homogénéité de vues des diverses autorités pékinoises et tibétaines sur ce chapitre.

La partie positive du message peut se résumer en trois points.

Primo, le Dalaï Lama serait le bienvenu s'il rentrait au Tibet, il doit être assuré que des « *dispositions adéquates* » seraient prises par le P.C. et le gouvernement pour son installation. On laisse même entendre qu'il pourrait retrouver les résidences qu'il a abandonnées il y à vingt ans et qui ont été depuis « *soigneusement entretenues* ». Son ancien secrétaire, M. Tudengdanda, emprisonné après la rébellion de 1959, libéré en 1963 et aujourd'hui membre de la conférence politique consultative régionale, exprime même l'« *opinion personnelle* » qu'une partie au moins du trésor personnel qui lui fut confisqué après sa fuite pourrait lui être restitué.

Secundo, on affirme que le Dalaï Lama n'avait personnellement souhaité, en 1959, ni se révolter ni s'enfuir. On en donne notamment pour preuve l'échange de lettres qu'il eut entre le 10 et le 15 mars 1959 avec le général Tan Kuansan, commandant à l'époque les forces chinoises au Tibet. Le Dalaï Lama se plaignait dans cette correspondance d'être victime des manœuvres de « *mauvais éléments* » et de « *réactionnaires* » agissant contre sa volonté.

L'un des vice-présidents du gouvernement régional, M. Losangcicheng, en conclut devant nous que le Dalaï Lama ne s'est pas enfui, mais qu'il a été « *enlevé* ». Cette thèse n'est pas entièrement nouvelle: elle avait déjà été exposée à Pékin immédiatement après les événements de 1959. Il n'en est pas moins significatif qu'elle soit reprise après de longues années, pendant lesquelles le Dalaï Lama fut dénoncé comme « *traître à la nation* ».

Reconnaissance d'un rôle moral

Tertio, s'il n'est pas question pour le gouvernement ni pour les autorités de Lhassa de reconnaître au dalaï-lama sa qualité de « *chef spirituel* » de la nation tibétaine, on admet que les bouddhistes tibétains seraient libres, pour leur part, de le considérer comme tel. C'est affaire de conscience individuelle, et cela dépend de la « *masse des croyants* ». En d'autres termes, le régime ne saurait revenir en arrière en restaurant dans un rôle quasi temporel une autorité spirituelle qui n'a pas sa place dans un Etat non seulement laïque, mais athée. Cette fermeté sur les principes n'exclurait pas la reconnaissance d'un rôle moral, favorable à l'union des nationalités et justifiant naturellement des égards particuliers. Ainsi irait-on vers une sorte de séparation de la religion et de l'Etat, qui, tenant compte des réalités tibétaines, n'empêcherait pas l'établissement de rapports harmonieux et fructueux entre l'administration et les milieux religieux.

C'est à partir de là que quelques fausses notes se font entendre et, curieusement, dans les milieux mêmes où l'on pourrait s'attendre que l'éventualité d'un retour du dalaï-lama soit évoquée dans les termes les plus encourageants. C'est au cours d'une difficile discussion de plus de trois heures avec huit « personnages » étroitement liés à l'ancien régime — dont trois anciens « bouddhas vivants », l'ancien maire de Lhassa et divers fonctionnaires déchus et arrêtés après 1959, aujourd'hui réintégrés à la vie publique, — que nous recueillons les impressions les plus négatives. A entendre ces personnalités, le Dalaï Lama n'est invité à rentrer en Chine que comme simple citoyen chinois, et, s'il regagne le Tibet, il y jouira « *des mêmes libertés que n'importe quel Tibétain ordinaire* ». Serait-il autorisé à prendre la parole, à s'adresser à ses compatriotes ? On cite en exemple de la conduite qu'il devrait tenir celle de Mme Sangqbing Duojipemu, « Bouddha vivant » dans son jeune jeune âge, qui fit un aller et retour en Inde en 1959. Elle se tient aujourd'hui sagement au bout de la table et ose à peine murmurer quelques paroles quand on l'interroge directement.

Quelle incidence morale pourrait avoir l'éventuel retour du chef des bouddhistes tibétains? « *L'invitation à regagner la mère patrie adressée au dalaï-lama comme à tous les tibétains en exil à l'étranger correspond à la politique du gouvernement. Elle ne procède pas d'un point de vue religieux.* » Du reste, « *la religion est vouée à disparaître* », car « *elle entrave le développement de la société* ».

Les pauvres « *personnages* » font peine à voir. Avec beaucoup de réticences, certains d'entre eux s'avouent « *croyants jusqu'à un certain point* » mais s'abritent aussitôt derrière les formules toutes faites concernant « *la politique du parti en matière de religion* ». Ils récitent de toute évidence une leçon, mais qui la leur a apprise? Leurs propos paraissent à plusieurs reprises en deçà des idées plus souples qui se font jour à Pékin. Sont-ils terrorisés, marqués par les épreuves traversées ces dernières années ? Ceux qui ont organisé cette rencontre réalisent-ils que les discours tenus ne servent guère la politique d'ouverture que le gouvernement chinois essaie apparemment de promouvoir ? Simple maladresse ou bien l'affaire tibétaine comporte-t-elle des aspects complexes de politique intérieure chinoise qui commencent à peine à émerger ?

La question mérite d'être posée au vu d'un incident, mineur mais très significatif, survenu pendant notre séjour — et celui d'une cinquantaine d'autres correspondants étranger — à Lhassa. Le dimanche 15 juillet, bien en évidence sur un mur du centre de la ville, est apparu un dazibao signé par deux femmes d'une unité de l'A.P.L. se trouvant au Tibet depuis les années 50 et révélant principalement deux choses. D'une part, qu'un « groupe de travail » envoyé par le comité central du parti était récemment arrivé au Tibet ; d'autre part, que les membres de ce « groupe de travail » s'étaient révélés inaccessibles pour ceux ou celles qui souhaitaient leur communiquer requêtes, ou observations. Auraient-ils été « chambrés » ? « *Un soir*, écrivent les auteurs du dazibao, *ils n'avaient pas le temps parce qu'ils voulaient voir un film. Une autre fois, ils étaient en conférence... La manière dont nous avons été traitées n'a rien à voir avec le style de travail du parti.* »

Le plus intéressant dans cette affaire est que des envoyés spéciaux de Pékin soient venus sur place traiter les questions locales tibétaines. C'est une procédure connue, mais qui n'est en général mise en œuvre que pour les provinces ou les régions « à problèmes », c'est-à-dire en fait dont les principaux responsables ne remplissent pas leurs fonctions d'une manière entièrement satisfaisante pour le pouvoir central. Il n'y aurait pas lieu, dans le cas contraire, de leur envoyer un « *groupe de travail* » dont les pouvoirs sont généralement étendus et qui n'est en tout cas responsable qu'envers son mandataire, *c'est-à-dire en l'occurrence le* comité central du parti.

C'est la *première fois* que l'on entend parler d'une telle mission au Tibet, où M. Ren Rong occupe depuis 1971 les fonctions de premier secrétaire du comité du parti et se trouve ainsi être l'un des très rares hauts dirigeants de l'appareil régional du P.C. à n'avoir pas changé de poste depuis la mort de Mao Tsé-toung et la chute de la « bande des quatre ».

Le seul fait qu'il ait été nommé à Lhassa au lendemain de la révolution culturelle — avant même la *disparition de Lin Biao — le désigne* comme un homme appartenant à une autre famille politique que celles dont l'influence prédomine à Pékin. Est-ce à dire que la personnalité de M. Ren Rong se concilierait mal avec la mise en œuvre, au Tibet, d'une politique nouvelle, comportant éventuellement le retour du dalaï-lama ? Les dissonances enregistrées à Lhassa permettent de se poser la question et de penser — comme le montre d'ailleurs l'intervention du « groupe de travail » envoyé par Pékin — que quelques problèmes de personnes se posent sur le plan régional. La solution de ces problèmes peut se révéler d'autant plus difficile que l'équilibre délicat qui règne au Tibet oblige à calculer, avec prudence, les conséquences éventuelles de changements de personnes ou les initiatives politiques inédites.

ALAIN JACOB.

AFGHANISTAN

Des combats entre l'armée et les rebelles musulmans ont lieu à 60 kilomètres de Kaboul

Un important soulèvement est en cours dans la région du Panchir, à une soixantaine de kilomètres au nord de Kaboul, a-t-on appris, dimanche 22 juillet, à Islamabad.

De violents combats se déroulent autour de la base aérienne de Begram, ont affirmé des voyageurs. Le bruit de la canonade est, de temps à autre, entendu depuis la capitale. Cette base, la plus importante d'Afghanistan, a reçu d'importants renforts de « conseillers » soviétiques, dont le nombre doit dépasser le millier.

Les rebelles musulmans, luttant contre le régime marxiste du président Taraki, ont détruit des ponts dans la vallée du Panchir et menacent directement la voie stratégique qui, depuis Kunduz (au nord), achemine les marchandises et le matériel militaire soviétique vers Kaboul. Les autorités afghanes ont fermé cette route le 20 juillet, sans doute en raison des combats.

La révolte du Panchir serait dirigée par le général Mustarni, ancien chef d'état-major du président Daoud, renversé et tué en avril 1978. Pour la première fois, les attaques contre la base de Begram semblent coordonnées.

D'autre part, à environ 150 kilomètres au sud de Kaboul, la ville de Gardez est encerclée et pilonnée par les rebelles.

Plus de trois mille prisonniers politiques ont été exécutés et des milliers d'autres croupissent dans des prisons surpeuplées, a affirmé, dimanche, le département d'Etat. Selon des rapports parvenus à Washington, les pelotons d'exécution fusillent chaque nuit de vingt à trente opposants au régime, à la prison de Pol-I-Charki, le principal centre de détention, dans la banlieue de Kaboul. Les victimes seraient, notamment, des militaires, des dirigeants religieux, d'anciennes personnalités politiques et des propriétaires terriens.

Le sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires humanitaires, Mme Pat Derian, a souligné l'inquiétude des Etats-Unis devant cette situation. « *Des rapports sur des arrestations et des exécutions nous parviennent sans arrêt* », a-t-elle ajouté. Selon des indications recueillies à des sources officielles américaines, quelque trois cent quatre-vingt-dix dirigeants religieux et de la bourgeoisie ont été amenés à Kaboul, après confiscation de leurs biens, à la suite d'émeutes à Kandahar, en octobre. Ils ont été battus, puis exécutés par groupes de dix. Leurs corps ont été jetés dans des fosses communes.

Il y a deux mois, des dizaines de détenus militaires ont réussi à maîtriser leurs gardes alors qu'ils étaient conduits devant des pelotons d'exécution, déclenchant un violent affrontement qui s'est étendu à toute la prison où ils étaient incarcérés, confirme-t-on à Washington. Environ quatre-vingts personnes ont été tuées au cours de ce soulèvement, qui a permis à plusieurs prisonniers de s'évader. Il y aurait quinze mille détenus à la prison de Pol-I-Charki, qui a été construite pour en revoir six mille au maximum. Les conditions de vie y sont telles que les détenus doivent dormir à tour de rôle.

Les milieux officiels américains pensent que les Soviétiques, qui apportent une aide militaire massive au gouvernement Taraki, lui auraient conseillé d'élargir sa base politique pour écarter le risque d'un effondrement. Ils auraient recommandé de renoncer aux purges importantes. Un seul signe dans ce sens est survenu récemment à Kaboul, avec la libération de quelque soixante-dix dirigeants du mouvement communiste Parcham, qui avaient participé au renversement du président Daoud, puis, pendant quelques mois, au gouvernement. Ils avaient été arrêtés après avoir été accusés de complot. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Egypte

● REFERENDUM SUR LA REELECTION DU RAIS. — Le Parlement égyptien vient d'adopter un projet d'amendement constitutionnel qui fera l'objet d'un référendum en octobre et permettra au raïs de rester au pouvoir en 1982. — *(Corresp.)*

Espagne

● ATTENTAT MANQUE CONTR RENAULT. — Une bombe a été désarmorcée, samedi 21 juillet, devant une succursale de Renault à Bilbao, au Pays basque espagnol. D'autre part, une garçon de café, M. Jesus Maria Colomo, appartenant au Cercle traditionaliste de Beasain, dans la province basque du Guipuzcoa, a été assassiné dimanche par des inconnus. — *(A.F.P.)*

Éthiopie

● TROIS BRIGADES ETHIOPIENNES AURAIENT ETE ANEANTIES dans des combats amorcés jeudi 19 juillet dans le secteur d'Agat, au cœur des monts du Sahel, annonce le F.P.L.E. (Front populaire de libération de l'Erythrée). — *(Corresp.)*

Inde

● M. DESAI VA-T-IL FORMER LE NOUVEAU GOUVERNEMENT ? — M. Morarji Desai, ancien premier ministre, devait être maintenu, lundi 23 juillet, au poste de président du groupe parlementaire du Janata, la coalition majoritaire dans la Chambre du peuple et être ainsi appelé à former le nouveau gouvernement.

Ouganda

● MANIFESTATIONS INTERDITES. — Le gouvernement ougandais a interdit dimanche 22 juillet les manifestations publiques. — *(Reuter.)*

Union soviétique

● EXCLUSION DU COMITE CENTRAL DE DIRIGEANTS EN AZERBAIDJAN. — Deux dirigeants de la République soviétique d'Azerbaidjan ont été démis de leurs fonctions le 17 juin par le plénum du comité central du parti communiste de cette République.

ASIE

LE SORT DES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

Le Haut-Commissariat de l'ONU fait des réserves sur le projet de moratoire des départs

De notre envoyé spécial

Genève. — « *Notre propos était de renverser le cours des événements. Je crois que nous y sommes presque arrivés* », a déclaré M. Waldheim à l'issue de la conférence sur les réfugiés d'Indochine, samedi 21 juillet. Le moins qu'on puisse dire c'est que cet optimisme n'était guère partagé dans les milieux du H.C.R. dimanche, à Genève.

Certes, M. Hartling, haut commissaire, a déclaré que la conférence avait permis « *une augmentation vraiment spectaculaire du nombre de places de réinstallation offertes aux réfugiés* ». Celles-ci sont passées de 125 000 en mai à 260 000 aujourd'hui. Sans parler de l'offre de M. Sonoda, ministre japonais des affaires étrangères, qui a indiqué que Tokyo est prêt à verser à lui seul la moitié des fonds nécessaires au programme du H.C.R. pour les réfugiés indochinois, les annonces chiffrées des contributions des États à ce programme s'élèvent à 190 millions de dollars, en espèces ou en nature.

M. Hartling a exprimé ses remerciements, mais s'est bien gardé de montrer devant l'assemblée plénière l'amertume dont ses collaborateurs expliquent les raisons. « *Le Vietnam m'a autorisé à vous dire que, pendant une période raisonnable, il fera son possible pour mettre fin aux départs illégaux* », a dit avec une visible satisfaction M. Waldheim en clôturant la conférence. C'est contre cette satisfaction qu'on s'insurge dans des conversations privées au H.C.R. Certes, on ne perd pas de vue qu'au cours de cette « *période raisonnable* » les départs de réfugiés, dans le cadre de l'accord passé au printemps entre M. Hartling et Hanoï, vont sans doute se multiplier, mais on considère comme « *contraire aux principes de la mission du Haut Commissariat* » le fait d'accepter et même d'encourager des mesures contre les départs clandestins.

Certains n'hésitent pas à parler d'« *action combinée* » entre le Vietnam, M. Waldheim et M. François-Poncet, dont le H.C.R. ignorait le projet de « *moratoire de six mois pendant lequel les départs seraient suspendus* » quand il l'a exposé devant l'assemblée.

M. Phan Hien, vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, nous a déclaré après la conférence : « *Je crois que ce que M. Waldheim a dit avec mon autorisation ressemble à ce que M. François-Poncet avait proposé. Bien sûr, on ne peut fixer la durée de cette période de moratoire. M. François-Poncet m'avait indiqué lui-même qu'il s'agissait d'un ordre de grandeur. En fait, nous avons déjà pris des mesures pour réduire les départs illégaux.* »

Après un échange de propos particulièrement chaleureux, en présence de journalistes, avec M. Waldheim au moment où celui-ci quittait le Palais des nations, *M. François-Poncet a expliqué ainsi à la presse française* le sens de son initiative : « *J'ai déclaré d'emblée qu'il n'était pas question de remettre en cause le droit à l'émigration. Mais il faut sortir d'un certain confort moral. Le moratoire, c'est mieux que la mort en mer.* »

Pour le ministre des affaires étrangères, le moratoire donne un répit pour décongestionner les camps de premier accueil et préparer un « *départ ordonné* » dont il pense que la radio vietnamienne doit annoncer la possibilité à la population.

Un débat, qu'il paraît difficile de trancher, est donc ouvert entre les partisans du réalisme et les défenseurs des grands principes. Ce qu'on chuchote aussi dans les couloirs du Palais des nations, c'est que la France ne voulait pas laisser Hanoï dans sa situation difficile, n'ayant pas perdu *tout* espoir de recouvrer un jour une certaine influence sur un pays dont les dirigeants se sont exprimés dans la langue de Descartes au cours de débats internationaux dominés par les anglophones. Le fait est que Paris, qui, par ailleurs, mène pour la réinstallation des réfugiés indochinois une action à bien des égards exemplaires, ne s'est à aucun moment associé au réquisitoire des Occidentaux contre le Vietnam.

Le deuxième regret du H.C.R. est la minceur relative des résultats obtenus en vue de la création de « centres de transit » servant de relais entre les camps de premier accueil et les pays d'asile définitif. On savait déjà que l'Indonésie avait offert l'île de Galang pour un tel centre. La seule proposition nouvelle a été celle des Philippines — auxquelles MM. Waldheim, Hartling et Mondale ont rendu hommage à plusieurs reprises — qui ont accepté la création sur leur territoire d'un centre supplémentaire pour l'hébergement de cinquante mille personnes. L'aménagement de ce centre à la charge du H.C.R., demandera au moins quatre mois. Les responsables du H.C.R. précisent : « *Ces centres de transit représentent pour nous un pis-aller. Mais, puisqu'il faut en passer par là, on pouvait attendre quelque chose des États-Unis dans ce domaine.* » Ceux-ci n'ont rien proposé.

Dans son discours, samedi, en fin de matinée, le vice-président Mondale — le seul orateur applaudi par l'assemblée — a annoncé que le gouvernement américain allait demander au Congrès de voter 105 millions de dollars, « *le double de notre effort actuel* », pour le programme du H.C.R. Un crédit supplémentaire de 20 millions de dollars sera sollicité des élus américains pour la création d'un Fonds international pour le reclassement des réfugiés dont l'aide ira, « *si d'autres nations se joignent aux États-Unis* », aux pays en voie de développement acceptant d'accueillir définitivement des réfugiés indochinois. Cette offre ne paraît pas savoir suscité l'enthousiasme du H.C.R. En fait, elle émane d'un membre de la délégation américaine, M. Clark, « coordonnateur pour les réfugiés », qui, émettant des réserves sur l'action du H.C.R., pense que les États-Unis, tant qu'à dépenser de l'argent, devraient en conserver un meilleur contrôle.

Pas d'engagements fermes de Bangkok et Kuala-Lumpur

Enfin, on dit au H.C.R. que les pays de l'ASEAN « *n'ont pas été assez mis sur la sellette et s'en tirent à bon compte* ». Il y a manifestement un contentieux entre certains de ces pays et M. Hartling. Un des collaborateurs de celui-ci, parlant à titre personnel, nous a déclaré : « *La Thaïlande et la Malaisie ne dépensent pas un sou pour les réfugiés. Elles les parquent dans des sites déserts où ils sont entièrement pris en charge par le H.C.R. Elles n'en ont pas accueilli un seul à titre définitif. Il serait pourtant normal qu'une partie des Indochinois puissent s'établir dans les pays de la zone. Cela n'a pas été dit.* » C'est peut-être oublier les tensions que crée l'arrivée de personnes dont certaines sont plus riches que bien des habitants du pays de premier accueil et les menaces que ferait peser une installation définitive sur un fragile équilibre ethnique.

La conférence avait été convoquée en raison de l'émoi suscité par le refoulement des réfugiés arrivant en Malaisie et en Thaïlande. Ces pays estiment qu'il ne peut y avoir d'accueil *provisoire* chez eux s'il n'y a pas d'accueil définitif ailleurs, en proportion des arrivées. Pour pouvoir parler de succès de la conférence comme il l'a fait, il eût fallu que M. Kurt Waldheim obtienne de la Thaïlande, de la Malaisie et peut-être de l'Indochine la promesse solennelle de ne plus refouler personne. Cet engagement n'a pas été pris.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

SATISFACTION DU P.C. FRANÇAIS

Le bureau politique du parti communiste français considère que la conférence de Genève « *a abouti à des dispositions qui permettent de résoudre le problème, conformément aux droits de l'homme et aux principes humanitaires* ».

Dans un communiqué publié samedi 21 juillet, le P.C. déclare : « *Les propositions de la République socialiste du Vietnam ont apporté une contribution essentielle à la conférence. En donnant son accord à l'installation, sur son territoire, d'un centre des Nations unies, le gouvernement vietnamien a réduit à néant les spéculations et les accusations sur le départ des réfugiés.* »

● *Le bureau politique du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite)* estime que « *la conférence de Genève aura finalement été un grand succès pour le Vietnam communiste, dont la France s'est fait le complice actif. Grâce à la France, les vraies raisons de l'exode des populations indochinoises, c'est-à-dire la terreur et la misère que fait régner le régime de Hanoï, ont été passées sous silence,* déclare-t-il.

● RECTIFICATIFS. — Plusieurs erreurs de transmission se sont glissées dans les précédents articles de norte envoyé spécial à Genève. M. Hartling a dit, au début de la conférence, que le problème des réfugiés « *dure maintenant depuis plus de quatre ans* », et non « *plus de deux ans* ». L'avion, qui a ramené des réfugiés de Ho-Chi-Minh-Ville à Bangkok, jeudi, était affrété par le Haut Commissariat pour les réfugiés, et non « *par les Chinois* ». Enfin, c'est hors séance, et non « *en séance* », que M. François-Poncet s'est entretenu des propositions françaises avec M. Waldheim.

PROCHE-ORIENT

La situation en Iran

L'imam Khomeiny adresse une nouvelle mise en garde aux mouvements politiques libéraux

Téhéran *(A.F.P.)*. — Les formations laïques, nationalistes et libérales, les partis de gauche iraniens, ont manifesté samedi 21 juillet à Téhéran, réunissant nettement moins de participants (environ cinquante mille personnes) que les manifestations organisées mardi dernier en faveur de la République islamique.

L'ayatollah Taleghani, personnalité qui bénéficie à la fois du soutien de la gauche et des modérés et du respect de la hiérarchie religieuse, a fait sa première réapparition publique, après de longues semaines de silence, lors de cette journée consacrée au souvenir de Mossadegh.

Comme la veille — lors d'une *petite cérémonie* organisée par la famille de Mossadegh, — des pro-*khoméinistes intégristes*, qui avaient annoncé leur participation, sont venus quelque peu perturber le début de la réunion de samedi, tentant d'imposer leurs slogans et empêchant quelques orateurs de prendre la parole. Il a fallu une intervention de l'ayatollah Taleghani, « *qui condamne ceux qui veulent limiter la liberté des autres* », pour que le calme revienne. Les slogans célébraient la mémoire de Mossadegh et sa « *lutte contre l'impérialisme* ». En aucun cas, ils ne s'en prenaient à l'imam Khomeiny.

Ce dernier cependant a jeté l'anathème — dans un discours *retransmis par la radio samedi* — sur les mouvements politiques libéraux. Faisant allusion aux élections le 3 août de « *l'assemblée des experts* » chargée d'étudier l'avant-projet de la constitution, il a demandé au peuple iranien « *de n'élire que ceux qui ont une foi entière dans le Coran* », assurant que « *les autres subiront certainement la plus cruelle des défaites* ». L'imam a conclu son discours par une mise en garde : « *N'abusez pas de la liberté que le mouvement islamique vous a donnée, car le peuple iranien ne le permettra pas.* »

D'autre part, quatre nouvelles exécutions, dont trois pour « proxénétisme » et une pour un « viol », ont eu lieu ces jours derniers, a annoncé la radio iranienne. Enfin, l'un des prédicateurs les plus connus de Téhéran, Seyed Mohsen Behbahani, qui dirigeait les programmes religieux de la radio et de la télévision sous l'ancien régime, a été tué samedi matin à Téhéran à coup de pistolet. Mohsen Behbahani avait cessé son activité dès le début de la révolution. Le journal *Ettelaat* souligne que « *le prédicateur n'avait reçu aucune menace de mort et n'avait pas été poursuivi par les « comités » du nouveau régime* ».

La lutte contre les autonomistes

(Suite de la première page.)

Membre du Front national, clandestin sous l'ancien régime, l'amiral Madani a le courage d'exprimer son amitié pour un homme que l'on considère ici comme un « traître » : M. Chapour Bakhtiar, l'une des personnalités du Front et le dernier chef du gouvernement sous la monarchie. « *Bakhtiar est un homme honnête, sincère et capable, mais il a commis de graves erreurs. Il devrait pouvoir revenir en Iran comme simple citoyen.* »

L'amiral Madani n'a ni l'aspect, ni les allures du « *dictateur du Khouzistan* » que dénoncent les graffiti. Petit, frêle, un peu voûté, le crâne largement dégarni, cet homme de cinquante ans, vêtu en complet veston, a le physique et le comportement *de l'universitaire qu'il a été* pendant les sept ans qui ont précédé la révolution. Pour avoir écrit au chah et au premier ministre, M. Hoveyda, se plaignant des ingérences des conseillers américains et de la C.I.A. dans la marine de guerre, et de la corruption qui sévissait dans le pays, il avait été traduit, en 1971, devant une cour martiale, déchu du rang d'amiral à celui de commandant et *mis à la retraite anticipée.* Devenu professeur — il est docteur en sciences économiques et politiques, — il a été, en raison de ses opinions « subversives », limogé successivement par sept universités, avant d'être élu, en octobre 1978, à l'unanimité du corps enseignant et des étudiants, recteur de l'université de Kerman. Il a publié une douzaine d'œuvres touchant à l'économie et aux problèmes sociaux en Iran, notamment sur la drogue.

C'est un peu le hasard qui l'a conduit à ses fonctions actuelles. Nommé ministre de la défense deux jours après le retour en Iran de l'imam Khomeiny, il démissionne deux mois plus tard, « *indigné par les bavardages du conseil des ministres* ». On lui offre aussitôt le poste *de gouverneur général du Khouzistan.* Il commence par refuser, mais s'inclinera devant l'insistance du premier ministre : personne n'est prêt à assumer cette lourde responsabilité, alors que l'agitation dans la province risque de faire éclater la République.

L'amiral Madani a d'abord cru pouvoir *résorber* l'irrédentisme de la population arabophone par la persuasion. Se rendant dans les villes et les villages du Khouzistan, il tint réunion sur réunion, s'adressant tout particulièrement aux chefs de tribu et aux paysans pour plaider en faveur de la « *patience et de la tolérance* » indispensables à la réalisation des projets économiques et sociaux qu'il était en train d'élaborer. Mais peine perdue. « *La population exploitée et opprimée pendant des décennies par les chahs sans qu'elle puisse même se plaindre, nous dit l'amiral Madani, s'imagine aujourd'hui qu'elle peut tout obtenir, tout de suite...* » Il a voulu lui démontrer sa bonne volonté : spécialiste de l'économie iranienne, et tout particulièrement de la planification, il a consacré l'équivalent de quelque 500 millions de francs à un programme d'équipement. « *En trois mois,* nous dit-il fièrement, *j'ai introduit l'électricité dans cinquante villages, et, en l'espace des six prochains mois, deux cent cinquante autres agglomérations seront dotées d'énergie. A Abadan, le volume d'eau potable a été doublé. Et il sera quadruplé avant la fin de cette année, passant de 30 000 à 120 000 mètres cubes. Des routes, une dizaine de ponts, sont en voie de construction. Que l'on me donne quelques mois et il n'y aura plus de chômage au Khouzistan.* »

Aussi impressionnant que pourrait paraître le bilan de ces réalisations, ne le lui reproche-t-on pas, précisément pour chercher à *résoudre* un problème, en dernière analyse, politique par des moyens économiques ? Certains groupes arabes du Khouzistan ne revendiquent-ils pas le droit à l'autodétermination, une entité autonome dotée d'administrateurs qu'ils auraient choisis ? L'amiral Madani se fâche. L'homme politique prend la relève de l'économiste : « *Mais ils ne connaissent pas les dessous des cartes ! Le plus grand problème que j'affronte est l'ignorance et la naïveté des masses arriérées que constitue la population arabe. Celle-ci ne se rend même pas compte qu'elle est manipulée par les cheikhs qui travaillaient pour la SAVAK, par des puissances étrangères qui œuvrent activement contre notre régime révolutionnaire. Je ne devrais pas le dire — car mon gouvernement m'a recommandé de me taire à ce sujet, — mais l'Irak arme la main des terroristes arabes ; le chah a établi dans des pays voisins et même en Europe des centres de subversion, où agents de la SAVAK et de la C.I.A. collaborent pour fomenter des troubles en Iran. Nous savons que l'équivalent de 550 millions de francs ont été affectés à ces tâches par l'ex-souverain. Nous interceptons quotidiennement d'importantes quantités d'armes et de fonds.* » Et l'U.R.S.S. n'est-elle pas également intéressée à fomenter des troubles ? « *Oui,* répond l'amiral Madani, *mais nous n'avons relevé aucun indice indiquant que les Soviétiques sont en train de miner notre régime. Il y a seulement des savakistes qui prétendent être des marxistes pour assurer le succès de leur mission.* »

Cheikh Khaghani déporté à Qom

Un coup de téléphone interrompt notre entretien. Une personnalité de Qom, qu'il ne nomme pas, lui donne des nouvelles de Cheikh Shobeir Khaghani, chef religieux arabe, un vieillard de plus de quatre-vingts ans, frappé de cécité, que certains groupements activistes utilisent comme porte-drapeau. Le militaire en l'amiral Madani l'emporte sur l'homme politique : « *Je l'ai fait déporter à Qom parce qu'il était devenu l'instrument involontaire des terroristes arabes et risquait de devenir demain celui d'agents étrangers* », *nous dit-il, dissipant ainsi le mystère* qui entourait la disparition, la semaine dernière, de Khorramchahr du dignitaire religieux. A la suite de l'explosion d'une grenade dans une mosquée de cette ville, qui a tué dix personnes et a blessé cinquante-huit autres fidèles, la foule — à en *croire le gouverneur général* — était sur le point de lyncher l'ayatollah Khaghani chez qui on avait opportunément découvert une cache d'armes. « *Je lui ai sauvé la vie et je lui ai dit qu'il valait mieux qu'il aille enseigner les Écritures saintes à Qom* », ajoute l'amiral avec un clin d'œil complice. L'iman Khomeiny a revu le chef arabe et l'a logé, ainsi que les membres de sa famille, dans la maison de son fils le cheikh Ahmed Khomeiny en attendant qu'une « *résidence digne de lui* » lui soit aménagée. Les règles de l'hospitalité sont donc sauves...

L'amiral Madani poursuit : « *Je suis un homme d'action et je suis obstiné. Je poursuivrai ma tâche de pacification quoi qu'il arrive. Les Arabes doivent comprendre qu'ils ne sont pas les seuls en Iran à avoir été opprimés et réduits à la misère par le chah ainsi que par ses maîtres, les impérialistes américains. Les Kurdes, les Baloutches, les Azerbaïdjanais, les Persans comme moi, ont été également exploités, humiliés, persécutés. Les Arabes ne seront pas privilégiés par rapport aux autres peuples d'Iran. Ils doivent attendre que la révolution triomphe, que la République soit stabilisée avant d'obtenir satisfaction.* »

La rumeur publique à Téhérant désigne l'amiral Madani, entre autres, comme un possible candidat à la présidence de la République. Qu'en pense-t-il ?

« *Nombre de mes amis m'encouragent à briguer ce poste qui comporte de redoutables responsabilités* », nous répond-il. « *Personnellement, je n'ai aucune ambition autre que celle de réoccuper une chaire à l'université. Mais si l'intérêt suprême de la République devait l'exiger?...* »

ÉRIC ROULEAU.

LE CORRESPONDANT DU « NEW YORK TIMES » EST EXPULSÉ

M. Youssef Ibrahim, directeur du bureau du New York Times *en Iran, a été invité dimanche 22 juillet à* « cesser immédiatement toute activité de journalisme » *et à* « quitter le pays à sa plus prompte convenance ». *Bien que les avions en partance de Téhéran soient complets en cette saison estivale, M. Behzadian, directeur général au ministère de l'orientation nationale, qui a signifié à M. Youssef Ibrahim son expulsion, l'a assuré d'une place sur un appareil de la compagnie nationale Iranair le jour de son choix.*

M. Ibrahim, d'origine égyptienne et citoyen des États-Unis, est le second journaliste américain, après M. David Lamb, du Los Angeles Times, *à être expulsé en l'espace d'un mois. L'un et l'autre ont accompli honnêtement leur mission d'informateurs, même si leurs articles ont été jugés par certains responsables comme étant* « inamicaux ».

Il est dommage que de telles mesures soient prises à un moment où la presse iranienne bénéficie d'une très large liberté d'expression et que nombre de journaux expriment des opinions considérées ici comme « subversives » *ou* « anti-islamiques ».

S'agit-il d'une première tentative d'imposer la censure sur la presse internationale et locale ? Ou tout simplement est-ce le signe d'un durcissement à l'égard de l' « impérialisme américain » *qui va s'accentuant ?*

E. R.

Le débat de l'Internationale socialiste

M. KREISKY RECOMMANDERAIT EN OCTOBRE L'OCTROI D'UN STATUT D'OBSERVATEUR A L'O.L.P.

Bommersvik (A.F.P., Reuter). — Réunis vendredi et samedi à Bommersvik, en Suède, les dirigeants d'une vingtaine de partis sociaux-démocrates n'ont pris aucune décision au sujet de la rencontre de Vienne entre MM. Arafat, Kreisky et Brandt. Les débats ont été menés à huis clos et leur teneur est restée confidentielle. La conférence de Bommersvik était d'ailleurs une « réunion de dirigeants », ce qui dispense ses participants de voter ou d'adopter une position officielle commune. Il ne fait toutefois guère de doute que lors de la prochaine réunion du bureau de l'Internationale socialiste, prévue pour la fin d'octobre à Lisbonne, une attitude commune sera prise au sujet de l'O.L.P. De source israélienne, on croit savoir que M. Kreisky recommandera à cette session l'octroi d'un statut d'observateur à l'organisation palestinienne.

Lors de la réunion de Bommersvik, M. Shimon Pérès, chef de l'opposition travailliste israélienne, a réaffirmé son refus absolu de tout contact avec une « organisation qui n'a pas abjuré ses buts terroristes ». Cette opinion a reçu le soutien de la délégation d'Irlande. Les autres réserves exprimées semblent en revanche avoir essentiellement porté sur la forme des entretiens de Vienne. Sans contester l'utilité de principe de ce contact, les partisans de cette analyse ont regretté la présence à Vienne de M. Brandt, président de l'I.S., qui a conféré à la rencontre un éclat particulier, ainsi que le fait que les Israéliens n'aient pas été mis au courant de manière précise avant l'événement. Ces vues auraient notamment été développées par MM. François Mitterrand (France) et Joop Den Uyl (Pays-Bas).

Israël

Le parti travailliste réclame l'organisation de nouvelles élections

Jérusalem *(A.F.P.)*. — M. Begin a passé une excellente nuit et le « *stade d'évolution de sa maladie a pris fin* », a déclaré, dimanche 22 juillet, le docteur Assa Arel, directeur de l'hôpital Hadassa, à Jérusalem.

Le premier ministre avait été hospitalisé jeudi après s'être plaint d'étourdissements et de troubles de la vue. Vendredi, le docteur Arel avait indiqué qu'une occlusion dans une artériole avait été décelée. Le lendemain il a *précisé que* « *seule une partie très limitée du cerveau* » en était affectée. M. Begin devra observer un repos de dix à quinze jours.

D'autre part, le parti travailliste a réclamé dimanche la dissolution de la Knesset et l'organisation de nouvelles élections. M. Allon, ancien ministre des affaires étrangères et l'un des dirigeants travaillistes, a indiqué que son parti présentera un projet de loi en ce sens. « *Ce gouvernement doit donner sa démission et pas uniquement à cause de l'échec de sa politique économique*, a-t-il déclaré. *C'est un gouvernement qui n'a pas de ligne politique. Dans la mesure où elle existe, elle est mal appliquée et, dans la mesure où certaines de ces décisions sont correctes, il n'a pas la force de l'appliquer* », a dit M. Allon, selon lequel « *le parti travailliste n'aspire pas au pouvoir, mais que la situation actuelle impose le départ du gouvernement* », présidé par M. Menahem Begin.

Manifestations contre la crise du logement

« *Il est malheureusement vrai que le pouvoir actuel tire sa force de sa faiblesse. Si notre projet de loi n'emporte pas l'adhésion de la majorité c'est parce que bon nombre de formations actuelles craignent de disparaître de la scène politique en cas de nouvelles consultations* », a-t-il ajouté.

Des manifestations de jeunes couples contre la crise du logement en Israël ont, d'autre part, créé, dimanche, des embouteillages monstres qui ont paralysé la circulation sur les axes routiers menant vers Tel-Aviv. Les manifestants n'étaient que quelques dizaines, mais, imitant une pratique en usage dans les territoires occupés, ils ont brûlé, sur *les routes*, des pneus qui se consument longtemps en dégageant une fumée âcre rendant la circulation impossible.

Des manifestants, interviewés à la radio, ont déclaré : « *Il est désormais évident que le gouvernement ne veut pas de nous, qu'il préfère des immigrants venus d'U.R.S.S., et auxquels on donne des appartements à leur arrivée, à des Israéliens nés dans le pays. Il ne nous reste plus qu'à émigrer* ».

ouvelle mise en garde
ues libéraux

utonomistes

DIPLOMATIE

M. FRANÇOIS-PONCET A BERLIN-EST

Les relations économiques entre la France et la R.D.A. se développent rapidement

De notre envoyé spécial

Berlin-Est. — Aussitôt après son arrivée sur l'aérodrome de Schoenfeld, M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, devait être reçu ce lundi 23 juillet à déjeuner par son collègue de la R.D.A., M. Fischer, avoir avec lui dans l'après-midi un tête-à-tête suivi d'une conférence plénière et le recevoir à son tour à dîner. Mardi, avant un déjeuner sur un bateau sur un lac proche de Berlin, M. François-Poncet sera reçu par M. Stoph, chef du gouvernement de la R.D.A., et M. Honecker, chef du P.C. est-allemand.

Selon l'usage, deux parties sont prévues à l'ordre du jour : les relations bilatérales et la situation internationale.

Les relations économiques franco-est-allemandes, encore minimes (0,24 % du commerce extérieur français), se développent rapidement depuis quelques mois puisque les contrats d'équipement signés en 1978 et 1979 (mais exécutoires en plusieurs années) représentent près de six fois les exportations françaises de l'an derniers. Déficitaire pour la France au cours des deux dernières années, la balance commerciale est excédentaire depuis le début de 1979. Les Allemands souhaitent développer la coopération économique et proposeraient à la France d'organiser des opérations conjointes dans des pays tiers.

Compte tenu de l'amélioration des relations politiques, que manifeste la visite de M. François-Poncet, le gouvernement français ne désespère pas de faire progresser le règlement d'un contentieux datant de la guerre mondiale et résultant de la spoliation de biens français en Allemagne de l'Est. Un accord culturel est envisagé, mais Paris tient à ce qu'il ne soit pas symbolique et comporte des dispositions pratiques (échange de livres, de journaux, de jeunes, d'enseignants, ouverture de salles de lecture, *etc.*).

La R.D.A. souhaite depuis longtemps la conclusion d'un accord consulaire avec la France, mais cela soulève de grandes difficultés juridiques, le gouvernement français ne voulant pas être obligé de reconnaître une *« nationalité »* est-allemande ni empêcher les Allemands se trouvant en France ou ailleurs de choisir librement le gouvernement allemand dont ils entendent relever. Cette difficulté n'a pas empêché la Grande-Bretagne de conclure avec la R.D.A. un accord consulaire et les Etats-Unis d'en négocier un, qui n'est cependant pas signé. Il n'est pas impossible de trouver des compromis juridiques permettant à la R.D.A. comme elle le souhaite, de protéger ses ressortissants à l'étranger.

Au sujet de la situation internationale, c'est surtout de l'Europe qu'il sera question, notamment de la préparation de la nouvelle conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) l'an prochain à Madrid, du désarmement (et notamment de la proposition française pour une conférence sur le désarmement en Europe) mais aussi du Proche-Orient, de l'Asie du Sud-Est et de l'Afrique, où les Allemands de l'Est sont très actifs et ne cachent pas qu'ils ont des intérêts. — M. D.

● *La presse polonaise n'a pas fait état* de la seule décision concrète prise au cours des entretiens qu'a eus, la semaine dernière, à Varsovie, M. François-Poncet : l'institution d'une *« concertation permanente »* entre la France et la Pologne sur la préparation de la conférence de Madrid. Les journaux ont pourtant largement rendu compte de la visite du ministre français, et leur mutisme sur ce point est d'autant plus inattendu que, à la veille de l'arrivée de M. François-Poncet, l'éventualité d'une intitative conjointe des deux gouvernements sur les suites d'Helsinki était ouvertement évoquée à Varsovie dans les milieux compétents. — *(A.F.P.)*

● ERRATUM. — Dans l'article de Maurice Delarue sur la visite de M. François-Poncet à Berlin (*le Monde* des 22-23 juillet) il fallait lire que le ministre des affaires étrangères ne reconnaît pas au gouvernement de la R.D.A. *« une autorité politique sur la partie orientale de l'ancienne capitale allemande »* et non *« occidentale »*. Il va de soi qu'aucun des gouvernements occidentaux ne reconnaît l'autorité de la R.D.A. sur Berlin-Ouest, mais ils ne la reconnaissent pas non plus sur Berlin-Est comme l'expliquait le paragraphe suivant.

M. MICHEL DEBRÉ : la coalition des droites à Strasbourg.

Dans *la Lettre de la nation*, organe du R.P.R., du lundi 23 juillet, M. Michel Debré tire les premières leçons de la session de l'Assemblée européenne de Strasbourg en écrivant : *« Une « coalition des droites » s'est constituée, composée des démocrates-chrétiens, des conservateurs britanniques et de libéraux, trois groupes qui se sont soudés en vue d'établir une sorte de « commandement » sur l'Assemblée, et cette coalition des droites, fort peu attaquée par la « coalition socialiste et communiste », a dirigé ses feux contre le groupe auquel appartiennent les gaullistes, également contre les non-inscrits. Il est vrai, enfin, que les représentants français élus sur la liste gouvernementale, divisés, comme prévu, entre deux groupes, le libéral et le démocrate-chrétien, se trouvent, ici et là, sous la coupe autoritaire de deux présidents germaniques qui, une fois assurée l'élection de Mme Simone Veil, entendent bien imposer leurs vues...*

» Mais l'essentiel est ailleurs, ou plutôt, dissimulé pendant les trois premiers jours par les « jeux, délices et poisons », il est apparu en pleine clarté tout le long du quatrième jour : la première offensive contre les intérêts français ; je veux parler de l'offensive contre la politique agricole commune.

» (...) Une tâche attend cette Assemblée : prendre la vision des grandes affaires du moment dans leur dimension véritable, s'efforcer de travailler sérieusement, dans notre monde en guerre, à une féconde coopération entre les nations et vivifier par de saines paroles l'action intergouvernementale.

» Ce n'est pas le chemin choisi : certains, qui parlent haut et fort, voudraient que cette Assemblée remette en cause la politique agricole commune. En outre, des tendances se dessinent pour déborder, à des fins politiques, du cadre du traité. »

● *M. Jacques Chirac* a lancé un appel à l'ensemble des parlementaires européens, dimanche 22 juillet, à Pervenchères, dans l'Orne, contre l'élection d'un Britannique à la tête de la commission agricole européenne. *« Que l'on ne se dise pas européen quand on s'associe au massacre systématique des principes mêmes de notre politique agricole commune »*, a déclaré le président du R.P.R. — *(A.F.P.)*

● *Le ministre luxembourgeois des affaires étrangères*, M. Thorn, a critiqué, dimanche 22 juillet, le président du groupe libéral à l'Assemblée européenne, le député ouest-allemand Martin Bangemann. Dans une interview, diffusée par la télévision ouest-allemande, il juge *« un peu amer »* d'avoir été éliminé *« à la dernière minute »* de la course à la présidence de l'Assemblée par un discours de M. Bangemann favorable à Mme Veil. Finalement, le groupe libéral s'était prononcé en faveur de cette dernière par 20 voix, contre 16 à M. Thorn, ce qui avait assuré l'élection de Mme Veil. M. Thorn a donné sa démission de son mandat européen, après cet échec.

LA CRISE DE L'ÉNERGIE A L'EST

YOUGOSLAVIE : l'exploitation des ressources nationales est accélérée

La crise de l'énergie a été au centre de l'entretien que le maréchal Tito a eu la semaine dernière, à Brioni, avec M. Robert McNamara, président de la Banque mondiale pour la reconstruction et le développement (BIRD). Le chef de l'Etat yougoslave aurait notamment souligné la nécessité de fournir une « aide urgente » aux pays en développement qui ne disposent pas de ressources énergétiques.

Cependant, la Yougoslavie vient d'exprimer le désir d'acheter 1,5 million de tonnes de pétrole à l'Iran, mais elle souhaiterait obtenir « un meilleur prix » ou rembourser en espèces une partie du brut. Les difficultés énergétiques de la Youvoslavie pourraient d'ailleurs s'accroître s'il se confirme — comme l'a dit le ministre de l'énergie britannique M. Gray, lors d'une visite à Moscou, au « Financial Times » — que l'Union soviétique « gèlera » ses exportations pétrolières vers les autres pays de l'Est à leur niveau actuel.

De notre correspondant

Belgrade. — La Yougoslavie, préoccupée par la crise d'une énergie qui lui fait de plus en plus défaut, vient de prendre de nombreuses mesures d'économie. L'une d'elles interdit la circulation des voitures un jour par semaine et aussi au cours d'un week-end par mois. La vitesse est limitée à 100 kilomètres sur les routes principales et à 80 kilomètres sur les autres. Les compagnies de transport routier de voyageurs ne sont plus autorisées à ouvrir de nouvelles lignes internationales, et les propriétaires de camions privés ne peuvent s'éloigner à plus de 200 kilomètres du lieu d'immatriculation de leurs véhicules.

Cependant, le prix du super a augmenté depuis le début de l'année à trois reprises pour se situer actuellement à 13,50 dinars le litre (soit 3,10 francs). L'essence, qui n'est pas rationnée, est jusqu'ici obtenue sans difficulté, tandis que les étrangers, nombreux en cette saison, ont droit à un rabais de 20 %. En revanche, l'aviation civile manque souvent de carburant, et ses vols sont perturbés, parfois décommandés.

Pour les 10 millions de tonnes de pétrole et dérivés importés en 1978, dont 85 % en provenance de l'Irak et de l'U.R.S.S., la Yougoslavie a déboursé 1 200 millions de dollars. Cette année, elle en importera 12 millions de tonnes, dont 5,7 millions d'Irak, 4,5 millions d'U.R.S.S., 1 million de Libye, 0,3 million du Mexique. La facture dépassera 2 milliards de dollars, et le déficit de la balance commerciale, qui s'était élevé l'an dernier à 4 milliards de dollars, sera en 1979 *« sensiblement plus élevé »*.

Pour éviter que la situation ne devienne « insupportable », le pays s'oriente rapidement vers les ressources nationales d'énergie, en premier lieu le charbon. Les réserves en sont évaluées à 20 milliards de tonnes, et l'exploitation de plusieurs gisements se faisant à ciel ouvert est relativement bon marché. C'est le cas dans la région de Kotovo, où deux centrales thermiques, chacune de 350 MW, sont en construction. D'autres centrales thermiques sont en chantier en Bosnie, en Macédoine et en Serbie. Ont démarré aussi les travaux pour la première centrale nucléaire, d'une puissance de 640 MW, à Krsko, à la limite de la Croatie et de la Slovénie.

Le gouvernement a fait adopter d'urgence par le Parlement une loi interdisant la construction d'ouvrages énergétiques utilisant le carburant liquide. La décision ne fut pas chose facile, la région autonome de Voïvodine, qui possède du pétrole, ayant opposé son veto. Il a fallu plusieurs semaines de tractations pour que ce conflit, le premier du genre entre la Fédération et l'une de ses parties constitutives, soit réglé.

Par ailleurs, les activités de recherche du pétrole en Slavonie, dans le Banat et sur le littoral adriatique, ont été accélérées. En Dalmatie, elles sont menées par une compagnie italo-yougoslave, et au Monténégro par une société américaine. Les résultats obtenus semblent encourageants, et la production nationle de pétrole, actuellement de l'ordre 4,1 millions de tonnes, a des chances d'augmenter prochainement.

Plusieurs centrales hydrauliques sont également en construction. La plus importante est celle que la Yougoslavie et la Roumanie érigent dans les Portes de Fer, sur le Danube, à 80 kilomètres en aval de celle mise en marche il y a une dizaine d'années. Selon les experts, le potentiel global d'énergie hydraulique est de 50 milliards de kWh, mais 27 milliards sont déjà fournis par les centrales construites depuis la guerre.

Enfin, aux termes d'un accord récent, la Hongrie doit livrer 1,5 milliard de mètres cubes de gaz par an, quantité qui lui sera fournie en compensation par l'U.R.S.S. en attendant que soit terminé le gazoduc qui, par le territoire hongrois, amènera directement le gaz soviétique à la frontière yougoslave. Du gaz soviétique est déjà arrivé par le territoire autrichien, alors que la Yougoslavie produit elle-même 2 milliards de mètres cubes de gaz par an. Conscient de la gravité de la crise énergétique et des menaces qu'elle comporte pour l'avenir, le gouvernement de Belgrade a fait exécuter une étude sur la consommation de l'énergie électrique, du gaz, du pétrole et de ses dérivés d'ici à l'an 2000.

PAUL YANKOVITCH.

HONGRIE : le gouvernement adopte les hausses de prix les plus importantes depuis trente ans

Budapest *(A.F.P., Reuter)*. — Après le relèvement de 50 % du prix des combustibles annoncé, le 20 juillet, en Tchécoslovaquie (*le Monde* des 22-23 juillet), le gouvernement hongrois vient, à son tour, de décider d'un important train de hausses applicables, à compter de ce lundi 23 juillet. Les tarifs de l'électricité augmentent de 51 %, ceux du mazout de 30 % et ceux du charbon de 25 %. Les produits alimentaires sont également touchés, en particulier le pain (+ 50 %) et la viande (+ 30 %), ainsi que les automobiles (+ 20 %) et le matériel de construction (+ 12 %).

Ces hausses, les plus fortes enregistrées en Hongrie depuis trente ans, ont été justifiées par le *« décalage existant entre la production et les besoins de la consommation »* et par l'*« augmentation des prix sur le marché mondial, notamment des matières premières et énergétiques »*. Elles visent, selon l'agence officielle M.T.I., à améliorer la balance des paiements et à maintenir l'équilibre budgétaire. L'agence indique, en outre, qu'à la suite de ces mesures l'indice des prix hongrois augmente de 9 %.

Le gouvernement a décidé, parallèlement, de relever de 180 forints par mois les rentes et les salaires des ouvriers et des employés. Les travailleurs agricoles recevront une allocation mensuelle supplémentaire de 140 forints et les allocations familiales sont augmentées de 130 forints par enfant (1 forint = 0,21 F).

[Ces hausses étaient attendues. Elles avaient été préparées par une intense campagne d'explications menée par les autorités et la presse hongroises et font suite aux augmentations du prix de l'essence déjà décidées en janvier (+ 8 %) et en juin (+ 20 %). En mai, le prix du carburant avait été doublé en Bulgarie et, le même mois, la Roumanie avait augmenté de près de 33 % plusieurs produits alimentaires de base avant de majorer, en juin, de près de 40 % les tarifs de l'essence.]

RÉUNIE A LONDRES

L'Union démocratique européenne dénonce la stratégie de l'eurocommunisme

De notre correspondant

Londres. — La dénonciation de l'eurocommunisme comme *« tactique de prise du pouvoir »* a été le thème principal de la conférence de l'Union démocratique européenne, qui a regroupé à Londres les 20 et 21 juillet une cinquantaine de représentants de vingt partis de droite et du centre de quatorze pays européens : Autriche, Chypre, Danemark, Espagne, Italie, Finlande, France, Malte, Norvège, Portugal, R.F.A., Suède, Suisse et Turquie.

Au nombre des participants figuraient MM. Strauss, candidat de la C.D.U. au poste de chancelier ouest-allemand, et Couve de Murville, ancien premier ministre français et chef de la délégation du R.P.R., en remplacement de M. Chirac, retenu, selon son entourage, par les travaux de l'Assemblée de Strasbourg. M. Poniatowski était présent en qualité d'observateur. La délégation du parti conservateur britannique était présidée par Mme Thatcher.

La conférence a examiné le 20 juillet, à huis clos, un rapport sur l'eurocommunisme préparé par M. Douglas Hurd, ministre adjoint au Foreign Office, selon lequel cette notion cache une stratégie communiste de conquête du pouvoir à l'aide des socialistes.

« Les communistes européens et ceux qui, dans le parti socialiste, pensent comme eux, partagent une faiblesse, poursuit le rapport de M. Hurd, *c'est leur appui sur la lutte des classes comme moyen de gagner le pouvoir politique et de créer la prospérité. » « Basée sur l'envie, la lutte des classes est maintenant morte dans nos pays et dans l'Europe moderne, c'est nous et les idées que nous représentons qui constituons la nouvelle force populaire »*, conclut le rapport.

Recevant les délégués, vendredi, pour un dîner, Mme Thatcher a tenu un langage énergique : *« La menace de la guerre,* a-t-elle déclaré, *pourrait encore constituer un instrument efficace de la politique d'un Etat. »* L'Union soviétique, selon elle, *« semble l'avoir réalisé en renforçant ses forces en Europe, en créant une flotte puissante et en levant une armée de mercenaires cubains et de soi-disant conseillers d'Allemagne de l'Est »*.

Les délégués ont examiné, samedi, un rapport favorable au développement de l'énergie nucléaire, en l'assortissant de mesures de sécurité et d'une campagne d'éducation du public. Ils ont étudié un rapport sur l'emploi, hostile à une réduction subite de la durée du travail car elle risquerait d'accroître le chômage au lieu de le réduire.

L'Union démocratique européenne avait été créée le 24 avril 1978 à Salzbourg. L'U.D.E. selon la déclaration commune publiée à cette occasion, est vouée *« aux luttes contre toute forme de totalitarisme. »*

M. Aloïs Mock, chef du parti populiste autrichien a été élu président en remplacement de M. Josef Taus.

(Intérim.)

AFRIQUE

Zimbabwe-Rhodésie

La Tanzanie s'oppose à une reconnaissance de Salisbury par le Commonwealth

Le président Nyerere de Tanzanie a déclaré samedi 21 juillet que son pays quitterait le Commonwealth, dont la conférence est prévue début août à Lusaka, au cas où le Zimbabwe-Rhodésie en deviendrait membre, mais pas dans l'hypothèse d'une reconnaissance de Salisbury par Londres. *« Muzorewa n'est qu'un visage noir couvrant le pouvoir de la minorité blanche »*, a dit d'autre le porte-parole des cinq Etats africains de la « ligne de front » (outre la Tanzanie, l'Angola, le Botswana, le Mozambique et la Zambie), dont la fermeté sur le conflit rhodésien a été approuvée par le sommet de Monrovia. Aux yeux de l'O.U.A., le Front patriotique demeure le *« seul représentant »* du Zimbabwe, et le régime de Salisbury est *« illégal »*.

Avant l'ouverture, mercredi, d'un débat aux Communes sur l'affaire rhodésienne, l'évêque Muzorewa vient de prendre une nouvelle mesure pour décourager les départs d'Européens, qui se poursuivent au rythme de plus de mille par mois depuis le début de l'année. Une taxe de retour d'un montant de plus de 130 000 francs sera imposée à ceux d'entre eux qui souhaitent regagner le pays. Le premier ministre de Salisbury a lancé samedi un programme d'amnistie en faveur des guérilleros africains dont le coût s'élèvera à 12 millions de francs. Ni l'évêque Muzorewa ni le commandement militaire de Salisbury n'ont donné de nouvelles indications sur le massacre par l'armée rhodésienne de cent quatre-vingt-trois auxiliaires africains (*le Monde* daté 22-23 juillet), mais la plupart des victimes appartiendraient aux milices du pasteur Sithole. D'autre part, une cinquantaine de personnes sont portées disparues à la mission catholique de Marymount (frontière du Mozambique), dont l'école est fermée depuis trois mois en raison de la guerre.

Entre-temps, après avoir reçu un accueil populaire très chaleureux en Tanzanie, Elizabeth II est arrivée dimanche au Malawi, deuxième étape d'une tournée africaine qu'elle poursuivra au Botswana et en Zambie.

Maroc

Après le vote de l'O.U.A. sur le Sahara occidental

La presse de Rabat plaide pour un renforcement du front intérieur

De notre correspondant

Rabat. — Démarquant le général de Gaulle, *Al Maghrib*, avec le titre de son éditorial *« L'O.U.A., ce machin »*, a exprimé le sentiment unanime des Marocains à l'égard de l'organisation panafricaine au lendemain de l'adoption, dans des conditions formellement contestées ici, de la résolution préconisant un référendum au Sahara occidental.

Il est absolument exclu que Rabat consente à accepter ce processus. A la suite du « dépeçage » territorial dont le royaume avait été victime de la part de la France et de l'Espagne, souligne-t-on ici, une des dernières phases de cette « libération » a été la récupération en 1975 du Sahara occidental. Le référendum est donc devenu, selon l'expression même du souverain, *« une formalité superflue »*.

Il reste que chacun cherche à mesurer les conséquences de la recommandation de Moronvia. Ce n'est après tout qu'une recommandation d'une organisation internationale entend-on dire, et elle ne serait pas la première à demeurer lettre morte. Mais un renforcement du front intérieur apparaît nécessaire. *Al Bayane*, organe du Parti du progrès et du socialisme (P.P.S.-communiste), invite l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.) à une *« union organisée et structurée »* pour une mobilisation populaire. De son côté, *Libération*, hebdomadaire de l'U.S.F.P., plaide pour une *« grande mobilisation populaire et militaire »* et demande que les populations des *« zones limitrophes des foyers de tension »* soient armées pour contribuer à enrayer l'agression et à défendre le *« sol national »*. — L. G.

EUROPE

Portugal

Les sociaux-démocrates s'opposent ouvertement au président Eanes

De notre correspondant

Lisbonne. — A l'issue de la réunion de son conseil national, qui a eu lieu à Lisbonne samedi 21 et dimanche 22 juillet, le parti social-démocrate a décidé de prendre position « à court terme » en ce qui concerne l'élection présidentielle de 1981.

En principe, le P.S.D. s'opposera au renouvellement du mandat du général Eanes. *« L'actuel président de la République n'offre de garanties à personne et personne ne connaît au juste les objectifs politiques qu'il poursuit »*, a précisé le porte-parole du parti.

Deux raisons sont à l'origine du durcissement de l'attitude des sociaux-démocrates à l'égard du chef de l'Etat. D'abord, la décision de celui-ci de faire approuver par le Parlement le programme du gouvernement chargé de préparer les législatives, qui auront lieu très probablement en octobre. Selon le P.S.D., à partir du moment où un gouvernement présente son programme devant les députés, il ne peut plus être considéré comme étant uniquement de gestion.

La deuxième raison invoquée tient à la désignation du nouveau premier ministre. Pour le P.S.D., le choix de Mme Pintassilgo est associé à un projet *« présidentialiste et militaire »* qui serait développé en connivence avec les socialistes et les communistes.

J. R.

Le Monde

politique

AU TERME DE SON VOYAGE DANS LE PACIFIQUE

M. Giscard d'Estaing souhaite qu'un « effort particulier » soit fait en faveur des jeunes Polynésiens

De notre correspondant

Au terme de son voyage de cinq jours dans les territoires du Pacifique, M. Valéry Giscard d'Estaing a regagné Paris dans la nuit du dimanche 22 au lundi 23 juillet. Après deux escales techniques au Mexique et aux îles Bahamas, le DC-8 présidentiel a atterri à l'aéroport d'Orly, lundi, à 0 h. 20. Le chef de l'Etat et son épouse ont été accueillis par M. Raymond Barre, premier ministre, ainsi que par MM. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, et Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale. M. Giscard d'Estaing s'est entretenu quelques instants avec eux.

Papeete. — Le président de la République a conclu son voyage en Polynésie en se rendant, samedi, dans l'île de Mururoa où il a visité le centre d'expérimentation nucléaire. Avant de monter à bord de la Caravelle militaire, qui devait le transporter vers ces sites, M. Giscard d'Estaing avait souligné que sa confiance en l'avenir de la Polynésie « *s'accompagne d'une vision très claire des efforts qui doivent être accomplis* » : application scrupuleuse, de la part de tous les responsables, du statut d'autonomie du territoire, poursuite du développement économique et amélioration de la situation de l'emploi, accentuation de l'effort de solidarité nationale.

En conclusion, le chef de l'Etat avait notamment déclaré :

« *Un effort particulier doit être fait en faveur des jeunes qui constituent l'avenir de ce territoire, notamment en faveur de leur éducation et de leur emploi. J'ai été très impressionné par la qualité de l'effort d'éducation accompli par les enseignants dans les différentes communes. S'il fallait que je résume les vœux que je forme pour les habitants de la Polynésie, c'est qu'ils soient à la fois Français et Polynésiens, c'est-à-dire les Polynésiens de la France et les Français du Pacifique. S'ils sont les deux, c'est la meilleure façon pour eux d'assurer leur progrès, leur bonheur et leur sécurité.* »

M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, avait indiqué, pour sa part, que M. Giscard d'Estaing regagnait Paris « *avec un sentiment de confiance renforcée sur l'effort que la France fait dans ses territoires du Pacifique et sur les possibilités économiques d'avenir.* » Il avait également rapporté que pour le chef de l'Etat « *la situation internationale fait que les petits pays ne peuvent se défendre contre des dangers extérieurs* » et que, dans ce contexte, les territoires du Pacifique « *ont donc besoin de la France.* »

Protestation du parti socialiste polynésien

A Papeete, les dirigeants du parti socialiste polynésien — le I A Mana Te Nunaa, — qui militent contre les essais nucléaires et pour l'indépendance de l'archipel, ont affirmé, vendredi soir, que « *tout a été organisé pour que Giscard ne voie pas qu'il y a des opposants à sa politique* ». Ils ont protesté contre l'arrestation, intervenue jeudi 19 juillet, de vingt-cinq de leurs militants qui avaient tenté de déployer, pendant la visite de la ville par le chef de l'Etat, plusieurs banderoles indiquant notamment : « *Cent cinquante ans de colonialisme, ça suffit !* », « *Non au libéralisme avancé !* », « *Les essais sous l'Elysée !* ».

Les leaders du parti ont estimé que ces militants avaient été détenus arbitrairement, pendant plusieurs heures, par la police, et ils ont exprimé leur intention de porter plainte. M. Jacques Drollet, secrétaire général de la formation, a déclaré : « *M. Giscard d'Estaing est venu à Tahiti poser les bases de sa campagne électorale pour 1981, où, dans la perspective d'un faible écart de voix avec la gauche, la Polynésie pourrait jouer un rôle important.* »

P. G.

● *L'université d'été des jeunes du Centre des démocrates sociaux* (C.D.S) s'est ouverte samedi 21 juillet à Bastia. Environ deux cents militants, cadres et animateurs participent aux travaux qui se poursuivront jusqu'au 29 juillet. Cette session a pour objectif de parfaire les connaissances des militants en matière technique et doctrinale. MM. René Monory, ministre de l'économie, Jacques Barrot, ministre de la santé, Jean Lecanuet, président de l'U.D.F. et du C.D.S., et Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., ont annoncé leur venue, chacun pour une journée.

LE P.S. DÉNONCE LES « AGRESSIONS RACISTES » CONTRE LES FRANÇAIS MUSULMANS

M. Jacques Ribs, rapporteur spécial du P.S. chargé des rapatriés, a déclaré, lundi 23 juillet, à propos de la « bavure » de Caluire (*le Monde* daté 22-23 juillet) : « *Le parti socialiste s'élève avec force contre les agressions racistes dont, de plus en plus souvent, sont victimes des Français de confession islamique. Elles s'inscrivent d'ailleurs dans cette montée générale du racisme que connaît actuellement notre pays et que le parti socialiste, à chaque occasion, a vigoureusement dénoncée.*

» *La discrimination à l'égard des Français de confession islamique se caractérise également dans le retard inadmissible apporté à leur intégration morale et matérielle à la communauté qui l'aggrave et que le parti socialiste entend une fois de plus condamner avec vigueur, en rappelant que, depuis fort longtemps et à plusieurs reprises, il avait déclaré faire siennes les légitimes revendications des Français de confession islamique.* »

TRACASSERIES TOULOUSAINES

(De notre correspond. régional.)

Toulouse. — *Parmi les documents que demande aux rapatriés l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANIFOM) figurent notamment une photocopie de la première page du livret de famille et des photocopies de la carte nationale d'identité des époux, quand il s'agit de liquider les dossiers d'un couple.*

Or, à Toulouse, les employés d'une annexe de la mairie, sise rue des Lois, refusent de faire des photocopies de livret de famille et tirent un trait sur la mention « nationalité française » *figurant en tête de la carte d'identité nationale si ce document, produit pour confirmer la nationalité française, est périmé de quelques jours, de quelques semaines ou de quelques mois.*

Selon ce service municipal, le passeport national, le livret militaire, la carte d'identité des officiers de réserve, le brevet de la médaille militaire (qui n'est attribuée qu'à des citoyens français), la carte d'électeur ne constituent pas des documents valables en ce qui concerne la nationalité.

En conséquence, de nombreux rapatriés résidant à Toulouse ont manifesté leur intention de renvoyer leur carte d'électeur et leur livret militaire « désormais inutiles » à M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat chargé des rapatriés. — L. P.

Le contentieux des élections cantonales en Guyane

Le tribunal administratif de Cayenne annule l'élection d'Oyapock-Saint-Georges

De notre correspondant

Cayenne. — Le tribunal administratif de Cayenne a annulé l'élection cantonale du canton d'Oyapock-Saint-Georges, à l'issue de laquelle M. Guy Massel (div. maj.), président de la caisse d'allocations familiales de Guyane, avait été élu, au premier tour, en mars dernier, par 332 voix contre 198 à M. Louis Bierge (U.D.F.), adjoint au maire de Saint-Georges-de-l'Oyapock. M. Yves Claire (div. maj.), conseiller sortant, ne s'était pas représenté.

Le tribunal a estimé que les activités professionnelles de M. Massel avaient été de nature à fausser les résultats du scrutin dans les bureaux de vote de Camopi et de Trois-Sauts.

Ce jugement pourrait faire éclater au grand jour ce que l'on appelle déjà en Guyane l' « affaire Massel ».

Président de la caisse départementale d'allocations familiales depuis 1971, M. Massel avait créé, en 1973, l'Association éducative des populations tribales de Camopi à Trois-Sauts, dont il avait assumé la présidence. Par leur adhésion, les membres de celle-ci s'étaient engagés à abandonner le montant de leurs allocations familiales à l'association qui gérait ces fonds de façon communautaire. Avec l'argent ainsi recueilli, l'association achetait des marchandises qui étaient ensuite distribuées à tous les Indiens, chargés de familles ou non. De 1973 à 1977, l'association aurait ainsi bénéficié de 477 000 F.

M. Bierge, qui avait saisi le tribunal, affirme que M. Massel avait créé cette association à la seule fin d'assouvir ses ambitions électorales. Il souligne que chez les Indiens ces distributions de fournitures diverses étaient perçues comme des cadeaux de la part de M. Massel, ce qui n'avait pu qu'influencer leur vote.

Le tribunal administratif s'est rangé à l'avis de M. Bierge. Sa décision à l'encontre de M. Massel, qui est l'un des hommes d'affaires les plus importants du département, rouvre le dossier relatif aux méthodes employées par certains hommes politiques locaux à l'occasion des consultations électorales.

Après le scrutin européen

LES ABSTENTIONS EN GUYANE

A propos des résultats du scrutin du 10 juin en Guyane (le Monde *du 12 juin), M. Elie Brême, demeurant à Cayenne, nous écrit notamment :*

« *Le* « taux d'abstentions impressionnant » *que vous signalez a bien une signification et une explications politiques (...). Les deux principaux partis de gauche guyanais, c'est-à-dire l'Unité guyanaise et le parti socialiste guyanais, avaient appelé les électeurs à s'abstenir. Le taux d'abstention (81,06 %) montre bien (...) à quel point l'immense majorité des Guyanais a suivi cette consigne. Ce taux est à peu près égal au double du taux habituel. C'est dire qu'il s'est bien passé quelque chose.* »

CORRESPONDANCE

M. Jean-Marie Benoist et Karl Popper

La lettre que M. Jean-Marie Benoist nous avait fait obligation de publier (le Monde *du 18 juillet) comportait des appréciations sur le philosophe d'origine autrichienne Karl Popper, qui ont beaucoup surpris M. Jean Leca, directeur d'études à la Fondation nationale des sciences politiques. Celui-ci nous écrit notamment :*

Si J.-M. Benoist veut dire que la nouvelle droite utilise Popper en même temps que Lyssenko, je ne peux qu'enregistrer sa constatation ; non sans quelque surprise, mais n'étant pas familier de l'œuvre d'Alain de Benoist et n'ayant rien lu de Louis Pauwels depuis son divertissant *Matin des magiciens*, il y a presque vingt ans, je crois J.-M. Benoist sur parole. Mais, si ce dernier prétend que Karl Popper est en soi et indépendamment de l'utilisation qu'on peut en faire un auteur de « poncifs pseudo-scientistes » pouvant servir de fondement à une pensée raciste, j'avoue mon émerveillement indigné.

La confiance de Popper dans la démarche scientifique paraît en effet à la lecture naïve d'un non-spécialiste à peu près le contraire du scientisme. Plutôt que de longs commentaires (et la bibliographie popperienne compte des centaines de titres), une citation est plus pertinente : « *Le vieil idéal scientifique de l'épistémê, l'idéal d'une connaissance absolument certaine et démontrable s'est révélé être une idole. L'exigence d'objectivité scientifique rend inévitable que tout énoncé scientifique reste nécessairement et à jamais donné à titre d'essai. En effet, un énoncé peut être corroboré, mais toute corroboration est relative à d'autres énoncés qui sont, eux aussi, proposés à titre d'essai. Ce n'est que dans nos expériences subjectives de conviction, dans notre confiance personnelle, que nous pouvons être « absolument certains »... La conception erronée de certains se révèle dans la soif d'exactitude. Car ce qui fait l'homme de science, ce n'est pas la possession de connaissances, d'irréfutables vérités, mais la quête obstinée et audacieusement critique de la vérité* (*la Logique de la découverte scientifique*, pp. 286-287). »

Cette citation montre ce qui sépare Popper du positivisme logique auquel J.-M. Benoist le rattache témérairement. Alors que le positivisme logique poursuit l'utopie de la connaissance vraie (et que certains gouvernants, qu'ils soient ou non scientistes ou positivistes, se chargent de l'imposer par la force), Popper et le rationalisme critique poursuivent le but raisonnable d'une connaissance fondée sur des énoncés falsifiables, c'est-à-dire ouverts à réfutation.

Quant à Popper philosophe politique, avocat de la société « ouverte » et antitotalitaire, critique infatigable du nazisme, je le vois mal embarqué dans une aventure antirationaliste et élitiste qui sacraliserait les différences et les spécificités. Le mieux est, ici encore, de lui laisser la parole : « *Il n'est pas possible (au rationaliste) de justifier sa propre décision en faveur du rationalisme à l'aide d'arguments ou de l'expérience. Bien que ce problème puisse faire l'objet d'un débat rationnel, sa solution requiert une décision en faveur de la foi en la raison et de la valeur des vies humaines... L'égalité devant la loi n'est pas un fait, mais une exigence politique fondée sur une décision morale* ». (« On reason and open society » Encounter. Vol. 38, n° 5, pp. 16-18).

(...) L'ironie de l'affaire est que les thèmes généraux présentés par J.-M. Benoist à la fin de sa lettre (sur les idéaux kantiens et les valeurs judéo-chrétiennes) sont tout à fait ceux de Popper, et que cet « idéalisme » lui a valu des critiques qui ne manquent pas de force. Mais ce sont là des débats qui n'ont rien à voir avec la négligente référence de J.-M. Benoist. (...)

Que vont penser « Oxford et la côte est des Etats-Unis » (sans parler des universités allemandes) de l'interprétation de Popper proposée par un maître-assistant au Collège de France, auteur de travaux philosophiques sérieux ? Probablement que les Français sont les gens les plus fantaisistes du monde. En l'espèce, ce ne sera pas un compliment.

« Antillais, patience on s'occupe de vous !... »

A la suite de la publication du plan gouvernemental pour le développement économique des Antilles et de la Guyane (le Monde *du 11 juillet), M. Gérard Hautot, demeurant à Boissy-Saint-Léger (Val-de-Marne), nous écrit notamment :*

Ne cherche-t-on pas à noyer d'espoir l'esprit antillais pour éviter une insurrection de ces « Français électoraux » en un deuxième problème corse ? (...) Au mois d'août 1974, M. Olivier Stirn, alors en visite aux Antilles, disait à peu près ceci : l'essor des Antilles est un des objectifs du gouvernement. Il est vrai que, cinq ans plus tard, deux cent quarante-quatre objectifs d'action sont proposés ! Il y a du progrès. Antillais, patience, on s'occupe de vous ! (...) En attendant que ces objectifs se concrétisent, si toutefois il en est ainsi un jour, puisque le gouvernement libéralise tout et crée la libre concurrence, ne faudrait-il pas commencer par Air France, qui, par son monopole de la ligne (...) empêche toute autre compagnie d'exploiter cette ligne à des prix compétitifs ? Ne pensez-vous pas qu'un prix spécial réservé aux Antillais éloignés de leur famille serait le bienvenu ? (...) Les avions sont pleins. Il est vrai, dès le début du mois de février, et on ne trouve pas une place pour les mois de juillet et août. Air France peut être fière, mais plus de 50 % des voyageurs sont des métropolitains. Alors ne croyez-vous pas que l'Etat, soucieux du développement du tourisme aux Antilles, ne pourrait pas se souvenir des Antillais en dehors des périodes électorales en leur accordant le bénéfice des 30 % « billets vacances » ? Eux aussi sont touristes ! Qu'attend le gouvernement français pour instaurer, comme le gouvernement américain, une saine et réelle concurrence ?

LE 35e ANNIVERSAIRE DES COMBATS DU VERCORS

M. Chaban-Delmas : « Nous sommes entrés pour longtemps dans une époque où notre indépendance est à nouveau menacée »

A l'occasion des cérémonies commémoratives du trente-cinquième anniversaire des combats du Vercors, M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, a prononcé une allocution, dimanche 22 juillet, à Vassieux-en-Vercors (Drôme). Après avoir évoqué le combat des « *trois à quatre mille volontaires qu'une même foi avait lancés dans une entreprise dont l'issue ne pouvait être que le triomphe ou la mort* », M. Chaban-Delmas a notamment déclaré : « *Nous sommes entrés pour longtemps dans une époque où notre indépendance est à nouveau menacée, de façon sans doute plus insidieuse et moins brutale que sous la botte nazie, mais, à terme, de façon aussi certaine si, tous ensemble, nous n'entreprenons pas un sursaut national.* » Il a ajouté : « *A l'heure où certains réhabilitent les thèses racistes et vont parfois jusqu'à nier les atrocités nazies, que s'élèvent à nouveau*, de cette *terre du Vercors, France profonde et France des cimes, l'indignation et le refus de ces entreprises. Que personne n'oublie que* « le ventre est encore fécond qui engendra la bête immonde ».

Rappelant les conceptions que le général de Gaulle « *a fait prévaloir* » en matière de défense, et selon lesquelles « *il importe que la France ne soit pas engagée dans une guerre qu'elle n'aura pas voulue* », ce qui n'implique pas « *qu'elle se tienne à l'écart de la partie qui se joue dans le monde et dont l'un des enjeux n'est autre, une fois de plus, que l'indépendance des nations et la liberté des hommes* », il a souligné : « *A l'heure où des voix officielles américaines n'hésitent pas à laisser entendre que le* « parapluie atomique » *commandé du Pentagone ne protège en réalité que le territoire national américain, rendons en ces lieux hommage au chef de la France libre, qui mérite doublement ce nom pour l'action entreprise pendant la guerre à la tête de la Résistance, puis pour l'action menée avec obstination à la tête du gouvernement pour doter le pays d'une défense autonome.* »

L'ancien premier ministre a ensuite évoqué le programme du Conseil national de la Résistance, puis il a déclaré :

« *Il est plus urgent que jamais d'édifier une société qui, en réinventant un humanisme, apporte une réponse aux attentes légitimes qui s'expriment. Il est plus urgent que jamais de rechercher la cohésion de notre société et l'union de notre peuple, dans cette nouvelle phase difficile de notre histoire, en introduisant plus de responsabilité individuelle, plus de solidarité entre tous comme entre les groupes sociaux et les régions. Par la solidarité se manifeste l'appartenance à la nation.* »

En conclusion, M. Chaban-Delmas a insisté sur « l'actualité du message du Vercors », en indiquant :

« *L'univers de l'an 2000 ne survivra à ses contradictions qu'en multipliant des zones de solidarité fortement imbriquées : l'un des piliers les plus solides de cette construction sera l'Europe, l'Europe réconciliée, pacifique, libre et européenne, garante de par son unité même de l'indépendance des nations qui la composent. Ces relations de solidarité, qui répondent à la fois aux intérêts nationaux et aux exigences d'un humanisme pour notre temps, sont indispensables pour éviter des affrontements de plus en plus dangereux pour l'humanité tout entière. C'est bien dans cet esprit que j'ai préconisé la mise en place d'une nouvelle société européenne, propre à répondre aux exigences de notre temps.* »

Le débat sur la « nouvelle droite »

M. STOLÉRU MET EN GARDE CONTRE « LE PIÈGE DES MOTS »

M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs manuels et immigrés, intervient dans le débat sur la « nouvelle droite », en écrivant dans *France-Soir* daté du 22-23 juillet :

« *Il est exact qu'un certain conformisme de gauche avait fait peser sur la pensée française une chape de plomb pendant des années. On ne doit donc pas s'alarmer outre mesure de ce que des Français fassent usage de la liberté de penser et de s'exprimer qui est la leur. Ainsi le veut le pluralisme (...).*

» *Mais le piège des mots doit être dénoncé. Surtout quand la « nouvelle droite » ose prétendre ou laisse dire qu'elle exprime les idées de la majorité présidentielle (...).*

» *Je lis ici et là que, à travers le débat sur la « nouvelle droite » on cherche à atteindre le président de la République. Il n'y a évidemment rien dans* Démocratie française *de Valéry Giscard d'Estaing qui ressemble, ni de près ni de loin à de telles idées. La philosophie du libéralisme avancé est aux antipodes du matérialisme cynique de l'extrême droite.* »

Une élection cantonale

ALPES-DE-Hte-PROVENCE : Colmars-lès-Alpes (1er tour).

Inscr., 1 102 ; vot., 789 ; suffr. expr., 763.

MM. André Guirand (s.e.), 265 voix ; Robert Ducoffe (s.e.), 238 ; Bernard Florent (P.S.), 174 ; Roland Zanni (P.C.), 86. *Il y a ballottage.*

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement du siège de conseiller général laissé vacant depuis le décès de M. Cambray (s.e.), le 15 mai dernier. Au premier tour des élections cantonales de mars 1976, les résultats avaient été les suivants : inscr., 986 ; vot., 686 ; suffr. expr., 666. M. Cambray (s.e.), 389 voix, élu ; M. Florent (P.S.), 176 ; Mlle Serafini (P.C.), 57 ; M. Cure (U.G.S.D.), 44.]

● *M. Kerrien*, maire de Tréméoc (Finistère), suspendu de ses fonctions pour une durée de quinze jours pour avoir fermé les bureaux de vote de sa commune à 18 heures (au lieu de 22 heures) lors des élections européennes, le *10 juin* dernier, a annoncé vendredi 20 juillet qu'il allait prochainement se démettre de son mandat pour protester contre cette sanction. M. Kerrien, dont la commune compte trois cent soixante-dix-sept électeurs, a fait adopter par son conseil municipal une motion dans laquelle il précise qu'il se démettra de son mandat à l'issue de la période de suspension, en envoyant une lettre au préfet. Il a indiqué qu'une lettre du ministre de l'intérieur au président des maires de France rendait possible et légale la fermeture des bureaux de vote à 18 heures.

[N.D.L.R. — A l'association des maires de France on indiquait, lundi 23 juillet, qu'une lettre du ministre de l'intérieur, à ce sujet avait effectivement été adressée le 23 mai 1979 au président des maires de France, mais qu'elle était négative quant à la légalité d'une fermeture des bureaux de vote à 18 heures.]

LE COMTE DE PARIS : si j'apparais comme un recours...

Dans une interview publiée par *Royaliste*, bimensuel de la Nouvelle Action royaliste (NAR), qui lui consacre un numéro spécial, le comte de Paris réaffirme qu'il se considère comme un recours possible en cas de crise politique : « *Le principe que j'incarne est un élément de sécurité, il garantit que la France évoluera vers un régime démocratique*, déclare-t-il notamment. *En outre, il est évident qu'il ne faut pas briser les institutions politiques mais y ajouter des structures de dialogue.* » (1.)

Le comte de Paris ajoute : « *Je vois aujourd'hui l'angoisse monter et les interrogations rester sans réponse. Tant de Français ne croient plus à rien : ni aux partis ni aux syndicats. (...) La gauche a perdu sa crédibilité. (...). L'économie français perd sa compétitivité et nous nous orientons vers un chômage endémique. Des ministres tentent de cacher cette situation dramatique sous un flot de paroles. C'est une mauvaise méthode : il faut dire la réalité, le peuple est assez sage et assez grand pour l'entendre. (...) Il y aura probablement une crise ouverte, et les Français chercheront des solutions nouvelles : soit la dictature, soit le comte de Paris. Comme en 1958, les Français chercheront un homme pour résoudre leurs problèmes. Si j'apparais comme un recours, eh bien ! nous pourrons préparer l'avenir !* »

Commentant ces déclarations, M. Bertrand Renouvin, directeur politique de la publication, écrit : « *Il nous paraît essentiel de dire que le comte de Paris peut être, sans même que la question de la monarchie soit posée, un recours pour la nation tout entière. Les royalistes n'imposeront pas le comte de Paris. C'est aux citoyens de ce pays qu'il appartient de lui faire appel.* »

(1) Le comte de Paris a développé sa thèse dans ses *Mémoires d'exil et de combat* (*le Monde* du 18 avril).

● *M. René Leguen, membre du* bureau politique du parti communiste, écrit dans *l'Humanité* du 23 juillet :

« *Il n'existe pas plusieurs catégories de communistes, le rapport dans le parti entre ouvriers, employés et intellectuels ne se pose pas en terme d'alliance. Nous devons mesurer les efforts à réaliser pour placer l'activité dans cette conception de parti d'avant-garde, constitué d'ouvriers, d'employés, de paysans, d'intellectuels, dans toute leur diversité. En effet, la tendance à situer les intellectuels dans le parti en terme d'alliance découle le plus souvent de la place que ces derniers occupent dans la société ; et aussi des besoins immédiats de l'activité du parti. Une telle démarche a un effet réducteur en limitant le rôle des intellectuels à une aide à la classe ouvrière.* »

5e ANNIVERSAIRE DES COMBATS DU VERCORS

...haban-Delmas : « Nous sommes ...
... pour longtemps dans une époque ...
...tre indépendance est à nouveau menacée

Croquis d'été

QUAND LA DAME NOIRE FRAPPE

Dans la bibliothèque, une grappe d'enfants — *cinq ou six, comment savoir, ils ne restent jamais assis* — fait soupirer le vieux canapé Napoléon III. La marmaille piaille. Les yeux brillent comme ce feu allumé dans la cheminée plus par principe que par nécessité. La plus petite, même pas cinq ans, l'air d'un moineau ébouriffé, s'est calée dans un fauteuil, toute seule. Enfin, avec son pouce.

Pendant le dîner et alors que s'esquissait autour de la table un mouvement insurrectionnel, les parents l'avaient promis, juré. Ce soir, la « Dame noire » frapperait. On met tout le monde dans une pièce. On distribue une carte à chacun. Celui ou celle qui reçoit la dame de pique est promu exécuteur. Car elle a l'œillade assassine, la bonne dame. Un clin d'œil vaut la mort. Tout l'art consiste, pour la « Dame noire », à tuer le plus de monde possible sans que personne, hormis ceux qui sont visés, ne découvre qui elle est.

Le jeu commence. Chacun surveille chacun. Les enfants ouvrent des yeux comme des soucoupes, visiblement effrayés, enchantés d'une si délicieuse peur. Soudain, l'un tombe avec un grand cri. La « Dame noire » a frappé. Et personne, sauf la victime, ne l'a vue.

Tout à l'heure, la carte sera donnée à la plus jeune. Catastrophée, tassée sur son fauteuil, déjà en larmes, la petite s'est levée et s'est précipitée dans les bras de sa mère. Tout le monde a ri. Sanglotant, vexée, elle a fini par avouer qu'elle ne savait pas ce que c'était « un clin d'œil ». Alors, tous les grands, ceux qui à eux totalisent bien trente-cinq ans, ont ri comme jamais. Est-ce vraiment possible d'être si petit ?

Eté merveilleux de l'enfance. Pas de télé, pas d'horaire, pas de contrainte. On se lève quand on veut. On se lave comme on peut. On s'habille au hasard, à partir du petit tas informe laissé au pied du lit le soir. La discipline est en congé, les cahiers au feu et les parents au milieu. Dans la cuisine on interceptera bien toujours quelqu'un, un adulte égaré, une « tatie » providentielle pour toucher son dû : le petit déjeuner vite expédié. Et puis, salut la compagnie, l'aventure est au bout de la sandale.

Ici, sur les monts d'Or, à un jet de pierre de Lyon, c'est le paradis, l'île enchantée. Un hameau familial, tout un groupe de vieilles maisons pleines de recoins, de refuges secrets, de meubles poussiéreux, est devenu le labyrinthe complice des escapades réussies. L'évasion est à portée de toutes les petites jambes. Il suffit de faire croire à l'un que l'on est chez l'autre. C'est facile. Surtout — mais il ne faut pas le dire — si cela arrange l'un et l'autre.

Après, tout est possible : les orgies d'abricots chauds dans le verger, la descente des pâtures à vélo-cross, l'établissement de campements secrets là-haut dans les arbres, le complot sous les bosquets, l'escalade des murailles et même, avec la permission ou sans, l'expédition punitive à l'épicerie-confiserie du village, Saint-Romain, 2 kilomètres plus bas. Quel bonheur d'être enfin adulte, de pouvoir tirer la queue du chien, déchirer son blue-jean, ne pas moucher son nez ou pincer sa cousine sans représailles immédiates.

Les tournois de famille

Dans la journée, les parents interviennent bien de temps en temps. Simplement pour la forme, pour se rassurer, pour localiser les troupes, pour consoler les désespoirs fous de deux minutes ou pour tamponner des genoux écorchés. Mais cousins, cousines, amis des cousins et leurs voisins, tous restent éparpillés dans la nature, marchant simplement à la soif, à l'envie gourmande ou à la cloche qui bat le rappel à midi.

Les enfants passent en coup de vent, investissent la table, se disputent les places, terrorisent la cuisinière, se jouent à la courte-paille les berlingots de lait concentré. Ils boudent ou rient, se chamaillent, se réconcilient et tombent enfin d'accord pour extorquer, sous la câlinerie, une ou deux piécettes nécessaires pour des emplettes inavouables au village.

Cette liberté, à la longue, devient presque pesante. Alors on supplie les parents de faire quelque chose. Ici, sur le court de tennis se jouent les parties acharnées du tournoi annuel, leur tournoi, celui de la famille. Un rendez-vous sacré, toutes générations, tous niveaux confondus. Et plus tard, au mois de septembre, comme une fête de fin d'été, un feu d'artifice, il y aura les jeux olympiques de Saint-Romain.

Banal tout cela ? Eh oui ! Mais à quoi croit-on que rêvent les enfants le soir en été, si ce n'est à être la « Dame noire ». Bjorn Borg ou Guy Drut ? Si ce n'est à ces moments heureux où les parents sont tellement sourds qu'ils ne vous entendent même pas rire comme des possédés, dans la chambre-dortoir à 11 heures passées.

PIERRE GEORGES.

A LA PRISON DES BAUMETTES

Un jeune déficient mental est en détention provisoire depuis plus d'un an

Un cas désarmant de détresse

De notre correspondant régional

Marseille. — Dans la soirée du samedi 3 juin 1978, M. Laurent Antonini, un chauffeur de car âgé de soixante et un ans, s'introduit dans les locaux d'une maison de repos, l'île de Beauté, située près d'Ajaccio (Corse-du-Sud). Sous l'emprise de l'alcool, il vient manifester sa colère au sujet d'un vol dont il dit avoir été victime lors d'un précédent séjour dans l'établissement. Vacarme, mobilier renversé, menaces confuses. Croyant l'infirmière de garde en danger, un jeune pensionnaire, M. Richard Nuvoli, alors âgé de 22 ans, s'interpose, frappe à la tête le chauffeur de car, qui mourra une semaine plus tard au centre hospitalier d'Ajaccio des suites d'une hémorragie cérébrale.

Inculpé de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner, M. Nuvoli est placé sous mandat de dépôt à Ajaccio le 12 juin 1978. Transféré à la prison des Baumettes, le 19 janvier 1979, il est toujours en détention sans avoir été jugé.

Richard Nuvoli est né sous une mauvaise étoile, dans une famille modeste de huit enfants issue de deux lits différents. Une épilepsie généralisée de caractère héréditaire qui se déclare à l'âge de quatorze ans l'oblige à de fréquents séjours dans des établissements spécialisés. Son père est invalide du travail depuis 1974. Puis arrive l'affaire d'Ajaccio...

Son dossier aurait dû être clos depuis longtemps. Les faits comme les mobiles ont été clairement établis, et le jeune Richard ne conteste rien de ce qui lui est reproché. Sa famille a entrepris des démarches pour obtenir sa mise en liberté. Lettres au procureur de la République et au juge d'instruction d'Ajaccio, M. Hubert Breton. Appels au ministre de la justice, au ministre de la santé — pour une hospitalisation — et même au président de la République. Seule réponse : celle du magistrat instructeur, le 17 avril 1979. Négative.

Peut-être un non-lieu

Aux Baumettes, Richard désespère. Ses parents constatent à chaque visite son irritabilité croissante et la dégradation de sa santé. Interrogé, le juge explique qu'on ne lui a pas encore fourni les résultats d'une contre-expertise médicale pour laquelle il a fait transférer le jeune Richard à Marseille, il y a six mois... Les deux experts psychiatres d'Ajaccio, désignés en premier lieu, ont, en effet, conclu à une simple atténuation de la responsabilité de l'inculpé. Paradoxe : l'un de ces deux médecins a signé, le 24 mai 1976, un certificat médical en faveur de Richard Nuvoli, spécifiant son épilepsie généralisée et précisant que « *cet état s'accompagne de troubles du caractère et du comportement symptomatiques d'une arriération intellectuelle (...) confinant à une arriération affective* ».

Si le magistrat s'en était tenu à ce premier rapport, Richard Nuvoli aurait déjà été renvoyé aux assises. Peine encourue : de cinq à vingt ans d'emprisonnement. Mais pour M. Breton, le cas de Richard Nuvoli est « *presque désarmant de détresse* ». Alors, si les experts marseillais concluaient, eux, à l'irresponsabilité du jeune Hyérois, l'affaire pourrait se terminer par un non-lieu.

Cependant, la place de l'inculpé est-elle encore dans une prison où les conditions de vie ne peuvent que le perturber davantage ? Coïncidence : Richard Nuvoli a été le voisin de cellule, à Ajaccio, du prince Victor-Emmanuel de Savoie, accusé d'avoir tué accidentellement d'un coup de carabine un jeune Allemand sur l'île de Cavallo, en août 1978. L'héritier de la Maison de Savoie, lui, a été libéré après deux mois de détention. Dans la première affaire, l'inculpé est un défavorisé de naissance. Dans la seconde, il porte le nom d'une ancienne famille régnante. Dans un cas, des parents tentent, sans appui, de comprendre quelque chose aux arcanes de la justice. Dans l'autre, la défense a su faire valoir ses droits par le truchement d'un avocat réputé.

GUY PORTE.

En Grande-Bretagne

LE NOMBRE DE DROGUÉS A PROGRESSÉ DE FAÇON INQUIÉTANTE

Le nombre de drogués en Grande-Bretagne, et notamment ceux utilisant des drogues « dures », a progressé de façon inquiétante, au cours des dernières années, indique un rapport publié jeudi 19 juillet par le ministère de l'intérieur. Le nombre des toxicomanes déclarés, c'est-à-dire qui peuvent se procurer de la drogue sur ordonnance, a augmenté de 20 % en trois ans, pour atteindre quatre mille cent vingt-deux en 1978. La quantité d'héroïne saisie par les douanes et la police en 1978 a doublé par rapport à l'année précédente et a dépassé 60 kilos.

Les spécialistes situent entre douze mille et quinze mille le nombre des toxicomanes se droguant avec des opiacés en Grande-Bretagne. Ils soulignent également la progression du trafic d'héroïne en provenance d'Iran depuis la chute du chah.

A Marseille

TROIS CENT CINQUANTE PERSONNES ATTENDUES A L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ HOMOSEXUELLE

La première « université d'été homosexuelle » organisée en France a commencé ses activités le lundi 23 juillet, à Marseille, sur l'initiative du G.L.H. (Groupe de libération homosexuelle) de cette ville. Plus de trois cent cinquante personnes se sont inscrites à cette université pour laquelle le maire de Marseille, M. Gaston Defferre, qui a reçu les organisateurs, a mis à disposition une salle municipale.

Des expositions, des débats, un festival cinématographique, des spectacles de théâtre, des conférences, un bal, de nombreux ateliers sont prévus pour toute cette semaine. Une partie des manifestations aura lieu à la faculté de Saint-Charles. L'université d'été s'achèvera le samedi 28 juillet par un défilé sur les escaliers de la gare Saint-Charles et la Canebière suivi d'un « gala pour les droits et les libertés » des homosexuels.

★ *Renseignements* : G.L.H., 41, rue de la Palud, 13001-Marseille.

FAITS DIVERS

LA MORT DU BANQUIER AMÉRICAIN DAVID KARR PARAIT NATURELLE

La mort de M. David Karr, ressortissant américain et banquier international, décédé subitement, à l'âge de soixante ans, le 7 juillet, dans son appartement de l'avenue Foch, à Paris, où il était établi depuis 1963, est-elle une mort naturelle ? On la considère comme telle « à quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent » à la suite de l'autopsie pratiquée le 20 juillet, dans le cadre d'une information pour rechercher les causes de la mort ouverte le 16 juillet par la première section du parquet de Paris à la demande de la veuve, Mme Karr.

Celle-ci, arrivée des Etats-Unis aussitôt après avoir été informée du décès, avait en effet estimé, bien que le permis d'inhumer ait été délivré sans opposition des autres membres de la famille, que son mari avait pu être victime d'un crime.

Depuis plusieurs années, M. David Karr, qui fut, avant la dernière guerre mondiale, journaliste au quotidien communiste américain *Daily Worker*, s'était spécialisé dans la négociation des contrats économiques entre l'U.R.S.S., où il se rendait régulièrement, et diverses nations occidentales.

Cette position, les relations qu'elle entraînait, comme les risques qu'elle pouvait comporter, avaient motivé la suspicion de Mme Karr, qui avait indiqué, en outre, qu'à son dernier retour d'U.R.S.S. l'homme d'affaires lui était apparu très éprouvé physiquement.

C'est dans ces conditions que le corps de M. Karr, qui se trouvait déjà au colombarium du cimetière du Père-Lachaise où il devait être incinéré en fut retiré pour être conduit à l'institut médico-légal. Bien que le médecin légiste n'ait pas encore déposé son rapport écrit, la fiche préalable qu'il a adressée au parquet et de laquelle il ressort qu'aucune anomalie n'a été constatée a permis la délivrance d'un nouveau permis d'inhumer.

Cependant il est vraisemblable que pour être complet, des analyses toxicologiques des viscères qui ont été prélevés seront encore ordonnées.

FAITS ET JUGEMENTS

Gérard Baransky s'est donné la mort.

Gérard Baransky, le meurtrier des deux adolescents Patrick Fabini et Dario Tizit, s'est suicidé, dimanche 22 juillet, en se tirant une balle dans le cœur au moment où les gendarmes et les policiers le cernaient dans une forêt. Les forces de l'ordre avaient retrouvé sa piste après avoir découvert, sous un pont ferroviaire proche d'un bassin de décantation, sur la commune de Creutzwald (Moselle), un sac contenant les vêtements du meurtrier. Le pistolet 22 long rifle a un coup qui servit pour abattre, dans la nuit du jeudi 19 au vendredi 20 juillet (*le Monde* du 21 juillet), les deux adolescents se trouvait à côté du corps de Baransky.

C'est le témoignage de l'adolescent rescapé, Slimane Hellis, quatorze ans, qui a permis aux policiers d'identifier le meurtrier. Ce dernier avait fait l'objet de plusieurs condamnations. Il avait notamment été condamné, il y a plusieurs années, à six ans de prison pour « attentat à la pudeur » sur un mineur de douze ans.

L'enlèvement de M. Lelièvre : un nouvel appel du fils de la victime.

M. Michel Lelièvre, fils de l'homme d'affaires enlevé le 21 juin dernier, a lancé un nouvel appel samedi 21 juillet sur les antennes d'Europe 1 aux ravisseurs de son père. Se défendant de toute collaboration avec la police, il se déclare toujours prêt à verser la rançon de 6 millions de francs. Ses conditions n'ont pas changé depuis son appel du 13 juillet. Il propose qu'un membre de la famille serve d'intermédiaire et réclame des garanties sur la vie de son père. Michel Lelièvre s'est déclaré très inquiet du silence observé par les ravisseurs depuis l'échec de la remise de la rançon (*le Monde* du 14 juillet).

Refus de vente : cafetiers condamnés à Marseille.

Le tribunal correctionnel de Marseille a condamné à 1 000 F d'amende, jeudi 19 juillet, les gérants de deux bars du Vieux-Port, Le Suffren et Le Soleil, pour avoir refusé de servir des cafés à des clients installés à la terrasse de leurs établissements, arguant de l'insuffisance de marges bénéficiaires sur ce type de boissons.

● *Le tribunal correctionnel de Poitiers (Vienne)* n'a pas fait droit à la requête d'un groupe d'écologistes qui demandaient 10 000 francs de dommages et intérêts à un maire et à un gendarme pour « *insultes à particuliers* ». Les faits avaient eu lieu le 15 décembre 1975 lors d'une manifestation contre l'installation d'une centrale nucléaire à Braud-et-Saint-Louis (Gironde). L'affaire avait été mise en délibéré le 29 juin dernier. Le tribunal a relaxé le maire de la commune, M. Kléber Marsaud, soixante-dix-sept ans. M. Menouar Mahiou, quarante-six ans, qui était au moment des faits capitaine de gendarmerie, a été reconnu coupable et dispensé de peine.

● *Manifestation à Caluire après la « bavure » policière.* — Plusieurs dizaines de personnes ont manifesté, samedi après-midi 21 juillet, devant le café de Mme Boutchiche, à Caluire (Rhône), où un policier a gravement blessé au larynx Mlle Ghoutia Boutchiche dans la nuit du 13 au 14 juillet (*le Monde* des 17 et 19 juillet). Ce policier, M. Yves Metenier, a été inculpé de coups et blessures, vendredi 20 juillet, et écroué (*le Monde* daté 22-23 juillet). Les permanences anti-expulsion de la Croix-Rousse et de Villeurbanne ont participé à cette manifestation, qui s'est déroulée sans incident. Des tracts distribués aux passants et aux automobilistes protestaient contre les violences policières et « *la police raciste* ». Aucun parti politique, aucune organisation d'Algériens en France n'avaient appelé à cette manifestation.

● *Meurtre à la fête des Loges.* — M. Christian Jacques, vingt ans, outilleur, a été mortellement blessé d'un coup de couteau, dimanche 22 juillet, à la sortie de la fête des Loges, dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). Ses agresseurs se sont enfuis en voiture. Une quinzaine de personnes ont été interpellées. Ce meurtre pourrait être le fait d'une méprise, les meurtriers de M. Jacques ayant cru reconnaître en lui l'un des protagonistes d'une bagarre qui, la veille, avait opposé sur la fête deux bandes rivales de jeunes gens.

CATASTROPHES

CENT CINQUANTE MORTS ET DISPARUS SUR UNE ILE INDONÉSIENNE BALAYÉE PAR DE TRÈS HAUTES VAGUES

Djakarta (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Les côtes de l'île indonésienne de Lomblen (au nord-ouest de Timor) ont été, le 18 juillet, balayées par de très hautes vagues. Selon des informations encore très fragmentaires, on aurait dénombré cent cinquante morts et disparus. Mais il pourrait y avoir plusieurs centaines de victimes.

Les spécialistes indonésiens s'interrogent sur l'origine du phénomène. Ils ont d'abord pensé à un *tsunami* (appelé souvent à tort raz de marée). Par tsunami, on désigne les oscillations de la mer engendrées par un séisme sous-marin ou par l'explosion d'un volcan sous-marin ou très proche de la mer. Or il semble qu'on n'ait pas détecté, juste avant le phénomène de Lomblen, de séisme sous-marin ou d'explosion de volcan.

La collision entre deux pétroliers dans la mer des Caraïbes

PLUS D'ESPOIR POUR LES VINGT-SIX MARINS DISPARUS

Les gardes-côtes ont pratiquement renoncé à retrouver vivants les vingt-six marins portés disparus à la suite de la collision survenue, jeudi dernier, au large de l'île Tobago, dans la mer des Caraïbes, entre deux supertankers libériens, l'*Atlantic-Express* et l'*Aegean-Captain*. Cet accident a, d'autre part, provoqué la mort de trois personnes.

En revanche, il semble que la chance et les efforts déployés par les sauveteurs vont permettre d'éviter ce qui aurait été une grave marée noire. En effet, l'*Aegean-Captain*, qui transportait 210 000 tonnes de brut, est remorqué vers la Trinidad, et la fuite de pétrole qui s'était produite sous son étrave paraît avoir été maîtrisée.

Quant au pétrole qui s'écoule des réservoirs avant de l'*Atlantic-Express* (290 000 tonnes), il brûle depuis trois jours. Selon la Mobil Oil, à qui appartient ce navire, deux cuves contenant 32 000 tonnes de naphte ont été perforées. Après avoir maîtrisé l'incendie, on va s'efforcer de pomper ce qui reste de la cargaison. Trois petits pétroliers, venus de la côte du Texas, sont déjà sur les lieux.

En Espagne

40 000 HECTARES DE PINÈDES SONT DÉTRUITS PAR LE FEU AU SUD DE VALENCE

Valence (*Reuter*). — Les pompiers ont réussi, dimanche 22 juillet au soir, à maîtriser la plus importante série d'incendies de forêt de l'histoire récente de l'Espagne.

Cette vague d'incendies, qui s'est déclenchée, lundi 16 juillet, dans la région située au sud de Valence, a ravagé environ 40 000 hectares de pinèdes. La situation avait pris un tour dramatique, vendredi 20 juillet, avec l'apparition d'une muraille de feu de 25 kilomètres de long atteignant, à certains endroits, une hauteur de 70 mètres.

La tâche des pompiers a été rendue difficile par la violence du vent et par la sécheresse. Il a fallu évacuer au moins un village et un camping, mais on ne dénombre pas de victimes. Le gouverneur civil de la province a annoncé qu'il allait demander que la région soit déclarée zone sinistrée.

● *L'incendie qui s'est déclaré* vers 7 h. 45 le samedi 21 juillet dans les sous-sols du magasin de tissus Max, avenue des Champs-Elysées, à Paris (*le Monde* daté 22-23 juillet), n'a pu être éteint que vers 18 heures. Six sapeurs-pompiers ont été intoxiqués et trois autres on tété blessés.

● *Les incendies dans le Midi de la France.* — 150 à 200 hectares de forêt ont été détruits par le feu près de Draguignan (Var). Le feu a été maîtrisé, dimanche 22 juillet dans la soirée, mais les pompiers continuaient à surveiller les lisières des forêts. Dans la région de Zilia (Haute-Corse), plusieurs centaines d'hectares de maquis et de chênes verts ont brûlé, samedi 21 et dimanche 22 juillet. Pendant plusieurs heures, la circulation a été interrompue et les villages privés d'électricité, les poteaux télégraphiques et électriques s'étant abattus sur les routes. Lundi 23 juillet au matin, le feu était circonscrit, mis à part quelques foyers d'incendie dans des lieux inaccessibles.

MÉDECINE

A LA RÉUNION

L'ordre national des médecins légitime le fonctionnement d'un centre de soins

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Mettant peut-être un épilogue à un conflit qui dure depuis deux ans, le conseil national de l'ordre des médecins vient d'annuler le blâme infligé par le conseil régional (1) aux médecins du centre de diagnostic et de soins de Saint-André, à la Réunion. Saisi d'une plainte des médecin libéraux de cette petite ville de vingt-cinq mille habitants, le conseil régional de l'ordre avait estimé qu'il y avait « collusion avec la municipalité de Saint-André, détournement de *clientèle et racolage* ». *Il avait, en outre,* reconnu les quatre médecins du centre de soins coupables de « pratiques publicitaires » et « d'incitation matérielle (...) mise en œuvre pour orienter les malades vers le Centre au détriment des médecins de leur choix ».

Statuant en appel, le conseil national n'a pas seulement lavé les médecins du centre de soins de ces accusations, il a également rejeté le règlement départemental basé sur un vote du conseil régional et un arrêté préfectoral (datant du 3 mai 1973), qui reconnaissait aux malades bénéficiant de l'aide médicale gratuite le libre choix du médecin. Bien que cette décision constitue une entorse à l'un de ses principes fondamentaux, le conseil national de l'ordre — au moins implicitement — a donc admis la validité de la circulaire ministérielle *de 1957, qui fait obligation* à la population assistée des départements d'outre-mer de se faire soigner dans le centre de santé de son secteur de résidence. Pour la métropole, une circulaire prise à la même date consacre, au contraire, le libre choix du praticien par le malade.

Une population « assistée »

De notre correspondant

Le centre de diagnostic et de soins de Saint-André est actuellement le seul existant à la Réunion. Dès l'ouverture de ses portes le 1er juin 1977, il fut l'objet de très vives attaques de l'ensemble du corps médical réunionnais. Le syndicat local des médecins avait même appelé à une grève exceptionnelle de trois jours, qui avait été largement suivie (*le Monde* du 19 juillet 1977). Il est vrai que les conditions dans lesquelles le centre avait été mis en place ne furent pas complètement exemptes de critiques. Ainsi, les offres d'emploi pour les quatre médecins furent-elles faites en métropole, de même que leur recrutement (*le Monde* du 13 août 1977). Les médecins locaux se sentirent aussitôt lésés.

Il fut également reproché au *maire de Saint-André, M. Jean-*Paul Virapoullé (à l'époque R.P.R., actuellement U.D.F.), d'avoir voulu régler ses comptes avec les médecins de sa commune qui étaient en désaccord politique avec lui.

Mais, si la réaction des praticiens de l'île fut aussi violente et unanime, c'est que la création d'un centre de diagnostic et de soins risquait d'être la première étape de la généralisation de tels centres.

En effet, conscient des problèmes particuliers qui se posaient dans les départements d'outre-mer les gouvernements avait publié, dès 1956, un décret y introduisant une importante réforme des lois d'assistance et *prévoyant la création obligatoire* des centres de diagnostic et de soins dans les cantons où le nombre d'assistés dépasse 50 % de la population.

Depuis de nombreuses années, ce pourcentage est largement dépassé à la Réunion. Actuellement, *plus de trois Réunionnais sur cinq* sont des assistés, c'est-à-dire que plus de trois cent mille habitants de ce département d'outre-mer disposent de ressources insuffisantes pour vivre et bénéficient, donc, soit de l'aide médicale gratuite pour les plus démunis, soit du remboursement du ticket modérateur de la Sécurité sociale pour les autres. Dans certaines communes, plus de 80 % des habitants sont assistés. Si la loi était appliquée, ce sont vingt centres de diagnostic et de soins qui devraient être construits aujourd'hui à la Réunion.

Une action souvent inefficace

C'est dire qu'une grosse partie de la clientèle des médecins fait partie de cette population assistée. L'obligation qui est faite aux *bénéficiaires* de l'aide médicale gratuite de se rendre au centre de soins provoque pour les praticiens libéraux une baisse importante de leurs consultations : 30 à 40 % à Saint-André.

L'importance même du nombre d'assistés, les nombreux caractères de sous-développement que connaît cette petite île tropicale font que, d'une manière générale, la médecine européenne, essen- largement inadaptée aux problèmes spécifiques de la population. S'il est vrai que d'immenses efforts ont été faits depuis vingt ans dans le domaine médical, il apparaît que de meilleurs résultats auraient pu être obtenus à moindres frais. On peut ainsi noter que *les problèmes d'hygiène sociale* et d'hygiène du milieu n'ont pas été abordés avec la détermination qui s'imposait. Encore aujourd'hui, 60 à 70 % de la population *souffre* par exemple de parasites intestinaux.

Dans un rapport publié en 1973, la commission des affaires sociales du Sénat dénonçait déjà *« le coût extrêmement élevé de l'intervention médicale, dont l'efficacité restera souvent douteuse »*, et préconisait l'implantation de centres de diagnostic et de soins qui auraient répondu à *« la réalité profonde de la continuité de la médecine préventive et de la médecine curative »*.

Malheureusement, comme le soulignaient, en 1973, les sénateurs, *« la sauvegarde de certains intérêts a peut-être irrémédiablement compromis (...) le succès des actions entreprises pour protéger et améliorer la santé de la population et assurer la bonne gestion financière des collectivités »*.

Il est incontestable que, dans ce domaine, certains abus de la médecine libérale sont particulièrement choquants. Un seul exemple : en 1976, le préfet de la Réunion, alarmé par le nombre particulièrement élevé de clients que certains médecins consultaient dans la journée, publia un décret limitant le nombre d'actes d'aide médicale gratuite à mille deux cents par mois (2). Cette décision souleva des protestations dans le corps médical, qui porta plainte devant le tribunal administratif et obtint gain de cause en 1978. A titre de comparaison, les médecins du centre de soins de Saint-André font — tous malades compris — de sept cent cinquante à neuf cents actes par mois.

MAURICE BOTBOL.

(1) Sur le plan de l'ordre des médecins, La Réunion est rattachée à la région parisienne.

(2) Auxquels s'ajoutaient, sans aucune limitation, les actes concernant les malades non assistés et assistés partiellement.

RELIGION

L'annonce du voyage du pape soulève des protestations en Irlande du Nord

Le prochain voyage de Jean-Paul II (Irlande, Nations unies, Etats-Unis) sera placé sous le signe des contrastes. Le pape semble faire fi des difficultés que son déplacement pourrait soulever. En Irlande du Sud, pays catholique par excellence, il ne devrait pas y avoir d'ombre au tableau, mais dès à présent l'Irlande du Nord, où l'on ne sait pourtant pas si le pape se rendra (le siège du primat qui vient d'être promu cardinal s'y trouve, à Armagh), est en état d'alerte. Le pasteur Ian Paisley, leader du parti unioniste démocratique nord-irlandais et représentant des extrémistes protestants d'Ulster, a annoncé qu'il organiserait des manifestations de masse si le pape franchissait la frontière entre les deux Irlandes : « Le pape est un antéchrist, a-t-il dit, l'homme du péché dans l'Eglise. » D'autre part, dès l'annonce de la visite du pape en Irlande, un membre du parti unioniste officiel irlandais, M. Clifford Smith, a réclamé une réunion d'urgence de son parti pour organiser l'opposition au voyage du souverain pontife.

Aux Etats-Unis, en revanche, les catholiques ne représentent que 22 % de la population. Le pays est d'autre part une terre de sectes innombrables. Des Polonais ont même créé une Eglise dissidente de Rome en 1880, les évêques d'origine irlandaise leur ayant refusé des églises propres.

Dans les milieux du Vatican, on laisse entendre que Jean-Paul II pourrait rencontrer à l'ONU M. André Gromyko, ministre des affaires étrangères de l'U.R.S.S., comme l'avait fait son prédécesseur Paul VI en 1965.

De notre correspondant

Dublin. — L'itinéraire du pape Jean-Paul II en Irlande, où il séjournera du 29 septembre au 1er octobre avant de se rendre à New-York, n'est pas encore fixé. L'épiscopat catholique se réunit cette semaine pour le préparer. Environ 95 % de la population de trois millions d'habitants en Irlande du Sud et un tiers de la population d'un million cinq cent mille d'habitants en *Ulster* sont catholiques, très pratiquants pour la majorité. L'annonce de la première visite pontificale a été accueillie avec enthousiasme.

L'épiscopat irlandais avait invité le pape peu après son élection mais, à la suite des visites qu'il a faites au Mexique et en Pologne, l'espoir de sa venue en Irlande avait, depuis quelque temps, diminué. *Pour l'Eglise* catholique d'Irlande, cette décision du chef spirituel de l'Eglise vient à un moment où les vocations ont baissé d'une façon dramatique et où il est notoire que, *dans les deux parties de l'île*, les jeunes s'éloignent de la pratique religieuse. La venue de Jean-Paul II, peu de temps après sa visite — réussie — en Pologne, sera, espère-t-on, le point de départ d'un renouveau spirituel.

Lors d'une conférence de presse, samedi 21 juillet, à laquelle ont participé le primat de toute l'Irlande, le Dr Tomas O'Fiaich, promu il y a quelques semaines cardinal, et d'autres membres de la hiérarchie, ceux-ci ont fait part de leur joie : *« Cette visite à l'Eglise irlandaise rend hommage à la foi profonde et à la loyauté ferme de notre peuple et honore le noble travail des évangélisateurs irlandais durant des siècles. »*

Le premier ministre, M. Jack Lynch, informé officiellement de la venue du pape, a déclaré : *« C'est un grand honneur pour l'Irlande »*, et a promis la coopération de son *gouvernement* pour que la visite de Jean-Paul II en Irlande soit une réussite. Durant son séjour, le pape sera l'hôte du nonce apostolique.

Cette visite mettra à l'épreuve toutes les ressources du gouvernement de Dublin, qui fait face à une dégradation de la situation économique et assume, d'autre part, la présidence de la Communauté européenne. On s'attend à l'arrivée dans le pays de milliers de catholiques, particulièrement de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, comme ce fut le cas pour le congrès eucharistique qui s'est déroulé dans la capitale irlandaise en 1932. Il paraît acquis que le pape se rendra au petit village de Knock, *lieu de pèlerinages à l'ouest du* pays, où l'on fête le centenaire d'une apparition de la Vierge.

JOE MULHOLLAND.

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 23 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h., Au-delà de l'horizon : Slocum, le premier tour du monde en *solitaire* ; *19 h., Feuilleton* : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au point : Cinq mille oiseaux en sursis ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : ERNEST LE REBELLE, de Christian-Jaque (1938), avec Fernandel, R. Le Vigan, M. Goya, R. Génin, Alcover, A. Devere. (N. Rediffusion.)

Les mésaventures d'un musicien français recruté de force comme ouvrier-esclave dans une plantation sud-américaine et qui se trouve mêlé à une révolution.

D'après un roman de Jacques Perret, et sur des dialogues de Jacques Prévert, une comédie burlesque aux mesures de Fernandel, et touchant parfois à l'absurde.

22 h. 5, Les Français du bout du monde : l'Inde, de P. Dhostel et J. Equer.

Suite d'une série qui a bien commencé sur la vie de Français ayant choisi de s'expatrier. Ici, Louba Schild, qui a quitté la France en 1968, aujourd'hui parfaitement intégrée en Inde où elle est danseuse. Elle forme même des Indiennes à la danse sacrée du Kathakali qui, jusque-là, n'était enseignée qu'aux hommes.

22 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; *18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres* ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

22 h. 35, Sports : Tennis (en direct de Fréjus).

Avec MM. J. Connors, J. McEnroe, G. Villas et I. Nastase.

22 h. 40, La grande parade du jazz : Barney Bigard nº 6.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : *Les chevaliers du ciel.*

20 h. 30, FILM (Cinéma public) : LES AVENTURIERS, de V. Sherman (1960), avec R. Burton, R. Ryan, C. Jones, M. Hyer, J. Backus, R. Danton.

De 1919 à 1958, en Alaska, l'histoire d'un industriel de la conserve, ambitieux, d'un pêcheur fruste et de leurs familles respectives.

D'après un roman d'Edna Ferber, un récit long et mouvementé, avec amours contrariées et conflits psychologiques.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Présence des arts : l'art religieux à Venise au seizième siècle ;

20 h., « La Fausse Esther », de P. Louys ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Baudelaire, voyage, vagabondage, pèlerinage, par Ph. Nemo ; 22 h. 30, Nuits magnétiques (Avignon ultra-son).

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Musique à découvrir... deux anniversaires musicaux : Hummel, Caplet. Avec N. Lee, piano : F. Cambreling, harpe ; M.-P. Dussaut, soprano... ; 22 h. 30, Les grandes voix : Miguel Villabella ; 23 h., Ouvert la nuit : le Transsibérien ; 0 h. 5, Le champ des chants ; 1 h., La flûte.

MARDI 24 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h., Journal ; *13 h. 45, Série : Chroniques de l'Ouest* ; 14 h. 40, Vic le Viking ; 15 h. 5, Acilion et sa bande.

18 h. 5, Au-delà de l'horizon : la course au pôle Sud ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Jeunes pratique : les stages en *entreprises ; 19 h. 45, Caméra au poing : cinq* mille oiseaux en sursis ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Soirée d'ailleurs (la Grande-Bretagne) : Once more time.

Une émission de variétés de la télévision britannique. Avec M. Williams, J. Marlow, P. Curtis, K. Davis et d'autres.

21 h., Dramatique : Butley, de Simon Gray, réalisation H. Pinter. Avec A. Bates, J. Tendy, R. O'Callaghan.

Butley, de Simon Gray, mis en film par Harold Pinter en 1973 (il est sorti sur grand écran en 1976) est l'une des plus grandes réussites de l'American Film Theatre. On n'a pas triché avec l'original, on a respecté le texte. On croit observer au microscope ce conflit dans une tasse de thé, celui de deux professeurs de littérature, Ben et Joey, amis intimes en rupture de ban (Joey s'est trouvé un nouvel ami). Ben (Alan Bates) se révèle un monstre accompli et vulnérable.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 12 h. 45, Journal ; *13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton* : Les aventures de Tom Sawyer ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Amour et sexualité en Inde) ; 15 h., Série : Kung fu ; 15 h. 55, Sports : Tennis (Coupe Galea à Vichy) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, FILM : LUCKY LUCIANO, de F. Rosi (1973), avec G.M. Volonte, R. Steiger, Ed. O'Brien, V. Cardenia, S. Blasi, C. Cioffi. (Rediffusion.)

Enquête sur les agissements d'un chef de la Mafia, aux Etats-Unis, condamné à une trentaine d'années de prison en 1935, gracié au bout de neuf ans et rapatrié en Italie.

Dossier historique et politique extrêmement complexe, film-puzzle composé de « retours en arrière » dans le style propre à Rosi.

Vers 22 h., Débat : la Mafia aux Etats-Unis.

Avec MM. Maas, journaliste ; F. Ianni, conseiller de la Commission nationale de la justice criminelle aux Etats-Unis ; R. Colombani, journaliste ; J.-M. Royet, qui a écrit une thèse de doctorat de 3e cycle Mafia et entreprise *et un mémoire sur Lucky Luciano.*

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les Jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

Nouvelles aventures des lieutenants Tanguy et Laverdure. Tout deux nouent de tendres idylles qui leur permettent de se surpasser en virtuosité.

20 h. 30, *FILM* (cinéma pour tous) : LES BATELIERS DE LA VOLGA, de V. Tourjanski (1959), avec J. Derek, E. Martinelli, D. Addams, C. Vanel, W. Preiss, G. Froebe.

Victime, ainsi que sa femme, d'un odieux général, un officier de la garde d'Alexandre III devient batelier sur le fleuve Volga. Le général cherche à le retrouver.

Mélodrame d'atmosphère russe aux ahurissantes péripéties, réalisé dans la tradition du « grand spectacle » à l'italienne.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Les mauvais coucheurs ; 8 h., Les chemins de la connaissance : *Enfance et civilisation* ; 8 h. 32, Approche de la philosophie de l'Inde : ce qui semble trembler au milieu du soleil ; 8 h. 50, Les noces de la sirène ; 9 h. 7, La matinée des autres ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... H. P. Eydoux (Monuments méconnus du Languedoc et du Roussillon) ; 11 h. 2, (et *17 h. 32) Musique roumaine contemporaine* ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama : l'Amérique ; 13 h. 30, Libre Parcours variétés ;

14 h., Un livre, des voix : Suzanne Prou (Les dimanches) ; 14 h. 42, Carrefour des Français ; 15 h. 45, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre Appel : Une science *nouvelle, la sociobiologie* ;

18 h. 30 : Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, La science au sevice de l'art ;

20 h., Dialogues : L'université au service de la communauté nationale et internationale ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques (Avignon ultra-son).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des *musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz* classique : Roy Eldridge ; 13 h., Les anniversaires du jour : Adolphe Adam ;

14 h., Musique en plume : Strauss, Humperdinck, Weinberger ; 14 h. 35, Musique-France-Plus : Murail, Jolas, Risset ; 16 h., Musiques rares : Chostakovitch ; 17 h., Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Festival estival de Paris... en direct de la Sainte-Chapelle : musique religieuse de la Renaissance, par le Huelgas Ensemble ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Sonate en ré majeur » (Bach), « Noctuaire » (Ohana), « Sonate pour violoncelle et piano » (Debussy), « Deuxième pièce populaire » (Schumann), par J. Martin, piano et P. Boufil, violoncelle ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : le transsibérien ; 0 h. 5, Le champ des chants ; 1 h., Jazz pastel.

Une émission pirate de Radio-Uylenspiegel

Radio-Uylenspiegel, radio libre flamande, a diffusé, dimanche 22 juillet, de 15 heures à 15 h. 30, une émission pirate en flamand, au mont Cassel, près de Dunkerque. Le programme qui a été réalisé par quatre associations flamandes — le comité flamand de France, le cercle Michel de Swaen, Het Reuzekoor et Menschen Lyk Wyder — était destiné à affirmer *« le droit des Flamands à s'exprimer dans leur langue »*. Radio-Uylenspiegel, qui avait cessé ses activités peu après *le vote de la loi renforçant le* monopole, avait décidé de réémettre publiquement pour protester contre les refus successifs dont les quatre associations ont été l'objet ces derniers mois. A plusieurs reprises en effet, les associations flamandes ont demandé à la direction de FR 3 Nord-Picardie d'abord (en décembre 1978 puis en janvier 1979) une émission hebdomadaire en flamand ; à la direction de T.D.F. région Nord-Picardie ensuite (le 25 avril 1979) une « dérogation en faveur d'une radio locale flamande en Flandre française ». Elles ont chaque fois obtenu une réponse négative (1). C'est donc pour s'élever contre ce que les associations appellent *« le racisme anti-flamand du pouvoir »* que Radio-Uylenspiegel a réalisé cette émission *« symbolique »*.

(1) Dans leur demande, les associations se fondent sur le décret du 20 mars 1978, prévoyant des dérogations pour les programmes « qui, par *leur objet* et leur composition, s'adressent à un public déterminé, limité et identifiable ». Dans sa réponse, T.D.F. précise que, par « public déterminé, limité et identifiable », il faut entendre « un public techniquement défini, c'est-à-dire doté d'un récepteur équipé d'un dispositif technique lui permettant de recevoir des émissions codées non accessibles aux auditeurs détenteurs d'un récepteur ordinaire se trouvant dans la zone de service de l'émetteur ». Ce dispositif technique, ajoute T.D.F., « n'est pas encore commercialisé ».

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

FRANCE :	
Quinze jours	31 F
Trois semaines	46 F
Un mois	49 F
Un mois et demi	69 F
Deux mois	89 F
Deux mois et demi	108 F
Trois mois	128 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	63 F
Un mois	83 F
Un mois et demi	119 F
Deux mois	155 F
Deux mois et demi	192 F
Trois mois	228 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	57 F
Trois semaines	78 F
Un mois	103 F
Un mois et demi	150 F
Deux mois	197 F
Deux mois et demi	243 F
Trois mois	290 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

هكذا من الأصل

SPORTS

OMNISPORTS

RÉPÉTITION DES JEUX OLYMPIQUES

Les Spartakiades ont commencé à Moscou

Les Septièmes Spartakiades d'Union soviétique ont été officiellement ouvertes, samedi 21 juillet, au stade Lénine, à Moscou. Huit mille sportifs soviétiques et deux mille étrangers participent à ces compétitions qui servent aussi de répétition aux Jeux olympiques de l'an prochain.

Répétition utile si l'on en juge par les difficultés de tous ordres qui assaillent les « invités » étrangers des Spartakiades. A un an des Jeux, les responsables soviétiques sont ainsi confrontés à des problèmes, grands et petits, dont le moins important n'est pas la question idéologique.

Le jury du concours international pour les affiches olympiques a décerné son premier prix à un artiste moscovite, qui a eu la bonne idée de choisir comme sujet principal de sa composition... M. Léonid Brejnev. Ce n'était peut-être pas très original, mais c'était sans risque, le succès étant assuré.

La capitale soviétique vit déjà à l'heure olympique. Partout les préparatifs battent leur plein. Tout doit être prêt pour le grand jour et même un petit peu avant, pour que l'on ait le temps de roder les installations. Dans un pays où l'initiative individuelle n'existe pas, tout doit être prévu par les autorités, de la rénovation du stade Lénine de cent dix mille places jusqu'au menu du dernier libre-service.

De notre correspondant

La capitale soviétique est un vaste chantier. Il n'y a pas que les « objectifs » olympiques. Moscou, qui doit devenir, ou qui veut devenir, une « *ville communiste modèle* », fait toilette. La restauration des coupoles du Kremlin est achevée. C'est maintenant le tour de la cathédrale Saint Basile, au fond de la Place Rouge, à être emprisonnée par les échafaudages. Les beaux immeubles de style classique sont repeints, à la hâte, dans des couleurs pastels qui donnent à la ville un air beaucoup plus gai. Le revêtement des rues sera refait au dernier moment car il ne tient pas plus de quelques semaines...

La confiserie Rote Front a lancé, à raison de 10 tonnes par jour, une nouvelle production de chewing-gum qui, paraît-il, ne le cède en rien à la qualité des produits occidentaux. A Moscou, des petites guérites aux couleurs de Pepsi-Cola (fabriqué en U.R.S.S.) viennent de faire leur apparition, sans doute pour concurrencer Coca-Cola, qui sera le fournisseur officiel des Jeux. Pourtant, le vice-président du comité d'organisation se plaignait récemment que les articles textiles pour l'emblème olympique ne soient pas de meilleure qualité que les articles ordinaires (ce qui est tout dire).

Lorsque la qualité du produit est bonne, c'est l'emballage qui n'est pas à la hauteur. Il semble pourtant que les ouvriers travaillant pour les Jeux bénéficient de stimulants matériels exceptionnels, mais « *ce qui manque, c'est l'initiative et la souplesse* ».

La rigidité du système est telle que des difficultés anodines ailleurs prennent ici des proportions considérables. C'est ainsi qu'on pouvait lire récemment dans le journal *Moscou-Soir* cette déclaration d'intention d'un haut responsable : « *Aux Jeux olympiques, sur les lieux de compétition, on veut organiser une large vente de boissons rafraîchissantes.* » En juillet-août, cela pourrait aller de soi, sauf à Moscou où, chaque année, manquent plusieurs millions de bouteilles d'eau minérale.

Le nombre des touristes — et notamment des touristes étrangers — qui seront autorisés à se rendre en U.R.S.S. pour les olympiades n'est pas encore très nettement déterminé. Les chiffres avancés publiquement sont contradictoires. Il est cependant raisonnable de compter sur un total de cinq à six cent mille visiteurs, dont la moitié d'étrangers. Ce chiffre ne concerne pas seulement Moscou, mais aussi les autres villes où auront lieu des épreuves olympiques : Leningrad, Tallinn, Kiev, Minsk. Le contingent de chaque pays sera fixé en fonction du nombre de participants aux manifestations sportives. La délivrance des visas aura lieu uniquement par l'intermédiaire d'une ou deux agences de voyage par pays agréées par l'Intourist. Il est probable que les autorités donneront la priorité aux voyages de groupes sur les voyages individuels, afin de pouvoir mieux contrôler le flot des touristes.

La capitale soviétique dispose actuellement de vingt-cinq mille lits dans les hôtels, et les équipements, achevés ou en construction, devraient permettre de doubler cette capacité. Les jeunes seront logés dans des foyers universitaires ou sur des terrains de camping.

Globalement, il est prévu de mettre en vente 5 800 000 billets, dont 35 % pour les Moscovites, 20 % pour les autres citoyens soviétiques et 30 % pour les étrangers, le reste étant gardé en réserve. Pour les Soviétiques, les places seront distribuées aux militants les plus actifs du parti et des syndicats, ainsi qu'aux travailleurs de choc.

« *Chez nous, il n'y a pas de problème de délinquance ou d'insécurité dans les rues, bien que Moscou soit une très grande ville. Il n'y a pas de raison pour que cela change* », déclarait le président du soviet municipal de Moscou, M. Promyslov, à la fin de l'année dernière, à une délégation de maires occidentaux. L'affirmation est déjà contestable en temps ordinaire, mais pour les Jeux la sécurité constitue une des préoccupations essentielles des autorités soviétiques, qui se sont entretenues de cette question avec des experts ouest-allemands.

« Samedis rouges »

Les chantiers olympiques sont évidemment prioritaires. L'armée a été mise à contribution pour pallier le manque de main-d'œuvre. Les jeunesses communistes les ont proclamés « chantiers de choc », et plusieurs quartiers organisent des « samedis rouges », c'est-à-dire des week-ends de travail gratuit, afin de rattraper les retards. Car il eut été bien étonnant que la construction olympique ne souffre pas — fût-ce à un degré moindre — des maux habituels à l'économie soviétique.

Dans l'ensemble, les prévisions ont été respectées, mais ce bilan global cache des différences : sur certains chantiers, les travaux sont en avance de plusieurs mois, sur d'autres, ils sont à la traîne. Tantôt on manque de main-d'œuvre, tantôt les ouvriers sont en chômage technique parce qu'il y a des ruptures d'approvisionnement en matières premières. Certains ouvriers passent d'un chantier à l'autre, sans que les travaux aient été achevés.

Tout doit être réglé dans le moindre détail. Il faut de nouveaux taxis pour renouveler le parc, assez vétuste, avec des chauffeurs qui comprennent un peu les langues étrangères. Il faut, pour les magasins, des vendeurs qui possèdent aussi quelques notions d'anglais ou de français, mais qui surtout aient perdu l'habitude de considérer le client comme une quantité négligeable. Il faut, dans les nouveaux restaurants et cantines qui vont être ouverts pour les Jeux, des serveurs ayant acquis la politesse de servir les convives, plutôt que de les rabrouer. Il faut penser au personnel d'encadrement, guides et interprètes chargés de « chaperonner » les touristes individuels ou en groupe.

Les touristes, les sportifs, les accompagnateurs, les arbitres, les journalistes, devront être nourris et logés. Pour les premiers, il suffit d'en canaliser le flot. Pour les autres, les équipements prévus sont pratiquement terminés. Bien que le problème n'ait pas encore été abordé publiquement, on peut penser que l'approvisionnement constitue un casse-tête pour les responsables. Moscou doit être une vitrine pour les étrangers, sans que les magasins soient pris d'assaut par les Soviétiques, qui ne seraient certainement pas fâchés de profiter d'une abondance provisoire.

Le commerce ne sera pas absent des Jeux puisqu'il doit permettre de drainer des devises. Les responsables ont, si l'on en croit la presse, quelques soucis avec les souvenirs olympiques dont la qualité laisse à désirer. La mascotte des Jeux, un ourson, dont le ventre rebondi porte une ceinture fermée par les anneaux olympiques, sera la vedette. Mais toutes sortes d'objets n'ayant qu'un rapport très lointain avec le sport portent déjà l'emblème des Jeux de Moscou : un bâtiment de style stalinien, coiffé d'une étoile rouge, prend son envol sur les célèbres anneaux. Deux mille trois cents entreprises produisent déjà seize mille articles olympiques.

Contamination

Le problème de la sécurité présente aussi un double aspect idéologique : que faire avec les dissidents encore présents à Moscou, qui peuvent être tentés d'utiliser cette immense caisse de résonance que sont les Jeux olympiques pour faire connaître leurs objectifs ? Quelques-uns seront-ils expédiés d'ici là en Occident ? Les autres seront-ils consignés à la campagne, voire envoyés en « villégiature », quelque part au-delà de l'Oural ? Les craintes les plus diverses courent à ce sujet, tant il paraît évident que les dirigeants soviétiques ne voudront laisser voir aux visiteurs et journalistes étrangers qu'un seul côté de la médaille.

L'autre aspect idéologique, c'est le risque de « contamination » représenté par un afflux exceptionnel d'Occidentaux avec blue-jeans, devises fortes et, peut-être, quelques idées peu conformes aux normes soviétiques.

Avec trois cent mille visiteurs étrangers, même répartis sur quinze jours, l'ouverture et la vigilance politique ne sont-elles pas difficilement conciliables ? L'éducation des Moscovites dans l'esprit du patriotisme soviétique et de l'internationalisme « *acquiert une actualité particulière à la veille des XXII[e] Jeux olympiques* », a déclaré M. Victor Grichine, premier secrétaire du P.C. de Moscou, au dernier plénum idéologique de cette organisation.

DANIEL VERNET.

CINQ AGENCES POUR ALLER EN U.R.S.S.

— **WAGONS-LITS TOURISME**, 14, boulevard des Capucines (9[e]), tél. : 266-93-21.

— **AGENCES DE VOYAGES C.G.T.L.**, 2, square de l'Opéra-Louis-Jouvet (9[e]), tél. 742-43-50.

— **FRANCE-VOYAGES**, 78, rue Olivier-de-Serres (15[e]), tél. : 828-40-00.

— **TRANSTOURS**, 49, avenue de l'Opéra (2[e]), tél. : 742-27-39.

— **ASSOCIATION FRANCE-U.R.S.S.**, 8, rue de La Vrillière (1[er]), tél. : 261-56-21.

TAUROMACHIE

LE CORDOBES TRIOMPHE... A BENIDORM

Décidément, les ans n'ont pas de prise sur Manuel Benitez, plus connu sous le nom d'El Cordobes. Le torero « play boy », âgé de quarante-trois ans, pour son retour dans les arènes, après sept ans d'absence, a coupé, en effet, cinq oreilles, une queue, et empoché 350 000 francs. Un succès remporté, il est vrai, en plaza de Benidorm, une arène très touristique... L'affaire a été conclue devant dix mille personnes, face à des bêtes provenant de la ganaderia de Carlos Nuñez, l'élevage préféré des stars de la tauromachie.

L'idole, au style très particulier, à la limite du spectacle de cirque pour les puristes, devrait se produire prochainement à Bayonne et à Palavas où il donnerait l'alternative à un jeune torero français. Puis il s'envolera pour l'Amérique du Sud. « Suerte » Cordobes ; « bonne chance » Benitez.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Le final éblouissant de Bernard Hinault

Un Tour pour rien ? On pourrait le croire en constatant que Bernard Hinault, Zoetemelk et Agostinho ont pris les trois premières places à Paris comme l'an dernier. Mais la vérité est différente, et le manque d'originalité du résultat ne signifie pas que l'épreuve ait été dépourvue d'intérêt, bien au contraire.

Le Tour de France qui vient de s'achever fut sans doute le plus dense et le plus passionnant de ces dix ou vingt dernières années. Il a marqué une date importante dans l'évolution de Bernard Hinault, que l'on tient désormais pour le successeur de Merckx. Le Breton a considérablement élargi son registre. Il n'est plus seulement le meilleur rouleur du peloton, il domine les grimpeurs spécifiques en montagne et bat, à l'occasion, les sprinteurs aux arrivées, ainsi qu'il l'a démontré, samedi 21 juillet, à Nogent-sur-Marne.

Trois semaines d'une course ardente nous ont révélé tous les aspects de son talent et de sa personnalité. Ambitieux, clairvoyant, féroce dans l'offensive, admirable dans l'adversité, il a connu des jours difficiles qu'il est parvenu à surmonter, comme seuls savent le faire les champions d'élite. De toute évidence, il aurait mérité — et dominé — une opposition plus forte. Celle-ci s'est effritée au fil des étapes. Kuiper a révélé ses limites, définitivement, semble-t-il. Van Impe s'est manifesté tardivement, et Agostinho, qui a réalisé son meilleur Tour de France à trente-sept ans, n'a jamais été en mesure de s'emparer du maillot jaune malgré sa puissance athlétique. Il s'est classé troisième... mais à 24 min. 35 sec.

Cependant, Hinault a affronté un Zoetemelk en grande forme, qui s'apparente sur de nombreux points — les qualités du grimpeur, la régularité, le sérieux, la longévité — à son ancien équipier Raymond Poulidor. Les deux adversaires étaient tellement supérieur à leurs rivaux qu'ils les ont lâchés, dimanche 22 juillet, dans les côtes de la banlieue parisienne pour se présenter avec deux minutes d'avance sur les Champs-Elysées.

L'événement est sans précédent. Jamais dans l'histoire du Tour de France, les deux premiers du classement général ne s'étaient détachés de cette manière afin de s'adjuger les deux premières places de la dernière étape. De Nogent-sur-Marne à Paris, Hinault a achevé sa démonstration par deux victoires consécutives. Il faut remonter à 1932 pour relever une performance identique, qui fut l'œuvre d'André Leducq.

Le succès obtenu par le leader de Renault-Gitane est celui d'un cycliste surdoué, entouré d'une équipe solide et qu'on cite en exemple pour son organisation. Elle a d'ailleurs raflé la plupart des prix, ajoutant aux maillots jaune et vert (classement par points) de Bernard Hinault le maillot blanc (classement des jeunes) de Jean-René Bernaudeau, ainsi que le Challenge international par équipes.

Un parcours bien construit

Le parcours s'adressait aux athlètes du vélo et aux formations homogènes : un parcours remarquablement construit, qui préfigure le Tour 1980. Après de nombreux tâtonnements, les organisateurs sont parvenus à un équilibre de bon aloi entre les étapes de plaine et celles de montagne. On suppose que des retouches seront apportées à la formule, mais le principe des courses contre la montre collectives, dont il faudra réduire sensiblement le kilométrage, sera maintenu.

La compétition que nous venons de suivre était difficile en raison de l'accumulation des obstacles de montagne, des arrivées en altitude et des exercices chronométrés. Cependant, les étapes courtes et les départs tardifs, qui sont préférables aux jours de repos — c'est du moins l'avis des coureurs, — ont offert à ceux-ci les temps de récupération indispensables. D'ailleurs, la course a été rapide, animée en permanence, bref de bonne qualité. L'expérience mérite d'être renouvelée.

JACQUES AUGENDRE.

SON DEUXIÈME TOUR A VINGT-QUATRE ANS

Né le 14 novembre 1954 à Yffiniac (Côtes-du-Nord), Bernard Hinault se révéla en remportant le championnat de France des débutants (Premier Pas Dunlop) en 1972. Il devient professionnel en 1975. Son palmarès exceptionnel pour un coureur de moins de vingt-cinq ans comprend des victoires dans le championnat de France sur route, Liège-Bastogne-Liège, Gand-Wevelgem, la Flèche wallonne, le Critérium national de la route, le Tour d'Espagne, Paris-Vimoutiers, le Tour de l'Aude, le Tour du Limousin, le Circuit de la Sarthe, notamment. Il a gagné à deux reprises le Critérium du Dauphiné libéré, le Grand Prix des nations, et surtout, le Tour de France. Hinault a également été champion de France de poursuite amateur et professionnel.

● *Chaumaz suspendu pour trois mois.* — Gilbert Chaumaz, qui avait déjà fait l'objet d'un contrôle antidopage positif le 13 juillet, après l'étape Morzine-Les Ménuires, ne s'est pas présenté dans des délais prévus, dimanche 22 juillet, à la visite médicale pour laquelle il avait été désigné par tirage au sort. Faisant ainsi l'objet d'un constat de carence, il est frappé de trois mois de suspension. Il ne pourra donc participer à la tournée des critériums d'après Tour de France.

VINT-TROISIEME ETAPE AUXERRE - NOGENT-SUR-MARNE (205 km)

1. Bernard Hinault (Fr.), 5 h. 52 min. 56 sec. ; 2. Demeyer (Belg.) ; 3. Van Calster (Belg.) ; 4. Thurau (R.F.A.) ; 5. Chassang (Fr.).

DERNIERE ETAPE LE PERREUX-PARIS (181,3 km)

1. Bernard Hinault (F.), 4 h. 47 min. 45 sec. 2. Zoetemelk (P.-B.), même temps ; 3. Thurau (R.F.A.), à 2 min. 18 sec ; 4. Bossis (Fr.) ; 5. Sherwen (G.-B.).

CLASSEMENT FINAL. — 1. Bernard Hinault (Fr.), 103 h. 6 min. 50 sec. ; 2. Zoetemelk (P.-B.), à 3 min. 7 sec. ; 3. Agostinho (Port.), à 26 min. 53 sec. ; 4. Kuiper (P.-B.), à 28 min. 2 sec. ; 5. Bernaudeau (Fr.), à 32 min. 43 sec. ; 6. Battaglin (It.), à 38 min. 12 sec. ; 7. Maas (P.-B.), à 40 min. 57 sec. ; 8. Wellens (Belg.), à 41 min. 24 sec ; 9. Criquelion (Belg.), à 41 min. 38 sec. ; 10. Thurau (R.F.A.), à 44 min. 35 sec. ; 11. Van Impe (Belg.), à 47 min. 26 sec. ; 12. Nilsson (Suède), à 48 min. 16 sec. ; etc.

Les résultats

Athlétisme

L'équipe féminine de Roumanie, avec huit victoires sur quinze épreuves s'est qualifiée, le 21 juillet à Antony (Hauts-de-Seine) pour la finale de la coupe d'Europe. L'équipe de France a terminé troisième derrière la Hongrie en gagnant deux courses : le 200 mètres par Chantal Rega en 23 sec. 32 et le 4 × 100 mètres en 44 sec. 60.

A l'occasion du match France-Canada juniors disputé à La Pommeraye (Maine-et-Loire) et gagné par les Français 81 à 78, Thierry Vigneron a amélioré de 7 cm son propre record du monde juniors de saut à la perche en franchissant 5,52 m.

Aviron

CHAMPIONNATS DE FRANCE A VICHY

Finales messieurs (2 000 mètres)

Skiff : 1. Gallet (Decines), 7 min. 51 sec. 84.

Double scull : 1. Imbert-Basset (Aviron de Joinville), 7 min. 10 sec. 58.

Deux sans barreur : 1. Bremer-Lourdaux (Enghien), 7 min. 32 sec. 17.

Deux barré : 1. Franz-Perkovski (Creusot), 7 min. 47 sec. 68.

Quatre de couple : 1. Monaco (O. Pons, Weill, Friedrich, A. Pons), 6 min. 38 sec. 50.

Quatre sans barreur : 1. Enghien (Bremer, Lourdaux, de Seguin, Orieux), 6 min. 45 sec. 97.

Quatre barré : 1. Cognac (B. Chevalier, Braund, P. Chevalier, Sedeau), 6 min. 48 sec. 51.

Huit : 1. Aviron de Joinville I (Basset, Imbert, Ounkouroff, Nouzies, Collange, Dubois, Fareille, Regard), 6 min. 24 sec. 28.

Finales dames (1 000 mètres)

Skiff : 1. Sulin (Perreux), 4 min. 28 sec. 72.

Double scull : 1. Lallement-Kuervarec (Rouen), 4 min. 1 sec. 63.

Deux sans barreur : 1. Machurez-Laboure (Douai), 4 min. 45 sec. 47.

Quatre de couple : 1. Lille (Bouton, Prin, Varsecke, Martin), 3 min. 58 sec.

Quatre barré : 1. Verdun (Barnier, Camus, Thomas, Royer), 4 min. 7 sec. 08.

Golf

OPEN DE GRANDE-BRETAGNE A LYTHAM (LANCASHIRE)

Pour la première fois depuis la victoire du Français Arnaud Massy en 1907, un « européen continental » a remporté le cent huitième open britannique. Déjà second en 1976 à l'âge de dix-neuf ans, l'Espagnol Severiano Ballesteros a été cette fois le seul, dans des conditions atmosphériques particulièrement difficiles, à descendre sous le par du parcours de Royal Lytham. Il devance de trois coups les Américains Jack Nicklaus, pour la septième fois second, et Ben Crenshaw.

CLASSEMENT FINAL. — 1. Severiano Ballesteros (Esp.), 283 (73, 65, 75, 70) ; 2. Jack Nicklaus (E.-U.), 286 (72, 69, 73, 72) et Ben Crenshaw (E.-U.), (72, 71, 72, 71) ; 4. Mark James (G.-B.) 287 (76, 69, 69, 73) ; 5. Roger Davis (Aus.) 228 (75, 70, 70, 73) ; 6. Hale Irwin (E.-U.), 289 (68, 68, 75, 78) ; 7. Bob Byman (E.-U.), 291 (73, 70, 72, 76) Greg Marsh (Aus.) (73, 70, 72, 76) et Isao Oaki (Jap.) (70, 74, 72, 75).

Tennis

La Grande-Bretagne a gagné, le 22 juillet au Touquet, la coupe Annie-Soisbault, réservée aux joueuses de moins de vingt et un an, en battant en finale la Tchécoslovaquie par 2 victoires à 1. Iva Budarova a dominé Debbie Jevans (7-5, 9-7), mais Hana Mandlikova, handicapée par une blessure à la cheville droite, a dû s'incliner face à Jo Durie (6-4, 6-0). Durie et Jevans se sont imposées dans le double contre Mandlikova et Budarova (6-4, 12-10).

ÉDUCATION

Admissions aux grandes écoles

● **Ecole nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM) (par ordre de mérite).**

OPTION T

Mmes et MM. Patrick Sergent (1er), Comment, Missirian, Gourhant, Delpeuch, Abba, Carrot, Quinet, Breche, Cantaloube, Bracquemart, Pecheux, Margaria, Gandon, Schilli, Lauze, Rebel, Jean-Vincent Legrand, Eric Lebrun, Larue, Vanderperre, Martin, Théodore Martin, Bertheau, Lacampagne, Lopez, Cael, Bazonnard, Der Arslanian, Fujarski, Clos, Tiphonnet, Huon, De Kermadec, Cordier, Herzog, Yvon, Hibert, Leteve, Le Bris, Fortier, Amous, Grandidier, Harot, Joëlle Laurent.

Mmes et MM. Marc Bayle, Ansons, Dalme, Bouveret, Bailly, Oudot, Six (50e), Herz, Hedde, Fleischmann, Petitcuenot, Desvignes, Flipo, Schaballie, Dorliat, Wagner, Redon, Dadure, Christophe André, Rokvam, Paradis, Demurger, Charrier, Seban, Jean-Michel Thibault, Livier, Lange, Quero, Chapeau, Grocq, Haond, Chereau, Chocron, Aubertot, Leroy, Laumonier, Dominique Vernier, Braquet, Mace, Schmitt, Secheresse, Tarida, Taret Loïc Garnier.

Mmes et MM. Erens, Lieu, Massin, Letscher, Surcouf, Lebœuf, Bessonneau, Theron, Monnier, Weber, Rozier, Picollet, Mazurie (100e), Malgret, Jean-Charles Boyer, Herquel, Derycke, Poujade, Sabatier, Micoulet, Rosenberger, Creux, Jean-Luc Clément, Jouenne, Lambert, Fayol, Ecuyer, Fraisse, Soravia, Schaeffer, Queguiner, Sales, Barale, Letzelter, Hoarau, Verolet, Rosier, Gonnet, Girot, Savall, Collin, Ferrux, Cardi, Denis Jolivet.

Mmes et MM. : Emond, Conte, Wattiez, Crozat, Michel Pangot, Deroo, Marchand, Le Roux, Lavabre, Portafaix, Boulay, Sivry, Jean-Pierre Foucault, Striebig, Jacquet, Fabien Schneider, Ricard, Zonta, Merlot (150e), Gilles Régnier, Marillier, Suchet, Fuin, Rozay, Marcon, Yvain, Macaire, Laporte, Sipion, Minssen, Bajou, Chauveau, Oswald, Gildas Thomas, Mahé, Marand, Kreis, Surman, Debon, Mouelhi, Philippe Clément, Mazet, Tischmacher, Michelet, Gilles David, Giersch, Guillaume, Vermande, Delvalet, Cuny, Sallou, Missout, Dereims, Ypsilantis, Dumondel, Joslin, Pawliez, Guidevaux, Jean-Louis Duval, Schnoering, Sidawy, Quinio, Domergue, Boitel, Bennett, Eric Girard, Germain, Rigazio, Dochy (200e), Dumont, Cavey, Babaud, Le Peutrec, Vivien, Rossignol, Vazzano, Trouve, Guerre, Ducourthial, Alain Robert, Piedrafita, Monod, Fuchs, Coffinet, Perruisseau-Carrie, Svirchevsky, Launay, Agnès Guichard, Marie-Françoise Blondeau, Palazy, Delattre, Sirven-Villaros, Reygades, Moneger, Cresson, Daniel Jullien, Rolland Martin, Alain Martin, Belli, Bec, Criquillion, Beaujour, Seneca, Péricart, Lamaury, de Colnet, Godefroy, Galloy, Dellya, Cretot, Bichoux, Olazabal, Méresse, Laurent Guy, Biron, Crebassa, Calvet, Noël David, Blanchon (250e), Degeorges, Bonnifait, Goujon, Bienvenu, Alain Bernard, Schoenberger, Merland, Flammier, Pasteur, Malmartel, Labarde, Weiss, Tirard.

Mmes et MM. Boyault, Bony, Figueiredo, Falempin, Dubois Ardyns, Casteleyn, Jean-Pierre Bayle, Le Feurmou, Bourrain, François Roussel, Haudecœur, Omri, Chambard, Claude Rolland, Tripoul, Engel, Delafons, Aubœuf, Jean-Marc Merceron, Devos, Brix, Labarrere, Fourets, Cordier, Nouboue Kamga, Dordolo, Stéphane Olivier, Bonnabaud, Roques, Faurdessus, Taba, Davenel, Cohendet, Boyko, Lecomble, Jean-Pierre Silvestre, Meunier (300e), Guilbert, Hadoux, Texier, Ghislain Herve, Paperon, Vilialonga, Didier Lefevre.

Mmes et MM. Philippe Pelletier, Lachenal, Bertain, Perrier, Dupuyds, Anastassiou, Ravaud, Mizzi, Delage, Chaix, Cambot, Courrau, Rabeau, Jouhanneau, Morosini, Curren, Toscani, Samenayre, Jean-Luc Petit, Peguin, Patrice Richard, Vallée, Pardonge, Loehle, Bosq, Queraud, Brachet, Astier, Bassoul, Veirman, Fourticq, Fougeres, Slimi, Pierre Richard, Burgevin, Stéphane Luce, Kharrat, Bonfils, Salamand, Barteaux, Rivasi, Prely, Piotrowski, Bercher (350e), Patrick Desbois.

Mmes et MM. Carbon Martin, Lemonnier, Poindron, Gasne, Danel, Daami, Berthelot, Le Bert, Haddad, Cornillere, Bourin, Pascal Benoit, Sarry, Larue, Gat, Albert Cohen, Vola, Sirot, Chauvet, Haffner, François Martin, Stephorst, Amalbert, Loreau, Berc, Eric Villers, Pierrin, Didier Maurice, Pascal Durand, Brenac, Tavian, Hautier, Mortreux, Tri, Boisseau, Bec, Denert, Petel, Blanchard, Ranivo, Hanser, Briesaud, Bustamante, Masse.

Mmes et MM. Loupias, Durgueil, Prat, Sozzi, Jacq (400e), Roger, Duvigneau, Velluet, Pinto, Thierry Hervé, Cretegny, Vassallo, Fernand Sanchez, Montaudon, Gulbe, Batier, Kreutz, Savoy, Bedier, Marchal, Lesieur, Gadal, Zuelgaray, Krafft, Koukoui, Marc Fernandez, Thullier, Gendre, Cossio, André Sergent, Planard, Levallard, Lacroix, Pascal Jullien, Blanchard, Bertrand Duval, Vendittelli, Meyran, Grenot, Sulliot, Le Guellec, Chauvet, Tessier, Ramaioli, Le Bas, Chagnot, Rousseau, Guilluy, Reille, Ortega, Gilbertas, Perales, Dez, Ammous, Pansier (450e), Courbet, Billard, Remoleux, Pannier, Moskovakis, Louvet, Decrozant, Caverivière, Esnée, Quintin, Hugon, Daniel Dubois, Harle, Turmeau, Ruffato, Lecoanet, Hassig, Grandviennot, Philippe Drouin, Thierry Brice, Saunier, Beuf, Christophe Jacques, Berland, Salaun, Vandermarlière.

Mmes et MM. Christian Boyer, Marseault, Pebre, Leroy, Raoul François, Alcarria, Gigleux, Catinaud, Menif, Philippe Legrand, Hede, Godet, Marc Dubois, Delanaud, Cognet, Betend, Cocquempot, Allirot, Lienard, Femy, Beauchoux, Antoniol, Salin, Clavel (500e), Tierrie, Gosse, Patrick Baillie, Denizeaux, Deleplace, Bertaux, Manivet, Rochard, Rambla, Pohl, Mimoz, Guillermin, Baroudi, Saporito, Rosier, Genoud-Prachex, Bruyant, Pierre Rosier, Jouffre, Claude Morel, Brami, Samet, Welfert, Soulhiard, Thierry Paris, Vauxion, Ruch.

Mmes et MM. Marley, Lottin, Jacques Roux, Pascal Maurice, Maniette, Logeais, Michel Bernard, Fimbel, Pitton, Jean-Marc Louis, Bonnin, Boisnault, Dominique Legros, Cugy, Staub, Hourdin, Casier, Vermorel, Senetaire, Izabel, Riffault, Pascale Morin, Debost (550e), Maret-Verdant, P.-Loïc Collin, Vautard, Patrick Lebreton, Duriez, Brissonneau, Hoareau, Hervier, Marc Faure, Chatre, Balensi, Lescure, Davy, Reissier, Majewski, Chiapale, Broussard, Pochet, Philbiche, Moulhade, Soldaini, Brugier, Pascal Voisin, Lempereur, Grimbert, Gillig, Nobre, Chanut, Rouquie, Duchatel, Christophe Bonnin, Adoul, Verges, Berthonneau, Neff, Duquet, Billant, Rocheteau, Mazenot, Vendeville, Deneuvy, Cloix, Guigon, Save, Hueber, Balanche, Philippe Moreteau, Gouhier, Le Vacher, Rochoy (600e), Legavre, Michel Bouvier, Philippe Clavel, Bassoul, Huser, Clausse, Buewaert, Avon, Denis Arditti, Durand, Renaudin, Henri Renard, Riou, Pfeiffer, Mortier.

Mmes et MM. : Philippe Legendre, Jenin, Druost, Combier, Le Normand, Boeri, Frantz, Pierre Allain, Babey, Payet, Capy, Christophe Bayard, Marty, Lorphelin, François Giraud, Jacky Dumas, Volparo, Fichera, Beaulieu, Teyssèdre, Yves Sixt, Prisset, Boiteau, Gulliot, Bitouzet, Chalvet, Christian Renaud, Perdriau, Desjoyeaux, Delhoume, Pulby, Jean-Michel Jullien, Potiez, Luneau, Moisset (650e), Gardelle, Sbaihi, Lachaume, Ceriolo, Meugnier, Ferrus, Philippe Boet, Corrihons, Perruisseau-Carrié, Pascal Brochard, Billard, Da Silva, Meanti, Hardouineau, Desmaison, Claude Jean, Barlet, Rigaux, Prévot, Majou, Philippe Boiteux, Courdavault, Pironin, Daudret, Muncey, Didier Copin, Rieffel, Destret, Bochereau, Jean-Marc Benoist, Billonnet, Vidonne, Jean-Pierre Janin, Begaud, Vandenbon, Gabillet, Agarici, Sautereau, Bensussan, Tschofen, Masquelet, Jean-François Hubert, Bernard Fontaine, Calvo, Colombo, Bontems, Bezian, Garin, Vanhoeke, Rouly (700e).

OPTION TA (*)

Mmes et MM. Djambazian, Lignereux, Astier, Patrick Mercier, Vernier, Van Der Have, Jumeline, Bourgogne, Chaubet, Beaufils, Tartaruga, Lallement, Jouffret, Christian Simon, Daniel Legendre.

(*) Cette option a été créée cette année pour les candidats titulaires du baccalauréat technicien, séries F1, F2, F3, F4, F5, F9 et F10. L'option T s'adresse aux titulaires du baccalauréat C (mathématiques) et E (mathématiques et techniques).

● **Institut national supérieur de chimie industrielle de Rouen (options P-P').**

Option P-P'. : Mmes et MM. Hubert Antoine (50e), Barraud (53e ex.), Bartuel (19e), Besnier (37e ex.), Bonnot (45e), Bontemps (22e), Braud (48e), Bujoli (41e), Cahn (39e), Carrasco (53e ex.), Cavaille (46e ex.), Cazayus-Claverie (32e), Cocu (34e ex.), Laurence David (43e), Patrick Denis (42e), Descouls (29e ex.), Dore (2e), Doreau (31e), Doyhenart (5e), Duquenne (4e), Esteve (17e), Etchebarne (15e), Fagot (3e), Gauthier (46e ex.), Huguet (44e), Jadaud (6e), Lauden (12e), Lavaud (25e), Lecamp (26e), Jacques Le Corre (28e), Marie-Christine Le Corre (21e), Lefèbvre (16e), Le Guen (13e), Le Turquais (51e ex.), Linais (40e), Isabelle Lucas (8e ex.), Marsan (20e), Christian Martin (24e), Merlin (8e ex.), Mevel (10e ex.), Millo (18e), Montuir (49e), Morrier (36e), Jacqueline Olivier (51e), Panis (1er), Ravel (14e), Ravel (14e), Redon (29e ex.), Schaffnit (27e), Schoffert (23e), Scirocco (37e ex.), Tavel (33e), Tellechea (7e), Marie-Florence Thiebaut (10e ex.), Pascal Thiebaut (55e), Wiebel (34e ex.).

Options TB : Mmes et MM. Beaux (5e), Cazin (1er), Chevallier (4e), Cugnet (2e), Huel (3e).

● **Ecole des affaires de Paris.**

Mmes et MM. : Aidan, Alcobia de Sousa, Andreolis, Assouad, Astorri, Baillet, Barbier, Bardou, Beguinot, Michel Bernard, Billaud, Blandin, Bony, Bucaille, Burnel, Carré, Chambaretaud, Cillien, Clauss, Coutrot, Dannenberger, Delcourt, Desache, Di Benedetto, Dornel, Alain Faure, Gendebien, Grammont, Granier, Guiou, Philippe Henri, Hery, Hill, Bertrand Isnard, Isoard, Jacuen, Catherine Jeanne, Joly, Kerdranvat, Laminette, Larcher, Laureau, Le Breton, Leistenschneider, Le Masson, Lepage, Lerendu, Maréchal, Mauny, Mignard, Moebs, Monier, Nezondet, Parés, Patricot, Perchirin, Piatkowski, Pilloux, Pipart, Poirson, Potier, Prive, Rasmussen, Agnès Richard, Rosio, Anne Simon, Store, Vasak, Wiart, Wolf.

BIBLIOGRAPHIE

« L'INGÉNIEUR » de René Alquier et Pierre Py

Comment préparer les concours des grandes écoles, lesquelles choisir, pour quel métier, quelle entreprise ? Toutes ces questions — et beaucoup d'autres — trouveront une réponse dans *l'Ingénieur*, un ouvrage de René Alquier et Pierre Py que vient de publier la Documentation pratique.

Le livre détaille successivement les filières du baccalauréat, les classes préparatoires, les « passerelles » qui permettent d'accéder directement aux grandes écoles à partir de l'université ; il passe en revue les cent cinquante-quatre écoles d'ingénieurs aujourd'hui habilitées par l'Etat et décrit leur programme d'études. *L'Ingénieur* comprend en outre un répertoire des entreprises industrielles et commerciales (huit mille noms) susceptibles d'offrir des débouchés aux ingénieurs diplômés. Les plus grandes entreprises sont décrites en détail.

Cet ouvrage, conçu comme un guide, est particulièrement destiné aux administrateurs, orienteurs et professeurs de lycée, ainsi qu'aux lycéens et à leurs parents soucieux de ne pas choisir une filière d'études « à l'aveuglette ».

★ *L'Ingénieur*, de René Alquier et Pierre Py. Ed. la Documentation pratique, 13, galerie Vivienne, 75002 Paris. 729 pages.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23-07-79 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 24 JUILLET A 6 HEURES (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le lundi 23 juillet à 0 heure et le mardi 24 juillet à 24 heures.

Une faible perturbation circulant des îles Britanniques à l'Allemagne affectera le nord de la France lundi et mardi.

Mardi 24 juillet, de la Manche à la frontière belge et au Rhin il y aura beaucoup de nuages le matin et même quelques faibles pluies éparses de courte durée. Des éclaircies apparaîtront l'après-midi, surtout au sud de la Seine. Les vents de secteur ouest seront faibles. Les températures minimales seront en hausse sensible dans le Nord-Est et la région parisienne ; les maximums varieront peu. Sur le reste de la France, il fera généralement beau, mais une évolution orageuse se manifestera en Corse. Les vents de secteur nord seront modérés dans la vallée et parfois assez forts près de la Méditerranée et au large ; ils seront faibles ailleurs. Les températures minimales s'abaisseront dand le Midi méditerranéen ; les températures maximales seront stationnaires ou en légère hausse.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris était, le 23 juillet à 8 heures, de 1 025,7 millibars, soit 769,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 23 et 17 ; Bordeaux, 23 et 13 ; Brest, 19 et 10 ; Caen, 19 et 9 ; Cherbourg, 16 et 10 ; Clermont-Ferrand, 21 et 7 ; Dijon, 21 et 10 ; Grenoble, 25 et 10 ; Lille, 19 et 13 ; Lyon, 22 et 8 ; Marseille, 28 et 18 ; Nancy, 20 et 5 ; Nantes, 22 et 11 ; Nice, 27 et 21 ; Paris - Le Bourget, 22 et 6 ; Pau, 23 et 15 ; Perpignan, 29 et 21 ; Rennes, 21 et 7 ; Strasbourg, 21 et 7 ; Tours, 21 et 8 ; Toulouse, 25 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 29 et 17 degrés ; Alger, 30 et 23 ; Amsterdam, 16 et 9 ; Athènes, 33 et 24 ; Barcelone, 29 et 19 ; Berlin, 17 et 12 ; Bonn, 19 et 11 ; Brindisi, 29 et 21 ; Bruxelles, 19 et 13 ; Iles Canaries, 23 et 18 ; Casablanca, 24 et 19 ; Copenhague, 17 et 12 ; Djerba, 35 et 23 ; Genève, 21 et 8 ; Istanbul, 32 et 22 ; Jérusalem, 30 et 15 ; Lisbonne, 24 et 16 ; Londres, 18 et 13 ; Madrid, 33 et 16 ; Milan, 31 et 17 ; Moscou, 22 et 15 ; Naples, 29 et 18 ; New-York, 31 et 26 ; Nicosie, 33 et 23 ; Palerme, 27 et 24 ; Palma-de-Majorque, 30 et 20 ; Rome, 29 et 20 ; Rhodes, 32 et 25 ; Stockholm, 18 et 13 ; Tirana, 31 et 17 ; Tunis, 37 et 23 ; Valence, 31 et 22 ; Zagreb, 20 et 14.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 juillet 1979 :

DES DECRETS

● Publiant la décision portant sur l'expulsion de certaines catégories de substances nucléaires du champ d'application de la convention du 29 juillet 1960 sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire ;

● Portant statuts particuliers des corps techniques des bâtiments de France.

Circulation

A l'Association des paralysés de France

UN SERVICE CONSEILLE LES VICTIMES DE LA ROUTE

Il existe à l'Association des paralysés de France un service juridique destiné à conseiller les victimes de la route ayant subi un préjudice corporel grave. Son rôle est d'informer les victimes sur leurs droits, sur les différents aspects de leur préjudice et sur les démarches à entreprendre pour une meilleure défense en justice dans le cas d'un préjudice corporel grave.

★ 17, boulevard Auguste-Blanqui, 75013-Paris. Tél. : 580-82-40.

MODE

LES COLLECTIONS D'HIVER

Premiers croquis

Les couturiers parisiens lancent cette semaine les collections d'hiver. PIERRE BALMAIN affirme sa personnalité dans une collection tout en découpes asymétriques, aux ensembles coiffés de chéchias ou de petits feutres à bords relevés. Des garnitures de vison, d'amples vêtements en vison d'élevage ou d'astrakan « swakara » sont taillés de façon à adoucir la silhouette, tandis que les jupes s'animent de drapés excentrés, qui, pour le soir, suggèrent les envolées des ballets russes.

Tentant de s'imposer comme couturier, GILBERT FERUCH a pris comme modéliste François Broca, de l'écurie JEAN PATOU. On lui doit une ligne profilée, à grands cols, épaules nettes, manches gonflées et jupes entravées. Des coloris sourds, bleu pétrole, vert olive, bois de rose et rouge bourgogne offrent des variantes passe-partout en contraste avec le noir et or pour le soir.

TORRENTE METT prend un nouveau départ avec un style plus personnel. La combinaison remplace les robes jusqu'au crépuscule, accompagnés de vestes trois-quarts ou de grands manteaux à manches « musclées ». Des robes de dîner bicolores en tons forts sont travaillées en diagonale avec des découpes en « escalier », sur des pantalons corsaires en guise de jupons. Bérets, bijoux et sacs s'inspirent de variantes géométriques des grandes toiles de l'exposition internationale de 1937, actuellement exposées à Beaubourg.

PHILIPPE VENET adoucit ses carrures épaulées par des effets de manches arrondies et découpées sur des manteaux et des vestes au buste appuyé, taille marquée et basques décollées. Ses ensembles du soir se composent de grandes vestes strictes en lamé or et de séduisants fourreaux de velours noir.

Gérard Pipart chez NINA RICCI déroule une fresque de portraits de famille, de la Restauration au new-look. Si les tenues de jour, à base de redingotes ceinturées sur pantalons de vivandières de l'armée de Crimée, les tailleurs à vestes ceintrées et jupes plissées sous le mollet portés avec des bérets et des manchons de fourrure correspondent bien à la mode « brasero », les modèles du soir s'apparentent plus au musée du costume qu'aux desiderata, de la grande bourgeoisie française qui s'habille en haute couture. Cela dit, ces falbalas sont taillés à ravir, en taffetas chatoyants, velours noir ou de ton sourd et satin de soie ultra-collant.

NATHALIE MONT-SERVAN.

TORRENTE : robe de dîner rouge bourgogne et bleu de France, en crêpe Georgette de soie de Buche, sur un pantalon corsaire bleu porté avec un béret en accordéon et une écharpe frangée de plumes d'autruche.

VENET : ensemble du soir à grande veste de lamé broché abricot et or de Bucol sur un fourreau de velours noir, à bretelles, fendu sur le côté.

RICCI : tailleur ajusté à grandes manches en lainage multicolore à relief de Masérica, blouse et écharpe en soie imprimée prune et béret « plateau » de feutre bourgogne.

BALMAIN : ensemble de dîner en étamine de laine bleu roi, à veste ajustée, ourlée de vison dark Saga.

(Croquis de MARCQ.)

FERUCH : tailleur ceinturé à manches gonflées, col cheminée géant, basque décollée et jupe entravée en velours de laine vert olive de Moreau, coiffé d'une chéchia bleu pétrole.

UN COIN POUR JOUER

Solution du problème n° 6

Mise à l'heure

Voici la solution du problème n° 6 qui portait sur la mise à l'heure d'une pendule... intransportable (le Monde *daté 22-23 juillet*).

Il a mis sa pendule en marche *avant* de partir et l'a réglée sur une heure quelconque, qu'il a soigneusement notée. Chez son ami, il a noté son heure d'arrivée, et son heure de départ, sur la seconde pendule. Il est revenu chez lui en ayant la précaution de prendre une allure sensiblement égale à celle de son voyage aller. (En pays plat, la réalisation de cette étape de la méthode est plus aisée.) Il a enfin noté l'heure de son arrivée chez lui sur sa propre pendule. Une simple soustraction (temps total sur sa pendule, moins temps passé chez son ami) lui a donné la durée de ses trajets. La moitié lui livre une approximation de la durée du retour. En l'ajoutant à l'heure du départ de chez son ami, il obtient une approximation raisonnable de l'heure de son retour.

PIERRE BERLOQUIN.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 443

HORIZONTALEMENT

I. Ils ont des principes ; Promet un bon sommeil en faisant des piqûres. — II. Centre de tri moderne ; Trait de pinceau. — III. Qui languit beaucoup ; Fit partie des grandes compagnies ; Immobilise ou donne des ailes. — IV. Idi Amin Dada l'a remplacé ; Ce qui est cueilli y pourrit parfois ; Note. — V. Interdit souvent de saler ; Respectable ou maudit. — VI. Ville d'Argentine ; Préposition ; Maison d'un pape. — VII. Mauvaise rencontre pour une demoiselle ; Aucune étoile n'y paraît ; Pair. — VIII. Effectue un renouvellement nécessaire dans les chambres ; Mec à nique ; Sert à préparer la génoise. — IX. Elle reçoit les eaux d'un sillon ; Chef de groupe ; Son corps n'occupe qu'une petite partie de la caserne. — X. Symbole d'une unité de vitesse ; La mode des billes les fait disparaître. — XI. Est entrée dans un cercle et n'en sort plus ; Une « minette » ne l'est guère ; Elle aime beaucoup son petit Oscar. — XII. Autorisait une reine à rire avec ses pages ; Vole ou barbote ; Travaille parfois à la bourse. — XIII. Coupe en morceaux ; Enterré avant de naître ; Pierre taillée. — XIV. Soudard ; Refus d'insulaires ; La poule ou le pot. — XV. Retiennent des morceaux qui seront débités ; Sorte de dragée.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I				■											
II												■			
III							■				■				
IV								■					■		
V									■						■
VI	■						■			■					
VII				■							■				
VIII					■					■					
IX						■			■						■
X			■									■		■	
XI	■				■						■				
XII				■					■						
XIII								■					■		
XIV							■			■					
XV						■								■	

VERTICALEMENT

1. Un dur qui fait de la tôle ; Saute avec une perche ; Etendue sous le marbre. — 2. Amusent les enfants avec des images et des bulles (deux mots). — 3. Devint amoureuse avant d'être mordue ; Ilot reposant pour le vaisseau du désert. — 4. S'applique au boucher lorsqu'il ne vend pas de la viande ; Mettent beaucoup de temps pour se faire un nom ; Abréviation. — 5. Ils sont extraordinairement doués pour la littérature ; Préposition ; Se laissent attendrir avant de se faire enlever. — 6. Prévenant ; N'entre plus dans la salade. — 7. Possessif ; Chef de division ; Le paradis en fit partie. — 8. Ça chauffe dans son *fort* ; Plume d'un balai ; Négation. — 9. Grains qu'on ne sème plus guère ; Sa semelle est plus longue que ses chaussures ; Interjection ; Est grossier pour les poules. — 10. Ont besoin de phares et de bougies ; Hache brutalement des nourritures. — 11. Symbole chimique ; Albert ou Jeannine ; Désigne un grand cavalier ; Douloureux ; C'est lui qui ferre les mulets ; Plateau à tartines. — 13. Rendait Roland furieux ; Elle empêche de fermer les yeux ; Pronom personnel. — 11. Eau forte ; Promise. — 15. Eclate en plein épanouissement ; Petite, en Bikini ; Grave dans le mastic.

Solution du problème n° 2 442

Horizontalement

I. Evaluable. — II. Nabi ; Gain. — III. Dilapider. — One ; Isère. — V. Mètres. — VI. Tâta ; Fi. — VII. Alezan ; As. — VIII. Go ; Zita. — IX. Fileter. — X. Et ; Al ; Rue. — XI. Sac ; Epées.

Verticalement

1. Endommagées. — 2. Vaine ; LO ; Ta. — 3. Ablette. — 4. Lia ; Razzia. — 5. Piétaille. — 6. Agissante. — 7. Bade ; Atre. — 8. Lier ; Fa ; Eue. — 9. Enregistrés.

GUY BROUTY.

هكذا من الأصل

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

CHINE : L'ANNÉE - VÉRITÉ

L'ANNÉE 1979 est l'une de celles — rares — qui auront fait le bonheur des observateurs de l'économie chinoise. Pour la première fois depuis près de vingt ans, la République populaire entrouvrait ses dossiers, non seulement ceux d'un passé récent mais également ceux de l'avenir à court terme. Elle livrait des chiffres, des pourcentages, tout un appareil statistique enfin qui permettait de se faire une petite idée de l'appareil de production national, de la société chinoise elle-même, des grandes orientations choisies par ses dirigeants.

Idée photographique et subjective, si l'on peut dire, dans la mesure où d'une part les chiffres révélés ne s'inscrivent pas dans des séries continues depuis plusieurs années et où d'autre part cette soudaine publicité est sélective et peut laisser dans l'ombre des données importantes (entre autres exemples, on ne sait rien du volume de l'épargne ni de la production de gaz naturel).

D'aucuns enfin s'interrogent sur la véracité des informations ainsi publiées. Assurément ces dernières comportent quelques surprises. Pour ne prendre qu'un exemple, les dernières estimations américaines évaluaient à 494 millions de tonnes la production chinoise de charbon en 1977, alors que les nouvelles statistiques donnent le chiffre de 550 millions de tonnes. L'écart est ici de l'ordre de 10 %. Où est la vérité ? Si elles ne sont pas entièrement à l'abri d'erreurs, on peut dire cependant que les autorités chinoises ont été suffisamment échaudées dans le passé par les douloureuses mésaventures auxquelles peuvent conduire les manipulations abusives de statistiques pour que le crédit de la bonne foi puisse au moins leur être accordé. En toute hypothèse, les chiffres révélés — en Chine comme en U.R.S.S. — sont surtout intéressants par l'image qu'ils projettent du processus de développement économique et des perspectives envisagées par le pouvoir. L'examen des taux de croissance, réalisés et envisagés, est, en conséquence, plus révélateur que celui des performances en chiffres absolus : à travers eux apparaissent à la fois un état des forces productives du pays et les ordres de priorité qui ont dicté les choix économiques des dirigeants.

Coup de frein

La première constatation qui s'impose est celle d'un ralentissement général des taux de croissance. Le seul indice, pratiquement, où ce taux s'accélère en 1979 par rapport à 1978, est celui du commerce de détail. Non seulement il est en baisse ou réduit à des augmentations négligeables (acier, charbon) dans presque tous les autres secteurs, mais on prévoit même dans certains cas une diminution de la production en 1979 par rapport à l'année précédente : on avait fabriqué en Chine près de 100 000 tracteurs en 1977, 113 500 en 1978, mais le plan n'en prévoit que 95 000 en 1979.

Le coup de frein est très brutal dans les secteurs mêmes que l'on pouvait croire prioritaires. En ce qui concerne les engrais chimiques, l'augmentation prévue de la production en 1979 n'est que de 10 %, au lieu de 38,12 % et 20,1 % pour les deux exercices précédents. Même surprise à propos de l'énergie : la production de charbon reste stationnaire, celle du pétrole brut n'augmentera en 1979 que de 1,9 % (au lieu de 11,1 % en 1978) et celle de la puissance électrique ne doit progresser que de moitié par rapport à l'année précédente (+ 7,2 % au lieu de 14,8 %).

Dernier indice significatif : le volume total du commerce extérieur va s'accroître de près d'un quart en 1979 par rapport à 1978 ; les importations augmentent deux fois plus vite que les exportations (ce qui annonce un déficit commercial de l'ordre de 5,6 milliards de yuans). Il n'en reste pas moins que le taux d'accroissement de l'ensemble de ces opérations restera très inférieur à ce qu'il avait été l'année précédente : 24 % au lieu de 30,3 %.

L'explication officielle des dirigeants chinois est que les années 1977 et 1978 ont fait apparaître des taux de croissance exceptionnels, dus à une « restauration » de l'économie nationale après dix années de « *sabotage par Lin Biao et la bande des quatre* », et que ce rythme ne pouvait être maintenu en période « normale ». Avec beaucoup de bonne volonté, on pourra retenir cet argument à propos du taux de croissance de la production industrielle, qui doit tomber de 13,5 % en 1978 à 8 % en 1979 (alors que d'après des estimations étrangères il avait atteint 15 % en 1975). De même, les « mangeurs d'acier » étant, en général — en Chine comme ailleurs — trop gourmands, il est sans doute légitime que l'on cherche à réduire la part de l'industrie lourde dans les investissements de la nation. Mais tout ceci n'explique pas que la hache soit également tombée — au moins pour l'exercice 1979 — sur ce qui doit constituer la base du développement futur : énergie et aide de l'industrie à l'agriculture, notamment.

Un tel choix n'a pu être qu'extrêmement pénible pour les responsables de l'économie chinoise. Il semble avoir résulté de trois facteurs :

1) Une situation financière extrêmement tendue — à l'intérieur comme à l'extérieur — a contraint de pratiquer la plus stricte politique d'austérité. A court terme au *moins*, l'état des finances de la nation oblige à des sacrifices dans les secteurs mêmes où les investissements sont les plus urgents, celui de l'énergie, par exemple, mais aussi celui des transports (en ce qui concerne notamment les voies fluviales et les terminaux maritimes) et même de la modernisation et de la mécanisation de l'agriculture. Des projets essentiels dans tous ces domaines ont été remis d'un an au moins dans l'espoir d'une meilleure situation *budgétaire* l'an prochain.

Tout indique que l'on paye en 1979 les erreurs commises, dans une hâte non seulement un peu brouillonne mais également légèrement démagogique, au cours des deux années qui ont suivi la chute de la « bande des quatre ».

2) Des tensions inflationnistes se sont fait sentir de manière assez nette pour exiger une ponction délibérée *sur* le pouvoir d'achat des populations. L'opé*ration* n'est pas générale, puisque les paysans doivent, au contraire, voir leurs revenus augmenter de quelque 13 *milliards* de yuans. Mais l'augmentation de plus de 22 milliards de yuans prévue pour le volume du commerce de détail devrait avoir pour effet de réduire ces « poches d'inflation » que constituent les agglomérations urbaines où le niveau de vie est plus élevé et où le volume de l'épargne s'accroît environ deux fois plus vite que dans les campagnes. Certaines augmentations de prix, ne touchant pas aux nécessités de base de l'existence, vont y contribuer, mais il importait également d'offrir sur le marché des produits nouveaux *qui* incitent les citadins à sortir leurs bas de laine. Et c'est pourquoi, si l'augmentation de la production des bicyclettes et des machines à coudre doit être relativement modeste, on se promet, en *revanche*, malgré les exigences de l'austérité, de fabriquer, en 1979, deux fois plus de postes de télévision qu'en 1978.

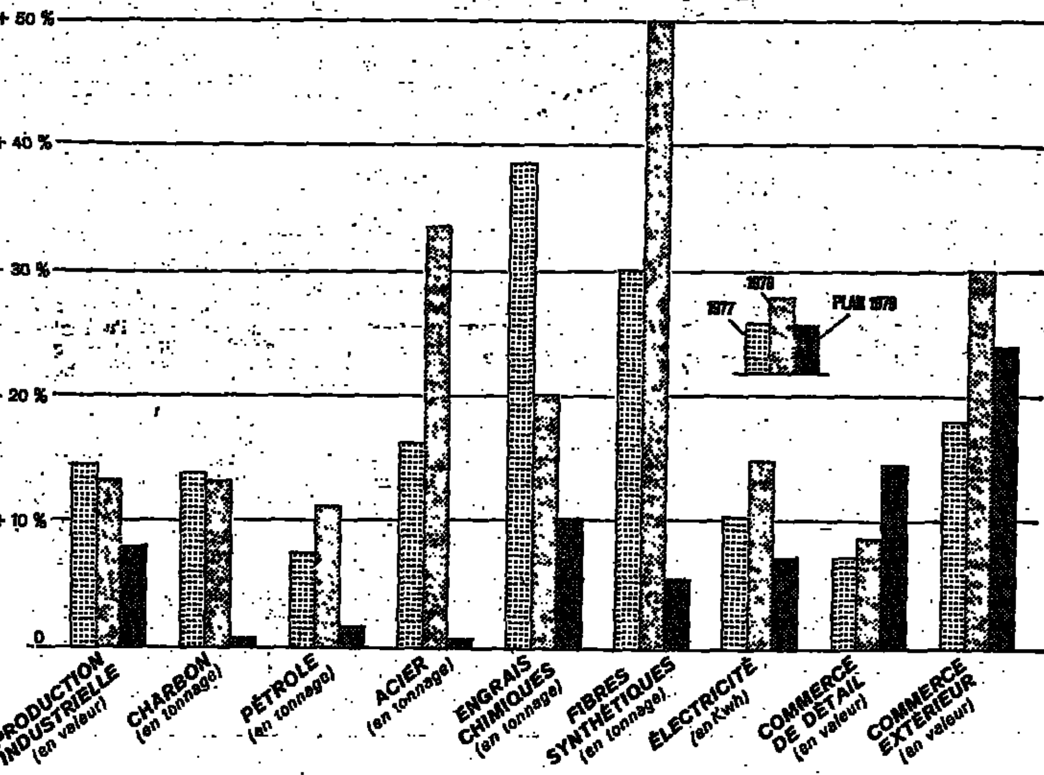
Pesanteur sociologique

3) Tous les *orateurs* officiels rendent « *Lin Biao et la bande des quatre* » responsables des « *déséquilibres* » qui sévissent entre les différents secteurs de l'économie chinoise et qui ont contraint à consacrer trois années à d'indispensables « *réajustements* ». Il s'agit là d'une clause de style, pratiquée parce qu'elle évite à la direction en place de faire publiquement sa propre critique. De multiples documents *officiels* montrent, en fait, qu'elle a voulu, au cours de l'année 1978, *concentrer* le maximum d'efforts sur l'industrie lourde (« *prendre l'acier comme axe* ») et accélérer le rythme du développement. Sur ces deux points la même direction est aujourd'hui obligée de faire machine arrière devant le poids des réalités. A commencer par le fait que 80 % de la population *chinoise* étant des paysans, le réalisme politique le plus élémentaire exige que priorité reste à l'agriculture, mais qu'on n'y procède qu'avec prudence et sans tenter d'aller plus vite que les mentalités. Cette préoccupation est accentuée par le fait que toutes les campagnes pour la limitation des naissances sont beaucoup *moins efficaces* dans le monde rural que dans les villes et que cette « pesanteur » de la paysannerie chinoise a donc toutes les chances, à court et moyen terme, de s'aggraver plutôt que de s'alléger. Les ressources de l'Etat étant limitées, des sacrifices devaient inévitablement être consentis dans d'autres secteurs si un degré raisonnable de bonne volonté devait être acquis chez les producteurs agricoles.

Il s'agit là de considérations d'urgence qui déterminent une phase transitoire dans le développement de l'économie chinoise. Au-delà, il est clair que des projets ambitieux sont déjà en gestation mais qui comportent des innovations à la fois risquées et politiquement sujettes à controverse : relèvement substantiel des prix de détail alimentaires, autonomie financière accrue des entreprises (y compris dans le domaine des salaires, primes et autres rémunérations), instauration de mécanismes concurrentiels dans les relations entre producteurs et distributeurs, élimination des unités peu rentables — ce que M. Barre appelle en France les « canards boiteux » — au nom d'une efficacité plus économique que sociale, etc. Tout cela devrait aller de pair avec la grande réforme du système de gestion de l'économie, à propos de laquelle les consultations vont bon train mais qui attendra sans doute le lancement du sixième plan quinquennal (1981-1985) pour voir le jour. C'est dire qu'on s'accorde le temps aussi bien d'en jeter les fondements pratiques que d'en évaluer, à travers des expériences ponctuelles, le réalisme.

ALAIN JACOB.

TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL : le commerce extérieur doit encore progresser de 24 %



En chiffres absolus, la production industrielle et agricole est évaluée, pour 1978, à 423 milliards de yuans soit au taux de change de 1 yuan = 2,75 francs, environ 1 165 milliards de francs. C'est un chiffre inférieur à la valeur de la production française. La Chine aurait produit cette année-là 31,7 millions de tonnes d'acier, 256,5 milliards de kWh d'électricité, 65,2 millions de tonnes de ciment, 8,7 millions de tonnes d'engrais chimiques. Elle aurait extrait de son sol 618 millions de tonnes de charbon et 104 millions de tonnes de pétrole.

30 dollars le baril

ON connaît la thèse pétrolière de M. Jobert : « *Les Etats-Unis ont désormais choisi le pétrole cher*, dit-il, *pour valoriser leur production intérieure.* » Et *l'Appel*, la revue gaulliste, de « *prouver* » que si, à 16 dollars le baril, le déficit *pétrolier* américain se monte à 15 milliards de dollars, à 32 dollars le baril, on aboutit à un excédent de 22 milliards de dollars en raison de l'augmentation des réserves intérieures et de l'accroissement des rentrées de devises provenant de l'activité des compagnies pétrolières à l'étranger. Pour corser l'ensemble, l'ancien ministre des affaires étrangères ajoute que les Etats-Unis « *ont négocié avec les pays producteurs de pétrole, et spécialement les pays arabes, une hausse des prix* ».

Voilà qui paraît peu plausible. A court terme, les Etats-Unis seront au même titre que les autres pays importateurs touchés par le renchérissement du pétrole. Qui peut prétendre sérieusement qu'un président des Etats-Unis a négocié un pacte qui a pour conséquence de relever le coût de la vie, de ralentir la croissance, donc d'accroître le chômage, de peser sur les échanges extérieurs et d'affaiblir la monnaie ? D'autant que son plein effet jouera l'année même de l'élection présidentielle. M. Jobert se trompe donc sur la récente hausse décidée par l'OPEP. Mais, sur le long terme, son raisonnement reprend peut-être ses droits.

Le programme énergétique annoncé par le président Carter le 15 juillet présente bien des germes de relèvement des prix. Les carburants de synthèse — qu'ils proviennent des schistes bitumineux, des sables asphaltiques ou de liquéfaction du charbon — coûteront, à en croire les experts américains, de 30 à 35 dollars le baril. Les procédés de production de ces nouveaux carburants sont connus. On ne peut donc attendre d'une percée technologique une baisse de leurs prix. Quant aux gains d'échelle — qui pourraient résulter d'une production espérée de 2 millions de barils par jour en 1990 — ils risquent d'être inférieurs aux dépenses qui seront nécessaires pour éviter les nuisances importantes provoquées par cette exploitation massive.

Les 88 milliards de dollars mis dans l'opération, l'analogie faite par le président américain au programme Apollo, semblent prouver que cette fois les Etats-Unis sont réellement décidés à agir. Mais comment penser qu'ils développeront de telles ressources hors des critères de rentabilité ? Il est fort à craindre, dans ces conditions, que le prix d'un baril n'approche dans les années à venir le seuil des 30 dollars.

BRUNO DETHOMAS.

Pour les banquiers, les pays de l'Est restent un « bon risque »

Inexistant dans les années 60, l'endettement des pays de l'Est auprès des banques occidentales est passé de 13 milliards de dollars en 1974 à environ 50 milliards l'an dernier. (Ce chiffre grimpe à 58 milliards si on compte les crédits fournisseurs.) Il devrait, selon l'O.C.D.E., atteindre 66 milliards en 1980. Ces créances sont détenues par des banques anglaises (30 %), allemandes (20 %), françaises (20 %) et américaines (13 %). Sauf peut-être pour la Pologne, leur progression n'inquiète toujours pas les prêteurs.

POUR l'ensemble de l'Europe de l'Est, la charge de la dette (principal et intérêts) a représenté en 1978 environ 7 milliards de dollars. L'U.R.S.S., qui a la situation la plus solide en matière de crédit, consacre tout de même 28 % de ses recettes annuelles en devises au remboursement de sa dette. (Voir tableau.) La limite généralement considérée comme maxima par les banquiers occidentaux était en 1975 de... 20 %. De bons risques pas plus aujourd'hui qu'hier (voir notamment *le Monde* des 7 février et 8 novembre 1977). Mais, par les temps qui courent, la dictature du prolétariat est un des meilleurs risques. Les pays de l'Est et l'U.R.S.S. sont une des régions les plus stables du monde, déclarent en chœur des banquiers, ce qui devrait exclure l'éventualité de non-remboursement. Et — ajoutent plusieurs d'entre eux, — les systèmes totalitaires présentent un avantage certain pour le prêteur : « *Ils peuvent serrer la vis lorsque c'est nécessaire* », entendez : réduire la croissance et la consommation pour payer. Et, de fait, les pays de l'Est ont toujours réglé leurs dettes « avec une ponctualité suisse », ainsi que le rappelait récemment M. Janos Fekete, le directeur de la Banque centrale hongroise.

« *Si on tente d'évaluer le risque présenté par un pays, comme nous le faisons, à partir d'une dizaine de critères tels que les antécédents de paiement, l'évolution des recettes en devises, la gestion de la dette publique, les pays de l'Est arrivent régulièrement en tête* », dit un banquier parisien.

« *Et en matière de risque politique, l'Arabie Saoudite, l'Iran, l'Ouganda valent-ils beaucoup mieux ?* », se demande un banquier allemand.

L'endettement des pays de l'Est apparaît même tout à fait raisonnable, comparé à celui de nombreux pays du tiers-monde, dont le potentiel économique est souvent moins riche : 46 milliards de dollars pour l'Est en juin 1978, contre 83 pour l'Amérique latine (dont 30 pour le Brésil et 22 pour le Mexique), et 22 pour le Moyen-Orient.

Personne ne se risque à définir pour les pays de l'Est un seuil d'endettement maximum qui serait inacceptable. Si certains taux comme le rapport de la charge annuelle de la dette aux recettes d'exportation en devises, donnent une bonne photographie du poids de la dette par pays, il faut, comme le rappelle Werner Hundt, directeur à la Dresdner Bank à Francfort, éviter les évaluations mécaniques et bien faire la distinction entre les différents emprunteurs de l'Est. La décision de prêt est, en effet, prise en fonction de critères propres à chacun où entrent le potentiel économique, l'endettement antérieur, la volonté de communiquer des informations, qui peuvent devenir alors l'un des éléments de négociation.

« *Tout le monde est prêt à prêter à la Tchécoslovaquie, peu endettée, pratiquant une gestion économique conservatrice et dotée depuis toujours d'un bon potentiel industriel* », explique le docteur Ottokarl Finsterwalde, de la direction extérieure du Creditanstalt à Vienne.

Mais la Pologne, très endettée, se trouve dans une situation où elle ne peut obtenir de nouveaux prêts et maintenir sa crédibilité qu'en donnant davantage d'informations sur son économie. Le dernier prêt octroyé à ce pays (500 millions de dollars sur 7 ans, par un consortium de 12 banques) au début de cette année a eu pour condition la communication aux banques d'un certain nombre d'informations concernant les finances extérieures et la politique économique.

La Hongrie, quoique assez endettée et dépourvue de richesses naturelles, est bien vue des prêteurs du fait de la bonne gestion de sa banque centrale et de sa bonne volonté évidente à coopérer avec les Occidentaux.

La fameuse théorie dite « du parapluie », suivant laquelle l'U.R.S.S. se substituerait de toute façon à un pays de l'Est qui serait en défaut de paiement, n'entre pas vraiment en compte. « *Elle n'a jamais été vérifiée*, explique Jean-Marie Kertudo, de la Banque des règlements internationaux à Bâle, *c'est une théorie du dernier recours, et la considérer serait déjà envisager de renoncer à prêter.* »

Dans le cas de la Bulgarie, en revanche, un refus absolu de communiquer quelque information que ce soit est compensé, aux yeux des banquiers, par l'inféodation particulièrement étroite du régime à Moscou, ce qui nous ramène au cas de figure précédent.

Mais prêter à des pays comme la Pologne, dont on sait pertinemment qu'il leur arrive de rembourser des crédits anciens avec de nouveaux emprunts, cela n'a-t-il pas un nom ?... « *Bien sûr, on fait de la « cavalerie »*, reconnaît un banquier parisien, *mais tout le monde en fait, avec le Venezuela, le Brésil. L'important, c'est d'être rapide pour ne pas se trouver en bout de chaîne.* »

OLIVIER DE LAROUSILHE.

(Lire la suite page 12.)

LA CHARGE ANNUELLE DE LA DETTE EST ÉGALE OU SUPÉRIEURE A 40 % POUR LA PLUPART DES PAYS SOCIALISTES D'EUROPE

PAYS	Dette globale (en millions de dollars U.S.)	Part de la dette à moins d'un an	Charge annuelle de la dette par rapport aux montants des exportations vers l'Ouest
U.R.S.S.	12 834	46 %	28 %
Pologne	11 223	33 %	58 %
Hongrie	6 142	54 %	40 %
Allemagne de l'Est	5 811	46 %	40 %
Bulgarie	3 237	52 %	100 %
Roumanie	2 222	52 %	40 %
Tchécoslovaquie	1 945	53 %	25 %
Résiduel (1)	2 604		
TOTAL	46 018		

(1) Montants non répartis par pays pour des raisons statistiques.
Source : Banque des Règlements Internationaux (BRI), Bâle. Situation au 30 septembre 1978.

LA QUALITÉ DES APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

Professionnels et utilisateurs s'opposent sur la fiabilité et la longévité des produits

Plus encore que l'économie, les économies sont à la mode. L'obsolescence voulue des biens semi-durables (appareils domestiques, meubles, automobiles) comme la fausse innovation relançant les ventes grâce à des améliorations-gadgets semblent, au moins au niveau du discours, appartenir à un passé révolu. M. René Monory, ministre de l'économie, a créé récemment un groupe de travail chargé d'étudier « les problèmes liés à la durée de vie des produits industriels ». M. Pierre Fauchon, directeur de l'Institut de la consommation réclame l'automaticité pendant au moins deux ans de la garantie légale et complète, sauf mauvaise utilisation prouvée par le vendeur. Simultanément se multiplient les études et sondages sur la fiabilité des appareils électroménagers, certains menés par les professionnels, d'autres par les usagers : leurs résultats sont contradictoires, mais davantage encore les conclusions que les uns et les autres en tirent.

LES robots sont parmi nous... Il s'agit non pas de ces inquiétantes et trop humaines machines pensantes venues d'ailleurs, mais bien de ces appareils qui, du lever au coucher, du rasoir électrique au réfrigérateur, de l'aspirateur au poste de télévision ronronnent sans relâche à nos oreilles : chaque ménage français en possède en moyenne quatorze. En janvier 1978, selon l'INSEE (1), près de 93 % des familles possédaient un réfrigérateur, 87 % un poste de T.V. (dont le tiers en couleurs), 75 % une machine à laver le linge. En revanche, d'autres appareils connaissent un marché potentiel important, puisque 12 % seulement des familles ont un lave-vaisselle et 21 % un congélateur. L'attrait suscité par ces commodités du monde moderne est durable. Pourtant, au milieu de cet engouement général, quelques fausses notes retentissent, nées de l'agacement d'utilisateurs chez qui l'enthousiasme a fait place à la déception : la merveilleuse machine dont on a tant rêvé tombe en panne, entraînant toute une cascade de démarches, de pertes de temps...

Deux sons de cloche tout à fait discordants se font alors entendre : à l'autosatisfaction proclamée des professionnels, industriels et parfois commerçants, répondent les critiques des utilisateurs et des organisations de consommateurs. Les arguments des premiers sont certes impressionnants. La fiabilité des produits ne cesse de s'accroître, disent-ils : chez Thomson, le taux de panne des machines à laver le linge de haut de gamme au cours de la pemière année est tombé de 40 % en 1974 à 8 ou 10 % actuellement. A la Radiotechnique (qui fabrique les marques Philips et Radiola), on comptait en 1967, en moyenne, quatre interventions sur chaque téléviseur couleur au cours de la première année d'utilisation : aujourd'hui on n'intervient plus guère que sur un téléviseur sur dix. De plus, en quinze ans, les prix ont baissé en francs constants de plus de 40 %, et il faut deux fois moins d'heures de travail à un ouvrier de la construction électrique, par exemple, pour acquérir un réfrigérateur ou une machine à laver. Enfin, disent les professionnels, les utilisateurs se déclarent en général satisfaits du service après-vente (90 % selon une enquête SOFRES réalisée en 1975 auprès de dix mille ménages pour le compte du Centre d'études et de documentation pour l'équipement du foyer) (2).

Des pannes trop fréquentes

Que demander de mieux ? Beaucoup de choses, si l'on en croit l'Institut national de la consommation (3) qui a mené une enquête dirigée par Yves Thepaut sur le « *Service après-vente en électroménager* », le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC), auteur d'une étude du même type entreprise à la demande et avec l'aide financière de la Commission des Communautés européennes, et la Confédération syndicale des familles qui a réalisé, avec le concours de l'IFOP, un sondage et une enquête par questionnaire auprès de ses adhérents (4). La fréquence des interventions des services après-vente reste pour l'instant le meilleur moyen de vérifier la durabilité des biens. Les constatations faites par ces organismes sont loin d'être aussi optimistes que celles des professionnels. Le nombre d'interventions au cours de la première année d'utilisation (année de garantie dans la plupart des cas) est beaucoup trop élevé : d'après le BEUC, 30 % en moyenne des nouveaux appareils ont nécessité une réparation ; d'après l'I.N.C., sur près de dix mille téléviseurs couleur, 23 % ont dû être réparés une fois, 8 % deux fois, et 8 % de... trois à six fois.

Il est d'ailleurs admis que, pour un appareil donné, le taux de panne par an évolue suivant une courbe en forme de U ou encore « courbe en baignoire » : la fréquence des pannes est beaucoup plus élevée la première année, baisse au cours de la seconde année et atteint, la troisième année, un taux minimal qui se maintient jusqu'à la neuvième, dixième, onzième année ou plus, suivant les produits — ce qui est tout de même un délai assez long, — avant de remonter, les pannes devenant de plus en plus fréquentes en raison de l'usure : c'est à ce moment-là *que se posera le problème de* l'existence de pièces détachées sur le marché pour des modèles qui ne sont plus *fabriqués* par le constructeur.

Il faut ajouter à cela que plus un appareil est complexe et plus son apparition sur le marché est récente, plus le risque de panne est élevé : or on va vers une sophistication et une complexité de plus en plus grandes, des matériels électroménagers, sans que le consommateur soit certain que cette complexité est justifiée par une amélioration du service rendu.

De plus, l'utilisateur est, en principe, protégé par la loi : il existe une garantie légale obligatoire en raison des « *vices cachés* » de l'objet acquis. Par « *vices cachés* » — les industriels n'aiment guère ce terme, trop *péjoratif à leur gré*, et lui préfèrent l'euphémisme de « *défaillances techniques* », — il faut entendre les défectuosités qui rendent un bien « *impropre à l'usage auquel on le destine* » (art. 1641 et suivants du code civil) : le vice caché doit être grave, non apparent et antérieur à la vente. Si l'acquéreur intente une action dans un bref délai après la découverte de cette défaillance technique, il « *a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix, telle qu'elle sera arbitrée par experts* », dit le code civil. Autrement dit, le vendeur doit, en cas de défaillance technique grave, rembourser l'objet, le remplacer par un autre identique, ou en changer intégralement les pièces défectueuses : c'est cette dernière solution qui prévaut le plus souvent. Tout cela, bien sûr, à condition que l'utilisation de l'appareil ait été normale et qu'aucune fausse manœuvre n'ait endommagé un organe vital : c'est sur cette éventualité, qui culpabilise aisément l'utilisateur non technicien, que trop souvent industriels et vendeurs s'appuient pour ne pas remplir leurs obligations. A cet égard, rendre la garantie légale automatique pendant deux ans *(comme le demande l'I.N.C.)*, voire pendant cinq ans (comme le demande la C.S.F.), sans que l'utilisateur ait la charge de prouver l'existence d'un vice caché, apporterait sans aucun doute une amélioration réelle.

Au-delà de l'amélioration de la garantie, la longévité des biens devient, pour l'usager, un des éléments *importants* de son choix, dans la mesure où il commence à se lasser de racheter les mêmes objets pour des améliorations *minimes, gadgets ou aspect extérieur*, surtout quand il s'agit d'éléments de confort perçus comme naturels et indispensables : réfrigérateur, machine à laver le linge, *télévision* ordinaire. Peu à peu se fait jour l'idée que cette longévité est un des éléments de la hausse du niveau de vie et du pouvoir d'achat.

Quelques idées fausses

Pour essayer d'y voir plus clair, il faut commencer par faire justice de quelques idées fausses, pourtant fort répandues. Tout d'abord, contrairement à ce qu'on affirme, l'acheteur n'est pas réellement en situation de choisir l'appareil qui présente le meilleur rapport qualité-prix. Pour le faire, il lui faudrait connaître ce que M. Yves Thépaut appelle le « *coût annuel d'utilisation* » d'un appareil : le prix d'achat, augmenté des frais d'entretien et de réparation, directs ou induits, divisé par la durée de vie du produit. Or le seul de ces paramètres à sa disposition, c'est le prix d'achat, et la comparaison qu'il peut faire, entre deux matériels, ou entre deux magasins vendant le même article, porte sur ce prix affiché. Et ce prix lui-même ne révèle pas grand-chose sur la qualité du produit : la variété des systèmes de distribution et des politiques commerciales des magasins *se traduit* par des différences de prix importantes pour un même appareil. Parfois un prix élevé est synonyme de qualité, mais pas toujours. Souvent, les organes vitaux d'une même catégorie d'appareils sont les mêmes, seules les carrosseries et les marques diffèrent. Il y a, en effet, beaucoup moins de *constructeurs de ces organes* vitaux que de marques et de carrossiers, qu'il s'agisse de téléviseurs couleur ou de machines à laver le linge.

Certes, des « *essais comparatifs* » sont pratiqués en France par l'Union fédérale des consommateurs et par l'Institut national de la consommation et publiés dans *Que choisir* et dans *50 millions de consommateurs*. De plus, un commerçant — la FNAC — en publie dans sa revue *Contact*. Mais ces essais sont trop peu nombreux et trop peu répétitifs pour suivre réellement un marché électroménager où les « *nouveaux produits* » sont légion.

En outre, rien ni personne ne renseigne l'acheteur sur la durée moyenne durant laquelle il peut raisonnablement espérer se servir de l'appareil en cause. Les industriels connaissent cette durée de vie *moyenne du produit* qu'ils ont lancé sur le marché puisque la solidité des pièces qui le composent entre dans son coût de fabrication. Mais ils répugnent à l'annoncer clairement, estimant dangereux de livrer cette information au public : *cela ne pourrait, disent-ils*, que favoriser une surenchère publicitaire artificielle et incontrôlable, tous les fabricants n'ayant pas la même conception de la rigueur en cette matière... De plus, même si l'on faisait référence à une « *durée de vie minimale* » *plutôt que moyenne*, les producteurs craignent fort de s'exposer à des cascades de réclamations.

De plus, le « *coût d'entretien* » (réparations et maintenance) est encore plus difficile à évaluer. Certes, la FNAC, dans ses essais comparatifs, distribue des « *étoiles de fiabilité* » basées sur les pourcentages d'interventions recensées appareil par appareil par son service après-vente. De plus, dans son numéro de mai-juin 1978, *Contact* révélait qu'en 1975, en matière de TV couleur, « *les fabricants jugeaient normal un coût mensuel d'entretien d'une centaine de francs, deux ou trois pannes par an, pour des postes de 4 000 à 5 000 F* » et d'ajouter : « *Certains n'en ont pas encore démordu.* » Fabricants et vendeurs savent qu'en matière de télévision, les postes *noir et blanc sont moins fragiles* que les postes couleur, que les petits écrans sont plus solides que les grands. Mais il faut chercher activement ces précieux renseignements si on veut les connaître : le temps où ils figureront sur les étiquettes est encore éloigné.

Enfin, la régularité de la fabrication de masse est souvent encore un leurre, malgré les progrès techniques réalisés et malgré les contrôles de qualité pratiqués en usine sur les chaînes de fabrication et avant la commercialisation. La *perfection*, dans ce domaine, renchérirait de façon insupportable les prix. Il reste, pour l'acheteur final, le risque, toujours présent, de tomber, dans une très bonne série, sur le « *loup* » de fabrication, sur le « *mauvais numéro* » dont les pannes répétées, avec leur cortège d'agacements, feront regretter de l'avoir acheté. Les fabricants affirment que le nombre *de ces « loups » de fabrication* est marginal. S'il l'est vraiment, il leur en coûterait fort peu de les échanger...

L'amélioration de la fiabilité des appareils électroménagers, l'allongement de leur durée de vie, la possibilité de les réparer longtemps, semble *pourtant de* l'intérêt bien compris des différents partenaires économiques. *La communauté nationale* économiserait ainsi matières premières, énergie et devises ; les industriels y trouveraient une meilleure image de marque et des gains de productivité ; les commerçants, devenus les alliés des consommateurs, rendraient plus aisément fidèle leur *clientèle* ; et, enfin, les utilisateurs, outre l'amélioration réelle de *leur niveau de vie*, perdraient moins d'heures de travail à attendre le dépanneur. Il y a sans aucun doute encore de grands progrès à faire dans cette voie, quelle que soit l'autosatisfaction dont font preuve fabricants, commerçants et services après-*vente*.

Les consommateurs seraient cependant bien naïfs de croire *que ces progrès s'accompliront* sans qu'ils s'en mêlent. Ils n'obtiendront satisfaction, en cas d'ennuis répétés avec un appareil donné, que si, après avoir vu le commerçant qui leur a vendu l'appareil, ils écrivent inlassablement au fabricant, *puis à une organisation* de consommateurs, voire à l'Afnor (5). Leurs réclamations répétées feront d'abord prendre la vraie dimension du problème à résoudre. De plus, cela conduira producteurs et commerçants à accroître la durée de la garantie *contractuelle* (un *mouvement* se dessine en ce sens, venu du grand commerce) ; cela incitera au prêt d'un appareil de remplacement si la réparation doit durer plus d'une semaine ; on en arrivera à pratiquer systématiquement l'échange standard si un appareil est tombé en panne plus de trois fois au cours de la première année d'utilisation.

Plus vite que le droit

Qui devra payer le coût de ce meilleur service rendu aux utilisateurs ? Les avis, on s'en doute, sont partagés. Pour ceux qui sont les victimes d'appareils défectueux — même s'ils sont statistiquement peu nombreux, — le dommage et les ennuis sont entiers. Aussi les consommateurs sont-ils opposés à une mutualisation générale de ce risque, par *hausse des prix de tous les appareils* accompagnée d'une extension de garantie, en durée et en efficacité ; *ils* sont tout aussi hostiles, à la signature de contrats de garantie supplémentaires, sorte d'assurance volontaire. Ces deux formules sont coûteuses *pour l'usager, alors qu'il ne s'agit* en fait que de rendre justice à l'acheteur et que la loi, en principe, devrait y suffire.

Les industriels, cela va de soi, sont réticents, arguant des erreurs d'utilisation de l'usager et craignant la mauvaise foi de l'utilisateur peu scrupuleux : pour eux, ces problèmes restent ceux du service après-vente, et non ceux du contrôle de qualité, à leur avis, d'ores et déjà très *développé*.

Pour les commerçants, enfin, c'est l'industriel qui doit être tenu pour responsable et assumer cette charge...

Le progrès technique est allé plus vite que le droit et que l'évolution des comportements. La *production et la distribution* de masse ont substitué un grand nombre d'acteurs anonymes à l'artisan-commerçant du passé, multipliant et diluant les responsabilités, tandis que l'utilisateur est, lui, demeuré unique. Seule une plus grande exigence pourra conduire à une reconnaissance réelle de ses droits.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) *L'Equipement des ménages en biens durables au début de 1978*, par Alain Trognon.
(2) CEDEF, 39, avenue d'Iéna, Paris-16e.
(3) *80, rue Lecourbe, Paris-15e.*
(4) *Nous*, magazine de la C.S.F., 54, boulevard Garibaldi, Paris-15e, avril/mai 1975.
(5) Association française de normalisation, qui dispense la marque NF, tour Europe, Cedex 7, 92080 Paris La Défense.

EN CINQ ANS TROIS RAPPORTS

La solidité des appareils, leur durée de vie et les conséquences économiques du gaspillage ne constituent pas un problème nouveau. Rappelons pour mémoire le rapport Gruson sur le gaspillage, en juillet 1974 ; M. Claude Gruson n'y allait pas par quatre chemins, qui envisageait de « limiter la liberté d'entreprise » *pour* « offrir au public des appareils plus solides, peut-être à des prix plus élevés, au lieu de fabriquer de la camelote à renouvellement rapide » (le Monde, *6 juillet 1974)... Depuis, on a connu le* « rapport Ansquer », *alors ministre du commerce et de l'artisanat, en juillet 1976, sur* « la durée de vie des biens : entretien et réparation ». *Puis ce fut, en mars 1978, le rapport de l'Afnor (Association française de normalisation) sur* « Durée de vie et durabilité des biens », *réalisé à la demande de la Délégation aux économies de matières premières du ministère de l'industrie... Les* « rapports », *on le voit, ne manquent pas.*

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	238 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BIBLIOGRAPHIE

« Les Patrons de gauche »
de Philippe Vasseur

Les patrons de gauche existent, et Philippe Vasseur les a rencontrés. Il s'agit d'une espèce plutôt rare, peut-être même en voie d'extinction. De la dizaine de spécimens qu'il a pu observer, Philippe Vasseur trace des portraits savoureux qui justifieraient par eux-mêmes la lecture du livre. De Jean-Baptiste Doumeng, le milliardaire communiste, à André Essel, le P.-D. G. trotskiste de la FNAC, en passant par Manuel Diaz, mécène en son temps des radicaux de gauche, et par Gilbert Trigano, du Club Méditerranée, quelle belle galerie miniature d'hommes empêtrés dans leurs contradictions ou s'en libérant avec une mauvaise foi évidente.

Prisonniers du système

C'est qu' « *il n'est pas simple de critiquer la politique des « possédants » quand on en est un soi-même...* » Condamnés à faire des bénéfices, faute de pouvoir mener la politique sociale de leurs vœux, les *patrons de* gauche restent prisonniers du « système » dans lequel ils évoluent. Ils se heurtent à l'incompréhension de tous, à commencer *par celle des syndicats*, qui se méfient d'eux plus que de tout autre.

Ceux qui se veulent des hommes de gauche, avant d'être des patrons, s'en consolent mal. Mais ceux-là, comme Bernard Desfossez, semblent affectés d'une naïveté qui déconcerte, même si on les préfère aux cyniques qui sont de gauche pour ce qu'ils disent et de droite pour ce qu'ils font.

On ne peut être les deux à la fois, affirme une jeune syndicaliste, socialiste de surcroît. Patron ou de gauche, il faut choisir.

Manichéisme bien de chez nous et qui affecte tous les courants d'opinion, le président du C.N.P.F., M. François Ceyrac, dénonçait, lui aussi, comme redoutable cette confusion des genres. L'auteur aurait été avisé en précisant le contenu des mots afin que nous puissions faire le partage entre gauche et collectivisme, planification et totalitarisme.

Les incompatibilités, selon les cas, se percevraient mieux et l'on verrait qu'il n'est pas toujours impossible d'être patron et de *gauche, comme* d'être, par exemple, patron et chrétien, ce dont, en l'occurrence, personne ne s'offusque.

FRANÇOIS SIMON.

★ Editions Jean-Claude Lattès, 210 pages.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Pour les banquiers, les pays de l'Est restent un «bon risque»

(Suite de la page 11.)

La pléthore de liquidité qui règne sur le marché occidental *incite de toute façon les banques* à prêter. « *D'année en année*, avoue tristement un banquier allemand, *les emprunteurs sont moins bons et les marges se réduisent.* »

Les banques prêtent maintenant sur dix ans (« *C'est de la folie* », explique un banquier) et à des taux allant de 1/2 au-dessus du *Libor* (London Inter Bank Ordinary Rate : 11 % environ) pour un très bon risque comme la France ou la Grande-Bretagne, à 1 7/8 au-dessus pour un mauvais risque comme la Turquie. Les pays de l'Est se situent entre les deux. « *Ça n'est tout simplement pas rentable*, explique un banquier, *mais l'état des liquidités permettrait aux pays de l'Est d'obtenir n'importe quel crédit pourvu qu'ils paient les taux du marché. Il n'y a jamais de refus de prêt, seulement des négociations sur les conditions.* »

Les banquiers communistes ne sont pas les derniers à profiter de l'état de *surliquidité actuel*, ils gèrent même très bien leur dette extérieure ; en renégociant *les prêts en fonction de l'évolution* du marché, ainsi que vient de le faire l'U.R.S.S., par exemple. Celle-ci a procédé à la fin de l'année dernière au remboursement anticipé d'un emprunt de 250 millions de dollars sur cinq ans, pour contracter un nouvel emprunt *du même montant* sur dix ans à un taux plus avantageux. Ou en jouant sur *les cours des devises* : la Tchécoslovaquie, profitant de la baisse du dollar, a remboursé par anticipation en 1977 un emprunt dans cette monnaie auprès de banques *allemandes*, après avoir obtenu un prêt de banques japonaises plus intéressant sur dix ans.

Les pays les plus endettés ont *réduit brutalement leurs importations* après 1975 pour limiter leur déficit commercial avec *l'Ouest*. Celui-ci a baissé de 15,2 % en 1976 et de 24,4 % en 1977 pour l'ensemble des pays de l'Est, mais les emprunts continuaient de progresser (37 % en 1976 et 15 % en 1977, sans doute davantage en 1978). Le problème reste donc entier. « *Cette stabilisation, obtenue par des mesures administratives, ne correspond pas pour l'instant à une solution réelle au problème du déficit des pays de l'Est* », explique L. Chladil, à la direction des affaires internationales de la Société générale à Paris.

Ces économies étant devenues très dépendantes de l'extérieur, il leur est ainsi difficile de réduire brutalement les échanges avec l'Ouest sans nuire à leur développement. L'Institut pour les comparaisons économiques de Vienne a même défini un taux *d'élasticité entre la croissance* des pays de l'Est et leurs importations : 1,39. Un point de croissance du P.N.B. entraîne un accroissement de 1,39 des importations. Réciproquement, un point de croissance des économies occidentales entraîne une augmentation de 1,87 des exportations de l'Europe de l'Est vers l'Ouest.

Suivant un modèle bâti par cet institut viennois (et qui devrait *être publié prochainement*), le commerce Est-Ouest pourrait être équilibré vers 1990. Toutes *choses égales, étant* donnée une croissance moyenne, les importations en provenance de l'Ouest croissant à un rythme de 11 %, le déficit commercial serait supprimé en 1990. La dette pourrait commencer à se résorber. Elle se situerait alors, pour l'ensemble des pays de l'Est, à un peu plus de 200 milliards de dollars.

OLIVIER LE LAROUSILHE.

هكذا من الأصل

...NAGERS

la longévité des prod...

Plus vite que le droit

Pour les banquiers... pays de l'Est restent un bon...

Le Monde

culture

Festivals

DEUX NOUVEAUX SPECTACLES A AIX-EN-PROVENCE

LA BEAUTÉ MYSTÉRIEUSE DE WERTHER

(Suite de la première page.)

Libre à chacun d'accepter ou de refuser ce très beau contrepoint d'images, mais on ne regrette pas certains détails pittoresques qui tiraient trop souvent ce drame lyrique du côté de l'opérette style « Auberge du cheval blanc », comme ce fut encore le cas à la salle Favart, l'an passé (« le Monde » du 15 mars 197[illegible]).

Il faut savoir que toute l'œuvre est traitée comme un « rêve », et le mot revient souvent dans la bouche de Werther (« Quel rêve... Je ne sais si je veille ou si je rêve encore... Pourquoi me réveiller... »), le rêve d'un amour impossible provoqué par un désir de mort très romantique autour de la personne, bien réelle mais inaccessible, de Charlotte, « femme-mère », donc interdite.

Cette vision originale commande la réalisation, surprenante, de prime abord, mais admirable. Le décor abstrait d'André Acquart a une grandeur archétypique : Werther est toujours au pied d'un mur immense représentant la maison du bailli, percée tout en haut de trois fenêtres donnant sur des pièces nues qui domine une terrasse étroite, très élevée ; un chemin en échelle permet d'y accéder. Image d'un obstacle infranchissable, d'un amour inaccessible, d'un empyrée où l'on juge, où apparaissent le bailli, le mari, Charlotte elle-même, substituts de la puissance divine.

Devant ce décor et derrière un tulle, passent des personnages mystérieux, femmes et hommes en noir, « univers peuplés de fantômes, dit Jean-Claude Fall, d'ombres, qui sont le paradis perdu, tout ce qu'on a laissé derrière soi » (1) et surtout ce monde de l'enfance, dont Werther reste captif et qui joue un rôle si important chez Massenet, avec ce chant de Noël qui revient à plusieurs reprises, du début à la fin, et donne au drame un contrepoint d'innocence ; le petit garçon, toujours présent sur scène et habillé comme Werther, est une figure de son âme, un symbole de son destin d'une force et d'une tendresse merveilleuses ; avec cette bouleversante image de l'enfant mort entre ses bras, au début du troisième acte, qui annonce son suicide.

On regrette de donner tant de place, parce qu'il est difficile de les expliciter, à ces images scéniques, alors qu'elles ne sont que l'arrière-plan psychologique, fluide, de l'action et du chant, qu'elles colorent sans nullement les oblitérer, comme une orchestration subtile. Mais elles jouent sans nul doute leur rôle dans l'impression profonde de la représentation et l'intériorité du jeu des chanteurs.

Leurs fantasmes projetés comme sur un écran, ceux-ci brûlent sur la scène dépouillée avec une flamme très pure : Neil Schicoff, un jeune ténor américain, incarne avec une intensité grave et sincère ce Werther de l'impossibilité d'être, de l'amour courtois, passionné et désespéré, que reflète une voix merveilleusement timbrée, et, cependant légère, un phrasé tendu et tendre, avec une remarquable diction française ; on le retrouve à la fois homme et enfant, amoureux et fils de Charlotte, dans ce dernier [illegible] d'amour (interminable pourtant), où il forme avec elle des figures enlacées de statuaire antique, où l'on discerne des images de maternité, de pieta.

Nadine Denize, en si peu de temps, s'est parfaitement intégrée à cette mise en scène : Charlotte reste digne, maîtresse d'elle-même, très frémissante intérieurement, avec cette voix profonde, un peu mate, dont la diction ébranle sans cesse le timbre comme la houle même de l'émotion contenue.

On a plaisir à entendre une Sophie sensible, Christine Barbaux, qui chante à ravir, comme un rayon de soleil, sans être pourtant incapable de comprendre le drame qui se joue sous ses yeux ; Jean-Marie Fremeau, le mari, dont le timbre exquis rappelle souvent celui de Jansen ; et Jules Bastin, en bailli débonnaire et délicieux, avec sa voix de tonnerre, sans oublier les voix charmantes des enfants.

Mais l'un des artisans principaux de cette belle interprétation est sans aucun doute Jean-Claude Casadesus, qui a pris au sérieux la musique de Massenet, et la dirige avec une exactitude et une poésie rares. La densité et la limpidité polyphoniques, la justesse mélodique d'une œuvre où l'on reconnaît le maître de Debussy et parfois l'annonciateur de « Pelléas », la puissance d'émotion, aussi intense souvent que celle de Tchaïkovski, se peignent avec une transparence absolue dans cet Orchestre de Lille, dont Casadesus a su faire le prolongement de lui-même.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations, les 24, 27, 30 juillet, 2 et 5 août.

(1) Lyrica, juillet 1979.

« Porporino » ou les charmes de l'opéra napolitain

Les créations lyriques sont trop rares pour qu'on ne félicite pas Bernard Lefort d'avoir commandé puis monté une « pièce lyrique » d'après *Porporino*, le roman de Dominique Fernandez, paru il y a cinq ans chez Grasset, et qui reçut le prix Médicis. Cette défense et illustration des castrats était éblouissante : il ne lui manquait que de nous faire entendre ces voix disparues et ces musiques napolitaines du dix-huitième siècle écrites pour elles.

L'idée était donc excellente de mettre à la scène *Porporino* avec deux artistes dont les voix se rapprochent aujourd'hui le plus de celles des castrats : James Bowman, le merveilleux haute-contre anglais qui a une force et une intensité très rares dans ce registre délicat, et Bruce Brewer, ténor « di grazia » au timbre insolite dont la couleur, et surtout l'inépuisable souplesse de vocalises s'apparentant aux prestiges de ces voix légendaires, dans des pages inédites de Porpora, Scarlatti, Durante, Hasse, Traetta, etc., découvertes dans les bibliothèques de Naples et réalisées par Roger Blanchard.

En ce domaine, le divertissement proposé par le Festival d'Aix est parfaitement réussi. Ces airs qui se mettent à proliférer pour le plaisir de faire des volutes, jeux de miroirs aux images indéfiniment renvoyées, complètement neutres au point de vue dramatique, et les prouesses vocales de Bowman et de Brewer nous transportent dans ce monde « du féerique et du merveilleux » qu'était, selon Fernandez, l'opéra de cette époque, encore que la scène la plus amusante, celle de la rencontre d'Achille travesti et d'Ulysse dans un opéra de Jommelli, ne déparerait pas un opéra bouffe d'Offenbach. Mais du moins, à force d'art, ces deux grands chanteurs sont-ils parvenus à retrouver quelque chose de ces sonorités extraordinaires des castrats, dont le romancier nous dit qu'elles « possédaient une consistance, une rondeur, quelque chose de moelleux comme un poids de chair mêlé indissolublement à leur transparence », et quelles « donnaient aux femmes renversées dans leur fauteuil et pâmées en les écoutant l'impression de faire l'amour avec leurs voix ».

L'adaptation du roman est plus discutable : elle tente désespérément de sauver l'essentiel, mais n'aboutit qu'à donner un squelette sans vie d'un ouvrage d'une extrême richesse d'écriture, où l'art du conteur est constamment irrigué par une pensée philosophique, une intuition historique, une imagination poétique, dont il ne reste que des bribes.

Il ne suffit pas, pour faire un dialogue, de coller des phrases de roman, si parfaitement écrites d'ailleurs qu'elles détonnent complètement sur la scène. Les divagations du prince Sansevero, si impressionnantes souvent lorsqu'elles sont distillées tout au long du livre, deviennent absurdes et caricaturales, surtout déclamées par une sorte de Dracula effrayant aux contorsions qui veulent sans doute évoquer le baroque le plus échevelé. Les merveilleuses conversations chez la comtesse Kaunitz avec les reparties étonnamment vivantes du jeune Mozart se réduisent à une joute violente et congestionnée entre le prince et l'abbé Galiani, fort mal jouée par celui-ci, avec une totale absence d'humour, et le petit Mozart fait de la figuration en accompagnant, parfaitement d'ailleurs, les castrats sur un clavier muet.

Les lecteurs du roman auront pris plaisir peut-être à se voir rappeler les principaux épisodes, mais cela ne fait pas une pièce de théâtre. Il est difficile d'apprécier de ce fait le travail du metteur en scène Patrick Guinand, qui ne pouvait donner un ton à ces tableaux sans ressort dramatique, malgré les décors et costumes très suggestifs et savoureux de Pier Luigi Pizzi. Seuls vivent en définitive des chanteurs à la pointe de leur art, excellents acteurs de surcroît, et ces musiques intarissables qu'accompagne fort bien l'Orchestre de Lille, sous la direction de Ralf Weikert.

J. L.

« LILI CALAMBOULA » A AVIGNON

Les voyages en play-back de Gérard Gelas

Les voûtes qui abritent la scène du Chêne-Noir sont cachées par des frises et des penderillons formant un cadre rectangulaire de draps blancs. Au mur du fond il y a un écran. Pour la première fois depuis qu'il a aménagé en théâtre l'ancienne chapelle de la rue Sainte-Catherine, Gérard Gelas se prive du charme des vieilles pierres. Le fait est d'importance, comme si Peter Brook décidait de passer à la chaux les murs verdis des Bouffes du Nord. Cela veut dire bien autre chose qu'un simple changement de décor, cela veut dire un renouvellement dans le rapport intime, mystérieux, qui s'établit entre un homme de théâtre et « son » théâtre.

Il y a eu, c'est indéniable, une rencontre entre la chapelle et Gérard Gelas dont l'inspiration s'est épanouie dans ce lieu chargé de foi naïve. Il y vit, y travaille toute l'année, y amène ses émotions, les expériences de sa vie, de ses voyages réels ou livresques. C'est là que son imagination se sent bien, c'est là qu'il crée. En un sens il est privilégié parce qu'il est protégé et bien trop vivant pour s'enfermer. Il évolue à son propre rythme. Les courants de l'art lui parviennent décantés. Il s'y plonge par à-coups, en prend ce qui correspond à son état, bondissant sur les utopies lyriques de 1968, affirmant le droit à l'innocence, à la poésie, à la générosité contre les injustices, brandissant ses contradictions comme des bannières flambantes de vitalité, chantant ses désillusions comme des portes ouvertes sur d'autres espoirs.

Une peinture vivante

Gérard Gelas a trente-deux ans et déverse les aventures de son éducation sentimentale par l'intermédiaire d'un personnage de théâtre : Lili Calamboula, fille de joie sur un trottoir enchanté. Lili se fait flouer par l'amour, se prostitue pour acheter le « matos » d'un apprenti rocker qui la laisse tomber. Elle vit au jour le jour sa solitude, perpétuellement attirée par les moments où les gens se rassemblent, perpétuellement rejetée car elle prend pour argent comptant le jeu social, elle y croit corps et âme. Elle ne connaît pas le code de langage et de conduite, alors elle connaît la prison, l'hôpital, mais elle a gagné sa parole et elle parle.

Lili la folle raconte son histoire en conférencière de « Connaissance du monde intérieur ». Dans le cadre blanc de la scène, Nicole Aubiat se défait de sa chemise de malade et apparaît fille sauvage aux longues jambes de cuir noir. Tandis qu'elle revit au présent ses souvenirs, le monologue défile en play-back sur une superbe musique déchirée d'Astor Piazzola. Elle est entourée de quatre musiciens fantomatiques jouant sur leurs instruments silencieux. Ses mouvements composent une peinture vivante sur une toile de sons et de mots. Des lumières mauves ou rouges suivent les courbes de ses courages, de ses déceptions.

Dans sa cellule blanche, Lili reproduit les choses de la vie et celles de ses rêves avec deux praticables noirs dont l'utilisation modifie le sens, avec les quatre musiciens qui deviennent les « autres », ceux avec qui elle n'a pas pu parler. Et il y a un autre homme, le dominateur, le « protecteur », proxénète-infirmier... Les bruits de l'extérieur, cris de mouettes, slogans joyeux et éphémères, traversent le récit. Des paysages de fête et de grillage bougent sur l'écran. Les volumes et les plans, les images et les corps, la mécanique du play-back et le pathétique des émotions se font face et se fondent, construisent une architecture rigoureuse de couleurs, de lumières et de musique, composent une masse orchestrale grandiose et simple qui englobe le public.

Gérard Gelas a décroché les guirlandes de sa foi naïves, couvert d'un linceul les voûtes de la chapelle et donné à son théâtre la magie d'un poète de trente-deux ans.

COLETTE GODARD.

★ Jusqu'au 7 août, à 21 h. 30.

■ Les groupes de Périgueux et de Sarlat d'Amnesty International organisent, le dimanche 5 août, une fête champêtre au château de l'Herm, à Rouffignac (Dordogne). Un spectacle sera donné en soirée à la salle des fêtes de Montignac, avec le Théâtre de la Roseraie et le groupe argentin Cuarteto Cedron.

■ Au Festival international du film d'Alexandrie, « Padre Padrone », des frères Taviani, a été primé dimanche 22 juillet, ainsi que Nelly Angelidou (Grèce, meilleure interprétation pour « le Soleil de la mort »), Claude Miller et Luc Beraud (France, meilleur scénario pour « Dites-lui que je l'aime »), Jean Carmet (France, meilleur rôle de composition pour « Un si joli village »), les frères Brizzi (France, meilleur court métrage avec « Fracture »).

■ L'Académie des beaux-arts a attribué le premier prix Frédéric-et-Jean-de-Vernon (10 000 F) à François Hornn pour l'ensemble de son œuvre de médailleur (qu'il grave directement dans l'acier).

LA CULTURE ET L'ÉTAT

(Suite de la première page.)

Dans un récent éditorial du bulletin de l'ATAC (Association technique pour l'action culturelle, qui regroupe la plupart des établissements subventionnés), Antoine Vitez, président de cet organisme, répondait à ceux qui se plaisent à dénoncer les « machinations » du pouvoir contre la culture : « *Nos ministres ne sont pas méchants, ils nous veulent même du bien, ils font de leur mieux (...). Il n'y a pas de complot, c'est presque dommage, seulement des idées courtes.* »

Non, M. Lecat n'est pas méchant. Il fait simplement partie d'un gouvernement qui ne considère pas la culture comme une priorité et, conviction ou tactique, n'entend pas se battre à contre-courant. Aussi gère-t-il prudemment son ministère, sans « grand dessein » apparent. Après tout, dira-t-on, que demander d'autre à un ministre de la culture ? En régime libéral, n'est-il pas préférable qu'il intervienne le moins possible et qu'il laisse au mouvement de l'histoire le soin d'assurer, ou non, à une époque donnée, le foisonnement de l'art ?

A vrai dire, on ne lui demande pas de se substituer au cours du temps, mais, le rôle de l'Etat étant aujourd'hui ce qu'il est, la politique culturelle doit faire partie intégrante d'une politique générale, orientée par un « projet de société ». On discerne mal celui qui fait agir M. Lecat. Veut-on « démocratiser » l'accès à la culture ? Vaste tâche, qui supposerait des choix nets en faveur des outils les mieux adaptés : le livre, la télévision. Se préoccupe-t-on d'assurer le prestige, le rayonnement de la France ? Alors, il faut que Beaubourg ou le redressement de l'Opéra de Paris, sous la direction de Rolf Liebermann, ne restent pas des événements isolés, ce qui signifie qu'il faut y mettre le prix. Désire-t-on encourager la recherche, favoriser l'avant-garde et séduire les intellectuels ? Revenons donc à Michel Guy, qui ne réussit pas si mal à se concilier le milieu des « créateurs ». Bien entendu, ces diverses options ne s'excluent pas mutuellement. Encore faut-il qu'elles soient clairement formulées.

***

La « démocratisation » ? C'est l'objectif qui inspira l'idéologie du « développement culturel », d'André Malraux à Jacques Duhamel. Il n'a pas été atteint, on le sait. Il est donc bien naturel que le gouvernement dresse un bilan de l'action culturelle vingt ans après le début de l'ère Malraux (c'est le 22 juillet 1959 que l'auteur de *la Condition humaine* devint ministre d'Etat chargé des affaires culturelles) et s'interroge sur les missions des établissements mis en place pendant cette période. La question est de savoir ce qu'il en attend.

Il est vrai que l'action culturelle, identifiée historiquement à la « décentralisation » des années 50 et surtout 60, a été principalement fondée sur le théâtre. C'était peut-être une erreur, car celui-ci, même à la grande époque du T.N.P., n'a jamais été un art de masse. Pour l'essentiel, les ouvriers en demeurent exclus, et, quelles que soient les tentatives menées ici ou là, la situation n'évolue pas beaucoup.

Faut-il le reprocher aux établissements de la « décentralisation » (maisons de la culture, centres dramatiques) ? Ce serait leur faire un mauvais procès. D'abord, parce que — pour la plupart — ils ne manquent pas de spectateurs, même si ceux-ci n'appartiennent pas aux couches populaires : en une ou deux décennies, s'est formé un peu partout un réseau d'habitués, composé en majorité d'étudiants, d'enseignants, de cadres et, souvent enclin à une participation active. Ensuite, parce que la relation entre un lieu culturel et les habitants d'une ville est une affaire complexe.

Les vingt directeurs de centres d'action culturelle qui se sont réunis récemment en séminaire à Montbéliard, ont mis, à juste titre, en valeur leur « travail de réflexion et de recherche sur la contradiction art / population », ajoutant qu'« au cœur de cette contradiction se situe le travail de création dans sa rencontre avec une population ». Ils n'ont pas tort de s'élever contre une éventuelle substitution de la notion de « loisirs » — jugée plus démocratique — à celle de « culture », considérée comme élitaire. L'occupation du temps libre est certes une question importante, qui s'adresse au plus grand nombre. L'action culturelle organisée autour du théâtre relève sans doute aujourd'hui d'une autre problématique que celle de la « démocratisation ».

Si l'on se soucie de « démocratiser » la culture et si l'on admet que les activités dites « socio-culturelles » (maisons de jeunes, maisons pour tous, centres de loisirs, etc.), dont l'Etat, au demeurant, comme nous le verrons, se décharge de plus en plus sur les communes, ne sauraient y suffire, reste le livre et surtout la télévision. Pour le livre, à l'exception de la libération des prix, dont la portée est encore difficile à apprécier, mais qui ne saurait tenir lieu de politique, on n'aperçoit guère de mesure nouvelle.

Quant à la télévision, on ne saurait certes reprocher à M. Lecat de s'en désintéresser, le titre même de son ministère (culture et communication) indiquant assez le sens de ses préoccupations. Pourtant, là aussi, aucune action d'ensemble ne se dessine. L'attention portée aux médias (radiotélévision et presse écrite) prend la forme d'un contrôle politique de plus en plus étroit, et laisse inemployées les capacités culturelles de ces instruments. Les nouvelles technologies audio-visuelles ne paraissent pas davantage l'objet d'une réflexion à long terme.

***

Le but de M. Lecat, à défaut du « développement culturel » est-il de renforcer le prestige de la France ? Le dessein, quoiqu'on en dise, ne serait pas médiocre, car à l'heure où s'accentue l'hégémonie américaine en Europe, la réaffirmation d'une culture nationale passe à la fois par une défense sérieuse du patrimoine classique et une présence active de la création contemporaine. Patrimoine, création : on reconnaît là les deux maîtres-mots du discours habituel de M. Lecat. Mais au-delà des mots ?

On sait que le patrimoine est, dans le budget de la culture, depuis deux ans, la priorité des priorités. Les musées bénéficient d'une loi de programme, et à Paris plusieurs équipements nouveaux, comme le Musée du dix-neuvième siècle à la gare d'Orsay et le Musée des sciences et techniques à la Villette, ou prochainement rénovés, comme le Grand Palais et le Palais de Chaillot, peuvent compter sur la bienveillance particulière du chef de l'Etat, pour les deux premiers, et du ministre de la culture et de la communication, pour les deux derniers. Ces perspectives ne sont pas négligeables. Elles le sont d'autant moins que le Centre Georges-Pompidou, de son côté, a confirmé sa réussite. Si les projets gouvernementaux sont menés à bien, la capitale se trouverait ainsi dotée de quatre ou cinq lieux culturels de haut prestige.

On en est encore loin. Les plans du futur musée d'Orsay viennent d'être choisis (*le Monde* des 8 et 28 juin). Pour le musée de la Villete, qui relève d'ailleurs du ministère des universités, non de celui de la culture, un rapport est attendu à la rentrée. Au Grand Palais, comme au palais de Chaillot, les projets demeurent vagues. Rien de comparable, de toute façon, avec la construction du du Centre Georges-Pompidou, édifice unique en son genre, fait du prince, peut-être, mais fait d'éclat. L'ambition giscardienne est plus mesurée : elle vise à moderniser — non sans intelligence ni savoir-faire — ce qui existe. Ou est l'inspiration ?

La création, de son côté, vit mal. Le film américain prospère sur les écrans, petits et grands, et les auteurs français, dit-on, se font rares. Si l'on s'en tient au théâtre, voici l'exemple du Théâtre national de Strasbourg, dont le directeur, Jean-Pierre Vincent, vient d'adresser au ministre un long document. « *Le T.N.S.*, dit Jean-Pierre Vincent, *malgré sa solidité et ses réussites, dérive lentement vers une impasse totale de gestion, si rien n'est fait pour prendre sa réalité actuelle en compte.* »

« *Devant les difficultés sempiternelles*, ajoute Jean-Pierre Vincent, *on peut rêver d'un « théâtre pauvre » qui assurerait le bonheur du public et de l'Etat en évitant ces coûts élevés et ces problèmes « insolubles. »*

« *Cependant*, dit-il, *la question est ailleurs : il y a un théâtre aux formes de production légère qui a une place précise dans la réalité théâtrale : jeune théâtre, recherche pure, choix idéologique, etc ; il y a, d'autre part, des théâtres dont la lourdeur n'est ni le but ni, souvent, la réalité. Ceux-là réunissent en un même lieu l'ensemble des disciplines théâtrales, pratiquent et développent les expériences sur un mode plus large, garantissent une sorte de pérennité dans la profession de l'histoire théâtrale. Par rapport aux potentialités d'un instrument professionnel comme le T.N.S., l'idée d'y pratiquer un théâtre pauvre est une absurdité gestionnaire.* »

L'argument est irréprochable. Il vaut pour la plupart des établissements de la « décentralisation ». Si l'on croit à la nécessité d'un travail théâtral de quelque importance, il faut donner à des équipes les moyens de l'assurer.

***

Ni réelle politique de « démocratisation » ni franche politique de prestige, l'action de M. Lecat a-t-elle pour objet de satisfaire les « créateurs » les plus avancés ? On peut envisager une hypothèse de ce genre lorsqu'on voit M. Giscard d'Estaing s'entourer avec soin d'intellectuels à la mode. Il faut savoir gré au ministre de la culture et de la communication de préférer nommer aux postes de responsabilités des « professionnels » plutôt que des fonctionnaires.

Un romancier, énarque, il est vrai, Jean-Pierre Angremy, dit Pierre-Jean Rémy, à la direction du théâtre, ce n'est pas mal. Kundera, Costa Gavras et quelques autres à la commission d'avances sur recettes pour le cinéma, c'est une bonne idée. Boulez, un jour peut-être, à la présidence du Centre Georges-Pompidou, Béjart à Chaillot, pourquoi pas ? Mais où est l'audace ? Pour la Comédie-Française, on a préféré un sociétaire sage, Jacques Toja, à un metteur en scène, Jean-Pierre Miquel, dont le « modernisme » a, semble-t-il, effrayé. Non, décidément, M. Lecat n'a pas reçu mission de séduire les intellectuels. En fait, il s'est donné d'autres interlocuteurs.

THOMAS FERENCZI.

Prochain article :

CES MACHINES QUI FONT PEUR

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (073-57-50), 19 h. 30 : Nabucco.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Ruy Blas.

Les autres salles

Bouffes du Nord (239-34-50), 21 h. : la Coupe et les Lèvres.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Remarie-moi.
Ecole de l'acteur Florent (329-60-22), 18 h. 45 : Fin de jour ; 20 h. 30 : Palubres ; 22 h. : Pollufission 2000.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 21 h. 15 : Roméo et Georgette. — II, 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : les Belges.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : Arlequin superstar.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 30 : la Forêt des âmes.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : la Prostitution chez la limace ; 22 h. 15 : Marie Bizet.
Les Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 30 : Au niveau du chou ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca, 22 h. 30 : P.-A. Marchand.
Café d'Edgar (322-11-02) I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses. — II, 22 h. 30 : B. Garcin.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. : Raoul, je t'aime.

Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : Une heure avec L.-F. Céline.
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 45 : Douby, 22 h. 15 : Eclimont et Dodane.
Les Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Abel et Caïn et G. Verchère.
Sélénite (033-53-14), 22 h. : Des chômeurs pleins d'ambition.
Les Quatre-Cents-Coups (329-39-60), 20 h. 30 : Les yeux plus gros que le ventre ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba, On vous écrira ; 22 h. 30 : *Cause à mon c..., ma télé est malade.*

Jazz, pop', rock, folk

Orsay (548-38-53), 20 h. 30 et 22 h. 30 : Ramon Pipin's Odeurs ; 21 h. 30 : Machin.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : F. Janneau, J.-L. Chautemps, J. Di Donato, P. Maté.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : G. Colliers London All Stars.
Patio (758-12-30), 22 h : Eddie Lockjaw Davies, Harry Sweet Edison.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Dexter Gordon U.S.A. Quartet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 22 h. 30 : Henri Guedon Ensemble.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Festival estival

(227-12-68)
Conciergerie, 18 h. 30 et 20 h. 30 (Sainte-Chapelle) : Huelgas Ensemble.

Les concerts

Lucernaire (544-57-34), 19 h. : Quintette Roger Ychaï (musique traditionnelle).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h. : Gabriel Fumet, flûte (de Bach à Debussy).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans.
(**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Beaubourg (704-24-24)

15 h. : le Coup du berger, de J. Rivette ; Lettre de Sibérie ; Dimanche à Pékin, de C. Marker ; 17 h. : la Morte Saison des amours, de P. Kast ; 19 h. : *Une vie*, d'A. Astruc ; 21 h. : L'année dernière à Marienbad, d'A. Resnais.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
AMOUR DE PERDITION (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *Montparnasse-Pathé*, 14e (322-19-23).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, *13e (331-06-19) ; Miramar*, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén.) : *Racine*, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
CIAO LES MECS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
CITE EN FEU (*) (A., v.o.) : Elysées-*Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f.* : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA COLLINE A DES YEUX (**) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
COLLECTIONS PRIVEES (**) (Fr.-Jap.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
CORPS A CŒUR (*) (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70)
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : *J.-Renoir, 9e (874-40-75).*
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40), Français, 9e (770-33-88), Calypso, 17e (754-10-68), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
EXHIBITION 79 (Fr.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Nation, 12e (343-04-67), Parnassien (14e) (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
FELICITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (*Belg., vers flam.*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Calypso, 17e (754-10-68).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
GRAFFITI PARTY (A., v.o.) : George V, 8e (225-41-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont Sud, 14e (331-51-16).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : ABC 37 (236-55-54), Murat, 16e (651-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : U.G.C. *Opéra*, 2e (261-50-32), Studio Raspail, 14e (320-38-98), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MELODY IN LOVE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Lord Byron, 8e (225-04-22), Maxéville, 9e (770-72-86), Nation, 12e *(343-04-67)*, Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Rivoli-Cinéma, 4e (273-63-32)
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.o.) (**) : *Studio Médicis, 5e* (633-25-97) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-*Maillot*, 17e (758-24-24).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64)
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MON NOM EST BULLDOZER (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PERSONNALITE REDUITE DE *TOUTES PARTS* (All., *v.o.*) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. spé.
PHANTASM (A., v.o.) : Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, *14e (539-52-43) ; Magic-Convention*, 15e (828-20-32) ; Paramount-Maillot, 17e (758-34-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PLUS FORT QUE LA TEMPETE (Pol., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) : P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
QUINTET (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SERIE NOIRE (Fr.) (*) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
TENDREMENT VACHE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43).
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
TOTO, MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Olympic, 14e (542-67-42 ; Gît-le-*Cœur, 6e (326-80-25).*
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
3e GENERATION (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
VIVRE EN TOKYOCHROME (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; *U.G.C. Marbeuf, 8e* (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

ATTENTION, ON VA SE FACHER (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46), v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Capri, 2e (508-11-69).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
BOB MARLEY LIVE (A., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71).
BULLITT (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16)
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : *Lucernaire, 6e (544-57-34).*
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DERZOU OUZALA (Sov., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; (v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; (v.f.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Français, 9e (770-33-88)
LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
FIDELIO (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
GENTLEMAN JIM (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE GENDARME SE MARIE (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-*37-41) ; Gaumont*-Gambetta, 20e (797-02-74)
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES GRANDES VACANCES (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90)
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Bel.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION (It.-Am., v.f.) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33), Rex, 2e (236-83-93).
JULIA (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85)
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 13e (343-04-67).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96).
MON NOM EST PERSONNE (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NASHVILLE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (273-62-98).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : New Yorker, 9e (770-63-40).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
PERFORMANCE (A.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Daumesnil, 12e (343-52-97).
PLAYTIME (Fr.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
LES PROFESSIONNELS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (V.f.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (V.f.) Fauvette, 13e (331-56-86) ; Diderot, 12e (343-19-29).
SEX O'CLOCK U.S.A. (A., v.o.) (**) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (V.f.) U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-33).
LES SORCIERES (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13).
UN JOUR AUX COURSES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

Les films nouveaux

BOULEVARD NIGHTS, film américain de Michael Pressman ; v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

SERVICE COMPRIS, film italien de L.P. d'Amico. V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LE TRESOR DE LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Publicis Elysées, 8e (720-76-23). — v.f. : Max-Linder, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; *Paramount-Bastille, 11e* (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-*62-34) ; Paramount-Maillot*, 17e (758-24-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55)
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AROUND THE STONES (A.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

Les séances spéciales

ARAN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.
DEHORS DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).
EL CHERGUI (Alg.), v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 17 h.
HALLUCINATIONS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 45.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h. 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf D.).
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).
MESSIDOR (Suis.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 12 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., *v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)*, 10 h., 12 h., 24 h. ; André-Bazin, 13e (337-74-39).
LE PRETE-NOM (A., v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98), mar. 21 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), S. 17 h.
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

Les festivals

NICHOLAS RAY, Olympic (542-67-42), 18 h., I : les Amants de la nuit. — II : la Maison dans l'ombre.
LES GEANTS D'HOLLYWOOD : A. Hitchcock (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Mr and Mrs Smith.
BERGMAN-BUNUEL (v.o.), Studio-Logos, 5e (033-26-42) : le Chien andalou, Simon du désert, le Silence.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50), I : 13 h. 15 : le Dernier Tango à Paris, 15 h. 30 : The Song Remains the Same, 17 h. 45 : Retour, 20 h. : Mort à Venise, 22 h. 15 : *Phantom of the Paradise.* — II : 12 h. 40 et 22 h. : Chiens de paille, 14 h. 35 : Easy Rider, 16 h. 5 : John McCabe, 18 h. : *Un après-midi de chien*, 20 h. 10 : Taxi Driver.
STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (033-72-71), 13 h. 40 : les Damnés, 16 h. 15 : Panique à Needle-Park, 18 h. 20 : Midnight Express, 20 h. 10 : Salo, 22 h. 15 : Rocky Horror Picture Show.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.) I : 14 h. 10 : la Chevauchée fantastique ; 16 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : J'ai même rencontré des tziganes heureux ; 20 h. : Cabaret ; 22 h. 15 : Orange mécanique. — II : 13 h. : Pink Narcissus ; 14 h. 20 : le Locataire ; 16 h. 25 : Portrait d'une enfant déchue ; 18 h. 10 : Psychose ; 20. h. 15 : Easy Rider ; 22 h. 20 : Pierrot le Fou.
TRESORS DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Marais, 4e (278-47-86), *Le cheval qui pleure.*
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.) : *Mac-Mahon*, 17e (380-24-81). - Un Américain à Paris.
CINE-POLAR (v.o.), la Clef, 5e (337-90-90) : la Fugue, Un cadavre au dessert.
WIM WENDERS (v.o.), 14 Juillet-*Parnasse, 6e (326-58-00)* : L'angoisse du gardien de but au moment du penalty.
MIZOGUCHI (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : le Héros sacrifié.
COMEDIE AMERICAINE (v.o.), Studio Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Words and Music ; 15 h. : Ball Game ; 16 h. 30 : Dancing Lady ; 18 h. 30 : One, two, three ; 21 h. 30 : Banana Split ; 22 h. 30 : Show Boat.
HOMMAGE A LAUREL ET HARDY, Noctambules, 5e (354-42-34) : Tête de pioche.
VISCONTI (v.o.), le Ranelagh, 16e *(288-64-44)* : Rocco et ses frères.
SERIE NOIRE (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-30-50) : l'Etrangleur de Boston.
HUMPHREY BOGART, (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : High Sierra.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action-République, 11e (805-51-33) : les Portes de la nuit.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 23 juillet

LETTRES

MORT DE L'ÉCRIVAIN LUDWIG RENN

L'écrivain Ludwig Renn, président d'honneur de l'académie des arts et du Pen-Club de R.D.A., est mort le 21 juillet, à Berlin-Est, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Dans le déferlement de romans sur la première guerre mondiale qui couvrit la littérature allemande à partir de 1927, avec le sergent Grischa *d'Arnold Zweig, un extraordinaire succès marqua* Guerre *de Ludwig Renn : six cent mille exemplaires vendus dans son pays, vingt-cinq traductions, dont une en français, chez Flammarion. L'oubli ou l'ignorance qui le recouvrent aujourd'hui, quand ses rivaux ont encore une existence littéraire authentique (von Salomon, Ernst Jünger), ne sauraient faire méconnaître que Ludwig Renn vécut de cette réputation en incarnant le personnage de héros positif, d'intellectuel officiel, sans parvenir à faire œuvre une œuvre.*

Il était né en 18[illegible] à Dresde, où son père était précepteur du prince héritier de Saxe. Il se nommait Arnold Friedrich Vieth von Golssenau. Capitaine sur le front de France, c'est la lecture du Feu *d'Henri Barbusse qui l'incita à écrire la vie et les épreuves du Landser, du « poilu », des armées impériales. Il en sortit* Guerre, *qui rivalisa aussitôt avec* A l'ouest rien de nouveau *d'Erich-Maria Remarque. Ce dernier plaidait pour le pacifisme, mais Renn décrivait pour sa part un néant absolu de la pensée et de l'espoir, dans un style totalement privé de couleur et de relief, et, en l'occurrence, remarquablement efficace. Etait-ce du « réalisme » ? Sans doute, mais sûrement pas de la littérature. Son écho même appartient au témoignage que le livre donne sur la mentalité de l'époque et l'embarras où se trouvaient les esprits pour voir clair sur l'expérience de la guerre.*

Devenu membre du parti communiste allemand (K.D.P.) en 1929, Ludwig Renn fit du roman suivant, Après-Guerre, *un reportage engagé au service de sa cause, en même temps qu'il commença sa carrière militante, comme secrétaire de la Ligue des écrivains prolétaires et révolutionnaires, finançant avec ses droits d'auteur une revue littéraire communiste.*

Arrêté en 1933 par le gouvernement nazi, condamné à deux ans et demi de prison pour « haute trahison littéraire », Renn résista à toutes les tentatives de séduction d'un régime auquel sa façon d'écrire aurait bien convenu. Libéré, il put fuir en 1936, entra dans les brigades internationales en Espagne, et y commanda le bataillon Thaelmann de volontaires allemands. Interné en France en 1939, il parvint à gagner la Grande-Bretagne et le Mexique, où il présida le comité de l'Allemagne libre pendant la guerre.

En 1947, Renn revint dans sa patrie et ses compagnons de combat — ceux qui avaient survécu — lui firent en R.D.A. une place relativement écartée. Il eut tous les honneurs, accepta toutes les sinuosités de la ligne, et, en dehors de quelques ouvrages sur les années d'entre-deux-guerres, se dévoua complètement à la littérature pour enfants. Etait-ce une forme d'exil intérieur pour ce communiste de croyance absolue qui avait déclaré en 1933 devant le tribunal d'Empire : « Je suis communiste, parce que la leçon du communisme est juste. Elle est toute-puissante parce qu'elle est vraie. » *Rien, en tout cas, ne le fit revenir publiquement sur une telle adhésion, pendant ses longues années en R.D.A., et jamais le nom de Ludwig Renn ne fut cité dans les manifestations de solidarité avec les intellectuels contestataires, communistes eux aussi, mais qui n'ont pas connu l'ineffaçable expérience du « front », des années de la « Grande Guerre ». — J. N.*

PRESSE

LE MILLIÈME NUMÉRO D'« EL PAIS »

Le quotidien madrilène *El Pais* a publié, dimanche 22 juillet, son millième numéro. *El Pais*, qui a paru pour la première fois le 4 mai 1976, soit un peu moins de six mois après la mort de Franco, est sans doute la création journalistique la plus originale de cette période qui a vu le retour progressif des libertés. Le journal a trouvé son équilibre financier dès la deuxième année de son existence et dispose d'un réseau de quatorze correspondants à l'étranger.

Sous la direction de M. Juan Luis Cebrian, *El Pais* est devenu par son tirage le deuxième journal espagnol après *la Vanguardia*.

Il s'est créé une réputation d'objectivité, de modération et d'indépendance critique tant à l'égard du gouvernement que des partis espagnols de gauche ou de droite.

● *M. Alain Samie* a été réélu à la *présidence* de la Fédération française de l'imprimerie et de Les Industries graphiques. Il est par ailleurs président du directoire de l'Union française d'impression.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux

maintenance entretien électro-mécanique

ZAIRE - REGION DU SHABA

La Générale des Carrières et des Mines, Société minière et métallurgique regroupant 35.000 personnes dont 800 expatriés, recherche pour ses sièges d'exploitation :

directeur technique

Sous l'autorité du Directeur des ateliers (1.400 personnes) il sera responsable de l'ensemble de la gestion technique de neuf sections. En s'appuyant sur des services fonctionnels (bureau d'études, méthode, sécurité, programmation ...) il assurera la supervision complète des activités de rénovation et de réparation (hydro-pneumatique, moteurs diesel, équipements électriques et mécaniques). **(Réf. G11-M)**

chef service maintenance

Relevant du Directeur des ateliers, il sera responsable du service des moteurs diesel (une douzaine de sections) chargé d'assurer l'entretien et la rénovation des moteurs diesel d'un important parc d'engins miniers et de génie civil. Il aura à superviser et à former une équipe d'agents de maîtrise africains et expatriés de 14 personnes. **(Réf. G12-M)**

chef service gestion matériel

Sous l'autorité du Directeur technique, en liaison fonctionnelle avec les responsables des services d'exploitation et d'entretien du matériel, il sera totalement responsable de la gestion des ensembles mécaniques et électriques rénovés par les ateliers. En fonction des études technico-économiques, il élaborera des programmes de rénovation pour respecter les délais optimums de livraison du matériel aux utilisateurs. **(Réf. G13-M)**

chefs de divisions électromécaniques

Ils prendront en charge les services d'entretien et de maintenance du matériel équipant un ensemble industriel de traitement métallurgique (concentrateur hydro-métallurgie et pyro-métallurgie). Ils assureront en outre le contrôle des ateliers de réparation du matériel équipant éventuellement les exploitations minières rattachées à cette unité de production. **(Réf. G14-M)**

Ces postes conviendraient soit à des ingénieurs civils (grandes écoles, école d'ingénieur mécanicien, électromécanicien ou équivalent) soit à des officiers mécaniciens ayant une expérience similaire de 5 à 10 ans.

La société offre une rémunération et des congés tenant compte de l'expatriation ainsi que les conditions de vie en famille (soins médicaux et logement gratuit, scolarité ...).

Ecrivez en précisant bien sur l'enveloppe et la lettre la référence du poste aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP qui sont chargés de l'examen des candidatures.

membre de Syntec



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

---

médecin, homme ou femme
adjoint au directeur médical de la zone europe

UN LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS, DE DIMENSION INTERNATIONALE, cherche un médecin pour assister le directeur médical de la zone Europe dans les missions suivantes : **formation scientifique des équipes médicales**, préparation des enregistrements pour les produits nouveaux, réalisation d'études cliniques, collaboration avec la direction marketing de la zone, suivi médical des produits déjà commercialisés.

Ce médecin, de 30 ans minimum, connaît l'anglais et a déjà, de préférence, une expérience dans l'industrie pharmaceutique française ou internationale.

Lieu de travail : PARIS. Déplacements fréquents, de courte durée.

Veuillez adresser, s'il vous plaît, votre curriculum vitae avec une lettre manuscrite à notre conseil, sous la réf. 124 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris

Emplois et Carrières.

IMPORTANTE BANQUE ARABE

Filiale d'une banque privée française recrute pour

ARABIE SAOUDITE

secrétaires administratifs

Trilingues arabe, anglais, français.

Bonne connaissance de la dactylographie français - anglais - arabe.

Rémunération élevée.

Voyage annuel en Europe pris en charge.

Logement assuré par la banque.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo sous référence 21 400

BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ
44, rue de Courcelles - 75008 PARIS

NIGER

SOCIETE MINIERE filiale d'un groupe français, recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Titulaire du MIAGE et ayant environ 5 ans d'expérience professionnelle. (BASIC)

Il sera chargé de l'analyse des chaînes, de la programmation et de la maintenance, de la mise en exploitation et de son contrôle.

— Permis de conduire.
— Logement gratuit.
— Ecole jusqu'en 3e.
— 2 mois de congés pour dix mois de séjour.

Adresser lettre manuscrite, photo et C.V. ss réf. ANA, CETAGEP, 30, avenue Amiral-Lemonnier, 78160 MARLY-LE-ROI.

ANNONCES CLASSÉES TELEPHONEES

296-15-01

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique EMPLOIS INFORMATIONS, DIVERS.

IMPTE SOCIETE INDUSTRIELLE

en AFRIQUE FRANCOPHONE

recherche

AGENTS ADMINISTRATIFS

âgés de 30 ans environ Possédant un B.T.S. ou un DUT de gestion, les candidats retenus auront une expérience de 5 ans min. acquise dans les services de comptabilité industrielle ou contrôle de gestion d'importantes stés.

Une expérience africaine sera appréciée.

Avantages habituels liés à l'expatriation : loisirs, logement, écoles...

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo : nº 20.190 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.tr.

CLINIQUE CECIL S.A. LAUSANNE (SUISSE)

Etablissement de haut niveau chirurgical (cardiaque et neuro-chirurgie), cherche :
Infirmière instrumentiste au bloc opératoire

Salaire minimum 2.500 Francs Suisses par mois. Les formalités de permis de travail, ainsi que la recherche de logement sont effectuées par l'établissement. Faire offres à la direction de la clinique : avenue Ruchonnet 53, 1003 Lausanne (Suisse).



emplois régionaux

Importante Société Pétrolière
recherche

un ingénieur physicien

+ thèse + quelques années d'expérience

pour être responsable d'un laboratoire de recherche d'études et mesures physiques dans le SUD-OUEST.

Bonnes connaissances de l'anglais.

Expatriation possible dans le cadre du développement de carrière.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à No 19431, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 q.tr

---

MANPOWER

REGION OUEST

directeur régional

Sa mission étant de développer l'activité et l'implantation de notre Société dans sa région, ceci implique : • l'animation, la gestion et la coordination des centres existants, • la création de centres nouveaux et la formation de l'ensemble du personnel, • l'association à la détermination des politiques de développement de la Société.

Pour réussir, un niveau supérieur de formation et une solide expérience de gestion et d'animation dans une fonction similaire sont indispensables.

Pour préparer un premier entretien, faites parvenir lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à **Mme JALLON Directeur du Personnel 88, rue La Fayette 75009 PARIS**

amp

IMPORTANTE AGENCE DE VOYAGES SUD-EST

recrute

— UN DIRECTEUR
— UN CHEF D'AGENCE

entreprenants et dynamiques (dix années de pratique en Agences de Voyages exclusivement)

CES CADRES :

participeront selon leur niveau de responsabilité à l'élaboration et à l'application de la politique régionale :

GESTION - ANIMATION - RENTABILITE

Ils maîtrisent parfaitement les disciplines techniques et commerciales de la profession.

Rémunérations motivantes et carrières évolutives au sein d'un groupe national.

Adresser C.V., photo et prétentions sous nº 46.180, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris. Discrétion assurée.

ORGANISME REGIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
recherche

INGÉNIEUR ÉCONOMISTE

de formation sup. possédant exp. de l'entreprise si possible PME pour l'intégrer dans une équipe chargée de participer à des études et actions économiques régionales.
Env. C.V., photo, sal. et prét. à OREAM-Lorraine 54700 Pont-à-Mousson Tél. (83) 81-60-58

CABINET DE CONSEILS implanté dans le CENTRE recherche

FISCALISTE
EXPERIMENTE

Ecr. s/réf. 8.514 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS cedex 02, qui transmettra.

ANALYSTE PROGRAMMEUR

1 ou 2 ans d'expérience
TITULAIRE MIAGE ou équiv.
COBOL, CICS souhaité.
LIBERE O.M.
Adr. C.V. et prét. : RATIER-FIGEAC, 46100 FIGEAC.

Directeur Général Adjoint

MIDI PYRENEES — 160 000 F +

Votre vocation et l'évolution de votre carrière vous ont conduit à des responsabilités globales impliquant la gestion, l'animation des hommes et la commercialisation, de préférence dans un organisme d'approvisionnement et de distribution (coopératives, centrales d'achat, etc.).

Si vos origines et/ou votre formation vous sensibilisent fortement au monde agricole et si vous cherchez un poste alliant une large autonomie dans l'action au travail d'équipe, vous êtes sans doute, le directeur que nous recherchons pour une coopérative importante (CA 150 M - effectif 140 personnes) au sein de notre groupe. En collaboration avec la direction générale vous aurez à mettre en œuvre la politique et les moyens en vue d'atteindre vos objectifs, préalablement définis.

NB : Ce poste devrait déboucher sur une direction générale pour un candidat de valeur.

Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle à Madame LIPSZYC sous la référence 907284 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Région Centre

IMPORTANTE SOCIETE DE MECANIQUE ELECTRICITE ET ELECTRONIQUE

recherche pour l'une de ses usines de fabrication :

UN JEUNE INGENIEUR
Arts et Métiers

Pour lui confier la responsabilité :
- de la qualité
- des prix
- des délais

d'un ou plusieurs produits de faible diffusion mais de haute technicité.

• La préférence sera donnée à un candidat de formation Arts et Métiers + ESE.
• Quelques années d'expérience dans un service Méthodes seraient appréciées.

Adresser votre lettre de candidature accompagné d'un CV + photo et prétentions sous réf. *2092 M*

PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale - 75008 Paris
qui transmettra

IMPORTANT GROUPE MARITIME

équipé d'un ordinateur

CII HB 66 DPS 1

Supportant un réseau de télécommunications en plein développement, un environnement logiciel de télétraitement et de base de données.

RECHERCHE

2 PUPITREURS
— 2 ans minimum d'expérience.
— Connaissances gégos appréciées.

2 PRÉPARATEURS TRAVAUX
— 2 ans minimum sur gros système indispensable.
— Connaissances HB 66 et gégos appréciées.

1 CONTROLEUR RÉSEAU
— Titulaire BTS électronique.
— Expérience souhaitée mais non indispensable.
— Anglais lu et parlé.
— Disponible pour déplacements en Europe.

3 ANALYSTES PROGRAMMEURS
— DUT ou BTS.
— Expérience base de données, télétraitement appréciées.
— Anglais lu indispensable.

Lieu de travail : LE HAVRE

Ecrire avec C.V. et prétentions à : nº 71.094 MO BLEU. 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES.

ANJOU-VENDEE INFORMATIQUE

recrute des

1) PROGRAMMEURS CONFIRMÉS
sur IBM-CICS, CDC sur CYBER, HB-H 6000

2) PROGRAMMEURS
PETITS SYSTEMES
Sur BURROUGHS, IBM, CII-HB
Régions Centre et Ouest

Adresser candidature à
ANJOU-VENDEE INFORMATIQUE
48, rue de la Mutualité, 49300 CHOLET.

LE C.A.U.E. DU RHONE

recherche son

ANIMATEUR (TRICE)

Mission : sensibilisation aux problèmes d'architecture, d'urbanisme et d'environnement urbains et ruraux. Rapports avec les élus, les associations, les techniciens, les medias.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions sous le nº 8.304 à : « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09, qui tr.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

directeur du personnel

140 000 F+/an

Le président d'une affaire (350 personnes) fabriquant et distribuant des produits de luxe et demi-luxe par des points de vente spécialisés, prépare sa politique de diversification *et souhaite engager, pour Paris, un directeur du personnel. Sa mission :* repenser la politique du personnel, développer une gestion du personnel plus rigoureuse en liaison avec l'informatique, négocier avec les syndicats (bien implantés), etc.

C'est un professionnel de 38 ans minimum ayant une solide expérience industrielle, des talents d'organisateur et de négociateur.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 3607 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Directeur Commercial

200 000 F +

Groupe chimique fabricant et distribuant une gamme de produits cosmétiques bien implantée dans le circuit des distributeurs traditionnels, souhaite introduire les produits dans la grande distribution et confier la responsabilité de cette nouvelle orientation à un :

DIRECTEUR COMMERCIAL.

Nous voyons à ce poste un homme de 35 ans environ, diplômé d'une grande école (HEC, ESSEC, ESC...), possédant une très solide expérience de la grande distribution au niveau marketing et ventes.

Envoyez CV., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1092 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Monique NERVET.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

ingénieur diplômé pour une informatique de pointe

Pour renforcer l'équipe informatique qui, dans les cinq prochaines années, généralisera l'utilisation du temps réel et des bases de données à l'ensemble de nos applications, l'UCB/CFEC établissement financier, recherche :

INGENIEUR DEBUTANT

(Mines, Centrale, ENSIMAG, ENSEHT, ...)

Participant aux développements de nos applications, il pourra s'orienter à terme vers les responsabilités pour lesquelles il se sent attiré : études, encadrement...

INGENIEUR SYSTEME

(Supélec, Télécom, ...)

Au sein de notre équipe, il contribuera au développement des logiciels temps réel et à l'évolution du réseau de télé-traitement sur un système IBM 3033 - MVS - CICS.

Nous souhaitons une bonne connaissance : • de l'assembleur IBM 370. • de CICS et de l'OS, et un intérêt certain pour les problèmes de télécommunications.

Envoyez votre C.V. sous référence 414M à COMPAGNIE BANCAIRE - Service Orientation-Recrutement - 5, avenue Kléber - 75116 PARIS.



compagnie bancaire

IMPORTANTE SOCIETE TRANSPORTS-MARITIMES (Quartier Champs-Elysées) recherche pour son département fiscal

JEUNE CADRE

Niveau maîtrise DROIT. Ayant 1 ou 2 années pratique fiscalité. Connaissances anglais souhait.

Env. C.V. + prét. à n° 20.158 Contesse Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01 qui transm.

Sté Service pleine expansion rech. pr renforcer ses équipes pr participer à des démarrages

PROGRAMMEURS

COBOL-HB 64 avec T.D.S.

PROGRAMMEURS

COBOL ANS et/ou GAP 2. Les candidats devront être titul. d'un DUT ou avoir 3 ans exp. réelle possibilité promotion pour élément de valeur.

INFORMATIS

26, r. Daubenton, 5e. 337-99-22

Groupe de Conseil multinational Paris, recherche

INGÉNIEUR CONSEIL ORGANISATION C(IALE

30 a. min. Formation sup. niv. HEC, ayant expér. structure, organisat. et anim. de la force de vente et étant interv. dans plusieurs grandes entreprises. Qualités souh. : forte motivat. profess., goût de la précis., mob. en France. Anglais cour. souh.

Ecr. urg. à A. de Chazournes 8, rue Bellini, 75016. T. 505-14-30

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE SPECIALISEE DANS LES *TELECOMMUNICATIONS* recherche pour son DEPARTEMENT TECHNIQUE

• Ingénieurs Analystes Programmeurs

position 2 ou 3 A pour participer aux études de programmation commerciale (temps réel). Plusieurs années d'expérience indispensable. Formation Grandes Ecoles, Anglais nécessaire.

• Ingénieurs Programmeurs

position 1 ou 2 pour écriture et tests des programmes commerciaux.

• Ingénieur Programmeur

position 2 pour la gestion du centre de calcul. Une expérience de plusieurs années en programmation est nécessaire.

• Ingénieurs Systèmes Electroniciens

position 1 ou 2 pour le développement et les études de circuits logiques.

Ecrire avec Curriculum Vitae détaillé et prétentions à no 8461 — COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.

DU PONT

Notre division Revêtement *TEFLON** (produits utilisés pour des applications dans les domaines ménagers et industriels) recherche un

INSPECTEUR COMMERCIAL

Responsable du marché français, cette personne assurera les ventes de Téflon auprès d'utilisateurs industriels et de producteurs d'articles ménagers Grand Public, ainsi que la promotion de son produit auprès des centrales d'achat et des grossistes.

De formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC, ESC...), le candidat, âgé de 28 ans au moins, doit justifier d'une expérience de vente ou de marketing.
La connaissance de la distribution est un avantage mais pas une nécessité.
Une très bonne maîtrise de l'Anglais est indispensable.
La mobilité du candidat facilitera son évolution ultérieure.
Une formation à notre produit sera assurée.
Poste à pourvoir à PARIS.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature et votre salaire actuel sous réf. 331 à DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. Service du Personnel - 9, rue de Vienne - 75008 Paris.

*Marque déposée par DU PONT DE NEMOURS.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE *transformation matières plastiques* région MEAUX cherche

Chef Comptable USINE

Il sera responsable :
- de la comptabilité analytique
- de la préparation des budgets
- de la tenue de la comptabilité générale jusqu'à la balance.

Le candidat souhaité devra avoir une formation supérieure (IUT, DECS...) avec une pratique de quelques années dans la fonction.

Ecrire avec CV à No 20.160 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Pour ouverture agence PARIS début 1980, usine chaussures recherche :

DIRECTEUR

expérimenté pr diriger agence, visiter centrales d'achat, superviser réseau de vente sur région parisienne. Envoyer lettre manuscrite et C.V.

Ecr. n° 8294 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

STE MULTINATIONALE DE DISTRIBUTION D'OUTILLAGES Bâtiment et Industrie recherche

GESTIONNAIRE DE STOCK

niveau Bac
1 ou 2 années expér. Gestion de stock informatisée.
Libéré O.M.
Permis-V.L.
Il sera chargé de l'approvisionnement d'une dizaine d'agences.

Contrat à date indéterminée avec stage de 10 mois environ Direction régionale TOURS.

Affectation définitive, siège région parisienne banl. Sud. Nombreux avantages sociaux.

Ecr. avec C.V., photo et prétentions à n° 71617 M Bleu, 17, rue Lebel, 94 Vincennes.

IMPTE SOCIETE de MECANIQUE 1 600 personnes

Proche banlieue OUEST PARIS recherche

son DIRECTEUR DES ACHATS

35 ans minimum.
Formation Ingénieur ou Grandes Ecoles Commerciales et pratique du métier.
Prise effective du poste après formation par l'entreprise.

Envoyer C.V., photo et prétent. n° 19.893 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

Importante Sté en expansion continue à METZ (57) recrute

CHEF SERVICE INFORMATIQUE

formation supérieure en informatique et bne connaiss. de la gestion des entreprises. Expér. souhaitée de plusieurs années dans fonctions similair Matériel H.B. 62/40.

Ecr. à 5.118 Publicités Réunies, 112, boul. Voltaire, 75011 Paris.

Groupe pharmaceutique rech. pour proche banlieue PARIS

2 PHARMACIENS DE FABRICATION

a) Pour poste responsable production, 5 ans expérience souhaitée.
b) Pour poste responsable atelier, notions de pharmacie industrielle exigées.

Tél. : 328-53-30, Service du Personnel.

L'ÉCOLE DES AFFAIRES DE PARIS

Grande Ecole Européenne d'Enseignement Supérieur de Gestion, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (Centre Parisien de Management)

recherche pour compléter son équipe parisienne de *Professeurs*,

un CANDIDAT ayant :

— une Formation de type Grande Ecole de Gestion ou Doctorat Economie ou Gestion, français ou étranger,

— une expérience professionnelle approfondie de la Finance d'Entreprise, à un poste de responsabilité,

pour une activité de Formation - Recherche - Consultation, à mener en liaison avec les Etablissements de l'Ecole en G.-B. et en R.F.A. Anglais *indispensable, allemand vivement souhaité. 25 ans* minimum.

Env. candidature à : Directeur des Etudes, E.A.P., 108, boulevard Malesherbes, 75017 Paris avant le 1er septembre, dernier délai. Poste disponible au 1er octobre 1979.

CIE D'ACTION TELEPHONIQUE «SPECIALISTE DE LA COMMUNICATION DIRECTE»

négociateurs de talent

- si vous êtes diplômé Ecoles de Commerce, relations publiques ou autodidacte de valeur,
- si vous avez le dynamisme, une excellente présentation et vous êtes âgé de 22 ans minimum.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS POUR FAIRE FACE A NOTRE DEVELOPPEMENT

Formation à partir du 20/08/79
Rémunération fonction expérience : fixe + primes.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo à J.P. WIRTZ 45, rue de la Procession 75015 PARIS

Chef de service comptable

SOCIETE INDUSTRIELLE (80 millions de francs de C.A.) mécanique lourde recherche son Chef de Service Comptable. En liaison étroite avec la Direction Générale, il devra réorganiser et animer un service regroupant les différents aspects de *la comptabilité : • comptabilité générale jusqu'au* bilan, • suivi de trésorerie et relations avec banques, • mise en place de comptabilité analytique, préparation des documents de contrôle de gestion, • liaisons avec informatique.

Ce poste intéresse un candidat 35 ans mini. DECS ou équivalent ayant pratiqué l'animation d'un service *dans une société industrielle pratiquant des méthodes* modernes de gestion.

Lieu de travail : Paris 16e.

Ecrire sous réf. HP 537 AM
4 rue Massenet
75016 PARIS
DISCRÉTION ABSOLUE

efap

AIR FRANCE sélectionne

Jeunes Programmeurs

pour la France métropolitaine.
Niveau D.U.T. Informatique ou équivalent.
Agés de moins de 30 ans.
Jeunes gens dégagés des obligations militaires.
De nationalité française ou ressortissants C.E.E.
Engagement sous forme de contrat d'un an non renouvelable.
Salaire brut annuel : **59 500 F.***
A l'issue de ce contrat et en fonction des résultats constatés, intégration dans le personnel statutaire.
Salaire brut annuel : **64 000 F.***
* barème au 1er Juin 1979

Prochaines épreuves Septembre 1979.

Adresser C.V. à

AIR FRANCE
Direction du Personnel et des Relations du Travail
Division Recrutement et Orientation
1, Square Max Hymans
75741 PARIS cédex 15

Groupe Presse Technique

CENTRE PARIS cherche

le RESPONSABLE de son ATELIER PHOTOCOMPOSITION

Expérimenté (e). - Libre rapidement.

Adr. C.V. détaillé n° 20.085 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

---

emplois régionaux

BANQUE RÉGIONALE

Nous recherchons pour notre direction financière un

ANALYSTE FINANCIER

Homme d'étude, il fera preuve de rigueur dans les analyses économiques et financières, dont il sera chargé.

Conseiller, il sera l'interlocuteur privilégié de la direction et participera réellement aux décisions de gestion prises au sein de son département.

Gestionnaire, il se verra confier la gestion privée.

Une formation supérieure, valorisée par une pratique de plusieurs années dans une fonction similaire, pourra justifier une rémunération en rapport avec des responsabilités évolutives.

Nous souhaitons rencontrer un analyste financier confirmé, maîtrisant parfaitement les langues allemande et/ou anglaise, désireux d'élargir son champ d'action dans un contexte motivant.

Le poste est à pourvoir dans une grande ville de l'Est.

Votre dossier de candidature avec photo et prétentions adressé sous le n° 8.311 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, sera traité confidentiellement.

FIDAL

recherche pour LA BRETAGNE

• **FISCALISTE**
• **SPÉCIALISTE EN DROIT DES SOCIÉTÉS**

TRES EXPERIMENTES

Ecr. à P. HAGEGE - FIDAL, 2 bis, rue de Villiers, 92309 LEVALLOIS-PERRET CEDEX.

Société de services et Conseils en informatique partenaire d'un groupe industriel de taille internationale, recherche pour son

AGENCE DE RENNES

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
(MINES, SUP-AERO...)

Ayant 1 à 2 ans d'expérience en informatique acquise à l'occasion d'un emploi ou de stages dans l'industrie pour travaux de simulations numériques (Fortran - Univac) et contrats industriels.

La préférence sera donnée aux candidats libres rapidement.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. ss n° 5.117, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ AUTOMOBILE
située au Nord-Est de Paris
recherche
POUR SON LABORATOIRE D'ÉTUDES ÉCLAIRAGE
JEUNE INGÉNIEUR
● Débutant ou quelques années d'expérience (Ecole Supérieure d'Optique ou similaire) ;
● Connaissances d'Electronique appréciées.
Ecrire avec curric. vitae, photo et prétentions à
CIBIÉ PROJECTEURS
Service du Personnel (réf. ING. 1)
17, rue Henri-Gautier, 93012 BOBIGNY.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE PATRONALE recherche
CADRE ADMINISTRATIF
FORMATION ESSEC - ESCP - ETC.
— Excellent rédacteur, pour :
ASSISTER DIRECTEUR
DÉPARTEMENT PÉTROLIER
(perspectives d'avenir)
Envoyer C.V. et prétentions à : PUBLI INTER 75, rue Voltaire, 92300 LEVALLOIS sous référence 26006 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE D'ETUDES, PARIS, recherche
INFORMATICIENS
Niveau jeune INGENIEUR
ou
PROGRAMMEURS
EXPERIMENTES
(avec formation en électronique, électricité, mini et micro-ordinateurs et assembleurs).
Pour analyse et synthèse de logiciels temps réel en commande processus.
Connaissances en moyens permettant de documenter les logiciels appréciées.
Adr. C.V. et prét. à nº 20.047 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Organisme professionnel recherche
JEUNE CADRE
pour traiter questions organisation et administration. FORMATION CONTINUE dans métiers de l'automobile. Diplôme ingénieur ou licence exigé.
Envoyer C.V. et photo : Formation professionnelle Automobile, 52, rue Copernic, 75116 PARIS.

COLLABORATEUR très grand standing pour contacts haut niveau. Ecr. M. DELBARD, 149, r. St-Honoré, 75001 Paris.

École des Affaires de Paris
Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
Centre Parisien de Management
La date limite d'inscription au CONCOURS D'ENTREE RESERVE AUX DIPLOMES DU 1er CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR est fixée au 31 juillet 1979.
Pour tout renseignement et retrait de dossiers, s'adress. à : E.A.P., 108, boul. Malesherbes, 75017 PARIS. - Tél. : 766-51-34.

Sté Pétrole engage pour chantiers FRANCE-ETRANGER TECHNICIENS-GEOLOGUES ou de mesures physiques. BTS, DUT ou équivalent, libres immédiatement, dégagés O.M. - Ecrire sous nº 30.666 P.A. SVP, 37, r. Général-Foy, 75008 Paris.

M.J.C. YVELINES recherche :
UN ANIMATEUR
polyvalent plein temps (audiovisuel, animat. de groupe, titulaire BAFO)
UNE DACTYLO
25 heures sem. (not. comptab.) POSTE A POURV. 1er SEPT. Env. C.V. Maison pour tous : 105, r. Gl-Leclerc, 78400 Chatou.

SOCIETE D'ETUDES recherche
● **INFORMATICIEN STATISTICIEN**
I.U.T. ou EQUIVALENT
CONNAISSANCE du FORTRAN
Ecr. av. C.V. et prét. à A.I.D., 12, r. Mansard, 78000 Versailles.

Société multinationale en pleine expansion, banlieue Nord-Ouest, recherche d'urgence
● **INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN**
ayant expér. de Direction serv. après-vente milieu industriel et production
● **ÉLECTRONICIENS**
Niveau AT 2 ou AT 3
Ecr. av. C.V. détaillé TOLEDO FRANCE, 218, chaussée Jules-César - 95250 BEAUCHAMP.

FILIALE D'UN IMPT GROUPE OUEST-ALLEMAND
QUARTIER MADELEINE
rech. pour poste à créer
JEUNE CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
Indispensable : doué pr la vie, bnes connaiss. techniq. de base, allemand, bn niv. écrit et parlé. Env. C.V. détaillé av. prét. et photo au directeur gal. Société MANNESMANN INDUSTRIES 12, rue Tronchet, 75002 PARIS.

ADMINISTRATION recherche
CHARGÉ (E) D'ÉTUDES
Niv. gdes écoles, HEC, Centrale ou DEA de Sc. Eco. ou de gest. Exp. souhaitée : mise en place de méthodes modernes de gest. (R.C.B., tableaux de bord...) dans le secteur public.
● Animation de réunions
● Enseign. en gestion éventuel.
Rémunération : à partir de 65.000 F. Ecr. av. C.V. et photo à nº 814.534 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

PROGRAMMEURS PL.1
BACA 36, rue Henri-Chevreau, Paris (20e) - 366-76-65.

SOCIETE DE SERVICES recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
DOS - COBOL
Assembleur IBM
5 ans d'expérience
Ecrire sous nº 3.189
L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

Groupes Stés électronique recherche pour son bureau d'études
UN INGÉNIEUR
(1 à 2 ans d'expérience)
UN AGENT TECHNIQUE
(BTS) - Envoyer C.V. et prét. à PROMOCAB, 56, rue Jean-de-La-Fontaine, 78000 VERSAILLES. Tél. : 950-31-26

IMPORTANTE SOCIETE AUTOMOBILE située au nord-est de PARIS
recherche
COLLABORATEUR
de GESTION et d'ANALYSE pour son service commercial
— Age minimum 26 ans ;
— Niveau B.T.S., D.U.T. gestion ou similaire ;
— Expér. de quelques années dans le domaine, appréciée ;
— Anglais souhaité.
Ecr. avec C.V., prét. et photo CIBIE PROJECTEURS Service du personnel (réf. 1) 17, rue Henri-Gautier, 93012 BOBIGNY

STE D'ELECTRON. banl. Ouest recherche
● **INGÉNIEURS ÉLECTRON.**
— DEBUTANTS.
— CONFIRMES.
● **INGÉNIEURS INFORMAT.**
— SOIT DEBUTANT,
— SOIT EXPER. en temps réel,
— SOIT EXPER. en temps réel et en banc de test électroniq.
● **SECRÉTAIRE Serv. Ccial**
Bonne connaiss. ANGL., ESP. Env. C.V., photo et prétentions à T 14.560 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Bureau d'études techniques 65 MF de C.A. H.T., 120 projets, en forte expansion, intégré dans un grand groupe industriel, recherche pour animer une petite équipe jeune et dynamique
CONTROLEUR DE GESTION
(CHEF DE SERVICE)
Sous l'autorité du Directeur financier, aura la responsabilité de :
— plans,
— budgets,
— suivi de projets,
— reporting groupe.
Ce poste conviendrait à un cadre confirmé ayant des qualités de méthode et d'organisation.
Une expérience professionnelle d'une dizaine d'années, dont 2 à 3 dans des responsabilités similaires est requise.
Lieu de travail rég. parisienne.
Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à nº 5.111, Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

représent. offre

IMPORTANTE REVUE FEMININE NATIONALE recherche
REPRÉSENTANT (E)
en publicité confirmé (e).
Ecr. avec C.V. et photo au C.G.P. (V. 81), 14, rue Jean-Mermoz, 75008 PARIS

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

OUTRE-MER MUTATIONS 47, rue Richer, PARIS (9e). Offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

secrétaires

roussel-uclaf
Division Agro-Vétérinaire
163, avenue Gambetta 75020 PARIS
(Mº St-Fargeau) recherche
UNE SECRETAIRE
BILINGUE ANGLAIS
(LANGUE PARLEE, LUE ET ECRITE)
● Connaissance sténo et dactylo anglaise impérative. Des notions complémentaires d'espagnol ou d'allemand seraient appréciées.
UNE SECRETAIRE
TRILINGUE ALLEMAND - ANGLAIS
(LANGUES PARLEES, LUES ET ECRITES)
● Connaissance de la sténo et de la dactylo allemande et anglaise impérative.
Pour ces 2 postes une première expérience réussie serait appréciée.
● Nombreux avantages sociaux.
● Restaurant d'entreprise.
● Vacances possibles.
Envoyer C.V., photo et prétentions au Service du Personnel et des Relations Sociales, 163, avenue Gambetta 75020 PARIS.

MOTOROLA S.A.
DIVISION COMMUNICATIONS
recherche pour sa
DIRECTION FINANCIERE À FRESNES
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS
Transfert à EVRY début 1980
Ecr. avec C.V., prét., photo à Mme NEDELEC, 18, allée des Moissons, 94263 Fresnes cedex.

URGENT
Laborat. pharmaceutique rech.
COLLABORATRICE STÉNODACTYLO
BILINGUE ET TRILINGUE ANGLAIS - ALLEMAND
Téléphone 278-71-61

Recherche
SECRÉTAIRE BIL. ANGLAIS
Expérience souh. milieu médical
Libre 1er sept. Condit. à déb.
Tél. : 331-62-66, Dr VIARS.

SECRÉTAIRE
DACTYLO CONFIRMEE
Mi-temps, après-midi, pour Paris-7e - Tél. : 551-75-59.

Conseils en Carrières

CADRES !
POURQUOI ATTENDRE SEPTEMBRE
Alors que nous pouvons vous aider avant ...
Vous avez un problème de carrière, vous vous interrogez sur une orientation à prendre, vous cherchez à tirer le meilleur de votre potentiel, pourquoi attendre septembre ?
Prenez dès maintenant contact avec nous, nous sommes des Conseils internationaux en carrières
Nous vous offrons de rencontrer l'un d'entre nous, sans engagement ni frais, pour un contact personnel et confidentiel.
Cadres sans emploi s'abstenir
FREDERICK **CHUSID**
Conseils internationaux en avancement de carrières.
116 Champs Elysées 75008 PARIS
Tél. : 574.25.20
35-37, Fitzroy street, LONDON W1
Tél. : (01) 637-2298-9
Meetings in English welcome

capitaux ou proposit. comm.

Nous sommes un des plus importants constructeurs de petits et grands ordinateurs au Japon. Nous désirons exploiter notre expérience du secteur hardware sur le marché européen et recherchons pour la diffusion de nos
petits ordinateurs
sur le marché français, un
AGENT GÉNÉRAL
Si vous avez une longue expérience de la branche et si vous disposez d'une organisation de vente et d'un service après-vente ayant fait ses preuves, nous serions heureux de nous entretenir avec vous au sujet d'une éventuelle collaboration.
Ecrire sous nº 1.805 à SOPIC, 3, rue Saint-Pierre-Le-Jeune, F 67000 Strasbourg.

demandes d'emploi

Etudiant traducteur allem. 24 ans, trilingue (franç., angl.) désire passer environ 1 mois (mi-août/mi-oct.) dans famille française. Donne cours particuliers, exécute autres travaux. Offres sous nº 1.781, SOPIC, B.P. 31, 67001 Strasbourg-Cedex

Resp. F.J.T., 29 a., 5 ans exp. dans milieu soc. éduc. ch. poste simil. ds assoc. du étab. Ecr. nº 8305 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

Docteur en droit débutant
D.E.Q., D.E.A. de financ. et fiscalité. — D.E.S. D.E.A. de Droit public,
étudierait ttes propositions pour situation, de préf. rég. parisienne
Ecr. à 1.190 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

JEUNE FEMME, 29 ANS
MAITRISE PSYCHOLOG.
ch. emploi tps plein ou partiel PARIS - BANLIEUE
Ecr. à T 14.682 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Se retrouvant seule, Fme 50 a., bne présentat. ch. place stable, Grands Magasins ou autre. A partir de septembre.
Ecr. à 6.074, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CHEF AGENCE TRANSIT MARITIME, 42 a., angl. cour.+ arabe, malais, Afrique, M.O. Indonésie depuis 22 a., étud. propositions motivantes.
Ecr. 1.201, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. FILLE, 23 a., secrét. direct., niv. bac G 1 biling. anglais, not. all., 6 a. expér. exportation, ch. emploi stable Paris, banlieue SUD-EST. 1 mois préavis.
Ecr. à 8.292, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. F., 15 a. d'expérience dans PRESSE et EDITION, Secr. gén. de rédact. puis réd. en chef adjointe et technique, rech. poste à responsabilités. Libre début septembre. Téléphoner : 328-05-24.

J.F., dipl., ch. poste Ass. Rel. pub. ou tte prop. sim. Angl., russe - Libre de suite.
Ecr. à 1.202, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F., 30 ans, études supérieures chimie, radiobiochimie, droit comptab., dactylo, italien, angl. espagnole, ch. emploi intéress.
Ecr. à 8.289, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

H., 31 a., E.S.C., D.E.C.S., cert. sup. d'exp. comptab., ch. poste adjoint directeur financier ou contrôleur de gestion Paris et rég. Paris-Sud. Libre sept. 1979.
Ecr. à 1.211, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.H., dég. O.M., 2 licences université, français-anglais-espagnol, étudie toutes propos. Tél. apr. 20 h. (93) 86-35-37.

Chef des ventes, 25 a., disponib. résultats probants dans vente par corresp. produits gde consomm., étud. ttes prop. France-Etranger. Fixe + % accepté. Ecrire STELLA ELBAZ, 1 bis, pl. Balard, PARIS (15e).

Egyptien, 31 a., définitiv. en France, lic. gestion d'affaires, 6 a. expér. en Egypte et Arabie Saoudite, ANGLAIS-ARABE et très b. connaissances français, étud. ttes propos. A. KARAR, 108, av. J.-B.-Clément, 92-Boulogne. Téléphone : 603-86-33.

J.H., 30 a., Maîtr. math. ap.+ lic. Eco. Ap. rech. empl. inform., stat., Et. Eco.
Ecr. à 1.206, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Chef de projet/architecture intérieure, 35 a., ARTS DECO, BAC PHILO., importants programmes prestige, stands, rech. graphiques, animation cellule de créativité dans le B.E. d'une Sté internat. d'Engineering en restauration, dossier intéressant cherche responsabilités dérivées vivantes et variées hors B.E. BERNARD POUSSON 21 a., r. St-Médard, 75005 Paris.

INGÉNIEUR GDE ÉCOLE
(30 ans), très bonne expérience
COMMERCE ET INDUSTRIE DU BOIS
— Formé en gestion et administration des entreprises ;
— Pratique courante de l'informatique ;
— Parfaitement trilingue ;
ch. poste haute responsab. dans NEGOCE ou GDE INDUSTRIE DU BOIS - T. 876-42-28 ap. 19 h. ou éc. nº T 14.679 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

ASSISTANTE SOCIALE
D.E., formation cadre, 7 ans polyvalence, 2 ans pédagogie, ch. poste région Versailles ou Montparnasse exclusivement. Mme Tahon, 39, r. du Square, 78390 Bois-d'Arcy, T. 045-37-92.

INGÉNIEUR Ccial
grande capacité d'autonomie, 35 a. - Tr. bonnes bases techn., EXP. REUSSIE : ANIMATION VENTE + S.A.V., BIENS EQUIPEM.+NEGOCE fournit. industrielles gdes sociétés PME, recherche
DIRECTION RÉGIONALE
REGIONS :
PARIS, CENTRE-EST, S.-EST.
Ecr. nº T 14.713 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Part. vends Simca 1301 S Mod. 74, prem. main, boîte auto. 80.000 km - 5.000 F Tél. 329-12-40, poste 477, H.B.

8 à 11 C.V.

B.M.W. 2002 TII - 1973
Peinture métallisée (gris) Radio-cassettes Vox - 58.000 km Argus 12.500 F - Prix 10.000 F Tél. : 737-00-92 après 21 hres, ou 246-72-23, p. 2488, le matin.

12 à 16 C.V.

NEUBAUER PEUGEOT
vendent 604 TI, modèle 79 d'exposition, 0 km
PRIX TRÈS INTÉRESSANT
Tél. : M. ROLLAND, 766-02-44.

+ de 16 C.V.

NEUBAUER PEUGEOT
vendent 604 TI, modèle 79 d'exposition, 0 km
PRIX TRÈS INTÉRESSANT
Tél. M. ROLLAND, 766-02-44.

divers

305 - 504 - 505
1979, peu routé, garanties. Auto-Paris XV - 533-69-95, 63, r. Desnouettes, Paris (15e).

BMW OCCASIONS
320 - 320 - 525 - 528 - 728
79 peu roulé garanties
Auto-Paris XV. Tél. : 533-69-95, 63, r. Desnouettes, PARIS (15e).

bateaux

LOCATION DE VOILIERS pr vos vacances en août et septembre. Encore des possibilités GRECE - TURQUIE - COTE-D'AZUR avec ou sans skipper. PRIX INTERESSANTS
FORCE 4 - 742-33-57
11, rue Boudreau, 75009 Paris.

VEND BATEAU
PEN DUICK 600
état neuf équipé, visible 56 LORIENT - Tél. : MAZEO. (97) 64-15-76 ou Paris 277-95-97.

propositions diverses

Secrétariat multilingue, avion privé d'affaires et loisirs, organisation de séminaires et chauffeurs toutes destinations. B.A.I. - 666-56-83.

RÉPONDEURS
avec ou sans INTERROGATION À DISTANCE. Tél. : 574-11-15.

ROYAL ESTHÉTIQUE RELAXATION
tous soins corporels ou du visage
296-69-87
LIGNES GROUPEES

occasions

PIANOS Daudé
Achète pianos. - 924-34-17.

travail à domicile

Demande

Je frappe vos thèses et manuscrits sur IBM multilingue. Travail soigné - Tél. : 051-44-49.

travaux à façon

Demande

Entreprise peinture disponible en août pr bureaux, appts, etc
Devis gratuit. 885-14-38

Dessinateur indépendant fait à domicile tous dessins : Mécanique, Electricité, Bâtiment. Après-midi et soirées, sf lundi. GRYNBERG 5, rue Alexandre-Parodi, 75010 PARIS.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PALAIS-ROYAL, 130 m2 de caractère, tout cft, 930.000 F - 522-81-24.

4e arrdt.

ILE SAINT-LOUIS - 354-95-10. DUPLEX 5 P., GD LUXE, ASC. BALCON VUE SEINE.

5e arrdt.

S.F.P.G.I. (groupe Suez) vend
128, RUE MOUFFETARD
2 P. à 6 P. sur place lundi mardi, jeudi, samedi, 14 à 18 h. 30. 755-98-57

6e arrdt.

SUR LUXEMBOURG
MAGNIFIQUE DUPLEX
2 réceptions, 3 CH, ds imm. nf, superbes terrasses, park. serv. DORESSAY - 548-43-94.

7e arrdt.

7e IMM. RENOVE - CALME Beau studio, tt conft. Soleil. Mar., merc., 14 à 18 h. 233-62-46. 10, RUE DE L'EXPOSITION

8e arrdt.

45, AVENUE HOCHE
Très lux. appt 270 m2, salon 70 m2, 2 s. de bs, hauteur du plafd 4 m., décorat. et ameub. nts exécutés par décorateur, studio de serv., vente dir. par Pptaire. Tél. H. R. 380-43-86.

MARCEAU SUR AVENUE 6 pces, 2 bains. 3e ét. Gd confort. - Luxueux. Possib. profession libérale. MICHEL & REYL - 265-90-05

11e arrdt.

NATION Très beau 2 PIECES. Cuis. S. d'eau 40 m2. 544-58-38

Luxueux appartement 127 m2 + terrasse, calme, soleil, standg, 960.000 F - 278-09-40.

12e arrdt.

Limite Saint-Mandé. Bel imm., soleil, calme. 33, av. Quihou. Je vds directem. mon vrai 2 p., cuis., bains, wc, cave, 42 m2, 135.000 F. T. 520-13-57. Sur pl. 16-18 h. Sam., dimanche, lundi.

REUILLY IMM. RENOVE BEAU 2 PCES Cuisine équipée - Bains - Neuf Prix 165.000 F. — Tél. 293-62-16.

15e arrdt.

LE GRAND PAVOIS - GRAND **4 P.** Tt conft. Tél. Parking. Mardi 24 10-15 heures : 205, RUE DE LOURMEL.

PASTEUR 46, RUE DUTOT Grand STUDIO tt cft. Ch. cent. Excell. placement. Prix 135.000 F. S/place ce jour 17 h. - Tél. : 322-69-10.

VAUGIRARD. Charmant duplex faisant maison particulière, gd livg, 2 chb., 2 bs, terrasse et loggia sur jardin, 950.000 F. DORESSAY - 548-43-94.

16e arrdt.

XVIe - AUTEUIL
BEL IMMEUBLE BOURGEOIS RAVALE - 1er étage S/PARC SAINTE-PERRINE
Ensoleillement exceptionnel
5/6 PIECES A RENOVER + chbre serv.
PRIX 1.150.000 F
Mardi, mercredi, 14 h. à 18 h.,
14, RUE WILHEM ou tél. : 723-96-05.

Bel imm. début siècle P. de T. 5 P., 112 m2, 790.000 F. Soleil, sur rue et cour - 548-76-25.

17e arrdt.

BATIGNOLLES ROME. Ascens. luxueuse rénovation, séjour + 2 chambres, 55 m2. 254-62-70.

18e arrdt.

BUTTE-MONTMARTRE
Mise en vente d'un nouvel appt dans imm. parfait état, bon stdg, gd 3 P., cuis., wc, bains modernes, chff. cent. Soleil. Px 350.000 F. Crédit. Voir propriét. lundi, mardi, 14 h. 30 à 19 h., 54, r. Lepic-18e. Tél. : 720-89-18, poste 33, le matin.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT
Part. vd petit studio rénové 1975 2e étg. sur boul. 5.500 F m2. 96, boulevard de la Villette, M. SURBIER.

Quartier BUTTES-CHAUMONT Soleil, calme, 28, rue Ourcq, Pptaire vend 3 appts de 2 p., entrée, cuis., bains, wc, téléph. 224-18-42. Duplex possible, 100.000 F l'un. S/place 13-15 h. samedi, dimanche, lundi.

LAUMIERE Bon immeuble ravalé - Bon standg. 3 P., cuis., wc, bains, chf., moquette. Etat impeccable. 170.000 F. - Crédit : 80 %. Voir propriétaire lundi, mardi, 14 h. 30 à 19 h., 104, rue de MEAUX. T. : 720-16-61 matin).

78 - Yvelines

ST-GERMAIN/LE PECQ, vend. spl. appt dern. étg., 10 min. R.E.R., constr. récente, 200 m2 + 70 m2 terrasse et 20 m2 balc., 7 p.+studio au r.-de-ch., 2 gar., caves, vue imprenable, beau parc. Prix intéress. à débattre. Tél. 770-28-43/33-04 ou 246-17-82.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY PARC DE BAGATELLE
BEAUX DUPLEX, très calme.
a) duplex+jard. privat. 108 m2
b) duplex + terrasse, 65 m2.
Pour ts renseig. tél. au 745-14-90 Madame Chapelain

NEUILLY AV. CHARLES-DE-GAULLE
VUE SUR TOUT PARIS
8e - 9e ét. dans immeuble stand. Appt 108 m2 + 100 m2 terrasse, avec bassin. - Prix 970.000 F. Tél. : 742-32-34

BOULOGNE - MAISON
4 PIECES Tout conft. 450.000 F. Pptaire - 766-49-94.

Région parisienne

77 Seine-et-Marne

(77) TORCY
PART. VEND appart. 3 P. + CELLIER+LOGGIA 10 m2 1971, vue sur bois sans vis-à-vis, près commerces. R.E.R. 5 min. 1980. Possib. reprise C.F. Tél. bur. 541-52-66, poste 957, après 20 h. - 005-48-44.

appartements occupés

Pptaire vend appts occupés 2 à 9 p. dans imm. bourgeois Paris 17e, 19e, 20e, Saint-Mandé. Idéal Placement - 224-02-86.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e). 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

viagers

Rue Mazagran - Bonne-Nouvelle
LIBRE STUDETTE - 7e ét. sans ascenseur
17.000 F + 550 F. Fme 74 ans. F. CRUZ - 266-19-00

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 PIECES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 285-11-08.

locations non meublées Offre

Paris

Cité Universitaire, 3 pièces refait à neuf dans immeuble standing tout confort. Tél. : 2.800 F mensuel. Tél. 387-87-34.

3, AV. DE L'OBSERVATOIRE-5e Et. cour impeccable - Soleil **4 P.** Tt cft. Tél. Refait neuf. 4.250 F - Visite le 24/7 de 17 heures à 18 h. 30.

QUARTIER LATIN. Appt 2 P., tt. confort, lundi, 14 à 18 h., 9, RUE PASCAL. - 544-58-38.

Région parisienne

Vincennes, pav. 1900 restauré style, 5 p. tt cft, tél., 145 m2 + cave, rue calme, libre 1-9, 3.200 F mois, 365-44-84 domicile, 899-22-40 bureau.

locations non meublées Demande

Paris

URGENT. J.F., 22 a., ch. studio 1er août contrepartie travaux ménagers. NICOLE, 821-61-77, poste 262, après 20 heures.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill., ttes banl. loyer garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

villégiatures

LOUE SEPT., OCT., NOV. (possib. à la sem.), 500 m. plages Antibes et Juan-les-Pins, villa F2, quart. résid. et calme, jard. ombragé. Tél. propriét. 577-28-47 apr.-midi, ou prêt. soir — jusqu'à 22 heures.

Loue mois d'août très bel appt 4-6 personnes, montagne Chantemerle/Serre-Chevalier (05) - Téléphoner le soir : 936-41-50.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au **296-15-01**

hôtels-partic.

Métro TOLBIAC
GDE MAISON sur 225 m2 au sol 8 p. conft, bon état. 1.150.000 F. Martine Immobilier - 320-26-35

bureaux

Domicil., artis., et commerc. Siège S.A.R.L., rédaction d'actes, statuts, informations juridiques, secrét., tél., télex, bur. A partir de 100 F/mois. Paris 10e, 11e, 15e, 17e 355-70-80 229-18-04

fonds de commerce

Plein centre Toulouse ouverture centre commercial magasins diff. superficies près grande surface alimentaire Bail commercial sans pas-de-porte à professionnels confirm. Bur. WINDSOR, 4, pl. Occitane face hôtel Mercure 31000 TOULOUSE
Tél. (61) 21-18-20 - (61) 23-49-19

ILE-DE-FRANCE INTERNAT PRIVÉ
SECONDAIRE
Réputé, bien situé, condit. intér. Ecr. nº T 14.688 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Moyenne surface alimentaire banlieue Paris, Société anonyme, à vendre - Prix intéressant. Ecrire PARIS-DIFFUSION, 144, Chps-Elysées, 75008 Paris.

villas

COTE LANDAISE
OCEAN - LACS - FORETS : BISCARROSSE villa 400 m océan livrable mars 80. Px 265.000 F 2) BISCARROSSE Appt F3, F4, F5, 800 m lac, à part. 124.000 F
C.E.R.I. BISCARROSSE (58) 78-10-73

FORÊT DU TOUQUET
quart. résid. villa plain-pied, 178 m2, terrasse 25 m2, gar. 25 m2 sur terrain d'angle 2.495 m2. Px 1.050.000 F. Sa qual. just. son px. T. (20) 84-12-56 part. à part.

pavillons

Part. à part. vend Pavillon F5 627 m2, tout électrique, cuisine aménagée. 2, rue des Violettes, Le Val des Quatre-Pignons, 78650 Beynes. Tél. 489-22-64

BRY-SUR-MARNE
proximité R.E.R. centre
1) Pavillon, séj. dble, 3 chbres, cuisine, bains. Px 400.000 F.
2) Pavillon rez-chauss. surélevé, séj., 2 chb., cuis., bs, 480.000 F.
AGENCE REGNIER 254, avenue Pierre-Brossolette, 94-Le Perreux - 324-17-63.

terrains

Golfe sud Ajaccio. Partic. vend terr. 5 ha, très beau panorama 40 F le m2. Ecr. nº 1207 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

LA TRANCHE-SUR-MER (85) beau terrain boisé à construire, 100 m. plage, accès direct mer, 773 m2. 200.000 F. - (49) 24-64-47

maisons de campagne

Près Etampes, Belle maison de campagne, lib. de suite, excell. état, vaste séj. en L, 1er étage : 4 pces, tout conft, tél., garage, belle grange, dépendances, jard. 1.200 m2. Prix 420.000 F. Tél. 16 (38) 39-73-40

2 h. 10 de PARIS, Sud-Ouest LE MANS, 5 km embranchem. autoroute, BELLE MAISON de CAMPAGNE, 4 Pces, garage, cellier, chff. central, w.-c., eau ch. et fr., cour, jardin. Prix 155.000 F. av. 10.000 cpt. C.I.O. LE MANS Tél. 16 (43) 24-79-16

INDRE. Belle maison en pierre tt cft., dans un petit bourg avec tous commerces. Elle se compose au r.-de-ch. d'une cuisine de 13 m2 entièrement aménagée. Séjour 19 m2 avec cheminée. Chambre 12 m2. Salle de bains et wc. Au 1er étage 2 chbres de 18 m2 parquetées, grange, cave avec chaufferie, jardin 700 m2. Située à proximité de la vallée de la Creuse. Région touristique. Rivière importante et poissonneuse. PRIX : 189.000 F Crédit possible.
S.I.T.E.
79, rue Roger-Cazala, 36000 CHATEAUROUX. Tél. : (54) 22-69-09. Tous renseign. bureau PARIS, 59, rue La Boétie, 75008. Tél. : 563-55-66.

propriétés

Part. vend VIEUX MAS RESTAURE sur 4.000 m. de terrain à 15 km Cannes. - Tél. : (93) 36-04-54

MORSANG-SUR-ORGE
BORD DE SEINE
Séjour, 3 chambres, tt conft sur 2.800 m2. Tél. 875-43-46

Société civile met en vente sur plan MAS DE CARACTERE à 15 km de CANNES - Tél. : (93) 36-04-54.

PROPRIETE DE CARACTERE DANS LE HAUT-POITOU comprenant :
1) Maison de maître : 5 pièces principales très claires, salle de bains, wc, 3 cheminées, grenier amén. ;
2) Petite maison du 17e s., grenier amén. et four à pain, nombreuses dépendances et spécialement un pigeonnier 13e s. Le tout en excellent état sur un terrain clos dominant de 3.400 m2
PRIX : 320.000 F
Crédit maximum
S.I.T.E.
55, place Charles-de-Gaulle 86000 POITIERS Tél. (49) 88-86-38.
Renseignements bureau PARIS, 59, rue La Boétie, 75008. Tél. : 563-55-66.

ROCHEFORT-EN-YVELINE
PROX. GOLF ET FORET
beau corps de ferme rénové, plusieurs duplex de 47 à 88 m2. Idéal résidence ou placement. Prix : de 257.000 à 321.000 F. J.-P. MARTIN - Tél. : 041-56-56.

Le Monde

régions

EN ILE-DE-FRANCE

A PROPOS DE...

Une visite au centre expérimental de Colombes

L'épuration sera sobre

M. Thierry Chambolle, directeur de la prévention des pollutions et des nuisances au ministère de l'environnement et du cadre de vie, a ouvert à la presse, le 6 juillet, le centre expérimental d'épuration des eaux de Colombes (Hauts-de-Seine).

L'assainissement est devenu une discipline hautement technique. On le voit bien à Colombes où, sur les bords de Seine, sont groupés les laboratoires de deux sociétés privées ainsi que les centres d'essai de l'agence Seine-Normandie et de la Ville de Paris. Tout ce qui se fait de plus « pointu » dans le domaine du traitement des eaux se trouve rassemblé là.

Cette visite était évidemment l'occasion de faire le point sur la politique de l'assainissement en France. Depuis 1970 la capacité des stations d'épuration traitant les effluents des localités et des usines a quadruplé passant de onze à quarante-deux millions d'équivalents-habitants. Bel effort qui a doté le pays d'un parc de six mille installations d'épuration. Mais compte tenu de leur rendement ce sont seulement les rejets de trente millions d'équivalents-habitants qui y sont effectivement nettoyés.

Or l'objectif affiché par le gouvernement est de parvenir en 1990 à épurer les eaux usées de quatre-vingt-dix millions d'équivalents-habitants. Il faudrait donc en une dizaine d'années faire un effort financier et technique trois fois plus important que celui qui a été consenti au cours de la décennie qui s'achève. Pour les grosses entreprises et les grandes villes l'édification de stations d'épuration est une nécessité qui ne peut être éludée. Est-il acceptable que Marseille et Bordeaux, par exemple, ne traitent pas leurs eaux d'égouts ? Mais pour l'ensemble d la France l'objectif ne pourra pas être atteint en multipliant les stations. Compte tenu des difficultés économiques, la sauvegarde des rivières, des lacs et des bords de mer passe nécessairement par d'autres voies.

Améliorer le rendement

La première consiste à raccorder davantage de logements et de pavillons aux stations existantes pour utiliser à plein leur capacité. Les aides que distribuent les six agences de bassin vont désormais servir à cela davantage que dans le passé ! Et particulièrement dans le Nord-Pas-de-Calais.

Il faudra aussi améliorer le rendement souvent très médiocre des installations déjà construites. Dans quatre-vingts départements des équipes d'assistance technique font déjà la tournée des stations. Du coup leur rendement moyen est passé de 50 à 70 %. De son côté la Fondation de l'eau de l'université de Limoges (voir le Monde du 23 juin) forme chaque année des dizaines de « conducteurs de stations ».

Pour les stations de montagne et de bord de mer qui subissent les à-coups des vacances on s'orientera vers l'épuration physico-chimique plus souple que l'épuration biologique classique. Les constructeurs proposent aussi des systèmes informatiques qui automatisent la conduite des stations d'épuration et améliorent ainsi leur efficacité. Quatre-vingt villes et usines importantes sont déjà équipées ainsi.

Inversement pour les particuliers et les villages, il vaut mieux renoncer aux installations sophistiquées et coûteuses. L'administration se méfie, par exemple, des « mini-stations » proposées par plusieurs constructeurs. Séduisantes, certes, mais qui les entretiendra ? Pavillons, fermes et résidences secondaires pourraient se contenter des bonnes vieilles fosses septiques à condition qu'elles soient plus volumineuses que celles d'antan, et curées tous les trois ans. Un livret technique serait distribué aux particuliers lors de la délivrance des permis de construire.

Un étang suffit

Les terrains de camping devraient se suffire de filtres simplifiés utilisant la tourbe. Quant aux communes de moins de mille habitants elles auraient avantage à choisir le lagunage plutôt que les bassins bétonnés d'une station classique. Cette solution n'a guère intéressé jusqu'ici les ingénieurs. Elles est pourtant simple — un étang suffit — rustique, souple, économe en énergie et bon marché. On compte déjà en France plusieurs centaines de lagunes d'épuration mais elles sont mal connues. Une étude vient d'être publiée à trois mille exemplaires pour informer les maires de cette technique (1).

La nouvelle politique d'assainissement va donc s'orienter — nécessité fait loi — vers cette croissance sobre proposée par M. Giscard d'Estaing. La crise de l'énergie ne conduit nullement à un moratoire de l'épuration, mais à une gestion des eaux usées plus économe, puis écologique et somme toute plus intelligente.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Lagunage naturel et lagunage aéré : procédés d'épuration des petites collectivités. Agence Loire-Bretagne. avenue Buffon, B.P. 6 015 - 45018 Orléans-Cedex.

Un parc de stationnement au pied du funiculaire de Montmartre

LA BUTTE A-T-ELLE LES REINS ASSEZ SOLIDES?

Plusieurs associations de défense et des élus socialistes et communistes du dix-huitième arrondissement viennent, une fois de plus, de manifester contre la décision du Conseil de Paris de construire un parc de stationnement souterrain de cinq niveaux (250 places) sous le square Wilette, au pied du funiculaire de Montmartre. Cette affaire relance la question de la « solidité » de la butte, « solidité » sur laquelle un rapport du Bureau de recherches géologiques et minières, remis à l'automne prochain aux édiles de la capitale, doit faire le point exact.

« *Les besoins en matière de stationnement dans ce quartier dépassent tout ce qu'on peut imaginer* », déclare M. Edouard Frédéric-Dupont (*Union pour Paris*), adjoint au maire, chargé de la circulation. Il ajoute : « *Ce parking sera situé au pied du funiculaire, et par conséquent tous ceux qui voudront se rendre à la basilique de Montmartre, fréquentée par des dizaines de milliers de visiteurs, pourront laisser leurs voitures à cet endroit et ne plus encombrer les voies étroites qui sillonnent la butte. Enfin, ce parc s'insère dans un plan de circulation qui doit permettre des aménagements piétonniers.* » La durée du chantier sera de quatorze mois. La Société générale d'entreprise, un promoteur privé, construira ce parc de stationnement pour une somme de plus de dix-huit millions et en sera le concessionnaire pour une durée de trente ans. Le prix des places sera de 4,50 francs l'heure, et 450 francs l'abonnement mensuel.

Mais peut-on encore creuser sur la butte après les failles qui ont été constatées dans les immeubles existants à la suite de constructions récentes ? M. Bertrand Delanoë (P.S.), opposé au projet, a demandé, lors du débat au Conseil de Paris sur l'utilité de construire un parking à cet emplacement, « *si des sondages avaient été effectués et si l'on peut être sûr que la construction projetée ne nécessitera pas des travaux de fondation beaucoup plus importants que prévu et n'entraînera aucun risque pour la stabilité générale de la butte Montmartre* ». L'élu socialiste du dix-huitième arrondissement regretta enfin que « *l'étude d'ensemble sur le sous-sol de la butte, qui est en cours, ne soit pas terminée* ».

Mais le Conseil de Paris passa outre aux appréhensions de M. Delanoë, car il avait en main les déclarations de M. François Ozanne, chef du service technique des études de la voirie. Celui-ci affirmait : « *Beaucoup de bâtiments anciens, implantés sur les flancs de la butte, ont des fondations superficielles, non adaptées aux risques de glissement de terrains dus en particulier à l'écoulement des eaux souterraines ou aux risques d'affaissement liés à des effondrements locaux de carrières anciennes* ». Mais il poursuivait : « *Dans le cas du parc Wilette, le terrain sera plus stable qu'actuellement, puisque, à l'occasion des travaux, il pourra être procédé facilement au comblement des vides souterrains qui existent aux abords du site. Il s'agit donc d'un véritable travail de consolidation d'un endroit qui, dans l'état actuel des choses, ne présente pas des conditions de sécurité absolues pour les enfants qui y jouent.* »

Les élus de l'opposition n'ont pas manqué de faire remarquer que « *l'on va ouvrir un chantier sans connaître l'état de l'ensemble du sous-sol. On peut donc être amené notamment à faire des dépenses de fondations beaucoup plus importantes que celles prévues au départ. Qui paiera ?* » M. Frédéric-Dupont a répondu : « *Les termes du projet de la concession sur ce point sont formels : si la construction s'avère plus coûteuse que prévu, aucune conséquence n'en découlera pour la Ville.* » Affaire à suivre donc. Mais, avant de se lancer dans une telle opération, n'aurait-on pas dû, en effet, attendre le rapport du Bureau de recherches géologiques et minières, même si le projet présente, selon les services de la ville, toutes les garanties ?

JEAN PERRIN.

Bretagne

Dans les dunes de Plonevez-Porzay

DES PARKINGS EXEMPLAIRES

(De notre correspondant.)

Brest. — 1 400 places de stationnement réparties dans cinq parcs à autos viennent d'être aménagées dans les dunes de Plonevez-Porzay (Finistère). Ces dunes dominent la plage de Sainte-Anne-de-la-Palud, qui étire son sable blanc sur plusieurs kilomètres dans la baie de Douarnenez. Trs faciles d'accès, elles servaient à la fois de garage et de lieu de campement pour les touristes. On y dénombrait chaque été pas moins de trois cents à quatre cents tentes. La plage elle-même était encombrée de voitures. Les jours particulièrement ensoleillés, elle recevait, assure M. Chevalier, maire de Plonevez-Porzay, environ mille cinq cents véhicules.

Pour mettre fin à cette anarchie qui dégradait le site considéré comme l'un des plus beaux du Finistère, le conseil gtnéral a acquis l'ensemble des dunes, soit plus de 23 hectares. Le coût de l'opération s'est élevé à 1 million 24 623 francs. Il s'est agi ensuite d'aménager des parcs de stationnement. Les aires de stationnement ont été judicieusement réparties pour éviter les concentrations de voitures et faciliter la dissémination des touristes.

Mais surtout elles ont été dissimulées soit derrière des talus soit aménagées en déblais. Il en a été de même pour les chemins d'accès qui ont été construits en macadam et non goudronnés.

J. de R.

« PARIS-VILLAGES »

La fête venue d'ailleurs

Dans le cadre de l'opération « Paris-Villages » organisée par la municipalité, des défilés folkloriques et des bals avaient été organisés dès le 7 juillet, une semaine avant les grandes festivités de la Fête nationale. Un lecteur, M. Christian Dupavillon, décrit la « fête » au pied de Montmartre.

18 heures, ce samedi 7 juillet, elles ont surgi au coin de la rue. Elles, ce sont les majorettes en gilet et jupette de velours bleu coiffées d'un gibus blanc. Avec leurs cannes de tambour-major, elles font le moulinet devant les passants indifférents. Un badge indique que ce sont les jeunes filles de Garnay, en Eure-et-Loir. La rue de leur village est, là-bas, moins suffocante, car les majorettes peinent, ici, rue des Martyrs, entre les voitures. Heureusement, des parents qui profitent de l'excursion, font circuler bouteilles de bière et mouchoirs. En tête du défilé, la voiture du commissaire et celle d'un élu fanfaronnant au milieu de ses concitoyens. Talonnant les majorettes, l'orphéon de Garnay interprète une marche militaire.

Au pied d'un podium dressé dans une rue avoisinante, quatorze bretons et bretonnes avaient exécuté auparavant quelques pas au son du biniou. Au micro, le présentateur faisait des commentaires sur la dentelle de chaque coiffe et sollicitait les applaudissements des quelques touristes épatés par le nouveau folklore parisien.

A la nuit et jusqu'à 2 heures du matin, grand bal. Sous l'enseigne « Paris-Villages » et entre les drapeaux tricolores, un chanteur-animateur, entouré de ses quatre musiciens, interprète les succès du hit-parade à l'accordéon. Des lumières clignotent. Cha-cha-cha, 1-2-3, cha-cha-cha... Devant le podium, accoudés aux barrières métalliques, des policiers, équipés de walkies-talkies, dévisagent les couples qui dansent au milieu des badauds.

Rangés derrière la scène, le camion du Grand Orchestre et l'estafette bleu du service « architecture » de la mairie sont en attente du démontage. Derrière encore, des policiers, des barrières et toujours l'élu de l'arrondissement encore plus fier. Deux rues plus bas, un car est stationné. Ses fenêtres sont grillagées. A l'intérieur, des gendarmes suivent à la télévision le match de Borg à Wimbledon. Les veinards, pour eux, c'est la fête !

Mêmes normes, le dimanche 8 juillet. Les majorettes, ce matin-là, sont des Yelines, les jupettes sont noires et les capelines en similidentelle du Puy. Mais les tambours et les trompettes sont encore plus pitoyables. A la hauteur de la boulangerie, le petit vieux qui, chaque dimanche matin, joue du banjo, doit s'arrêter.

La même liesse a-t-elle envahi tous les villages de Paris ? Voilà en tout cas, deux jours durant, « mon village » en fête. Avec cette terminologie à arrière-pensée écologique, le maire de Paris, pour la seconde année, s'offrait, à une semaine près son 14 juillet. Bal indigent, parade en guenilles, ce n'est pas la fête ! Les maîtres de cérémonie, derrière leurs bureaux de l'Hôtel de Ville, méprisent tant les Parisiens, nous semble-t-il, qu'il leur faut dénicher des paradistes à 60 kilomètres d'ici. Comme si Paris avait étranglé pour toujours polich[illegible] [illegible]oubadours et bateleurs, comme si Paris n'avait plus d'histoire ni de caractère.

NOUVELLES VOIES PIÉTONNES A PARIS DURANT L'ÉTÉ

Plusieurs rues de Paris seront interdites à la circulation durant l'été soit pour des travaux soit pour céder la place aux piétons. Ainsi, la rue de l'Annonciation (16e) sera voie piétonne jusqu'au 31 août. La rue est barrée depuis le 21 juillet entre la place de Passy et la rue Lekain.

La voie express rive gauche sera partiellement fermée à la sortie du pont de l'Alma, du 23 juillet au 10 août, pour permettre l'exécution de travaux.

Le pont Notre-Dame sera totalement barré du 1er au 30 septembre en raison de travaux. La circulation sera assurée par le pont d'Arcole mis à double sens et par le quai de Corse.

D'autre part, la rue du Terrage (10e), entre le quai de Valmy et la rue Robert-Blache, va être aménagée en voie piétonne. La circulation se fera dorénavant par la rue Blache, mise en sens unique, et par la rue des Recollets. D'autres artères de la capitale, dont les noms ont été indiqués dans nos éditions du 5 juillet, sont également réservées aux piétons.

ENVIRONNEMENT

● *Sardaigne : de l'arsenic au fond de la mer.* — Un cargo grec a coulé le vendredi 20 juillet à environ dix kilomètres des côtes nord-ouest de la Sardaigne, après avoir brûlé pendant six jours. Les dix-sept membres d'équipage ont été sauvés, mais la cargaison, composée de barils d'arsenic, gît à présent par soixante-dix mètres de fond. Des plongeurs vont aller reconnaître l'épave et s'efforcer de déterminer si le feu n'a pas endommagé les barils d'acier. — *(A.F.P.)*

● *Naples : la police interdit les plages.* — Policiers, carabiniers et pompiers de la ville de Naples ont pris position sur les plages, le dimanche 22 juillet, pour empêcher tout accès à la mer. La baignade avait été interdite la veille par les services de l'hygiène, en raison d'une dangereuse pollution bactériologique. Désormais, seules les séances de bronzage, à bonne distance de la mer, sont autorisées. — *(A.F.P.)*

LE MÉTRO EN PILOTAGE AUTOMATIQUE

A Paris, toutes les lignes de métro fonctionnent désormais en pilotage automatique : l'équipement de la ligne 2 (Nation-Dauphine) a, en effet, été achevé le 1er juillet. Sur les trains, un équipement électronique interprète un programme de marche de la rame et le traduit en ordre de traction et de freinage. Un dispositif de sécurité contrôle en permanence le déroulement des opérations. Les fonctions de chef de train et de conducteur sont assurées par un agent unique.

La conduite automatique, associée au système de départ programmé, permet une réduction des intervalles de passage des trains. L'équipement du métro en pilotage automatique a commencé en 1965.

CORRESPONDANCE

La Corse toujours en procès

Après la série d'articles de Jacques de Barrin, intitulée « La Corse toujours en procès » (le Monde *des 12, 13 et 14 juillet), M. Yves-Jean Bentegeac, qui était préfet de la Haute-Corse lorsque notre collaborateur a fait son enquête dans l'île, et qui a été nommé préfet de la Manche au conseil des ministres du 11 juillet, nous écrit :*

Dans le fond, l'opinion sans nuances, que votre collaborateur m'attribue, relève du schéma et du stéréotype, les guillemets la personnalisant de surcroît au mot, et au temps des verbes, près. Je n'ai jamais eu l'outrecuidance d'affirmer, sur le ton que l'on me prête, qu'il « faut » faire en Corse ceci ou cela, trop attentif, tout au contraire, à la résonance, ici, du péremptoire, pour postuler ce qui revient à César, et non au procurateur.

Il s'agissait avec M. de Barrin, et cela était clairement entendu entre nous, d'un entretien à bâtons rompus, et non d'une interview en bonne et due forme; rapporter dans la forme indirecte mes propos et sans rien omettre des conditionnels, eût été la bonne et convenable façon d'exposer la matière, qui ne l'eût pas réduite au simplisme catégorique.

Ainsi de la phrase sur la responsabilité des élus, dont il est clair qu'elle concerne leur rôle quelle que soit la structure, et non pas strictement celui qu'ils assumeraient dans une assemblée régionale « décidante ».

Dans la forme, la présentation en point et en contrepoint de deux opinions que l'on oppose sans transition, en jouant de surcroît du prétexte de l'expérience, courte ici et longue là, me paraît tout à la fois artificielle et choquante: les conditions de leur recueil, et la perspective dans laquelle chacun plaçait ses propos, furent-elles comparables ?

Il y a de malice, en vérité, dans cette transformation, essentielle et formelle, de propos spontanés tenus dans le désordre, en une construction démonstrative orientée par l'interlocuteur et, certes, plus qu'une interprétation fidèle.

[Les explications de M. Bentegeac ne contredisent en rien les articles de notre collaborateur, qui maintient que les propos qu'il a rapportés lui ont bien été tenus par l'ancien préfet de la Haute-Corse.]

هكذا من الأمل

« PARIS-VILLAGES »

fête venue d'ailleurs

Corse toujours en pr

Le Monde

économie

AFFAIRES

LA DIFFICILE NAISSANCE DE L'AGENCE POUR LES APPLICATIONS DE L'INFORMATIQUE

Il est des naissances bien difficiles. Tel est le cas de celle de l'Agence pour les applications de l'informatique, annoncée en décembre 1978. Cet organisme devait être une des pièces maîtresses du plan d'informatisation de la société. C'est lui qui devait notamment *« animer et soutenir »* la politique de diffusion des applications nouvelles de l'informatique. Sept mois ont passé pendant lesquels le ministère de l'industrie, en l'occurrence la DIELI (Direction des industries électriques, électroniques et de l'informatique), et le secrétariat d'État aux P.T.T. se sont livrés une sourde bataille pour savoir lequel des deux contrôlerait cette agence... et gérerait les substantiels crédits dont elle sera dotée.

Finalement, après l'intervention de l'hôtel Matignon et sous réserve d'ultimes arbitrages et aménagements, on est parvenu à un schéma dont les grandes lignes seraient les suivantes :

L'Agence serait *« gouvernée »* par un P.-D.G. nommé par un *tonnages passent chaque mois dirigeant vers l'ouest, ou de la navires se dirigeant vers l'est. pétroliers* naviguant sous pavillon P.T.T. Elle aurait pour vocation de s'occuper des applications de l'informatique — mais aussi de la télématique — dans les secteurs privé et public, les administrations restant du ressort de la DIELI. Cette dernière aurait souhaité que le secteur public demeure également dans son giron, mais on en a apparemment décidé autrement. La mission à l'informatique, jusqu'à présent chargée de favoriser le développement de l'informatique et de promouvoir les matériels nationaux, serait intégrée à l'Agence, les équipes chargées d'assurer la promotion des produits de C.I.I.-Honeywell-Bull restant rattachées à la DIELI. Enfin l'Agence absorberait l'Institut pour la recherche en informatique et automatisme (IRIA), son laboratoire de recherche étant toutefois rattaché au C.N.R.S.

L'Agence gérera les crédits de 2,25 milliards de francs prévus dans le plan d'informatisation, à l'exception de ceux relevant du volet purement industriel (contrats de croissance, aides aux sociétés de services) qui resteraient du ressort de la DIELI.

Ce schéma, encore susceptible *d'être modifié*, devrait être cependant *« bouclé »* au cours des prochaines semaines afin que l'Agence puisse être officiellement portée sur les fonds baptismaux par le gouvernement au début du mois de septembre, à l'occasion d'un comité interministériel consacré à l'informatique.

Reste à savoir si cette Agence aura finalement de réels pouvoirs. Face à une Direction générale des télécommunications, disposant de très importants capitaux, de nombreuses équipes techniques et du réseau de télécommunications ; face à une DIELI qui conserve la maîtrise des crédits industriels du plan calcul, et la promotion des matériels C.I.I.-H.-B. dans l'administration, elle risque fort de n'être qu'une coquille vide. On est loin, en tout cas, de ce vaste ministère des communications, préconisé par le rapport Nora-Minc dont l'Agence aurait pu être l'embryon. De délégation à l'informatique en DIELI, de mission pour la promotion, en mission à l'informatique, de mission informatisation à l'Agence pour les applications... le moins que l'on puisse dire, est que la politique gouvernementale, emprunte, depuis quatre ans, un chemin bien tortueux.

J.-M. Q.

● *La Compagnie générale de constructions téléphoniques*, filiale française d'I.T.T., vient d'obtenir deux contrats pour une valeur totale de près de 100 millions de francs. Le premier porte sur la livraison à l'Algérie de centraux téléphoniques électromécaniques (soixante-dix mille lignes au total). Le second sur l'installation d'un autre central Métaconta (spatial) dans la ville finlandaise de Vaasa.

ÉTRANGER

LE VOYAGE DE M. GIRAUD EN CHINE

Pékin compensera-t-il l'abandon du projet d'achat d'une centrale nucléaire ?

Pékin. — M. André Giraud, ministre de l'industrie, a quitté Pékin le dimanche 22 juillet pour Paris, après une visite officielle de huit jours en Chine, qui lui a permis de faire le point sur les grands projets industriels en cours de négociation entre les deux pays.

Un mémorandum a été signé entre M. Giraud et M. Qian Min, ministre de l'industrie mécanique. Il énumère treize projets précis dans le secteur de l'électronique, qui vont faire l'objet de négociations au cours des prochains mois.

Un protocole d'accord a été conclu entre, d'une part, la Compagnie française des pétroles et ELF-Aquitaine et, d'autre part, le ministère chinois du pétrole en vue de l'exploration pétrolière de deux zones du golfe de Bohai, au nord-est de la Chine. Enfin, trois contrats d'une valeur totale de 100 millions de francs ont également été signés pendant la visite de M. Giraud par les sociétés Alsthom, Merlin-Gérin et Coyne-Bellier pour la fourniture de matériels électriques (disjoncteurs, transformateurs).

En ce qui concerne l'abandon *« provisoire »* du projet d'achat chinois de deux centrales nucléaires à la France, M. Giraud a déclaré, dimanche à l'A.F.P., que le ministre chinois du commerce extérieur, M. Li Qiang, lui avait assuré que la Chine tenterait de *« compenser »* ce *« retard »* de manière concrète, peut-être dans le domaine de l'énergie thermique. En tout cas le ministre chinois n'a pas donné de date pour une éventuelle reprise du projet, jugée très improbable avant longtemps par les observateurs. — *(A.F.P.)*

MONNAIES

La Banque du Japon porte de 4,25 à 5,25 % son taux d'escompte

La Banque du Japon a annoncé, ce lundi 23 juillet, que son taux *d'escompte* serait porté de 4,25 % à 5,25 % à partir de mardi. C'est la deuxième fois qu'une telle mesure intervient en l'espace d'un peu plus de trois mois. Le 16 avril dernier, l'Institut d'émission nippon avait relevé de trois quarts de point le taux de l'escompte. La décision qui vient d'être prise à Tokyo suit de près l'augmentation d'un demi-point du taux d'escompte américain, porté vendredi à 10 %. Notre correspondant à Tokyo, Philippe Pons, fait état des vives inquiétudes qu'éprouvent les autorités nippones devant la persistance de fortes pressions inflationnistes. Au cours de la première décade de juillet, les prix de gros ont encore progressé de 0,7 %, ce qui correspond à une hausse de 25 % sur une base annuelle. En juin, la hausse des prix de gros avait été de 1,3 %, correspondant à un enchérissement en rythme annuel de 16,8 % et à un relèvement de 5,2 % de l'indice par rapport à juin 1978 ; en mai, la hausse avait été de 1,6 % et en avril de 1,7 %.

Le pétrole n'a pas joué un rôle déterminant dans cette évolution. L'inflation interne ajoutée aux effets de la baisse du yen sur le marché des changes (d'où une hausse des produits importés) expliquent le phénomène. Ce sont ces pressions que la Banque du Japon veut combattre en relevant le coût du crédit.

Les prix à la consommation ont également connu une ascension rapide puisqu'ils ont progressé de 1 % en mai et de 1,4 % en avril. Au cours de l'exercice précédent, la hausse du coût de la vie n'avait pas dépassé 3 %. Les prévisions du gouvernement — + 4,9 % — pour la période de douze mois en cours (à compter du 1er avril) risquent d'être dépassées.

De retour de la réunion mensuelle des gouverneurs de banques centrales à Bâle, le gouverneur de la Banque du Japon, M. Morinaga, avait déclaré le 16 juillet dernier qu'« il serait trop simple que le Japon imitât la Bundesbank », laquelle venait de porter (décision du 12 juillet, applicable à partir du 13) son taux d'escompte de 4 à 5 %.

L'annonce de la mesure a eu pour effet de faire incontinent reperdre au dollar son avance de vendredi. Il est retombé à 214,90 yens.

PÉNURIE DE GAZOLE EN ITALIE

Une pénurie de gazole, et parfois même d'essence, affecte l'Italie, où plusieurs centaines de poids lourds sont restés bloqués ces derniers jours, faute de carburant.

Le Syndicat des pompistes italiens dénonce dans un communiqué *« le rationnement progressif imposé par les grandes compagnies pétrolières »*, alors que les compagnies d'État continuent à fournir normalement leurs détaillants. Les mêmes pompistes font état de scènes de violence entre automobilistes à des pompes à essence à sec.

Pour les autorités, cette pénurie s'explique par l'augmentation de la consommation de carburants, et sur tout de gazole, en raison de l'afflux des touristes cet été dans la peninsule italienne. En outre, le ministère des transports reproche aux usagers de stocker du carburant et aux syndicats d'avoir perturbé par leurs grèves, la distribution de l'essence. — *(A.F.P., A.P.)*

● *Hausse moyenne de 42,50 % des prix des produits pétroliers dans la C.E.E.* — Le niveau des prix hors taxes des principaux produits pétroliers dans la Communauté européenne avait, à la date du 9 juillet 1979, augmenté en moyenne de 42,50 % par rapport à fin 1978, vient de préciser le bulletin hebdomadaire publié par la Commission européenne à Bruxelles. Cette augmentation est de 30,77 % pour le super, de 30,86 % pour l'essence ordinaire, de 37,17 % pour le gazole (carburant), de 50,73 % pour le fuel domestique et de 40,71 % pour le fuel-oil lourd.

ÉNERGIE

LES CONSOMMATIONS D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ SONT « ENCADRÉES »

Deux des vingt-sept mesures d'économies d'énergie adoptées par le gouvernement font l'objet d'arrêtés publiés par le *Journal officiel* du 20 juillet. Électricité de France est ainsi autorisée *« à ne pas mettre à la disposition de nouveaux abonnés basse tension une puissance souscrite supérieure à 9 kilovolts-ampère »* et à ne pas augmenter au-delà de 9 KVa la puissance déjà installée chez le particulier. Gaz de France est, de la même manière, autorisé à ne pas desservir un nouvel usager qui demanderait un débit horaire supérieur à 50 KWh. De plus, le directeur du gaz, de l'électricité et du charbon au ministère de l'industrie peut limiter ou suspendre la fourniture de gaz aux centrales thermiques.

Cet *« encadrement du gaz et de l'électricité »* est accompagné d'une circulaire du ministre de l'industrie aux préfets. *« L'objectif de ces deux arrêtés*, y est-il précisé, *n'est pas d'interdire le développement normal des consommations d'électricité et de gaz, mais de surveiller ce développement et, le cas échéant, de le maîtriser. C'est un dispositif de sauvegarde destiné à éviter que les consommations de fuel domestique* [qui sont contingentées] *se reportent sur ces deux énergies dans des conditions préjudiciables à l'intérêt général. »*

En fait, tant à E.D.F. qu'à G.D.F., on n'a guère l'intention de faire usage de cet arrêté.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,2250	4,2280	— 60	— 25	— 105	— 70	— 165	— 95
$ can. ...	3,6285	3,6325	— 50	— 25	— 110	— 70	— 135	— 65
Yen (100).	1,9660	1,9695	+ 75	+ 100	+ 135	+ 165	+ 375	+ 425
DM	2,3345	2,3375	+ 70	+ 98	+ 125	+ 150	+ 385	+ 440
Florin ...	2,1240	2,1270	+ 5	+ 15	+ 10	+ 25	+ 45	+ 90
F.B. (100).	14,5390	14,5590	— 450	— 235	— 595	— 405	— 980	— 490
F.S. (100)	2,5888	2,5925	+ 195	+ 220	+ 380	+ 410	+1075	+1140
L. (1 000).	5,1775	5,1875	— 345	— 290	— 635	— 555	—1495	—1330
£	9,6835	9,6970	— 430	— 370	— 780	— 650	—1415	—1230

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/4	6 1/16	6 7/16	6 7/8	7 1/8
$ E.-U. ..	10 3/8	10 7/8	10 11/16	10 13/16	10 7/8	11 1/8	11	11 3/8
Florin ...	8 3/8	8 7/8	8 7/8	9 5/16	9 1/16	9 9/16	9 3/4	10 3/16
F.B. (100).	9 1/2	10 1/2	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8	11 1/4	11 3/4
F.S.	3/8	1/2	11/16	13/16	7/8	1	1 7/8	2 1/4
L. (1 000).	14	16	15	17	15	17	14	16
£	13 1/8	13 7/8	13 7/8	14 3/8	13 7/8	14 3/8	13 1/4	13 3/4
Fr. franç..	9 3/8	10 1/8	10 7/8	11 3/8	11 1/8	11 5/8	11 5/8	12 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CARNET

Naissances

— Jean-François LERALLUT et Isabelle, née Sauvage, ont la joie d'annoncer la naissance de
Romain,
le 1er juillet 1979.

— M. François LOGEROT et Mme, née Grignon, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils,
Benoît,
le 19 juillet 1979.
36, rue de Bellechasse,
75007 Paris.

Mariages

— M. et Mme Gérard REIGNEAU,
Mme Raoul BERGER,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,
Martine et François,
qui sera célébré le 28 juillet 1979 à La Bussière (Loiret).
La Bussière,
45230 Châtillon-Coligny.
25, faubourg Notre-Dame,
15300 Murat.

Décès

— Mme Salomon Bardavid,
M. et Mme Daniel Bardavid et leurs enfants,
M. et Mme Claude Bardavid et leur fille,
Le docteur et Mme Jacques Bardavid et leurs enfants (New-York),
M. et Mme Henri Heim et leurs enfants,
M. et Mme Charles Heim et leur fille (Milan),
M. et Mme Ralph Carasso et leurs enfants (Londres),
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Salomon BARDAVID,
leur époux, père, grand-père, frère, le 14 juillet 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Courbevoie.
31, rue Edith-Cavell, Courbevoie.

— Toulon.
M. Louis Baudouin, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, ainsi que ses parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de
Mme Louis BAUDOUIN,
née Inès Fontaine,
survenu à Toulon, en son domicile Le Sampolo C, à l'âge de quatre-vingts ans, après une longue et pénible maladie supportée avec le plus grand courage et une grande résignation.
Selon les volontés expresses de la défunte, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale le mardi 17 juillet.
La famille ne portera pas le deuil.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Paul BLANQUET,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
ingénieur en chef
des Ponts et Chaussées,
ingénieur en chef honoraire
de la Compagnie de Suez,
survenu le 21 juillet 1979, en son domicile, 35, avenue du Général-Sarrail à Paris (16e), dans sa quatre-vingt-dixième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le 25 juillet 1979, à 10 h. 30, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris (16e), où l'on se réunira.
De la part de :
Mlle Arlette Blanquet, sa fille,
Et de toute la famille.

— M. Roger Boullé,
M. et Mme Jacques Boullé, Delphine et Antoine,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Roger BOULLÉ,
née Pauline Lerner,
leur épouse, mère, belle-mère et grand-mère, survenu le 20 juillet 1979.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Martizay.
Les Joubinières, 36390 Martizay.
3, rue Berthelot, 92130 Issy.

— Paris, Nervieux, Grenoble.
Mme Jean Fauvage,
Le comte et la comtesse François-Régis de Baglion et leurs enfants,
M. et Mme Thierry Fauvage et leurs enfants,
Le docteur et Mme Bertrand Fauvage et leur fils,
Mlle Frédérique Fauvage,
Et toute leur famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de
M. Jean FAUVAGE,
ingénieur civil des Mines,
ancien directeur général
des Houillères du Dauphiné,
rappelé à Dieu le 20 juillet 1979, dans sa soixante-quatrième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 juillet, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris (7e).
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Hautefort ».
42510 Nervieux.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Madeleine FRIBOURG,
née Darreau,
ingénieur E.N.S.C.P.,
promotion 1922,
rappelée à Dieu le 20 juillet 1979.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 24 juillet 1979 à 9 heures, en l'église Saint-Louis de Vincennes, suivie de l'inhumation au cimetière de Bailleau-sous-Gallardon, auprès de son époux.
De la part de sa famille.
17, avenue Georges-Clemenceau,
94300 Vincennes.

— Mrs Evia Karr, son épouse,
Mr et Mrs Andrew Karr,
Miss Katherine Karr,
Mr Frank Karr,
Miss Lisa Karr,
Mr Jean-Michel Karr,
ses enfants,
ont le regret d'informer du décès de
M. David KARR,
banquier,
survenu à Paris, le 7 juillet 1979.
Ses funérailles auront lieu le mercredi 25 juillet 1979.
Réunion : entrée principale du cimetière du Père-Lachaise, à 10 h. 45.
Hôtel San-Régis,
12, rue Jean-Goujon, 75008 Paris.

— M. et Mme Michel Lenfant et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Jean LENFANT,
née Mariette Aulard,
survenu le 16 juillet 1979, dans sa soixante-seizième année.
Les obsèques ont eu lieu le 20 juillet à Villiers-le-Morhier (Eure-et-Loir).
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, allée du Cèdre,
92290 Châtenay-Malabry.

— Coulonges-sur-l'Autize, Niort,
M. et Mme Jacques Logey et leurs enfants,
M. et Mme Roger Grolleau et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Logey et leurs enfants,
M. et Mme Michel Logey et leurs enfants,
M. et Mme Yves Logey et leurs enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de
M. Jean LOGEY,
ingénieur de la marine C.R.,
ancien élève
de l'École polytechnique,
croix de guerre 1914-1918,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 21 juillet à l'âge de quatre-vingt-deux ans, muni des sacrements de l'Église.
Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 24 juillet, à 15 h. 30, en l'église de Coulonges-sur-l'Autize, où le deuil se réunira.
Ni fleurs ni couronnes.
14, impasse Pierre-Puget,
79 000 Niort.

— M. et Mme Robert Souleau-Joffre,
M. et Mme Bernard Joffre,
M. et Mme Michel Joffre,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marcel JOFFRE,
née Geneviève Martinez,
survenu le 20 juillet 1979, dans sa quatre-vingtième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 24 juillet, à 16 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e), suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.
Cet avis tient lieu de faire-part.
187 bis, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.
7 bis, rue Saint-Joseph,
38000 Grenoble.
13, rue du Donon, 57400 Sarrebourg.

— Les familles Strauss, Meier, Epstein, Wahl, Braunstein, Schwarz, ont la profonde douleur de faire part du décès de
M. Emile MEIER,
fondateur de la société
Emile Meier & Cie,
survenu à Paris, le 18 juillet, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
79, rue du Faubourg-Poissonnière,
75009 Paris.

— M. et Mme Jean-Eric Prételat,
Mme Emmy Prételat-Gration,
M. et Mme Georges Huguenin,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du rappel à Dieu de
Mme Gaston PRÉTELAT,
née Jeanne Erichsen,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, décédée à Paris le 20 juillet 1979, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, munie des sacrements de l'Église.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Chaillot, le mardi 24 juillet, à 10 h. 30.
69, avenue Marceau,
75116 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie de faire part du décès, le 16 juillet 1979, de
M. René ROUSSEL,
Forces navales françaises libres.
De la part de :
Mme René Roussel, son épouse,
M. et Mme Tony Roussel et leurs enfants,
M. et Mme Christian Roussel,
La société Gaitz-Hocky.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de
René SALMON,
survenu le 4 juillet 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
De la part de :
M. et Mme Pierre Salmon et de leur fille, Iris.
Mme René Salmon-Thouzeau.
34, rue Archereau, 75019 Paris.

— M. Dominique Santa-Croce ;
M. et Mme Joseph Santa-Croce et leur fils Antoine ;
M. et Mme Christian Santa-Croce et leurs filles Marie-Hélène et Diane,
ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Dominique SANTA-CROCE,
née Marie, Jeanne Orsini,
leur épouse, mère et grand-mère, pieusement endormie dans la paix du Seigneur, le 19 juillet 1979, en son domicile à Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 juillet, à 11 h., en l'église de Lento (Haute-Corse), suivie de l'inhumation dans le tombeau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
20252 Lento.

Anniversaires

— A ceux qui l'ont connu et aimé, le souvenir de
Pierre LAMBERT,
chevalier de la Légion d'honneur
et officier des Arts et Lettres,
ancien président de la
société J.-K. Huysmans,
est rappelé à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort.

— Pour le deuxième anniversaire du rappel à Dieu de
Jean SALUSSE,
une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le troisième anniversaire de sa disparition tragique, une messe sera célébrée pour
Yveline ROUSSEAU
le jeudi 26 juillet, à 19 heures, en la crypte de l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, 14, place Etienne-Pernet, 75015 Paris.

Remerciements

— Mme Louis Durey,
Mme Arlette Durey,
Eric et Alain Noll-Durey,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Louis DUREY,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur grande peine.

Visites et conférences

MARDI 24 JUILLET

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., 92, rue Saint-Denis, Mme Bachelier : « Église Saint-Leu - Saint-Gilles ».

15 h., entrée cour d'honneur, côté esplanade, Mme Ahlberg : « Les Invalides ».

15 h., 12, rue Daru, Mme Meyniel : « Saint-Alexandre Newsky ».

15 h., métro Pont-Marie, Mme Oswald : « Hôtel de Lauzun » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 47, rue Raynouard : « La maison de Balzac » (Arcus).

15 h., métro Saint-Paul, M. B. Guérin : « Les hôtels célèbres du Marais » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (M. Teurnier).

15 h., 12, rue du Centre à Neuilly : « Collection d'automates au Palais Arturo-Lopez » (Visages de Paris).

CONFÉRENCE. — 18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Epanouissement complet du cœur et de l'esprit » (entrée libre).

SOCIAL

LES DIFFICULTÉS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

M. JACQUES BARROT : le système D ne doit plus avoir aucune place à la Sécurité sociale.

De notre correspondant

Limoges. — M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, qui inaugurait, le dimanche 22 juillet, à Bort-les-Orgues (Corrèze), le trente-huitième Salon annuel des négociants et voyageurs du Massif Central, a estimé que *« le temps des ressources illimitées et des progrès spectaculaires est désormais achevé dans tous les domaines »*.

Face à cette situation, *« il nous faut sauvegarder notre système social. La lutte contre les excès et le gaspillage est un devoir civique. Le système D ne doit plus avoir aucune place à la Sécurité sociale. Il faut changer certains comportements. Lorsqu'un malin grapille des prestations superflues ou injustifiées, il faut que tout le monde sache qu'il crée une charge injuste pour l'ensemble des assurés sociaux »*.

M. Barrot s'est dit persuadé que la France doit s'apprêter à répondre à de nouveaux désordres de l'économie mondiale. Toutefois, le ministre a conclu sur une note plus optimiste : *« Notre pays*, a-t-il dit, *n'est pas désarmé face à cette situation. Le VIII[e] Plan est là pour nous le rappeler. »*

Libres opinions

A situation exceptionnelle solutions exceptionnelles

par JACQUELINE LAMBERT (*)

LE premier ministre s'est fixé l'objectif de réduire le rythme des dépenses sociales au voisinage de celui de la production intérieure brute, et le vice-président du C.N.P.F. a été encore plus direct en déclarant que *« les dépenses de Sécurité sociale ne doivent pas progresser plus vite que la richesse nationale »*. Cette orientation a été confirmée par le ministre de la santé, lors de ses rencontres avec les organisations syndicales.

Périodiquement choisie comme sujet à scandale, qu'en est-il de *la situation financière du régime général de la Sécurité sociale ?* Le déséquilibre financier estimé par le gouvernement pour 1979 à 2,9 milliards représente 1 % du budget total de la Sécurité sociale, ce qui est tout de même inversement proportionnel à la campagne orchestrée concernant ce prétendu gouffre.

Contrairement à l'affirmation pilonnée d'une surconsommation médicale des assurés et d'une gestion anarchique de l'hôpital public, la France occupe une place très moyenne parmi les pays ayant un niveau économique similaire : les Français ne sont pas des maniaques de la consommation sanitaire et de l'hôpital public — l'un des moins chers d'Europe ! Les rapports les plus officiels le confirment sans conteste possible.

∴

A maintes reprises, la C.G.T. — consciente des difficultés de la Sécurité sociale — a fait des propositions permettant à la fois de donner au régime général des moyens financiers sur des bases plus justes, tant pour les salariés que pour les entreprises, et de satisfaire les besoins justement estimés en protection sociale de l'ensemble des assurés et de leur famille. Ces propositions ont montré qu'il n'y avait pas de contradiction, tout au contraire, entre la progression des besoins sociaux et celle du pouvoir d'achat.

Pour l'immédiat, que disons-nous ? Avant toute chose, le régime général ne peut s'accommoder, pas plus que l'économie d'ailleurs, de l'existence d'une masse d'un million sept cent mille demandeurs d'emploi (norme B.I.T.). Les mesures, de « salut public » évoquées par M. Chotard ne passent incontestablement pas par une lutte acharnée contre le chômage. Et pourtant, la réponse essentielle au problème financier du régime général implique une réduction massive du chômage.

Dans cette situation exceptionnellement critique, qui fait de notre système social *« un régime sinistré »*, nous formulons deux propositions immédiates : la révision de la loi de compensation mettant *à la charge du régime des salariés les déséquilibres financiers des* autres régimes sociaux, la prise en charge au moins partielle par le budget d'une contribution exceptionnelle pour combler les moins-values résultant de la situation du chômage.

∴

L'évaluation de la contribution exceptionnelle peut se faire par deux approches, l'une basée sur les cotisations, l'autre sur les prestation. Celle qui serait la plus juste, la plus normale, consisterait, *sur des bases officielles certaines (chiffres INSEE), à compenser* les moins-values de cotisations, c'est-àdire 18 milliards. Une autre, partant des charges supportées au titre des dépenses maladie et famille, et d'une estimation en matière de retraite calquée sur le système de compensation de régimes complémentaires (ARRCO) par le régime *chômage (UNEDIC), aboutit à une compensation de 6 milliards et demi.* C'est l'hypothèse plancher, celle que nous considérons la moins équitable, mais qui, néanmoins, apporterait d'ores et déjà des rentrées au régime général.

Pour faire face au niveau budgétaire à cette dépense, la C.G.T. a *précisé* ces propositions d'ordre « fiscal ». Nous proposons une taxe exceptionnelle sur les patrimoines, et nous estimons que le seul prélèvement de 1 % opéré sur le patrimoine « brut » des cent vingt-quatre mille familles qui détiennent 10,1 % de la fortune française (étude CERC et Centre épargne) donnerait un rendement de l'ordre de 7 milliards de francs. S'agissant des entreprises, nous suggérons un taux de prélèvement moindre de l'ordre de 0,50 % sur le « capital fixe » constitué en 1978 (Comptes de la nation), soit un rendement de 1 500 000 000 francs. Enfin, nous demandons que, immédiatement, soit suspendu, à partir d'un seuil minimum qui ne porterait pas atteinte à l'épargne populaire, le remboursement se rapportant aux avantages accordés au titre de l'« avoir fiscal » et des « prélèvements libératoires sur les revenus fixes », sur la base des données du Conseil des impôts (1975). Nous estimons qu'à ce titre 2 milliards pourraient être apportés au régime général.

∴

Cela aurait donc des résultats financiers conséquents et fiables. En plus, cela aurait un sens profond. En matière de Sécurité sociale, *les assurés sociaux sont inégaux dans la contribution financière.* Alors que les plus humbles sont ceux accédant avec difficulté aux soins, proportionnellement ils contribuent beaucoup plus que celles et ceux qui disposent des produits du patrimoine foncier et mobilier, du capital. Inégalitaire dans ses revenus, dans sa fiscalité, notre pays *l'est aussi au niveau de la Sécurité sociale.* Qui plus est, dans un moment ô combien difficile pour des millions de familles de travailleur, les écarts entre ceux qui ne vivent que du produit de leur travail et ceux qui détiennent les richesses s'accentuent encore !

Notre conclusion sera donc que dans cette période économique *et sociale particulièrement difficile pour les salariés, pour la grande* masse des retraités, il est inacceptable de leur imposer une réduction de leurs prestations sociales, de leurs pensions, il est inacceptable de leur demander de s'assurer eux-mêmes la couverture complémentaire pour être globalement protégés.

La C.G.T., *fermement attachée au principe de solidarité*, base du régime de 1945, engagera toutes ses forces dans la bataille pour la défense des intérêts des travailleurs et des assurés sociaux. Dans le cadre d'un enjeu d'une telle ampleur, elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour agir avec l'ensemble des organisations démocratiques, *des forces de progrès social, pour que cette bataille atteigne* la dimension qu'impose l'offensive rétrograde en cours.

★ Secrétaire de la C.G.T.

UNE USINE RACHETÉE PAR SES SALARIÉS

Quand les ouvriers de Petitcollin jouent sur la solidarité régionale

La Société du jouet Petitcollin, fabrique de baigneurs, poupées et figurines située à Etain, à 20 kilomètres à l'est de Verdun (Meuse), a fermé ses portes, vendredi 20 juillet, pour le mois de congés annuels. Cette fermeture a failli être définitive : sans la réaction, spontanée, de quelques dizaines de ses salariés, qui ont racheté une partie de son capital, et sans le secours financier de divers organismes locaux, cette usine, où n'existent ni comité d'entreprise ni syndicats, aurait aujourd'hui disparu (« le Monde » du 19 juillet).

En effet, la Société Petitcollin, maison mère (casques de sécurité et de motos), entendait « liquider » sa filiale, afin de tenter de se sauver elle-même. Ses espérances ont été cruellement déçues : c'est elle qui se trouve présentement en liquidation de biens, cent quarante-quatre emplois étant menacés.

La démarche des travailleurs stainois, relayée aussi par des commerçants et des industriels de la région, est apparue d'autant plus salutaire que *la Meuse, département « oublié »*, souffre d'un grave exode de sa population active.

De notre envoyé spécial

Etain. — *« Je voulais acheter un congélateur ; avec l'argent économisé, j'ai pris des actions dans l'usine »*, dit le plus simplement du monde M. Maurice Verdun, l'un des deux délégués du personnel de la Société du jouet Petitcollin. Dans le bruit assez assourdissant des machines, qui débitent des têtes, des corps, des bras et des jambes en polyéthylène rose ou noir, M. Verdun explique : *« C'était ça ou le chômage. D'ailleurs, M. Royer, notre patron, nous l'a bien dit. Moi, je travaille depuis l'âge de dix-huit ans. J'en ai quarante-six et j'ai déjà été licencié quatre fois dans ma vie. Alors... »*

Alors, comme M. Verdun, une trentaine des quarante-quatre salariés (1) de cette entreprise d'Etain (Meuse), qui fabrique des baigneurs, des bébés mouilleurs, des poupées, des figurines et ces gros bonshommes Michelin qu'on voit parfois sur le toit des camions (2), se sont lancés dans cette singulière aventure : racheter une partie du capital de la société dans laquelle ils travaillent. Seuls ceux qui doivent partir prochainement à la retraite ou quitter l'entreprise pour d'autres raisons ne sont pas devenus actionnaires.

Tout s'est joué en quelques jours. M. Michel Lacroix, l'autre délégué du personnel, interrompt un instant le moulage des cinq cents têtes de baigneurs qui tombent chaque jour dans le vaste panier d'osier posé à côté de lui, pour dire : *« Je ne m'explique pas comment ça s'est passé. Il n'y a eu aucune concertation entre nous. Ça a été spontané. Les gens sont allés voir M. Royer individuellement et ont acheté des actions. »*

Grand, mince, le cheveu blond et rare, le regard bleu, M. André Royer, entré à la Société Petitcollin en 1949, assure : *« Ce n'est évidemment pas pour mes beaux yeux que mes employés ont agi de la sorte. Je leur ai clairement expliqué de quoi il retournait. Ils se sont déterminés en conséquence. C'était la seule façon de sauver l'usine, c'est-à-dire leur emploi. »* Et, par suite, le sien, puisque le P.-D.G. de la Société du jouet Petitcollin était embarqué sur la même galère. Ces travailleurs stainois pourraient faire leur la devise des mousquetaires, dans cet établissement où n'existent ni comité d'entreprise (moins de cinquante salariés) ni syndicats, faute, semble-t-il, de vocations militantes.

En remontant le cours du temps

Il faut remonter le temps, à grandes enjambées. Années 1895 : on commence à travailler le celluloïd dans la région d'Etain. 1900 : création de la société anonyme Peticollin, qui produits des articles intéressant *la coiffure*, la tabletterie et le jouet. 1953 : le celluloïd est interdit dans la composition des jouets en raison de sa grande inflammabilité. Fin des années 50 : la société Petitcollin travaille le polyester et fabrique aussi des plateaux pour les self-services et des casques de sécurité. 1966 : elle s'oriente vers la production de casque de moto.

Graves ennuis financiers en 1970 : c'est le dépôt de bilan et la reprise par la SIDAC, société de gérance, qui résilie son contrat en 1973. Petitcollin obtient son concordat et reprend ses activités le 15 février 1974. Fin 1976 : la société stainoise entreprend de développer à la fois son « départements » casques de moto.

Le 1[er] avril 1977 est créée la Société du jouet Petitcollin, gérante libre du secteur jouet. M. André Royer en est nommé président-directeur général. La maison mère apporte dans le berceau du nouveau-né 151 500 F de produits finis, soit mille cinq cent quinze actions de 100 F chacune, sur un capital total de 320 000 F. Lordex, société nancéenne de développement régional, détient *100 000 F*, le reste étant entre les mains d'actionnaires divers.

5 mars 1979 : c'est le coup de tonnerre dans le ciel stainois. M. René Girard, P.-D.G. de la Société Petitcollin, annonce à M. Royer qu'il désire vendre le « département » jouets. Il a besoin d'argent frais pour soutenir l'autre activité de l'entreprise, la production de casques de motos, qui bat de l'aile, malgré l'engouement à la mode : la concurrence italienne et espagnole, explique-t-il, la difficulté de satisfaire aux *draconiennes normes* françaises, et aussi la montée, avec la crise, des sous-produits pétroliers : le polyéthylène a augmenté de 50,66 % depuis le 1[er] janvier et l'on s'attend à de nouvelles hausses. M. Girard veut tout vendre : les actions mises dans la Société Petitcollin, le matériel, le fonds de commerce et le bâtiment qui abrite les salariés de M. Royer.

Ce dernier réunit son personnel, coup sur coup, les 7 et 9 mars. Le plus urgent : racheter les 1 515 actions. Le 10 mars au soir, M. André Royer fait ses comptes : ses ouvriers (trente-deux femmes et douze hommes), qui sont pour la plupart O.S. 2 et qui perçoivent annuellement des salaires bruts variant, tout compris, de 26 500 F à 33 000 F, *ont, dans leur majorité, souscrit* : au total, 492 actions.

« Ça a été le choc psychologique qui a tout déclenché, dit un autre industriel d'Etain, M. Daniel Jadot, directeur des établissement Serva (constructions métalliques). *Si le personnel ne s'était pas « mouillé », rien ne se serait produit. Pour les banques, en particulier, ça a été la preuve par neuf que les salariés de la société du jouet Petitcollin avaient toute confiance dans leur propre entreprise. »*

De fait, à partir du « geste » des ouvriers stainois, on bouge. Il faut dire aussi que M. André Royer a noué de solides amitiés dans ce département de la Meuse, même si la froideur du caractère de ses habitants est parfois dénoncée. Avec *M. Jadot*, qui achètera lui aussi des actions. Avec M. François Checinsky, propriétaire de l'hôtel-restaurant « La Sirène », qui agira de même et qui déclare sévèrement : *« Si vous ne demandez rien aux Meusiens, vous serez vite servis. »* Commerçants et industriels d'Etain et de Verdun, auprès de qui on bat le rappel, souscrivent au total trois cent seize actions. *Ce n'est pas* le vaste élan de solidarité qu'on décrit complaisamment ici ou là, mais c'est déjà une chaîne de l'amitié. Restent environ sept cents des mille cinq cent quinze actions, que *la direction* de la société du jouet Petitcollin rachète elle-même, et l'on peut procéder, le 2 mai devant le notaire, au constat suivant : le capital de la société mère est repris. Lordex et les actionnaires « divers », qui possèdent l'autre moitié de ce capital, n'ont pas donné signe de vie.

L'établissement stainois n'est pas hors de danger pour autant : il faut encore s'approprier, le matériel, le fonds de commerce et trouver un autre bâtiment, la filiale Petitcollin ayant été priée *de quitter les lieux. M. André* Royer a un autre ami : M. André Liénard, secrétaire général du CAPEM (Comité d'aménagement, de promotion et d'expansion de la Meuse), qui prend langue avec le syndicat mixte du département de la Meuse, composé pour moitié de représentants de la chambre de commerce et d'industrie et de conseillers généraux. *Le syndicat mixte accepte de* financer la construction du nouveau bâtiment (coût : 1 300 000 F ; finition prévue pour la fin de l'année), *en faisant un emprunt* — qui sera repris dans deux ans par la société du jouet Petitcollin — au Crédit hôtelier. Pour ce qui concerne le matériel et le fonds de commerce, la Banque populaire de Lorraine a avancé la somme de 500 000 francs (tous frais compris), avec l'aval d'une société de caution mutuelle, la Socamurolor. La boucle est bouclée.

« Nous rembourserons le fonds de commerce sur dix ans et le bâtiment sur quinze ans, explique M. Royer. *Tout compte fait, cela ne nous coûtera pas plus cher que les redevances que nous payions à la société mère pour la gérance du fonds de commerce et du matériel. Et puis, mais il ne faut pas le dire, nous espérons des subventions départementales. Encore une fois, rien n'aurait été possible sans la participation de mon personnel. »* Allons ! le baigneur dormeur aux cheveux moulés et peints — principal article de la *société* — *a encore de beaux jours* devant lui. Mais les bambins ont eu chaud.

MICHEL CASTAING.

(1) La société du jouet Petitcollin emploie aussi trente-huit travailleuses à domicile, qui fournissent 12 à 15 % de la production et qui sont rémunérées à la pièce, leur *salaire ne dépassant guère quelques* centaines de francs par mois.

(2) L'établissement d'Etain produit, par an, 190 000 baigneurs et poupées, 1,2 million de figurines — que d'autres fabricants habillent de costumes régionaux — et 25 000 Bibendums pour Michelin. Il fournit la métropole et les départements et territoires d'outre-mer, ainsi que les Pays-Bas, la Belgique et la Suisse (8 % de sa production pour ces trois pays). Son chiffre d'affaires est passé de 4,4 millions de francs en 1978 à 4,8 millions de francs en 1979.

● *Aux constructions navales de Saint-Dié* (Vosges), la soixantaine d'ouvriers licenciés par le syndic envisagent de poursuivre l'occupation de l'usine et de vendre les bateaux à prix réduit pour se payer. Une reprise partielle de l'activité n'est pas exclue. Il apparaît que, indépendamment du mouvement de grève qui a éclaté début juin, la direction aurait, de toute façon, déposé son bilan.

● *A la boulonnerie Ceflac, de Belley (Ain)*, les ouvriers qui bloquaient une partie des expéditions depuis un mois ont arrêté leur mouvement le 19 juillet. Ils ont obtenu la suspension des *quatre-vingt-douze licenciements* annoncés (sur un effectif total de trois cent quatre-vingt-deux salariés), tant que de nouveaux emplois ne seront pas offert aux ouvriers et cadres concernés.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE DOLLFUS-MIEG

Au premier semestre 1979, le chiffre d'affaires consolidé, hors taxes, du groupe Dollfus-Mieg s'est élevé à 2 291,3 millions de francs, soit une augmentation de 20,1 % par rapport à celui du premier semestre 1978. L'activité a été bonne dans le secteur tissage, et en sensible amélioration dans le secteur filterie.

(En milliers de francs)	1[er] semestre 1978	1[er] semestre 1979 (provisoire)	Variation
Activité filterie	446 993	503 952	+ 12,7 %
Activité tissage	1 417 777	1 741 734 (1)	+ 22,8 %
Activité arts graphiques	43 671	45 596	+ 4,4 %
	1 908 441	2 291 282	+ 20,1 % (2)

(1) Y compris le chiffre d'affaires des sociétés Zell-Schonau et Move Werk.

(2) + 11,6 % à structure comparable.

Quant aux résultats consolidés du premier semestre 1979, il se confirme qu'ils seront positifs, après amortissements et impôts.

De Dietrich

Le chiffre d'affaires du premier semestre 1979 atteint 680,8 millions de francs, soit une progression de *30 %* par rapport à celui de l'exercice précédent.

A fin juin 1979, les ventes à l'exportation s'élèvent à 92,8 millions de francs, en progression de 53 %.

Ces progressions sont sensiblement *conformes aux prévisions élaborées* pour l'exercice en cours, qui devraient être réalisées grâce à un carnet de commandes de 563 millions de francs au 1[er] juillet 1979.

SÉLECTION VALEURS FRANÇAISES

Sélection Valeurs Françaises, Sicav créée pour permettre à ses actionnaires de bénéficier de la loi Monory (investissement déductible du revenu imposable à concurrence de 5 000 F par an), a vu son actif atteindre rapidement 160 millions de francs.

Devant cette augmentation, le conseil d'administration a souhaité s'entourer de nouvelles compétences.

Sur sa proposition, l'assemblée générale, qui s'est tenue le *19 juillet*, a porté de cinq à onze le nombre des administrateurs, en élisant MM. Jean-Jacques Burgard, Robert Fabry, François Garnier, Claude Giraud, Philippe Guérin et Emmanuel Rault.

Au cours du conseil qui s'est tenu à l'issue de cette assemblée, le président, M. Géraud Jalenques de Labeau, qui n'avait à l'origine accepté ses fonctions qu'à titre provisoire, a demandé à en être déchargé.

M. Jean-Jacques Burgard, secrétaire général de la S.N.C.F., a bien voulu faire bénéficier le conseil de son expérience en acceptant d'en assumer la présidence.

GROUPE DU CRÉDIT COOPÉRATIF UNION COOPÉRATIVE ÉQUIPEMENT LOISIRS

L'assemblée générale s'est tenue le 6 juin, sous la présidence de M. M. Thiercelin.

Etablissement financier également agréé comme société de caution mutuelle par la C.N.M.E., l'UCEL a, depuis sa création, accordé 344,5 millions de francs de concours pour le financement d'investissements de loisirs et de tourisme social réalisés par tous organismes à but non lucratif.

Chiffres 1978	(millions F)
Concours accordés	73,6
Encours au 31/12/1978	231,2
Chiffre d'affaires	19,3

Les concours accordés en 1978 se sont élevés à 73,6 millions de francs, soit 3,4 millions de prêts à court terme, 63,1 millions de prêts à moyen *et long terme et 7,1 millions d'avals.* Ce sont les prêts à moyen et long terme qui progressent le plus (49,3 millions de francs en 1977), tandis que les prêts à court terme régressent (16,1 millions de francs en 1977) du fait d'un recours moindre à des prêts relais.

FONCINA

Pendant les six premiers mois de 1979, les loyers acquis ont atteint 14 997 005 F (contre 13 660 253 F pour la même *période de 1978*), dont 7 004 836 F au cours du premier trimestre et 7 992 169 F au cours du deuxième trimestre (contre, en 1978, respectivement 6 729 109 francs et 6 931 144 francs).

LES MARCHÉS FINANCIERS

Réduction des ventes d'or en 1980

Zurich (Agefi). — Les efforts du président Carter visant à frapper un grand coup en matière de politique énergétique ne changeront pas sensiblement le marché de l'or. Après une réaction plus ou moins forte, on reviendra à la situation habituelle. Tel est l'avis de M. Rudolf Schriber, responsable du service des métaux précieux du Crédit suisse, qui s'est récemment adressé à la presse zurichoise pour lui faire part de ses perspectives très encourageantes en ce qui concerne l'évolution du prix de l'or. M. Schriber s'attend, pour l'année prochaine, à une réduction de l'offre qui, à défaut d'une accalmie sur la scène internationale, ne permettrait plus de répondre à toute la demande.

En plus de la question du coût de l'énergie, de l'approvisionnement en pétrole, des conséquences qui en découlent pour l'inflation et de la crainte d'une forte récession, la récente vague de hausse du prix de l'or est liée à la perspective d'une réduction l'an prochain des quantités d'or mises sur le marché par des organismes officiels.

A ce sujet, M. Schriber a relevé qu'au cours des premiers mois de 1979 les ventes du Trésor américain et du Fonds monétaire international ont, ensemble, été effectuées sur une base annuelle de 23 millions d'onces ou de 715 tonnes. Comme le Trésor a réduit de moitié le montant de ses ventes, le total des ventes officielles ne sera peut-être que de 17 millions d'onces ou de 500 tonnes.

Il est évident en tout cas, a poursuivi M. Schriber, que, sans une accalmie de la situation politique et économique, la quantité d'or disponible ne suffira pas à couvrir les besoins de l'industrie et de la demande privée. Cette perspective faisant apparaître une sérieuse pénurie est actuellement un des facteurs de soutien sur le marché de l'or.

M. Schriber a d'autre part rappelé que depuis 1970 le prix du baril de pétrole Arabian Light, d'Arabie Saoudite, a été multiplié par dix, alors que, dans le même temps, le prix de l'or exprimé en dollars n'a été multiplié que par huit. Pour que la parité soit atteinte le cours de l'once devrait monter jusqu'à 370 dollars.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	19 juill.	20 juill.
Valeurs françaises ..	105,9	105,9
Valeurs étrangères ..	123,8	123,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	95,6	95,4

LONDRES

Le marché est déprimé par la perspective d'une progression rapide des dépenses publiques. Repli des industrielles, mais hausse des mines d'or en liaison avec celles du métal.

Or (ouverture) (dollars) 303 90 contre 298 75

VALEURS	CLOTURE 20 7	COURS 23 7
Beecham	541	533
British Petroleum (1)..	12 5/16	12 21/64
Courtaulds	87	85
De Beers	726	722
Imperial Chemical ..	332 1/2	328
Rio Tinto Zinc. Cor..	261	259
Shell	340	338
Vickers	162	163
War Loan 3 1/2 %.....	34 5/8	34 5/8
*West Driefontein	47 5/8	47 3/4
*Western Holdings	36 1/2	35 7/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

HARTEBEESTFONTEIN. — Bénéfice du second trimestre comparé à celui du premier : 32,36 millions de rands contre 24,36 millions.

UNION CORPORATION. — Le prix de l'or payé aux sociétés minières sud-africaines a sensiblement augmenté entre le premier et le second trimestre, passant pour celles appartenant au groupe de 241 dollars l'once jusqu'à 266 dollars (Kinross). Pour sa part, Saint-Helena a vu ses revenus passer de 246 dollars à 255 dollars l'once. Néanmoins, en raison de la hausse de ses coûts, son bénéfice a diminué, revenant de 7,99 à 7,84 millions de rands.

COMPAGNIE LA HENIN. — Pour l'exercice 1979 en entier, les dirigeants tablent sur 105 millions de francs environ de revenus de participation contre 94 millions.

DIDOT BOTTIN. — Bénéfice net du premier semestre : 3,78 millions de francs contre 1,79 million.

CHASE MANHATTAN. — Bénéfice consolidé pour le premier semestre : 153,4 millions de dollars (+ 74 %).

HONEYWELL INC. — Bénéfice du second trimestre : 61,3 millions de dollars (+ 39 %).

CITICORP. — Bénéfice du second trimestre : 125,8 millions de dollars (— 8,6 %).

COMPAGNIE BANCAIRE. — Attribution gratuite d'une action nouvelle pour trois anciennes, jouissance du 1er janvier 1979.

MANURHIN. — Chiffre d'affaires consolidé pour le premier semestre 1979 : 588,3 millions de francs (+ 20 % à structures égales).

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	13 juil.	20 juil.
Indice général	117,9	118,1
Assurances	201	209,4
Banq. et sociétés financ...	97,5	99
Sociétés foncières	134,6	136,3
Sociétés investiss. portef..	129,7	130,1
Agriculture	139,4	134,5
Aliment., brasseries, distill.	111,4	112,5
Autom., cycles et l. équip.	96,9	94,5
Bâtim., matér. constr., T.P.	137,8	138,9
Caoutchouc (ind. et comm.)	64,5	64,7
Carrières salines, charbon.	112	112,7
Constr. mécan. et navales	110,7	110,8
Hôtels, casinos, thermal..	144,1	145,8
Imprimeries, pap., cartons	74,2	73,8
Magas., compt. d'exportat.	84,4	85,4
Matériel électrique	129,5	130,7
Métall., com. des pr. métal	42,7	42,8
Mines métalliques	109,8	105,2
Pétroles et carburants	135,5	136,8
Prod. chimiq. et ai.-mét...	145,3	145,1
Services publics et transp.	101,7	100,1
Textiles	123,1	123,1
Divers	130,8	134,8
Valeurs étrangères	125,7	126
Valeurs à rev. fixe ou ind.	180,2	180,3
Rentes perpétuelles	48,8	48,9
Rentes amort., fonds gar..	294,5	295,8
Sect. indust. publ. à r. fixe	96	96,3
Sect. ind. publ. à rev. ind.	480,1	485,9
Secteur libre	107,1	105,7

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	280,7	280,8
Val. franç. à rev. variable.	317	325,4
Valeurs étrangères	929	931,3

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	94,4	95,4
Produits de base	73,7	74,4
Construction	125	126,6
Biens d'équipement	101,8	104,8
Biens de consom. durables	98,4	96,7
Biens de cons. non durabl.	81,9	80,8
Biens de consom. aliment.	95,5	96,4
Services	141,1	142,8
Sociétés financières		
Sociétés de la zone franc	103,9	105,8
expl. principal. à l'étr...	199,4	197,6
Valeurs industrielles	85,5	86,3

BOURSES RÉGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	119,9	121,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/7	23/7
1 dollar (en yens) ..	218 ..	214 95

Taux du marché monétaire

Effets privés	9 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 20 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %..........	38 50	2 493	S.P.E.G.	229 70	231 70	Locabail.........	234	235	Imminvest........	181	183 20
5 %..........	53 70	2 325	S.A.F.	551	554	Locabail Immob..	336	337	Cie Lyon. Imm....	158	158
5 % 1920-1960.	151	2 329				Loca-Expansion..	153	153	UFIMEG........	138	138
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											
Ch. France 3 %..	214 ..	213 50	Financière Sofal.	389	385	C.G.V.	255	255	Electro-Financ...	332	330
A.G.F. (Sté Cent.)	545	550	France-Bail......	302	303						
Ass. Gr. Paris-Vie	1680	1685									
Concorde	345	345	Hydro-Energie....	20 50	21 ..						
Epargne France..	...	282									
Financ. Victoire..	365	370									
France I.A.R.D...	211	211									
GAN (Sté) Centr..	671	670	Laffitte-Bail......	193	195	Immindo........	194	194	Cie Marocaine....	33 80	32 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]								

HORS COTE

[illegible]		

SICAV

VALEURS	Émission frais incl.	Rachat net
[illegible]		

* cours précédent.

MARCHÉ A TERME

[Notes printed beside the heading, only partly readable: one says errors may appear in the latest editions and are corrected the next day; the other says the Chambre syndicale has decided, on an experimental basis, to extend quotation of securities traded between 14 h. 15 and 14 h. 30 after the close.]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1800	4,5 % 1973..	1150	1148 ..	1151 ..	1140
3685	C.N.E. 3 %..	4155	4145	4135 ..	4150
325	Afrique Occ...	290	288 ..	288 ..	286 10
395	Air Liquide..	477	481 ..	479 80	471
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
470	Cie Gle Eaux.	415	416 50	416 50	416 50
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
310	Tél. Ericsson	316	312 ..	313 ..	307 ..
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
255	Gén. Motors.	239	231 80	233 50	235
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
x : coupon détaché ; o : offert ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 206	4 222	4 100	4 310
Allemagne (100 DM) .	233 150	233 320	226	240
Belgique (100 F)	14 582	14 547	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.).....	212 140	212 280	205	216
Danemark (100 krd) .	81 125	81 230	78	83
Norvège (100 k)	83 800	84 030	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 642	9 648	9 450	9 950
Italie (1 000 lires) .	5 171	5 175	5	5 400
Suisse (100 fr.)	258 290	257 900	252	265
Suède (100 krs)	100 340	100 570	97 ...	102 500
Autriche (100 sch.) .	31 740	31 765	30 950	32 450
Espagne (100 pes.) .	6 370	6 360	6 200	6 600
Portugal (100 esc.) .	8 720	8 740	8 300	9 700
Canada ($ can. 1) .	3 600	3 620	3 520	3 750
Japon (100 yens) ...	1 958	1 956	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/7
Or fin (kilo en barre) ..	42700	42800
Or fin (en lingot)	43050	42900
Pièce française (20 fr.)	378 80	368 50
Pièce française (10 fr.)	245 .	237 20
Pièce suisse (20 fr.) ..	346 50	339 50
Union latine (20 fr.) ..	328	319
Souverain	435 20	435 20
Pièce de 20 dollars	1800 30	1799 20
Pièce de 10 dollars	1000	995
Pièce de 5 dollars	612 50	...
Pièce de 50 pesos	1678	1677 ..
Pièce de 10 florins	327 ..	328 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 22-23 juillet 1979 a été tiré à 516 804 exemplaires.

A B C D E F G

Pressentiment des états-majors ou <stratégie fiction> ?

Le terrorisme pétrolier dans le détroit d'Ormuz

Doit-on s'accoutumer à l'éventualité de détournements, en plein océan, de pétroliers par des commandos de terroristes comme on s'est déjà habitué aux actes, plus ou moins spectaculaires, de piraterie aérienne dans le monde ? C'est, en tous cas, l'un des scénarios retenus, aujourd'hui, par les états-majors et leurs services de renseignements lorsque, en Occident, on tente d'imaginer les formes que pourraient revêtir, demain, des coups de main contre le trafic pétrolier depuis les centres d'approvisionnement du golfe Persique en direction des pays consommateurs.

La mise en garde récente du ministère américain des affaires étrangères (le Monde du 21 juillet), pour n'être pas nouvelle, a pris un certain relief après les déclarations antérieures du ministre saoudien du pétrole, selon lequel des commandos palestiniens pourraient lancer des attaques brutales contre des pétroliers circulant dans le détroit d'Ormuz, entre l'Iran et Oman. Une menace que récusent des organisations palestiniennes persuadées qu'en continuant de couler à des prix sans cesse réajustés, le pétrole est une arme politique autrement plus efficace qu'un arrêt des livraisons.

Dans les spéculations des états-majors, le passage d'Ormuz, 230 kilomètres de long sur 55 à 70 kilomètres de large, avec des fonds qui varient entre 70 à 90 mètres, tend à devenir le lieu de prédilection d'un traquenard éventuel ouvert sous l'étrave de ces pétroliers géants qui croisent entre le golfe Persique et l'océan Indien.

Sous pavillon français, une vingtaine de pétroliers de tous tonnages passent chaque mois par le détroit d'Ormuz, en une dizaine d'allers et retours, puisqu'il a été institué un dispositif de séparation du trafic sur deux axes de circulation selon qu'il s'agit de la voie d'entrée dans le golfe, pour les bâtiments se dirigeant vers l'ouest, ou de la voie de sortie du golfe, pour les navires se dirigeant vers l'est. A ce trafic sous pavillon français, il faut ajouter, chaque mois, une quarantaine d'autres pétroliers naviguant sous pavillon étranger, mais ayant des ports de France pour destination finale.

Sabotage

Si l'on en croit les auteurs, dans les états-majors, de ces scénarios de crise, on ne peut totalement exclure plusieurs hypothèses : par exemple, la décision unilatérale et soudaine — s'appuyant sur une interprétation abusive des règlements internationaux — des Etats riverains de contrôler militairement le trafic commercial ; le mouillage inopiné de mines à l'intérieur du détroit, ou encore l'attaque de pétroliers par des vedettes lance-missiles ou par des sous-marins, dont les équipages auraient été entraînés, au préalable, à des actions de ce type.

Mais ces deux dernières actions, outre qu'elles supposent la connaissance de techniques hors de la portée de simples commandos et qu'elles requièrent, au contraire, le concours de puissances extérieures mieux équipées, peuvent offrir le double inconvénient de ne pas complètement interrompre le trafic pétrolier et d'être considérées comme les prémisses d'une action de guerre ouvrant droit à la riposte concertée des pays consommateurs qui s'estimeraient atteints dans leurs intérêts vitaux.

L'une des hypothèses les moins improbables serait, dès lors, le sabotage d'un pétrolier par une partie de son propre équipage acquis aux thèses des terroristes ou recruté, sur place, dans des conditions telles qu'elles rendraient possibles de telles actions. Répété, un attentat de la sorte, s'il n'interrompt pas définitivement le trafic, le paralyse progressivement en installant la peur, l'incertitude ou l'angoisse au sein même des équipages des autres navires appelés à fréquenter cette région du monde.

C'est à terme, pour les auteurs de tels attentats à forte résonance psychologique, l'espérance d'une lente asphyxie du trafic.

Du temps où le chah régnait en maître absolu à Téhéran, l'Iran avait été promu, spécialement par les Etats-Unis, qui lui fournissaient l'essentiel de ses armements, au rang de gardien de la sécurité dans le golfe Persique et le détroit d'Ormuz. Le sultanat d'Oman et les Emirats arabes unis, qui sont, avec l'Iran, les riverains de ce passage stratégique, continuent de recevoir, eux aussi, une aide militaire importante des pays occidentaux.

C'est précisément l'instabilité politique du nouveau régime islamique à Téhéran qui incite, aujourd'hui, les états-majors occidentaux à élaborer des scénarios relevant, pour les plus pessimistes, des pressentiments, et, pour les plus incrédules, de la simple « stratégie-fiction ».

JACQUES ISNARD.

● *L'un des principaux dirigeants tchécoslovaques d'avant le printemps de Prague*, M. Vladimir Koucky, est mort samedi 21 juillet à l'âge de cinquante-neuf ans, annonce-t-on à Prague. Ancien rédacteur en chef de *Rude Pravo*, M. Koucky avait été membre du secrétariat et du présidium du parti, jusqu'au mois d'avril 1968, date à laquelle il avait démissionné de ses fonctions. Il avait ensuite été ambassadeur à Moscou, à Bruxelles, puis, depuis le mois de février 1978, à Rome, où il est mort. — *(A.F.P.)*

● *Des militaires vietnamiens ont massacré quatre-vingt-cinq réfugiés du Vietnam*, parmi lesquels quarante-cinq enfants, dont le bateau s'était échoué sur l'une des îles Spratley, en mer de Chine du Sud, déclare une source militaire philippine. Le massacre a eu lieu le mois dernier. Huit réfugiés, qui ont survécu à cette attaque, sont à la charge de l'armée philippine, précise-t-on. Les îles Spratley sont revendiquées, à la fois, par le Vietnam, la Chine, Taïwan et les Philippines. — *(Reuter.)*

● *Au cabinet de M. Jean Farge*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, M. Pierre Ladure, trésorier-payeur général de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur, est nommé chargé de mission.

Au Liban

L'aviation israélienne a repris ses raids contre le Sud

De notre correspondant

Beyrouth. — Après un répit de près de vingt jours, Israël a, de nouveau, bombardé le *Sud-Liban* dimanche 22 juillet. En début de soirée, alors que les automobilistes rentraient à Beyrouth, l'aviation a attaqué pendant vingt minutes cinq villages *situés sur la route côtière, dont la* plus proche se trouve à 20 kilomètres de la capitale : Damour, Naameh, Sarafand, Khayzarane, Okaybé. Le bilan, s'il demeure imprécis, est lourd : de six à *dix-neuf* morts, de trente-cinq à cinquante blessés, tous civils et pour la plupart libanais. Les Palestiniens n'annoncent pas de pertes parmi les fedayin. Les promeneurs *du dimanche, pour* qui la route du Sud demeure sur ses soixante premiers kilomètres une des rares voies facilement accessibles dans *l'état de morcellement où se trouve* le Liban, ont été pris au piège durant les raids.

Damas a annoncé que son aviation est intervenue et qu'elle a contraint les chasseurs-bombardiers d'Israël à se retirer du ciel libanais. On n'a cependant pas signalé de combat aérien.

Israël a accompagné la recrudescence de son activité militaire d'accusations contre les troupes internationales de la FINUL que le commandement de Jérusalem a accusé d'aider les fedayin palestiniens *et de leur livrer des secrets* militaires, soulignant que « *l'ONU considère normal et important de coopérer avec les fedayin au Liban Sud et de développer cette coopération* ».

De son côté, le commandant Haddad, chef des milices chrétiennes du Sud, a annoncé de son lit d'hôpital à Haïfa où il est soigné qu'il allait *désormais lancer*, avec l'appui des blindés, des opérations contre les fedayin en territoire sous contrôle de la FINUL et qu'il « *traiterait les troupes internationales comme des Palestiniens, si elles tentaient de s'opposer à son action* ».

Le gouvernement libanais essaie de mobiliser ses amitiés internationales *pour faire face à la dégradation de la situation*. Un *recours* devant le Conseil de sécurité est envisagé, mais Beyrouth constate avec amertume et inquiétude qu'Israël semble avoir réussi à « banaliser » ses raids, même meurtriers, *contre le Sud-Liban*. De source bien informée on n'en estime pas moins que la conjoncture régionale devrait, pour l'instant, permettre de les contenir dans certaines limites.

LUCIEN GEORGE.

Aux États-Unis

M. Carter souhaite modifier ses rapports avec la presse

Le président Carter s'est déclaré satisfait samedi 21 juillet, en recevant quelques journalistes à la Maison Blanche, du remaniement ministériel auquel il vient de procéder. Il inaugurait un nouveau style de relations avec la presse : le président souhaite pouvoir rencontrer plus souvent, *de façon informelle*, des journalistes, qui ne pourront pas, en revanche, citer directement ses propos. Il a en outre renoncé à sa promesse électorale de tenir deux conférences de presse télévisées par mois, estimant que la préparation de celles-ci lui prenait trop de temps.

Les réactions au remaniement continuent à être généralement *critiques* à Washington. M. Byrd, leader de la majorité démocrate au Sénat, a invité M. Carter à procéder à des changements dans le cercle de ses conseillers géorgiens. Il a indiqué au président qu'à son avis le « coup de balai » de la semaine dernière risquait de lui faire perdre le bénéfice du discours du 15 juillet. D'autre part, M. Bellecourt, leader du Mouvement indien américain, a déclaré que le programme énergétique du président était une « *déclaration de guerre* » contre les Indiens, car il remettait en cause la souveraineté des nations indiennes sur leurs gisements de charbon, de pétrole et de gaz naturel.

La presse et la télévision soviétiques ont donné un large écho au discours de M. Carter sur l'énergie et au remaniement de son cabinet. eLs maux dénoncés par M. Carter le 15 juillet, tels que la faible participation électorale, la perte de prestige des institutions, la baisse du dollar et le pessimisme général ont été présentés comme des signes avant-coureurs *de l'échec du modèle occidental* de société.

La presse chinoise fait elle aussi état de la « *consternation* » et de la « *confusion* » du peuple américain devant la démission de cinq membres du gouvernement et évoque des divergences « *tant personnelles que politiques* » au sein de l'administration américaine. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

En Iran

VADE RETRO SMETANA !

Téhéran *(A.F.P.)*. — « La musique est l'opium du peuple », *a déclaré, dimanche 22 juillet, l'imam Khomeiny, qui a suggéré la suppression de tous les programmes musicaux à la radio et à la télévision de l'Etat islamique iranien.*

« La musique est tel l'opium, *a-t-il expliqué*. Quand le cerveau s'y habitue, il perd, après quelque temps, son fonctionnement normal, devient improductif, et l'homme perd de son sérieux. Il devient inutile et parasite. » *Il a réitéré ses critiques contre le cinéma, le théâtre, la presse en général et les bains mixtes.*

« Tout cela, *a-t-il dit*, faisait partie des plans sataniques de l'ancien régime pour déformer et dévier notre jeunesse et notre peuple de leurs véritables préoccupations, de leur sort, afin que les anciens dirigeants puissent, en toute tranquillité, s'occuper de leurs propres intérêts. »

« Comme l'opium, *a répété l'imam*, la musique engourdit et fait sombrer dans la torpeur. Il ne faut pas que la radio ou la télévision diffuse dix heures de musique par jour et fasse perdre à nos jeunes gens leur force et leur virilité. Si vous voulez l'indépendance de votre pays, il faut supprimer la musique et ne pas craindre de vous voir *accuser d'être démodés. Faire* de la musique, c'est trahir la nation, c'est trahir la jeunesse. Vous devez remplacer la musique par des programmes instructifs. »

M. FLATTO-SHARON INVITE LE CHAH EN ISRAËL

Tel-Aviv *(A.F.P.)*. — Le député israélien Samuel Flatto-Sharon a invité le chah d'Iran à résider chez lui, et celui-ci a accepté le *principe d'un séjour en Israël*, affirme-t-on, lundi 23 juillet, de source proche du député.

Toutefois on ajoute que la date exacte de l'arrivée éventuelle de la famille impériale iranienne dépendra des arrangements concernant la sécurité du chah. Des émissaires de M. Flatto-Sharon se sont déjà rendus à cet effet au Mexique et des membres des services de sécurité du chah sont venus en Israël pour examiner les lieux.

Pour assurer cette sécurité, M. Flatto-Sharon voudrait notamment avoir le contrôle de toutes les habitations (douze au total) se trouvant dans un rayon de 1 kilomètre de sa résidence dans la banlieue de Savyon (à l'est de Tel-Aviv).

LES MARCHÉS DES CHANGES ESTIMENT INSUFFISANT LE RELÈVEMENT DE 0,5 % DU TAUX D'ESCOMPTE AMÉRICAIN

Cours record de l'or

Manifestement, les marchés des changes estiment insuffisant le relèvement d'un demi-point du taux d'escompte américain, porté à 10 % vendredi dernier, première mesure prise par la nouvelle équipe de Washington (le poste de président du Système de réserve fédérale n'étant du reste toujours pas pourvu, son titulaire, M. William Miller, étant devenu *entre-temps secrétaire* au Trésor). Sur toutes les places, la devise américaine a pratiquement reperdu l'avance qu'elle avait enregistrée à la fin de la semaine dernière. A Paris, son cours est revenu, lundi en fin de matinée, à 4,22 F (contre 4,25 F vendredi après-midi). A Francfort, la cotation s'établissait à 1,8080 DM, et à Zurich à 1,63 F.S. Le franc restait stable face aux devises européennes. Le deutschemark valant 2,3330 F. Le taux du marché monétaire a été relevé d'un quart de point pour être fixé à 9,50 %.

La *fermeté* de la livre sterling *ne se dément pas (2,2875 dollars)*.

Quant à l'or, il était traité à Londres sur la base d'un cours record de 303,60 dollars l'once.